



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Université de Nancy II,
Faculté des Lettres & Sciences humaines
Département de Sciences du langage

THÈSE DE DOCTORAT

**Les formes de type *en (/ pour) ce qui ...* :
étude de leurs emplois comme expressions introductrices
de constructions segmentées**

SCHÜLTZ Virginie

- Volume 1 -

Thèse présentée en 2007, auprès des Professeurs :

Combettes, B.	directeur de thèse, Université de Nancy II
Apothéloz, D.	membre du jury, Université de Nancy II
Perrin, L.	membre du jury, Université de Metz
Schnedecker, C.	membre du jury, Université de Strasbourg

Avant-propos

Que soient ici remerciées toutes les personnes qui m'ont soutenue tout au long de ces six années de recherche. Je remercie tout particulièrement le professeur Bernard Combettes, mon directeur de thèse, pour ses conseils avisés et ses constants encouragements ainsi que toutes celles et ceux qui ont fait preuve de bienveillance à mon égard, parmi eux notamment Catherine Schnedecker, Sophie Prévost et Pierre Perroz.

J'adresse également mes remerciements les plus sincères à mon ancien professeur d'Italien Monsieur Leblevenec pour l'intérêt qu'il a témoigné sur le déroulement de mon parcours universitaire et ses qualités d'écoute.

J'aimerais enfin exprimer mon immense gratitude à Emmanuel, mon conjoint, sans qui ce travail – voire même l'ensemble de mon parcours dans le domaine des études supérieures – n'aurait tout simplement pas été possible.

Sommaire

Avant-propos	00
Sommaire	01
Abréviations et symboles	02
Introduction	04
 Première partie	
PLUS QU'UN SIMPLE HOMOMORPHISME	14
Chapitre 1 Propriétés morpho-syntaxiques	17
Chapitre 2 Propriétés sémantico-référentielles	104
 Deuxième partie	
FONCTION(S) REMPLIE(S) PAR L'EMPLOI COMME E.I.C.S. DES FORMES	
DE TYPE <i>EN/ POUR CE QUI CONCERNE</i>	169
Chapitre 3 Au niveau phrastique	170
Chapitre 4 Au niveau discursif	217
Chapitre 5 Approfondissements	254
Conclusion	300
Références bibliographiques	306
Annexes	326
Tables des matières	341

Abréviations et symboles

E.I.C.S.	expression introductrice de construction segmentée
EiX	énoncé incident au segment détaché à l'initiale
Ftxt	(exemple tiré de) FRANTEXT
GN	groupe nominal
lect. perso.	lecture personnelle
loc. prép.	locution prépositionnelle
P (ou {Pø})	phrase-hôte de l'emploi détaché à l'initiale d'un des éléments sélectionnés ici pour examen
{P + 1}	phrase qui suit immédiatement {Pø}
{P – 1}	phrase qui précède immédiatement {Pø}
P'	phrase accompagnant le segment détaché à l'initiale
R.D.	réquisit discursif
R . X.	référent de X
X	élément introduit par une E.I.C.S.
*	enchaînement jugé inacceptable sur le plan syntaxique et/ ou sémantique.
?	enchaînement dont l'acceptabilité (sur le plan syntactico-sémantique) est douteux.
#	enchaînement dont l'acceptabilité fait problème sur le plan pragmatique.

INTRODUCTION

Introduction

Dans tous les domaines, certains sujets font l'objet d'une abondante littérature quand dans un même temps, d'autres, faute de candidats pour leur examen, restent en marge des préoccupations du domaine concerné. Dans le champ des études linguistiques, nous pouvons à cet égard citer l'exemple des phénomènes de dislocation¹ et/ ou de détachement² vs. les éléments qui participent à la formation d'une partie de ces mêmes constructions, à savoir : *à propos de*, *quant à*, *côté*, etc., lesquels éléments constituent – très tôt pour certains d'entre eux³ et plus récemment pour d'autres, comme notamment *pour ce qui a trait à* et *question* – des chaînes de caractères récurrentes dans les productions de français contemporain.

Comme l'ont signalé Schnedecker & Theissen (2001), il a fallu attendre le croisement des intérêts des études sur le discours et la topicalisation pour voir émerger les premiers travaux traitant de cette catégorie d'items, et ce malgré la brèche ouverte par Larsson (1979) à la fin des années soixante-dix.

Un examen systématique mène à la conclusion suivante : quand la construction est introduite par une expression du type *quant à X*, *en ce qui concerne X*, la phrase qui suit doit être un commentaire à propos de X, mais X n'est pas nécessairement repris. Quand la construction commence par un élément disloqué ordinaire, sans expression introductrice, l'élément disloqué

¹ Les constructions disloquées appartiennent en effet aux questions les plus travaillées et les plus soumises à polémique au cours des quarante dernières années. Parmi les nombreux auteurs qui se sont intéressés à cette question figurent notamment : Ross (1967), Hirschbüler (1973), Rodman (1974), Emonds (1976), Kayne (1976) et Larsson (1979). Dans la même période, d'autres parmi lesquels notamment Skårup (1975), Moignet (1976), Togeby (1974), Marchello-Nizia (1979) – et, plus récemment Härmä (1990) – ont produit des travaux en diachronie.

Après eux, d'autres – lesquels ont produit des travaux qui s'inscrivent dans la continuité des analyses énonciatives du début du siècle – ont cherché à conférer un statut informationnel à la dislocation en prenant pour cela appui sur la notion de thème (Lambrecht 1981, Prince 1979).

² Concernant la problématique du détachement, voir notamment Bonnard (1972), Dupont (1985), Fradin (1988), Combettes (1998a & b) et pour des travaux plus récents les *Cahiers de praxématique* 40 (2003).

³ Soit en l'occurrence dès l'ancien français pour la locution *quant à* et le participe présent à valeur prépositionnelle *touchant*.

est obligatoirement représenté dans la phrase accompagnante sous une forme ou sous une autre. (*Op. cit.* : 42)

Ainsi, si au cours des années soixante-dix les travaux sur la dislocation abondent, en revanche, la question de la segmentation à gauche réalisée avec une expression introductrice de construction segmentée (E.I.C.S.), soit une construction du type ⁴:

S'agissant de (/ *Quant à / Niveau / etc.*) X, P'

avec (1) pour exemple concret:

(1) **S'agissant de** la classe bilingue, aucun changement n'est prévu.

est restée en suspens. Ce manque d'intérêt pour une catégorie d'items longtemps regroupés sous la dénomination « les formes de type *quant à* » est d'autant plus étonnant que la redondance entre X (l'élément qui leur sert de complément) et un élément de la phrase accompagnante a très tôt été relevée par les grammairiens (Le Bidois & Le Bidois 1971)⁵.

Le mot sur lequel porte la reprise peut être souligné au moyen d'une préposition, ou d'une locution verbale : *pour, quant à, pour ce qui est de, etc.* (*Op. cit.*: 63)

Si certains générativistes ont présenté des exemples comportant la présence d'un tel item en tête de construction segmentée – notamment ceux qui considèrent que la dislocation présente une origine basique⁶ –, aucun d'entre eux n'a cherché à préciser la fonction remplie par cet élément, alors que, comme le vérifie l'application du test de suppression à l'exemple (1), dans nombre de cas, au moins à l'écrit, l'acceptabilité de l'énoncé tient précisément à sa réalisation (exemple 1') :

(1') * La classe bilingue, aucun changement n'est prévu.

⁴ Comme permet de le constater l'extrait présenté ci-après, nous avons conservé la nomenclature adoptée par Fløttum, (1999), à savoir : P → loc. prép. (à *propos de / quant à / etc.*) X, P'. Et l'auteur de préciser : *Il s'agira d'étudier la locution prépositionnelle quant à avec le segment qui constitue son régime. Ce segment sera désigné par le symbole X.* (*Op. cit.*: 136)

⁵ Pour des références plus récentes, voir notamment Grévisse (1993) : *Quant à, pour, ainsi que la périphrase pour ce qui est de, servent à mettre en relief un terme (le thème : cf. § 228) de la phrase ou de la proposition, généralement avec redondance.* [...] (*Op. cit.*: 1559-1561) et Frontier (1997) : *Pratiquement, la tournure quant à (comme la locution pour ce qui est de, etc.) sert à souligner, en l'isolant et en le détachant, un mot qui, repris plus loin par un pronom, ne se voit que plus tard attribuer une fonction grammaticale de sujet ou de complément dans la phrase : [...].* (*Op. cit.* : 116-117)

⁶ Pour un exposé détaillé de la division sur la question de l'origine de la dislocation dans le courant générativiste, cf. la seconde partie de notre étude au point 3.1.1.1.

Dans les années quatre-vingt-dix, la situation évolue. S'inscrivant dans la continuité des analyses énonciatives du début du siècle et à la suite d'une série de travaux qui correspondent à une description du dynamisme communicatif dans laquelle l'interprétation pragmatique de la dislocation prend appui sur la notion de *thème*⁷, une série de travaux voit le jour.

Cadiot & Fradin (1990) ouvrent la voie en cherchant à préciser la valeur différentielle de l'«emploi thématique» (*op. cit.*)⁸ – en d'autres termes de l'emploi comme E.I.C.S. – de la préposition *pour*. La comparaison avec *quant à* permet à ces co-auteurs de mettre en évidence certaines particularités de l'emploi détaché à l'initiale de *pour*, sur le plan discursif.

L'alternance possible *quant à/ pour* dans les exemples (112) ne fait que masquer superficiellement l'opposition de deux opérations :

- a) avec *pour* l'ensemble de référence s'organise, à même le discours, [...]
- b) avec *quant à*, les N" dénotent des valeurs référentielles, des objets [...]

Cette analyse contribue aussi à expliquer naturellement d'autres différences de comportement grammatical :

(116) a *Pour ce qui est de la télévision, je vais téléphoner*

b * *Quant à ce qui est de la télévision, je vais téléphoner*

(*Op. cit.* : 239)

Rapidement, l'intérêt pour les formes de type *quant à* s'étend au cadre des analyses portant sur la problématique du topic ; il gagne notamment la sphère des analyses conversationnelles. Dans leur article intitulé «Traitement du topic, processus énonciatifs et séquences conversationnelles», Berthoud & Mondada (1995) vont jusqu'à mettre sur un même plan les procédés de dislocation (dislocation à gauche/ dislocation à droite) et les E.I.C.S. comme *à propos de, quant à, en ce qui concerne*, etc.⁹. Et celles-ci d'établir que les éléments tels que *à propos de, quant à*, etc., constituent, au même titre que les procédés de dislocation, les marqueurs existentiels *j'ai/ il y a*, etc. et les déictiques, des « moyens formels qui indiquent et contraignent la gestion thématique »¹⁰.

⁷ La concurrence d'un nom et d'un pronom anaphorique est considérée comme la manifestation formelle d'un principe fonctionnel, à savoir : l'encodage d'une relation *thème-propos* dans la structure de surface de l'énoncé (Lambrecht *op. cit.* : 1).

⁸ Parmi les multiples interprétations que peut prendre *pour*, certaines sont distinguables en ce qu'on peut les paraphraser par «en ce qui concerne» ou encore «s'agissant de». [...] Cette interprétation de *pour* sera appelée «interprétation thématique» et nous la noterons pour TH [...] (*Op. cit.* :197)

⁹ Lesquels éléments reçoivent de la part de ces co-auteurs (*op. cit.*) la dénomination de « marqueurs topicaux proprement dits »

¹⁰ *Op. cit.* : 211.

Les éléments du type *à propos de, quant à*, etc. intéressent par ailleurs le domaine des analyses textuelles. Catégorisés sous l'étiquette « cadres de discours » (Charolles 1997)¹¹, les éléments appartenant à cette catégorie d'items reçoivent la dénomination « (introduceur/ marqueurs de) champ thématique » (C.T.)¹² dans la mesure où leur principale fonction est de signaler que ce que le locuteur est sur le point d'énoncer portera sur X.

Porhiel (1998) qui a réalisé un important travail de recherche sur l'ensemble des éléments établis en tête de construction segmentée retient pour sa part la dénomination « indicateurs d'intérêt »¹³. Et l'auteur d'opérer une distinction entre d'une part les « indicateurs sélectifs » (ou « indicateurs d'intérêt spécifiques ») – avec parmi eux *selon, dans le domaine de*, etc. – et d'autre part les « indicateurs d'intérêt sans dominante » (ou « indicateurs d'intérêt généraux ») – avec parmi eux *à propos de, en ce qui concerne* et *quant à*.

Enfin, plus récemment, Combettes & Prévost (2001) ont réalisé une étude située dans une perspective diachronique, avec en arrière-plan les théories de la grammaticalisation. Et ces co-auteurs de retenir la dénomination « marqueurs de topicalisation » pour rendre compte de la fonction remplie par l'emploi comme E.I.C.S. d'éléments tels que *à propos de, au sujet de, quant à*, etc. :

Si les marqueurs de topicalisation semblent constituer un domaine intéressant pour mettre à l'épreuve certains des concepts fondamentaux qui sous-tendent les études sur la grammaticalisation, [...]; qu'il s'agisse de syntagmes prépositionnels formés sur un noyau nominal (*au regard de, à l'égard de, à propos de...*) ou de groupes contenant une subordonnée (*en ce qui concerne, pour ce qui est de, pour ce qui regarde...*), [...] (Op. cit.: 104)

Aussi, dans la mesure où, comme illustré ci-avant à travers l'exemple (1), l'absence de réapparition de X sous P' constitue une caractéristique prototypique de certaines des E.I.C.S. qui composent la « famille » des « formes de type *quant à* » dans les productions de français

¹¹ Les cadres de discours intègrent une ou plusieurs propositions en fonction de critères qui sont spécifiés par les expressions les introduisant. Ils contribuent à subdiviser et répartir les informations apportées par le discours au fur et à mesure de son développement. (Op. cit. : 30)

¹² Dans le cadre théorique élaboré par Charolles (1998), les marqueurs de « CT » (champ thématique) se distinguent des marqueurs d'« UD » (*univers de discours*), des marqueurs de DQ (*domaine qualitatif*) et des marqueurs de ED (*espace de discours*), lesquels sont respectivement constitués par des locutions adverbiales figées à portée vériconditionnelle comme *en général, d'ordinaire, à vrai dire, à mon avis*, etc., des éléments tels que *heureusement, en dépit de*, et enfin des organisateurs du discours tels que par exemple *d'une part, d'autre part, premièrement*.

¹³ Nous définissons les INDICATEURS D'INTERET comme des expressions grammaticales qui remplissent une FONCTION PRATIQUE d'organisation discursive en introduisant un CADRE DE VALIDITE. Avec leurs compléments (la suite), ils forment des séquences, qui peuvent accepter des INSERTIONS adjectivales et adverbiales susceptibles d'exprimer une modalité évaluative et subjective. (Op. cit. : 294-295)

contemporain, la remarque de Prévost (2003a) au sujet de la partie des énoncés qui fait problème respectivement à la définition de la structure Topic-Comment¹⁴ – et de façon indirecte respectivement à la sélection de la dénomination « [marqueur de] topicalisation » – n’a pas manqué de retenir notre attention.

Si bon nombre d’énoncés peuvent se ramener à une structure Topic-Comment, il reste néanmoins à analyser les autres énoncés, c'est-à-dire ceux qui n'impliquent pas une relation syntaxique entre X / X' et E. En effet, si la notion de pertinence est envisageable pour eux, en revanche celle d'«à propos» fait difficulté. Dans (22) (*Quant à Paris, la tour Eiffel est vraiment impressionnante*), on ne peut considérer que «la tour Eiffel est vraiment impressionnante» constitue un «comment» sur «Paris», au même titre que «est vraiment impressionnante» en constitue un sur «la tour Eiffel». (*Op. cit.* : 453)

Et l’auteur d’ajouter :

Une construction telle que *Quant à Paris, la tour Eiffel est impressionnante* est sans doute moins fréquente en français moderne qu’une tournure du type *En ce qui concerne / A propos de Paris, la tour Eiffel est vraiment impressionnante*. (*Ibid.*: 454)

Aussi chacune des deux études comparatives consacrées au couple *en ce qui concerne / quant à* – i.e. en l’occurrence Debaisieux 2001 et Fløttum 2003 – a confirmé l’intuition de Prévost¹⁵.

Partant, il convient de se demander si, à l’instar des dénominations catégorielles « locution prépositionnelle » et « nom prépositionnel », les dénominations « introducteur de champ thématique », « indicateur d’intérêt » et « marqueur de topicalisation » ne constituent pas un frein à la mise à jour de valeurs différentielles¹⁶ entre les différentes unités constitutives du groupe. D’ailleurs, à cet égard, nous ne manquerons pas de rappeler que, comme a cherché à le démontrer Fløttum (*op. cit.*) dans sa récente étude contrastive consacrée à l’emploi comme E.I.C.S. des expressions *en ce qui concerne* et *quant à*, la thèse d’une parfaite homologie sur le plan fonctionnel entre ces deux éléments est tout à fait intenable, même si, comme nous avons tenté de le montrer au cours d’un précédent travail¹⁷, de nombreux éléments (parmi

¹⁴ En français « Topique-Commentaire ».

¹⁵ Les relevés réalisés par Fløttum (*op. cit.*) concernant l’emploi comme E.I.C.S. de *en ce qui concerne* et de *quant à* à l’écrit dans la période de français contemporain – ainsi que ceux effectués par Debaisieux (*op. cit.*) pour le domaine de l’oral – montrent qu’une construction segmentée introduite par *en ce qui concerne* vérifie moins régulièrement l’existence d’un élément coréférent de X sous P’ que son équivalent introduit par *quant à*.

¹⁶ Lesquelles valeurs différentielles ont, pour certaines, déjà été précisées. Cf. par exemple Cadiot & Fradin (*op. cit.*), au sujet de la préposition simple *pour* ainsi que Combettes (2003a) pour diverses autres E.I.C.S..

¹⁷ Voir Schültz (2004)

lesquels le fait d'apparaître hors texte dans des notes de bas de pages) nous incitent à procéder au réexamen de la thèse défendue par l'auteur quant à la fonction remplie par l'emploi comme E.I.C.S. de *en ce qui concerne*.

Dans la mesure où la connaissance de l'emploi comme E.I.C.S. de *quant à* est à présent relativement avancée¹⁸, nous avons choisi de consacrer la présente étude à celui des éléments qui est ordinairement donné comme son équivalent dans les ouvrages de référence contemporains (dictionnaires et grammaires), à savoir : *en/ pour ce qui concerne*. Par ailleurs, l'homomorphisme établi entre cet élément et d'autre part *en/ pour ce qui touche*, *en/ pour ce qui regarde* ainsi que *pour ce qui est de*, a motivé l'intégration de ces différents items dans notre champ d'investigation.

Notre objectif concernant ces quatre éléments sera dans un premier temps d'améliorer leur connaissance en vue d'évaluer la validité de l'hypothèse pré-théorique selon laquelle ces derniers formeraient une micro-famille (au sens de classe homogène) à l'intérieur de la catégorie des E.I.C.S. de français contemporain ; ce qui, dans un second temps, nous permettrait d'approfondir la question de la valeur différentielle de leur emploi comme E.I.C.S. – toujours en synchronie – vs. ceux des éléments qui dans la plupart des ouvrages de référence contemporains sont établis comme leurs principaux « équivalents », avec en tête de classement *quant à*.

Pour cela, nous admettons le présupposé pré-théorique selon lequel une étude détaillée des exemples d'emplois attestés dans des productions écrites prises à différents domaines (articles de presse, littérature, articles et ouvrages scientifiques et techniques, etc.) permet de préciser la nature de la/ des fonction(s) remplie(s) par les items sélectionnés ici pour examen tout en fournissant un support matériel concret pour tester la thèse d'une valeur différentielle les concernant¹⁹.

Le corpus sur lequel s'appuie notre analyse (volume 2) est composé de quelques 1547 exemples d'emplois attestés à l'écrit. Ces derniers sont répartis dans quatre volets

¹⁸ Plusieurs travaux ont été intégralement consacrés à cet élément. Voir à cet égard Fløttum (1999) et Choi-Jonin (2003) pour ses emplois dans la période de français contemporain. Pour une approche diachronique, voir Combettes (1999c) ainsi que Prévost (*op. cit.*).

¹⁹ Nous tenons à préciser que notre objectif n'est pas de critiquer ou de contester les propositions de nos prédécesseurs, il est réellement de traiter d'un phénomène resté relativement en marges des préoccupations de la linguistique contemporaine en nous appuyant sur le descriptif et l'analyse de données attestées à l'écrit (linguistique de corpus).

distincts. Le premier de ces quatre volets est consacré à l'emploi de *en/ pour ce qui concerne* (790 exemples), le second à celui de *(en/) pour ce qui est de* (410 exemples), le troisième à la fois à celui de *en/ pour ce qui touche* (87 exemples) et à celui de *en/ pour ce qui regarde* (163 exemples). Le quatrième volet est différent des autres. Il contient des exemples – 101 au total – vérifiant la production d'au moins deux des éléments étudiés ici dans des énoncés contigus ou à distance réduite.

Chacun de ces quatre volets est lui-même subdivisé en deux parties, lesquelles sont destinées à rendre compte de l'évolution de l'emploi des éléments sélectionnés ici pour examen dans le cadre historique, soit en l'occurrence :

- PREMIERE PARTIE : exemples d'emplois établis dans des textes publiés entre 1950 et 2005 (958 exemples).
- DEUXIEME PARTIE : exemples d'emplois établis dans des textes publiés entre 1550 et 1949 (580 exemples)²⁰.

A l'intérieur de chacune des deux parties figurent en premier lieu des exemples de complémentation par un groupe nominal²¹ ou un pronom de troisième personne (sous-partie 1) et, en second lieu, des exemples de complémentation par un indexical (sous-partie 2).

Les exemples qui appartiennent à la première de ces deux sous-parties ont été classés en fonction du fait que²² : (i) la phrase accompagnant le segment détaché à l'initiale comporte un élément – lequel élément sera noté « X' » – relié à X par une relation sémantico-référentielle telle que la cataphore, l'anaphore directe, l'anaphore indirecte ou l'anaphore associative²³. Et les exemples (2)-(4) ci-après d'illustrer chacune de ces trois configurations :

²⁰ La période [1550-1949] étant très importante, elle a fait l'objet d'une subdivision en trois sous-parties distinctes, *i.e.* : [A] 1550-1629 / [B] 1630-1849 / [C] 1850-1949. Comme nous le montrerons par la suite, cette segmentation correspond aux principales étapes de l'évolution des éléments sélectionnés ici pour examen.

²¹ Dans le cas de *pour ce qui est de*, il peut également s'agir d'une verbe à l'infinitif.

²² Dans le but d'assouplir les relations entre l'étude elle-même (volume 1) et le corpus (volume 2) – sachant que, dans le corpus, la numérotation des exemples est régulièrement réinitialisée –, nous avons systématiquement fait apparaître pour chacun des exemples cités dans le texte (entre crochets en gris à la suite des références bibliographiques) le numéro de la page où apparaît l'exemple dans le corpus.

²³ Soit respectivement A1, A2 et A3 dans notre corpus.

(2) **Pour ce qui les concerne**, les tigres ne sortent jamais de l'enclos.

(3) **Pour ce qui est du vin**, il est bouchonné.

(4) **En ce qui concerne** la théière, le couvercle est ébréché.

(ii) il se trouve dans la phrase accompagnant le segment détaché à l'initiale un élément qui partage une relation de nature sémantico-lexicale avec X, i.e. une relation *type/ occurrence* (B₁) ou une relation de type *ingrédient / scénario* (B₂). Et les exemples (5) et (6) ci-après d'illustrer respectivement chacune de ces deux configurations :

(5) **Pour ce qui regarde** le fromage, le chef a retenu un comté de dix ans d'âge.

(6) **En ce qui concerne** l'alimentation biologique, le label « AB » commence à s'exporter.

iii) la phrase accompagnant le segment détaché à l'initiale ne comporte aucun élément susceptible d'être relié à X par une des deux relations mentionnées ci-avant en (i) et (ii)²⁴ (exemple 7).

(7) **En ce qui concerne** les motifs du meurtre, aucune hypothèse n'a été écartée.

Développons à présent à la question de nos sources pour la composition du corpus. La majeure partie des exemples qui ont été recueillis pour la formation du corpus provient de bases de données numérisées. Ceux qui appartiennent au domaine littéraire sont pour la plupart tirés de FRANTEXT²⁵, ceux qui appartiennent à la catégorie des articles de presse sont essentiellement issus de la base de données numérisées EUROPRESSE²⁶ et la quasi-totalité des exemples qui appartiennent au domaine des « définitions d'encyclopédies » provient de l'*Encyclopædia Universalis* (1999)²⁷ ; dans les trois cas figurent également divers exemples issus de lectures personnelles.

²⁴ Laquelle configuration est référencée sous la lettre « C » dans notre corpus.

²⁵ La base de données numérisées FRANTEXT – lequel document est disponible (sous condition d'abonnement) à l'adresse : <http://atilf.atilf.fr/franxtext.htm> – a été conçue par le laboratoire de l'atilf. Au moment de notre étude, celle-ci comportait 3747 textes (romans, essais, traités, etc.), comme précisé ci-après entre les XVI^e et XX^e siècle : XVI^e siècle → 136 textes, XVII^e siècle → 570 textes, XVIII^e siècle → 560 textes, XX^e siècle → 935 textes, enfin XX^e siècle → 1546 textes.

²⁶ La base de données électronique *Europresse* – lequel document est disponible (sous condition d'abonnement) à l'adresse : www.europresse.com – contient plusieurs centaines d'articles de presse de plusieurs quotidiens de presse nationaux et régionaux comme notamment *Le Monde*, *Le Point*, *Le Figaro*, *Le Monde diplomatique*.

²⁷ Version électronique.

Quant aux exemples tirés d'ouvrages et d'articles de revues scientifiques (et/ ou techniques), ces derniers proviennent pour une part de la revue médicale en ligne *Le Quotidien Du Médecin (Q.D.M.)*²⁸ et, pour le reste, de lectures personnelles.

Par ailleurs, nous avons souhaité intégrer quelques exemples d'emplois pris à des domaines de l'écrit moins « formels » que ceux mentionnés ci-avant. Dans cette perspective, nous avons effectué de nombreux relevés sur des sites internet (forums de discussion, pages personnelles, articles de presse parus sur Yahoo, etc.), nonobstant la controverse portant sur leur légitimité sur le plan scientifique.

Pour ce qui est de l'étude elle-même (volume 1), celle-ci est constituée de deux grandes parties, auxquelles s'adjoint une annexe dans laquelle figurent les résultats des relevés d'occurrences effectués sur les textes de la base de données numérisées FRANTEXT pour les XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles²⁹.

- La première partie de notre travail rassemble des éléments étayant la thèse selon laquelle les locutions *en/ pour ce qui concerne*, *en/ pour ce qui touche*, *en/ pour ce qui regarde* et *pour ce qui est de* constituent une micro-famille à l'intérieur de la catégorie des E.I.C.S. de français contemporain sur la base de l'attestation d'une série de propriétés internes qui les distinguent des autres éléments de la catégorie concernée ; ce sont essentiellement les aspects morpho-syntaxiques (chapitre 1) et sémantico-référentiels (chapitre 2) qui nous intéressent ici.
- La seconde partie de notre étude s'ouvre sur la présentation détaillée et l'examen critique des propositions faites par (i) celles et ceux dont les analyses s'inscrivent dans le cadre phrastique (chapitre 3) et par (ii) celles et ceux qui ont choisi d'adopter une approche transphrastique (chapitre 4). Elle se poursuit avec l'approfondissement de l'étude du contexte linguistique environnant l'emploi comme E.I.C.S. des éléments sélectionnés ici pour examen (chapitre 5), lequel approfondissement vise à apporter un éclairage nouveau sur la question de la/ des fonction(s) remplie(s) par l'emploi détaché à l'initiale des E.I.C.S. *en/ pour ce qui concerne*, *pour ce qui est de*, *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* en français contemporain.

²⁸ Cette base de données est disponible à l'adresse suivante : www.quotimed.com/. Elle permet d'accéder (sous condition d'abonnement) à l'intégralité des articles produits à partir de 1996.

²⁹ Cette annexe comporte par ailleurs les transcriptions graphiques d'une partie des données collectées dans la base de données numérisées FRANTEXT.

Enfin, notre travail se referme sur une conclusion qui précise les apports de notre recherche par rapport aux travaux de nos prédécesseurs mais qui pointe également ses limites (et/ ou ses zones d'ombre), laissant ainsi la porte ouverte à de prochains travaux.

PREMIERE PARTIE

Première partie

Plus qu'un simple homomorphisme

Si, en raison de l'homomorphisme qui s'exerce sur les éléments sélectionnés ici pour examen – *i.e.* en l'occurrence : *en/ pour ce qui concerne, en/ pour ce qui touche, en/ pour ce qui regarde* et *pour ce qui est de* –, un des premiers termes qui vient à l'esprit pour décrire la relation qui sous-tend ces mêmes éléments est celui de « ressemblance de famille », certains faits, et en particulier la charge sémantique conférée à ce terme¹, nous incite à nous orienter dans une autre direction.

Par ailleurs, si le terme « synonymie » peut être envisagé pour décrire la relation qui relie ces quatre éléments, il a pour inconvénient de situer l'analyse dans un cadre exclusivement sémantique. Or, nous souhaitons faire admettre que, pour ces derniers, l'homologie s'exerce non seulement au niveau sémantico-référentiel mais également aux plans morpho-syntaxique et pragmatico-informationnel².

De là provient le choix de l'intitulé de notre première partie, sachant que, à ce stade de notre développement, notre objectif est uniquement de vérifier l'hypothèse pré-théorique selon laquelle les éléments étudiés ici présentent un faisceau de caractéristiques communes – aux plans morpho-syntaxique et sémantico-référentiel pour commencer – qui les distingue des autres E.I.C.S. du français³.

¹ Le terme « ressemblance de famille » fût introduit pour la première fois par Wittgenstein (1953) pour décrire le fait que l'unité représentée par le mot « jeu » est artificielle dans la mesure où non seulement aucun dénominateur commun ne subsumerait globalement les différents jeux (jeu de dames, devinettes, rondes enfantines, etc.) mais, en outre, leur comparaison deux à deux fait apparaître des différences aussi importantes que leur ressemblances. Ce terme a ensuite été repris par un certain nombre de sémanticiens avec l'idée que toute catégorie sémantique possède une structure interne prototypique (théorie du prototype). Sur cette base, un exemplaire de la catégorie est représentatif à hauteur du degré d'appartenance à la catégorie et la décision d'appartenance à la catégorie se fait sur la base du degré de similarité entre l'objet et le prototype.

² Le second aspect ne sera que partiellement abordé dans la première partie de notre étude dans la mesure où il fait l'objet d'une étude approfondie dans celle qui lui fait suite.

³ Laquelle hypothèse pré-théorique, si elle se voyait validée, permettrait, dans un second temps, d'étudier la question de leur emploi comme E.I.C.S. (en particulier sur le plan pragmatico-énonciatif) dans une approche globale.

Pour atteindre les objectifs fixés ci-avant, nous procéderons en deux temps. Dans un premier temps, nous réaliserons une étude détaillée des propriétés morpho-syntaxiques que s'attache chacun des éléments sélectionnés ici pour examen. Puis, dans un second temps, nous lancerons une série de travaux situés dans une perspective sémantico-référentielle.

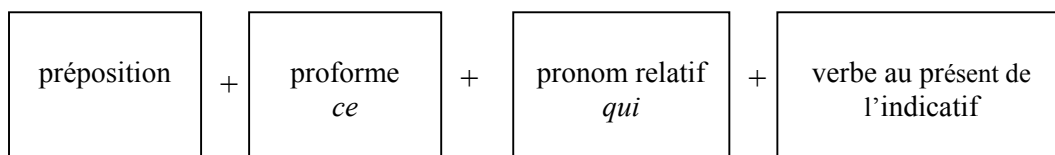
Chapitre 1 Propriétés morpho-syntaxiques

Abordés sous l'angle morpho-syntaxique, les éléments sélectionnés ici pour examen convoquent nombre d'observations. Trois aspects retiendront particulièrement notre attention. Il s'agit de (i) la composition morphologique des éléments concernés, (ii) leur nature et fonction grammaticales dans le cadre de l'emploi comme E.I.C.S. et pour finir (iii) leurs degrés de figement morphologique respectifs dans le cadre des productions de français contemporain.

1.1 Composition morphologique

1.1.1 Point de départ

Les éléments qui nous intéressent présentent une composition morphologique complexe mettant en jeu quatre unités distinctes, lesquelles s'organisent sur l'axe syntagmatique comme exposé ci-après dans la figure (1):



- Figure 1 -

La seconde et la troisième de ces quatre composantes – lesquelles sont respectivement constituées par la proforme *ce* et le pronom relatif *qui* – sont transversales à l'ensemble des items sélectionnés ici pour examen. La variance intervient au niveau des deux autres composantes, *i.e.* en l'occurrence la préposition de départ et l'élément verbal.

Les paradigmes ainsi constitués se composent respectivement de deux et quatre unités⁴, comme exposé dans la figure 2 ci-après :

en	ce	qui	concerne
			est de
pour			touche (à)
			regarde

- Figure 2 -

A ce point de notre développement, tout laisse à penser que les éléments sélectionnés ici pour examen forment un ensemble homogène – lequel ensemble pourrait à ce titre se voir conférer la dénomination « les formes de type *en/ pour ce qui ...* » – dont les composantes ne sont différenciées que sur la base de l'élément verbal. Toutefois, un approfondissement de nos investigations fait apparaître trois grandes lignes de failles.

1.1.1.1 Première ligne de faille

Comme le relève une partie des auteurs des principaux ouvrages lexicographiques contemporains, deux des éléments étudiés ici, soit en l'occurrence ceux dont la construction met en jeu les verbes *concerner* et *regarder*⁵ vérifient l'existence d'une double possibilité prépositionnelle à l'ouverture.

concerner [...] - [...] *Pour (en) ce qui concerne le service, c'est un très bon hôtel, [...]*
(*Le Petit Robert*, 1992 : 356)

⁴ Une étude approfondie des textes de français contemporain montre que d'autres éléments verbaux parmi lesquels *relever de*, *avoir trait à* et *appartenir à* peuvent également servir à la formation d'une séquence respectant les critères établis dans la figure 1. La productivité de ces séquences est cependant extrêmement faible.

⁵ L'expression *pour ce qui est de* présente la particularité de ne jamais être répertoriée sous l'entrée verbale correspondante, i.e. « être ». Quant à celui des éléments dont la construction met en jeu l'emploi du verbe *toucher*, à notre connaissance, aucun dictionnaire ne fait mention d'une double possibilité prépositionnelle le concernant.

regarder [...] – *En/ pour ce qui regarde*. [...] (T.L.F., t.14, 1990 : 645)

Si, (à notre connaissance) aucun ouvrage lexicographique contemporain ne répertorie l'existence d'une alternance *en/ pour* pour celui des éléments qui est construit à l'aide du verbe *toucher*, ce phénomène est néanmoins attesté en production. Et les données exposées dans le tableau (1)⁶ ci-après de vérifier ce point, conjointement au fait de mettre en évidence une sur-représentation des formes en *en* pour chacun des éléments qui vérifient l'existence d'une alternance *en/ pour*.

	<i>en/ pour ce qui concerne</i>		<i>en/ pour ce qui touche</i>		<i>en/ pour ce qui regarde</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>	<i>en...</i>	<i>pour...</i>	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
FRANTEXT	498	37	3	2	4	3
[1950-1999]	1560	211	10	11	7	6
<i>La Tribune</i> [2003]	235	19	0	0	0	0
<i>Encyclopædia Universalis</i>	300	84	14	15	7	2
<i>Le Q.D.M.</i> [2003]	401	39	0	0	0	1

Tableau 1

Aussi, il convient de noter que la tendance à la sous-représentation de *pour ce qui concerne*, *pour ce qui touche* et *pour ce qui regarde* (vs. leurs contreparties en *en*) trouve un certain écho dans le domaine lexicographique à travers une fréquente absence de relevé les concernant ⁷.

⁶ Les données recueillies dans les textes de la base de données numérisées FRANTEXT comportent deux niveaux de lecture. Sur la ligne supérieure (en gras) figure le nombre d'occurrences relevées pour la fonction de E.I.C.S.. Sur la ligne inférieure figure le nombre total d'occurrences référencées (i.e. indépendamment du critère positionnel). Les relevés effectués dans les autres bases de données numérisées ne comportent ordinairement que la seconde catégorie de résultats.

⁷ Et ce tant dans le domaine des dictionnaires unilingues – soit à titre illustratif : *concerner* [...] • *En ce qui concerne, quant à, [...]* (Dictionnaire encyclopédique Larousse, 1986 : 348) – que dans les dictionnaires de langues ; voir par exemple à ce propos le *Dictionnaire bilingue allemand* (1994) :

Pour ce qui est de la complète absence de relevé d'une contrepartie en *en* concernant celui des éléments qui met en jeu l'emploi transitif indirect du verbe *être* (avec la préposition *de*) dans les principaux ouvrages lexicographiques contemporains, celle-ci semble s'attacher une toute autre origine.

concerner [...] • En ce qui concerne, quant à, **pour** ce qui est de (*Dictionnaire encyclopédique Larousse*, 1986 : 348)

quant (lat. *quantum*), *adv.* Il est toujours suivi de *à*. **Pour** ce qui est de. Quant à moi. Quant à présent [...] (*Litttré*, 2000 : 1347)

En effet, comme permettent de le constater les données établies dans le tableau (2) ci-après, pour cet élément, la production de la forme en *en* s'avère totalement inexistante.

	<i>en/ pour ce qui est de</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
FRANTEXT [1950-1999]	0	124
	0	301
<i>La Tribune</i> [2003]	0	60
<i>Encyclopædia Universalis</i>	0	155
<i>Le Q.D.M.</i> [2003]	0	49

Tableau 2

concerner [...]; en ce qui concerne *hinsichtlich* (*Op. cit.*: 439 / Souligné dans le texte) // *hinsichtlich* (G) en ce qui concerne, pour ce qui est de, quant à (*Op. cit.* : 161), le *Dictionnaire français-anglais / anglais-français* (1987) : *concern* [...] • *vt* *concerner* as –s, en ce qui concerne ; as far as I am concerned, en ce qui me concerne ; [...] (*Op. cit.*: 81) ou encore le *Dictionnaire français-italien / italien-français*, Robert & Signorelli (1993) : *riguardare* [...]; *per quel che riguarda* quell'affare ... en ce qui concerne, pour ce qui est de, quant à cette affaire... ; *per quanto mi riguarda* en ce qui me concerne (*Op. cit.* : 2569)

Et, si l'élargissement du cadre de nos relevés d'occurrences – lequel élargissement a consisté à intégrer plusieurs autres quotidiens de presse ainsi que divers autres documents (textes de lois, rapports, etc.) – à internet permet de relever quelques attestations de l'expression *en ce qui est de*⁸, les conditions nécessaires à l'infirmerie du fait que *en ce qui est de* ne figure pas sur la liste des possibilités lexicales du français contemporain sont loin d'être remplies⁹.

Au final, devant le contraste qui s'établit entre d'une part une double possibilité prépositionnelle associée à une sur-représentation de la forme *en* et de l'autre une unicité prépositionnelle mettant en jeu la préposition *pour*, nous sommes amenées à nous interroger sur la pertinence de l'intégration de *pour ce qui est de* à l'ensemble des formes de type *en/ pour ce qui...*. D'ailleurs, à ce propos, nous ne manquerons pas de signaler que, dans son étude des prépositions abstraites, Jaeggi (*op. cit.*) analyse *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* comme de « pures variantes » de *en/ pour ce qui concerne* vs. *pour ce qui est de* qui, quant à lui, est défini comme une variante de la préposition simple *pour*.

L'exemple que nous citons de la locution *pour ce qui est de*, remplaçant *pour* dans l'expression d'un rapport direct, est typique pour la substitution de la locution à la préposition simple dans le cas où le déterminé proprement dit se fond avec une expression verbale et dans le cas de l'antéposition du complément secondaire. (*Op. cit.* : 145)

Et certains commentaires grammaticaux de reprendre cette hypothèse et de présenter *pour ce qui est de* comme une forme développée de la préposition simple *pour* :

Certaines formules [...] d'un texte : *en ce qui concerne, pour (ce qui est de), quant à*. (Riegel & alii., 2001: 430)

⁸ Soit notamment: *En ce qui est de la préservation de l'environnement, tous les sous-projets en tiennent compte.* (*Madagascar Tribune*, 28/06/04 [document disponible sur : www.madagascar-tribune.com/index.php?JOURNAL=331&ART=5321]) [203] // *En ce qui est de cette taxe, c'est le principe de la réciprocité qui est appliquée [...]* (Communiqué du Conseil des Ministres, 13/06/02 - Consulat de France en Côte d'Ivoire [document disponible sur : www.consulfrance-abidjan.org/cs.htm]) [229] // *En ce qui est de la forme *petrocceu, avec une variante morphologique, [...], il est aussi bien très encourageant d'avoir pu trouver deux attestations d'un toponyme Perrocio et Peroco, [...]*. (Nieto Ballester, España [document disponible sur : <http://www.ffil.uam.es/clasicas/emilio.htm>]) [350] // *En ce qui est des nouveautés Sony, je pense que la gamme FS est assez récente, donc je ne pense pas quelle (sic.) soit renouvelée (sic.) d'ici peu de temps.* (Forum de discussion [document disponible sur : www.clubic.com/forum/vaio-fs-geforce-go-6200-turbo-cache]) [225]

⁹ Ici, le critère sociolectal et/ ou le niveau de compétence linguistique jouent à plein. Plus loin, nous reviendrons sur ce point en vue de définir les motifs de cette exclusion.

Quant à, pour, ainsi que la périphrase pour ce qui est de, servent à [...] (Grévisse, 1993 : 1559)

1.1.1.2 Deuxième ligne de faille

Une deuxième ligne de faille dans la thèse d'une stricte homologie entre les éléments sélectionnés ici pour examen se situe dans l'écart établi entre la représentation de l'expression *en ce qui concerne* (vs. sa contrepartie *en pour*) et celle de *en ce qui touche* et *en ce qui regarde* (vs. leurs contreparties *en pour*). Et les données portées ci-après dans le tableau (3) de fournir des précisions à cet égard sur la base des éléments recueillis dans FRANTEXT [1950-1999].

FRANTEXT [1950-1999]					
<i>en/ pour ce qui concerne</i>		<i>en/ pour ce qui touche</i>		<i>en/ pour ce qui regarde</i>	
<i>en...</i>	<i>pour...</i>	<i>en...</i>	<i>pour...</i>	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
93 %	7 %	60 %	40 %	57 %	43 %
88 %	12 %	48 %	52 %	54 %	46 %

Tableau 3

Bien que s'agissant de leurs emplois comme E.I.C.S., les expressions *en ce qui touche* et *en ce qui regarde* font l'objet d'une sur-représentation respectivement à leurs contreparties *en pour*¹⁰, celles-ci s'attachent un taux de réalisation plus faible – par ailleurs sensiblement identique – que celui présenté par *en ce qui concerne*. Un tel écart amène à s'interroger sur la pertinence de l'interprétation qui consiste à définir *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* comme de pures variantes de *en/ pour ce qui concerne*. D'ailleurs, à ce propos, nous ferons remarquer que

¹⁰ Nous référons ici aux emplois comme E.I.C.S. (ligne supérieure).

dans un exemple tel que (1), le remplacement de *en ce qui concerne* par *en ce qui touche* ou *en ce qui regarde* produit des résultats peu satisfaisants en termes d'acceptabilité¹¹.

(1) **En ce qui concerne** papa et maman qui ne se parlent plus, j'ai fait la bête et je t'en demande pardon. (Dutourd, 1967 : 137 [Ftxt]) [6]

→ ??? **En ce qui touche / regarde** papa et maman qui ne se parlent plus, j'ai fait la bête et [...]

Néanmoins, notre corpus comporte quelques exemples d'emploi de *en ce qui touche* et *en ce qui regarde* – avec parmi eux les exemples (2) et (3) ci-après – qui, toujours sur une base purement intuitive, excluent tout jugement d'inacceptabilité¹².

(2) Par ailleurs, **en ce qui touche** l'ajout d'une période additionnelle d'enseignement au palier secondaire, l'AEFO a choisi d'utiliser la procédure de griefs, laquelle suit son cours (voir article en page 2). (Document disponible sur : <http://w3.franco.ca/aefo/bref/bref417/chronique.html>) [293]

(3) Continuum-Capital peut vous conseiller pour vos opérations bancaires gratuitement, mais **en ce qui regarde** la fiscalité nous n'avons qu'une expertise très limitée. (Document disponible sur : <http://www.continuum-capital.com/French/questions/questions.htm>) [296]

De fait, pour tenter d'expliquer le décalage établi entre la part de représentation de *en ce qui touche* et *en ce qui regarde* (vs. leurs contreparties en *pour*) et celle de *en ce qui concerne* (vs. *pour ce qui concerne*), il conviendrait vraisemblablement de préciser le fondement de la variance prépositionnelle qui s'exerce sur ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *concerner*, *toucher* et *regarder*, lequel phénomène, comme nous l'avons vu plus haut, va de pair avec une sur-représentation des formes en *en*.

¹¹ D'après notre intuition – laquelle intuition a été soumise à l'approbation de plusieurs locuteurs « attentifs » (soit en l'occurrence l'ensemble des participants à l'atelier de linguistique dirigé par Perroz dans les locaux de l'université de Metz au cours de l'année universitaire 2006-2007. Nous tenons d'ailleurs à remercier ces personnes pour la disponibilité dont elles ont fait preuve à notre égard) et validée –, le remplacement par une forme en *pour* (vs. sa contrepartie en *en*) restitue son acceptabilité à l'énoncé: → Pour ce qui touche / regarde *papa et maman qui ne se parlent plus, j'ai fait la bête et [...]*

¹² Ici, la thèse de l'existence d'une contrainte liée aux caractéristiques sémantiques de X mériterait d'être approfondie (soit pour l'exemple (1) vs. (2) et (3) les traits [+ animé] [+ humain] vs. [- animé] [- humain]). Cf. à cet égard la différence d'acceptabilité entre (i) *en ce qui me concerne* et (ii) ?? *en ce qui me touche / regarde*.

1.1.1.3 Troisième ligne de faille

Le troisième et dernier élément faisant obstacle à la thèse d'une stricte homologie entre *en/ pour ce qui concerne, pour ce qui est de, en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* est constitué par les décalages établis entre leurs degrés de figement morphologique respectifs. Un simple survol des emplois qui composent notre corpus suffit pour constater que ceux des éléments qui sont construits à l'aide des verbes *toucher* et *regarder* font plus largement l'objet d'insertions – et notamment celle du déterminant absolu *tout* – que *en/ pour ce qui concerne* ou encore *pour ce qui est de*. Aussi, s'agissant du dernier élément, nous ne manquerons pas de faire observer que, en théorie, aucune insertion ne devrait être réalisée dans la mesure où, contrairement à *concerner, toucher* et *regarder*, en dehors de la formation de la locution prépositionnelle correspondante, l'emploi transitif indirect du verbe *être* suivi de la préposition *de* ne figure pas sur la liste des possibilités lexicales du français.

Et les relevés d'occurrences réalisés dans FRANTEXT [1950-1999] – lesquels sont destinés à apporter des précisions concernant le degré de figement morphologique de *pour ce qui est de*, avec en arrière-plan la possibilité d'opérer une comparaison avec un autre des éléments étudiés ici, soit en l'occurrence *en/ pour ce qui touche* – de confirmer ce point avec un seul exemple d'insertion de l'élément de détermination nominale *tout*¹³ devant la proforme *ce* pour 301 occurrences pour la forme de base (F.B.) *pour ce qui est de* (tableau 4)¹⁴.

FRANTEXT [1950-1999]	<i>pour ce qui est de</i>	<i>en/ pour ce qui touche</i>
Forme de base (F.B.)	124	5
	301	21

Tableau 4 (...)

¹³ L'unique attestation de l'insertion de l'élément de détermination nominale *tout* dans la séquence *pour ce qui est de* a été exposée ci-après : - Pour *tout* ce qui est du *temps* et de la *vie*, je *reste* ton *disciple*, me dit A. (d'Ormesson, 1993 : 102)

¹⁴ Soit un taux d'occurrences moyen pour la séquence *pour tout ce qui est de* de près de 0,3 % pour l'ensemble des emplois de *pour ce qui est de* établis dans FRANTEXT [1950-1999] vs. 30 % dans le cas de *en/ pour ce qui touche*.

FRANTEXT [1950-1999]	<i>pour ce qui est de</i>	<i>en/ pour ce qui touche</i>
F.B. + <i>tout</i>	1	4
	1	9

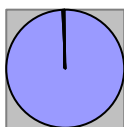
Tableau 4 (suite)

Et les données portées dans le tableau (5)¹⁵ ci-après de fournir des informations pour le cas de *en/ pour ce qui concerne* et *en/ pour ce qui regarde*.

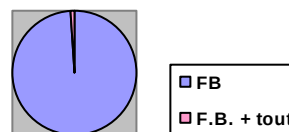
FRANTEXT [1950-1999]	<i>en/ pour ce qui concerne</i>	<i>en/ pour ce qui regarde</i>
Forme de base (F.B.)	535	7
	1774	13
F.B. + <i>tout</i>	3	1
	31	1

Tableau 5

Aussi, la représentation graphique de cette série de données offre-t-elle un meilleur aperçu de la situation (graphique 1) :



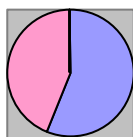
en/ pour ce qui concerne
(emploi comme E.I.C.S.)



pour ce qui est de
(emploi comme E.I.C.S.)

- Graphique 1 (...) -

¹⁵ Soit une part de représentation de l'insertion de l'élément de détermination nominale *tout* de 1,7 % pour l'ensemble des emplois de *en/ pour ce qui concerne* et de près de 7 % pour l'ensemble des emplois de *en/ pour ce qui regarde*.



en/ pour ce qui touche
(emploi comme E.I.C.S.)



en/ pour ce qui regarde
(emploi comme E.I.C.S.)

- Graphique 1 (suite) -

Les faits exposés dans le graphique (1) ci-avant créent un paradoxe dans la mesure où ces derniers opèrent un rapprochement entre *en/ pour ce qui concerne* et *pour ce qui est de* (vs. une mise à distance de *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde*) alors que, dans un même temps, le critère d'alternance prépositionnelle *en/ pour* – lequel phénomène va de pair avec une sur-représentation de la forme en *en* – distingue *pour ce qui est de* des éléments construits avec les verbes *concerner*, *toucher* et *regarder*.

Jointes au fait que ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *regarder* et *toucher* ont tendance à ne pas être répertoriés sous les entrées verbales correspondantes dans les ouvrages lexicographiques contemporains¹⁶, les phénomènes décrits ci-avant amènent à s'interroger sur l'appartenance de ces séquences à la catégorie des locutions prépositionnelles (vs. *en/ pour ce qui concerne* et *pour ce qui est de*). Et le fait pour notre corpus de ne comporter que très peu d'exemples attestant d'une réapparition de *X* – ou plus précisément de son référent – sous *P'*, ne fait que renforcer nos soupçons¹⁷.

Pour résumer : à ce point de notre développement, il apparaît que l'intuition d'une stricte homologie entre les expressions *pour ce qui est de*, *en/ pour ce qui concerne*, *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* rencontre des difficultés à plusieurs niveaux. Un des principaux obstacles est constitué par le fait qu'un des éléments sélectionnés ici pour examen – soit en l'occurrence celui qui est

¹⁶ Voir notamment à ce propos *Le Petit Robert* (1992), le *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle à nos jours* (1964), le *Dictionnaire historique de la langue française* (1995) ou encore le *Dictionnaire Quillet de la langue française* (1975).

¹⁷ Ce à quoi s'ajoute la sur-représentation des formes en *pour* dans le cadre des emplois autres que E.I.C.S.

construit à l'aide de l'emploi transitif indirect du verbe *être* avec la préposition *de* – ne vérifie pas l'existence d'une alternance prépositionnelle impliquant les prépositions *en* et *pour* (avec par ailleurs une sur-représentation de la forme *en*).

Partant, si nous décidons de retenir le critère d'alternance *en/ pour* pour l'insertion d'un élément dans la catégorie des formes de type *en/ pour ce qui ...*, nous sommes contraintes d'exclure *pour ce qui est de*¹⁸.

A l'inverse, si nous décidons de retenir comme principal critère d'admission dans la catégorie des formes de type *en/ pour ce qui ...* un haut degré de figement morphologique, c'est l'intégration de *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* qui pose problème.

Par ailleurs, il est impossible de se prononcer sur les conditions nécessaires à l'intégration d'un item dans la catégorie des formes de type *en/ pour ce qui ...* avant qu'ait été éclaircie la question du fondement de la variance prépositionnelle qui, dans la période de français contemporain, s'exerce sur ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *concerner*, *toucher* et *regarder*.

1.1.2 Fondement(s) de la variance prépositionnelle

Dans la sous-partie qui s'ouvre ici, nous chercherons à préciser quel(s) est (/ sont) le (/les) fondement(s) de la variance prépositionnelle constatée dans le cadre de la production des expressions construites à l'aide des verbes *concerner*, *toucher* et *regarder* en français contemporain. Dans un premier temps, nous étudierons de manière approfondie les propositions formulées par d'autres avant nous à ce sujet¹⁹.

Dans un second temps, nous chercherons à évaluer la pertinence de la thèse d'une répartition basée sur des principes relevant du domaine de la rection. Et, pour finir, nous procéderons à une étude en diachronie dans le but de dresser la liste des analogies qui ponctuent les différentes étapes de l'évolution de la variance

¹⁸ Nous rejoindrions alors Jaeggi, lequel, comme nous l'avons précédemment indiqué, considère que, contrairement aux expressions *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde*, *pour ce qui est de* ne constitue pas une « pure variante » de *en/ pour ce qui concerne*.

¹⁹ L'étude de la thèse défendue par Jaeggi (*op. cit.*) – laquelle thèse établit que la variance prépositionnelle qui touche celles des expressions qui sont construites avec les verbes *concerner*, *regarder* et *toucher* est motivée par un principe d'ordre sémantique – sera réalisée plus loin dans la mesure où cette approche ne relève pas du domaine morphosyntaxique.

prépositionnelle qui s'exerce sur les expressions construites à l'aide des verbes *concerner*, *toucher* et *regarder*.

1.1.2.1 Thèse de l'opposition texte littéraire /texte non littéraire

Pour les auteurs du *Dictionnaire de l'Académie française* (2001), l'alternance *en/ pour* qui s'exerce dans le cadre de la production de celui des éléments qui met en jeu l'emploi du verbe *concerner*, est fondée sur l'opposition texte non littéraire/ texte littéraire²⁰.

concerner [...] Loc. prép. *En ce qui concerne et, litt., pour ce qui concerne, au sujet de, quant à.* (*Op. cit.*, t.1 : 459 / Souligné par nos soins)

Si elle était confirmée, cette thèse nous contraindrait à exclure *pour ce qui est de* du groupe des formes de type *en/ pour ce qui ...* ; ce dernier ne comportant pas de contrepartie en *en*. Aussi, nous n'attendrons pas davantage pour indiquer que cette dernière comporte de nombreuses incohérences.

Pour commencer, nous ferons observer que, d'après les résultats fournis par une série de relevés d'occurrences – lesquels relevés portent sur des fragments de productions individuelles établis dans la période [1900-1999]²¹ –, toute une série d'auteurs littéraires procèdent à une sous-représentation – voire même pour certains à une complète absence de réalisation – de *pour ce qui concerne* (vs. sa contrepartie en *en*).

		<i>en/ pour ce qui concerne</i>	
		<i>en ce qui ...</i>	<i>pour ce qui ...</i>
FRANTEXT [1900-1999]	Proust	6	4
		14	5

Tableau 6 (...)

²⁰ Cette thèse a également été retenue dans la version électronique du *T.L.F. (T.L.F.i) : Concerner v. tr.* [...] • *Loc. prép. En ce qui concerne et, litt., pour ce qui concerne, au sujet de, quant à.* (Document disponible sur le site de l'atilf, *op. cit.*)

²¹ Avec, concernant les références établies dans le tableau (6) : 5 romans pour Proust, 4 romans, 2 essais et 8 pièces de théâtre pour Camus, 5 romans et 1 essai pour Bazin, 10 romans, 1 essai ainsi que 1 poésie pour Yourcenar.

		<i>en/ pour ce qui concerne</i>	
		<i>en ce qui ...</i>	<i>pour ce qui ...</i>
FRANTEXT [1900-1999]	Camus	7	1
		13	1
	Bazin	9	0
		14	0
	Yourcenar	6	0
		8	0
Claudel (1995)		9	0
		14	0
d’Ormesson (1989)		5	0
		7	0

Tableau 6 (suite)

Parallèlement à cela, il nous a été donné d'observer que toute une série de locuteurs n'appartenant pas à la sphère littéraire (journalistes, scientifiques et universitaires²²) procèdent à une sur-représentation de *pour ce qui concerne* vs. *en ce qui concerne* (tableau 7).

		<i>en/ pour ce qui concerne</i>	
		<i>en...</i>	<i>pour...</i>
<i>Le Monde</i> . [1996-2004]	Barthélémy	0	4
		3	12
	Chaniel	3	9
		5	12

Tableau 7 (...)

²² L'étude d'un échantillon de la production de Corblin – soit en l'occurrence : *op. cit.*, 1987 et 1995 – vérifie également une sur-représentation des formes en *pour*. Mais le nombre d'occurrences référencées est insuffisamment important pour nous autoriser à faire figurer ces données dans le tableau (7).

		<i>en/ pour ce qui concerne</i>	
		<i>en...</i>	<i>pour...</i>
<i>Le Figaro</i> [1898-2004]	Van Kote	1	8
		6	12
<i>Le Q.D.M.</i> [2003]	Faesch	0	1
		0	3
Guénot (2006)		0	3
		3	5

Tableau 7 (suite)

A cela s'ajoute le fait que, d'après les données établies plus haut dans le tableau (1), aucune distinction ne peut être faite en termes de catégories textuelles (essais, articles de journaux, ouvrages et articles de revues scientifiques ou techniques, etc.) quant à la distribution des expressions *en ce qui concerne*, *en ce qui touche* et *en ce qui regarde* vs. leurs contreparties en *pour*. Et les données portées dans le tableau (1 bis)²³ ci-après de reprendre tout en les transformant sous forme de pourcentages les éléments du tableau (1).

	<i>en/ pour ce qui concerne</i>		<i>en/ pour ce qui touche</i>		<i>en/ pour ce qui regarde</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>	<i>en...</i>	<i>pour...</i>	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
FRANTEXT [1950-1999]	93 %	7 %	60 %	40 %	57 %	43 %
	88 %	12 %	48 %	52 %	54 %	46 %
<i>La Tribune</i> [2003]	93 %	7 %	-	-	-	-
<i>Encyclopædia Universalis</i>	78 %	22 %	48 %	52 %	78 %	22 %

Tableau 1 bis (...)

²³ Dans ce tableau la mention « N.S » signifie que le nombre d'occurrences répertoriées est insuffisamment important pour être considéré comme significatif.

	<i>en/ pour ce qui concerne</i>		<i>en/ pour ce qui touche</i>		<i>en/ pour ce qui regarde</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>	<i>en...</i>	<i>pour...</i>	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
<i>Le Q.D.M.</i> [2003]	92 %	8 %	-	-	0% ^{N.S}	100% ^{N.S}

Tableau 1 bis (suite)

Ce mode de présentation des données met par ailleurs en évidence le fait que la part de représentation des formes en *en* dans FRANTEXT [1950-1999] – laquelle base de données est en grande partie constituée de textes littéraires – atteint un ordre de grandeur tout à fait comparable à celle établie dans les autres domaines (domaine journalistique, domaine encyclopédique et domaine scientifique et technique)²⁴.

Aussi, toujours sur la base des données établies dans FRANTEXT [1950-1999], nous constatons que la sur-représentation des formes en *en* est pour chacun des éléments qui nous intéressent ici plus marquée lorsqu'il s'agit d'emploi détaché à l'initiale²⁵.

D'autre part, si la part de représentation des formes en *en* établie dans FRANTEXT [1950-1999] est plus importante que celle qui sous-tend les définitions de l'*Encyclopædia Universalis*, elle est en revanche légèrement en retrait par rapport à celles constatées dans (i) l'ensemble des articles établis dans le quotidien de presse *La Tribune* au cours de l'année 2003 et dans (ii) l'ensemble des articles publiés dans la revue médicale *Le Q.D.M.* (2003).

Par ailleurs, la proximité établie entre la part de représentation de *en ce qui concerne* (vs. sa contrepartie en *pour*) dans les articles de presse parus dans *La Tribune* (2003) – i.e. un quotidien de presse spécialisé dans le domaine économique – et celle relevée dans *Le Quotidien du Médecin* (2003) nous amène à envisager la thèse d'une corrélation

²⁴ La sur-représentation de *pour ce qui regarde* établie dans *Le Q.D.M.* (2003) n'a pas été prise en considération dans la mesure où elle repose sur une seule occurrence.

²⁵ Là encore, nous relevons une forte proximité entre ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *toucher* et *regarder* vs. *en/ pour ce qui concerne*.

directe entre la nature scientifique et/ou technique d'un document et le niveau de sur-représentation des formes en *en*.

Il convient toutefois de préciser que, comme l'indiquent les éléments portés dans le tableau (8) ci-après²⁶ les résultats recueillis dans le quotidien de presse *La Tribune* (2003) ne sont pas représentatifs du domaine journalistique.

	<i>en/ pour ce qui concerne</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
<i>Le Figaro</i> [déc. 2003]	50 (85 %)	9 (15 %)
<i>Le Monde</i> [2002]	180 (82 %)	39 (18 %)
<i>L'Humanité</i> [2002]	98 (87 %)	14 (13 %)

Tableau 8

En outre, l'hypothèse pré-théorique développée par les auteurs du *Dictionnaire de l'Académie française* (*op. cit.*) présuppose une absence de variance prépositionnelle dans l'unité texte. Or, plusieurs des exemples de notre corpus contredisent ce point. D'aucuns, attestent même d'une alternance prépositionnelle dans des énoncés contigus²⁷,

²⁶ Les locutions *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* ont volontairement été écartées de notre champ d'investigation dans la mesure où elles ne trouvent aucune réalisation dans le cadre des « articles de presse ».

²⁷ Cette configuration se montre néanmoins atypique. Dans le cas des emplois en cascade, il y a ordinairement maintien du même élément prépositionnel. Cela vaut également pour les emplois établis dans les configurations de contraste ou d'opposition marquées par l'emploi de formules telles que *non seulement mais ...*, comme illustré ci-après : *Mais on pressent aussi les changements en profondeur qui se préparent, non seulement pour ce qui concerne la définition des libertés individuelles et la libre circulation, mais aussi pour ce qui concerne la nationalité des entreprises, l'avenir des paradis fiscaux [...] (La Croix, 01/10/2001 [document disponible sur : france-republicaine.hautetfort.com/archive/2001/10/index.html] // Ma présentation est [...]. Elle requiert de profonds changements non seulement en ce qui concerne la stratégie touristique mais également en ce qui concerne l'attitude et le comportement des gens.* (Document disponible sur : www.sommets-tourisme.org/f/sommetsG/cinquieme-sommet/actes/grech.html)

comme c'est notamment le cas dans l'exemple (4) ci-après :

- (4) LIEU. **En ce qui concerne** les hommes, l'immense majorité des accidents a eu lieu dans la ferme ou sur les terres exploitées.
MACHINES ET ANIMAUX. **Pour ce qui concerne** les hommes toujours, 586 ont été causés par des animaux, 214 par un tracteur, [...] (*Le Soir*, 11/08/04 [Europresse]) [41]

Enfin, les relevés d'occurrences réalisés sur divers échantillons de productions individuelles indiquent que l'absence complète de réalisation d'une des deux possibilités prépositionnelles n'est absolument pas généralisée, et ce quelque soit la catégorie textuelle considérée (tableau 9).

		<i>en/ pour ce qui concerne</i>	
		<i>en...</i>	<i>pour...</i>
FRANTEXT [1900-1999]	Joffre	38	7
		62	9
	de Gaulle	33	15
		131	75
<i>Le Figaro</i> [1985-2004]	Robin	5	2
		16	5
<i>Le Monde</i> [1985- 2004]	Le Coeur	54	4
		99	13
	Pomonti	12	8
		32	15
<i>Le Q.D.M</i> [2003]	Archimède	8	1
		17	2
	Vuaille	10	7
		28	28

Tableau 9

Partant, nous concluons que la proposition des auteurs du *Dictionnaire de l'Académie française* (op. cit.) au sujet de l'alternance *en/ pour* qui s'applique aux expressions construites avec les verbes *concerner*, *toucher* et *regarder* – i.e. l'opposition texte littéraire vs. texte non littéraire – doit être écartée.

1.1.2.2 Autre piste de travail

A ce point de notre développement, nous nous proposons d'envisager la thèse d'un principe organisateur fondé sur les phénomènes rectionnels qui régissent l'emploi des prépositions *en* et *pour*²⁸ – laquelle thèse a été introduite et validée par Combettes (2001)²⁹ concernant celui des éléments qui met en jeu l'emploi du verbe *regarder* pour la période de français classique³⁰.

Et la partie de nos relevés qui traite de l'aspect diachronique de rapporter que, à l'instar de *en/ pour ce qui regarde*, les séquences *en/ pour ce qui concerne*, *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui est de*³¹ vérifient une correspondance très régulière entre la sélection de la préposition initiale et les phénomènes de rection verbale, nominale et adjectivale. A titre illustratif, une étude détaillée des quelques 571 textes référencés dans FRANTEXT pour décrire la période [1600-1699] établit une complète absence d'emploi des formes *en pour* (vs. leurs contreparties en *en*)³² dans le cadre de la complémentation des verbes *s'intéresser*, *demander* et *veiller*³³.

²⁸ Soit par exemple *exceller* (/ être fort) *EN calcul mental* (/ géographie / ...), *avoir de la peine* (/ des sentiments) *POUR quelqu'un, se faire du souci* (/ être inquiet) *POUR quelqu'un ou quelque chose*, etc.

²⁹ *Il est sans doute difficile, dans de tels contextes, de déterminer avec précision ce qui peut justifier l'emploi de pour ou celui de en. Une tendance peut toutefois être notée : dans ces constructions, qui, à des degrés divers, s'apparentent à des structures liées, l'importance du verbe ou, plus généralement, du terme recteur est indéniable. (Op. cit. : 119)*

³⁰ Combettes et avec lui tous ceux qui ont collaboré à la rédaction de l'ouvrage *Evolution et variation en français préclassique – Etude de syntaxe* (2003) ont montré que la périodisation adoptée à la suite de Brunot par la plupart des historiens de la langue était critiquable parce que fondée sur des critères extralinguistiques. Dans la lignée de cette analyse, nous reprendrons à notre compte la segmentation proposée par Combettes & alii et ferons ainsi démarrer la période de français classique à partir de 1635 (au lieu de 1660) et ramènerons le début de la période de français préclassique autour de 1560 (au lieu de 1600).

³¹ Par la suite, nous verrons que *pour ce qui est de* vérifiait également l'existence d'une contrepartie en *en* dans l'état de langue concerné (i.e. dans la période de français classique).

³² *Et d'autant que les amis sont le plus souvent intéressés en ce qui touche le bien ou le mal de la personne qu'ils aiment, [...]* (d'Urfé, t.2, 1610 : 552 [Ftxt]) // *[...] il se trouve assez de personnes qui donnent du*

Si, pour la période de français contemporain, le prédicat *s'intéresser* ne permet pas de tester l'opposition *en/ pour* dans la mesure où les phénomènes de rection convoquent alors l'emploi des prépositions *à* et *par*, des adjectifs comme *doté*, *équipé* et *fourni* permettent de résoudre cette difficulté. Et l'exemple (5) ci-après d'attester de la réalisation d'une forme en *pour* là où les phénomènes de rection font attendre l'emploi d'une forme en *en*.

- (5) Presse de sport avec un rayon de golf bien **fourni pour ce qui concerne** les comptes rendus des tournois, classements en direct et rubrique "dernière minute". (Document disponible sur : bssgolf.ovh.org/liens.htm)

De même, l'emploi d'une forme en *en* trouve des réalisations là où les phénomènes de rection appellent ordinairement l'emploi de la préposition *pour*, ce qui est notamment le cas avec l'adjectif *inquiet* dans l'exemple (6)³⁴ ou encore avec le verbe pronominal *s'inquiéter* sous (7).

- (6) **En ce qui concerne** la sécurité, je reste **inquiet**.

- (7) **En ce qui concerne** les prix, certains clients **s'inquiètent** un peu. (*Le Parisien*, 18/11/02 : 7 [Europresse]) [36]

De ce qui précède il ressort que, en français contemporain, la sélection de la préposition qui initialise les expressions construites avec les verbes *concerner*, *toucher* et *regarder* est totalement indépendante des contraintes grammaticales qui régissent l'emploi des prépositions *en* et *pour*³⁵.

Nous reviendrons un instant sur les phénomènes observés dans la période de français classique pour indiquer que, dans cet état de langue, parallèlement aux phénomènes de rection mentionnés ci-avant, il existe une distributivité basée sur la nature

plaisir, et que néanmoins cela ne fait pas qu'on les aime, ni qu'on s'intéresse en ce qui les regarde. (Mere, 1668 : 9 [Ftxt])

³³ Dans son *Introduction à la langue du XVII^e siècle*, Sancier Château (1993) établit que : *En permet de construire le complément d'intérêt. Il suit alors les verbes s'intéresser, avoir ou prendre pour intérêt, avoir ou prendre part, songer, penser, exposer, demander, confier, veiller.* (*Op. cit.* : 107) Et l'auteur de fournir à ce sujet un exemple tiré de Thèbes, i.e. : *Vous seule en mes soupîres êtes intéressée.* (*Ibid*).

³⁴ Cet exemple est inspiré de : *Enfin, même si les pouvoirs publics se sont mobilisés, je reste inquiet en ce qui concerne la sécurité.* (*La Tribune*, 15/10/01: 20 [Europresse])

³⁵ Cette indépendance peut d'ailleurs être vérifiée à partir du test de commutation.

du complément engagé, avec en l'occurrence : (i) une généralisation des formes en *en* pour la réalisation du « complément de domaine »³⁶ (exemples 8 et 9).

(8) Cependant des raisons empêchoient, qu'on ne reçut ce concile **en ce qui concernoit** la discipline. (Daniel Le Père, 1690 : 290 [Ftxt])

(9) Le magistrat est toujours juge des ministres en tout ce qui regarde le civil, jamais **en ce qui regarde** le dogme ; [...] (Rousseau, 1764 : 773 [Ftxt])

et (ii) une quasi-exclusivité des formes en *pour* dans le cadre de la formation des « compléments de propos »³⁷ (exemples 10 et 11).

(10) **Pour ce qui touche** l'autre priere que j'ay à vous faire, elle ne regarde pas seulement l'intérêt de Rosileon et de Godomar, qui se sont engagés aussi bien que moy à vous la présenter ; mais [...] (Baro, 1628 : 294 [Ftxt]) [301]

(11) Les deux premières perfections doivent se rencontrer également dans toutes sortes de discours. Mais **pour ce qui regarde** la dernière, elle change selon la nature des sujets qui sont traités ; [...] (Godeau, 1630 : XVII [Ftxt]) [301]

Les exemples (12) et (13)³⁸ ci-après attestent du fait que, en français contemporain, ce mode de distribution n'est pas suivi pour l'emploi comme E.I.C.S. des éléments sélectionnés ici pour examen³⁹.

(12) **Pour ce qui concerne** la philosophie, là aussi tout se complique et le doute en profite pour s'installer. (Document disponible sur : www.jalons.fr/publications/livres/annesophie-Dd.html) [8]

³⁶ Dans la lignée des travaux de Jaeggi (*op. cit.*), nous retiendrons la dénomination « complément de domaine » pour désigner tout type de complément (circonstant ou, ce qui est plus rare, complément essentiel) qui délimite un « domaine » dans lequel se vérifie la prédication. Dans les périodes de français préclassique et classique, ce type de complément se situe ordinairement en position postverbale. Toutefois, son rejet en tête de phrase est également attesté, comme illustré ci-après : En ce que je vous raconterai maintenant, il y a plus de gayeté. (Pasquier, 1613 : 333 [Ftxt])

³⁷ Pour cette dénomination, cf. Frontier (*op. cit.*) : *La loc. prép.* quant à introduit normalement un complément qu'on pourrait appeler de propos, indiquant ce qui est concerné par le procès développé dans la phrase. (*Op. cit.* : 117)

³⁸ Avec pour l'exemple (13) une coréférence entre X et l'élément établi en position sujet sous P'.

³⁹ Par opposition avec l'emploi des prépositions *en* et *pour* : Il se sentait de l'étoffe, il était sûr de réussir en [/ ?? pour la] clientèle. (Exemple emprunté à Jaeggi, *op. cit.* : 89) // Pour [/ * En] Pierre, je le verrai demain. (Exemple emprunté à Cadiot et Fradin, *op. cit.* : 197)

- (13) **En ce qui concerne** Virginie (Le Mortellec), elle connaît quelques petits problèmes personnels, et [...] (*Le Télégramme Bretagne*, 19/01/02 [lect. perso.]) [13]

Dans la mesure où la piste rectionnelle – et avec elle celle de la distinction complément de domaine / complément de propos – ne permet pas d’expliquer l’existence de la variance prépositionnelle (et surtout le mode de répartition des prépositions *en* et *pour*) constatée en français contemporain s’agissant des expressions construites avec les verbes *concerner*, *toucher* et *regarder*⁴⁰, il convient d’envisager la thèse d’une motivation autre que grammaticale. Mais, avant de passer à cette étape, nous chercherons à retracer l’évolution du phénomène d’alternance *en/ pour* pour chacun des éléments sélectionnés ici pour examen afin de déterminer si, dans ce domaine, des correspondances pourraient éventuellement être établies entre ces derniers.

1.1.2.3 Historique de l’alternance *en/ pour*

Dans les travaux qu’il a réalisés sur l’emploi de *en/ pour ce qui regarde* dans la période de français classique, Combettes (*op. cit.*) a relevé que la quasi-totalité des emplois en tête de construction segmentée est réalisée à l’aide d’une forme en *pour* (exemple 14)⁴¹.

- (14) **Pour ce qui regarde** maintenant la mort d’Alexandre, [...] l’on peut dire qu’il y a en tout cela beaucoup plus d’apparence de fausseté que de vérité. (Bernier, 1684 / Exemple cité dans Combettes, *op. cit.* : 121)

⁴⁰ Excepté semble-t-il en cas d’insertion de l’élément de détermination nominale *tout*, comme permettent de le constater les exemples présentés ci-après : *La croyance, la foi, la confiance en tout* ce qui touche la *bouvine*. (Document disponible sur : www.ville-lunel.fr/fr/internet/03/model/index.php?id=0201_index) // [...] (*mais bon, là c’est un nul en tout* ce qui touche l’administratif qui te causes alors méfiance...) [...] (Document disponible sur : chezompouce.free.fr/bloug/rss.php?type=co&post=120) // [...] *indifférence relative pour tout* ce qui regarde la *littérature patrimoniale* ? (Document disponible sur : recherche.aix-mrs.iufm.fr/skhole/skhole/2004_HS_1/10_Rosier.pdf).

⁴¹ Et l’auteur d’indiquer : *La locution pour ce qui regarde peut être considérée, dans l’opposition qui nous intéresse ici [i.e. en l’occurrence en ce qui regarde vs. pour ce qui regarde], comme le tour non marqué.* (*Op. cit.* : 117)

Les relevés d’occurrences établis sur les quelques 1132 textes qui, dans FRANTEXT, réfèrent aux XVII^e et XVIII^e siècles confirment l’existence d’une quasi-exclusivité de la forme en *pour* dans le domaine de l’emploi comme E.I.C.S.⁴². Ainsi, sur l’ensemble des quelques 127 occurrences de *en/ pour ce qui regarde* qui font l’objet d’un emploi comme E.I.C.S. dans cette période, seules 8 d’entre elles⁴³ mettent en jeu l’emploi d’une forme en *en*⁴⁴. Et les données portées ci-après dans le tableau (10) de fournir des précisions à ce sujet :

FRANTEXT	<i>en/ pour ce qui regarde</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
XVII ^e s.	6	70
	78	139
XVIII ^e s.	2	49
	13	72

Tableau 10

Aussi les exemples établis ci-après sous (15) et (16) – lesquels exemples présentent tous deux des emplois de l’expression *en/ pour ce qui regarde*⁴⁵ réalisés dans la période [1600-1699] – illustrent-ils, par ordre croissant de représentation, celles configurations qui sont les plus fréquemment attestées au cours du XVII^e siècle⁴⁶.

⁴² Et les relevés de révéler par ailleurs une sur-représentation des formes en *en* dans le cadre des emplois autres que E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui ...* au cours des XVII^e et XVIII^e siècles.

⁴³ Soit un taux d’occurrences moyen de près de 6,3 % pour l’emploi comme E.I.C.S. de *en ce qui regarde* (vs. sa contrepartie en *pour*) au cours des XVII^e et XVIII^e siècles (47,5% pour les autres types d’emplois), ce qui situe la part de représentation de sa contrepartie en *pour* à hauteur de 93,7% (52,5 % pour les autres types d’emplois).

⁴⁴ Et Bossuet d’être à l’origine de chacune des deux occurrences d’emploi comme E.I.C.S. de *en ce qui regarde* référencées pour la seconde moitié de la période considérée, avec, dans les deux cas, une absence de reprise de X en seconde partie d’énoncé – ce qui est également le cas de chacune des 6 occurrences référencées dans la période du XVIII^e siècle – vs. ceux des exemples qui vérifient l’emploi d’une forme en *pour* comme illustré ci-après : [...] *mais, pour ce qui regarde les biens et les maux mêlés, il les donne indifféremment aux uns et aux autres.* (Bossuet, 1662 : 226 [Ftxt]) [301]

⁴⁵ Lequel item constitue dans cette période celui des éléments qui est le mieux représenté après (*en/ pour ce qui est de*).

⁴⁶ En troisième position figure l’emploi de la forme en *pour* pour la formation des compléments de sphère spéciale établi en position postverbale ou intrapropositionnelle : [...] *je ne vous ay pas creu seulement*

(15) Je dis donc que le nécessaire **en ce qui regarde** la poésie n'est autre chose que le besoin du poète pour arriver à son but [...] (Corneille, 1660 : 118 [Ftxt])

(16) **Pour ce qui regarde** ceux qui ont pris de fers leçons, ils s'en font toujours mal-trouvés. (Dauneau de Vise, 1633 / Exemple cité dans Granet, 1975 : 157 [lect. perso.]) [302]

Quant aux données portées dans le tableau (10')⁴⁷ ci-après, celles-ci montrent que la production de la forme en *en* – laquelle est presque exclusivement consacrées aux emplois autres que E.I.C.S. – fait l'objet d'un important recul au XVIII^e siècle⁴⁸.

FRANTEXT	<i>en/ pour ce qui regarde</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
XVII ^e s.	72 (51 %)	69 (49 %)
XVIII ^e s.	11 (32 %)	23 (68 %)

Tableau 10'

Et les exemples établis ci-après sous (17) et (18) d'illustrer (toujours par ordre croissant de représentation), celles des configurations qui sont le plus répandues⁴⁹ au XVIII^e siècle.

(17) **Pour ce qui regarde** les règles de citation et d'interprétation pratiquées par les rabbins, il en rapporte dix, [...]. (*L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1751-1772 : 3 § 484 / ↗ citation [lect. perso.]) [314]

homme d'honneur pour ce qui touche le courage des Chevaliers, mais aussi pour [...]
(Audiguier, 1626 : 284 [Ftxt])

⁴⁷ Les données établies dans ce tableau réfèrent aux emplois autres que E.I.C.S.

⁴⁸ Lequel phénomène aboutit à une extension de la sur-représentation de la forme en *pour* dans cette période (soit 96 % de part de représentation s'agissant de l'emploi comme E.I.C.S. et 68 % s'agissant des autres types d'emplois) ; la conséquence étant la réalisation d'un rapprochement entre *en/ pour ce qui regarde* et *en/ pour ce qui est de*.

⁴⁹ Avec en troisième position l'emploi de la forme en *en* pour la formation d'un groupe postverbal ou intrapropositionnel, soit par exemple : *En effet les modes changent en ce qui regarde les Auteurs, comme en ce qui concerne les parures* ; [...] (Boulainvilliers, t.1, 1727 : 195 [Ftxt])

(18) Avant Iphicrates, célèbre général des athéniens, fit plusieurs changements utiles dans l'armure des soldats, [...] **pour ce qui regarde** les boucliers, les piques, les épées, les cuirasses. (Rollin, 1738 : 764 [Ftxt])

Ceux des relevés qui sont consacrés à la production de *en/ pour ce qui concerne* et *en/ pour ce qui touche* (pour la même période) attestent de deux points de rencontre avec *en/ pour ce qui regarde* (tableau 11).

FRANTEXT	<i>en/ pour ce qui concerne</i>		<i>en/ pour ce qui touche</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
XVII ^e s.	0 (0 %)	9 (100 %)	4 (17 %)	19 (83 %)
	20 (57 %)	15 (43 %)	24 (40 %)	36 (60 %)
XVIII ^e s.	0 (0 %)	9 (100 %)	0 (0 %)	1 (100 %)
	13 (43 %)	17 (57 %)	2 (33 %)	4 (67 %)

Tableau 11

Pour commencer, nous relevons une quasi-absence de réalisation des formes en *en* dans la fonction de E.I.C.S. au cours de la période considérée⁵⁰. La seconde analogie établie entre ceux des éléments qui mettent en jeu l'emploi des verbes *concerner* et *toucher* et *en/ pour ce qui regarde* réside dans le fait pour les formes en *en* localisées en position postverbale et intrapropositionnelle d'être en recul dans la seconde période vs. la première⁵¹. Néanmoins, si nous rassemblons l'ensemble des données établies pour

⁵⁰ Avec là encore strictement aucun cas de reprise de X sous P' pour ceux des exemples qui attestent de l'emploi en tête de constructions segmentée d'une forme en *en* : [...] *car, en ce qui touche leur occupation journalière, ils sont quasi en même peine quand ils sont dans leurs tavernes, que furent jadis les juifs, touchant les occupations d'Enoch et d'Elie dans le paradis terrestre.* (Le Père Garasse, 1623 : 818 [Ftxt]) [306]. Et les emplois réalisés au XIX^e siècle de vérifier également ce point : *J'en ai une inépuisable pour [...], mais en ce qui concerne Maurice, je n'en ai pas du tout, et ce serait pourtant bien le cas ou jamais.* (Sand, 1830 : 615 [Ftxt]) [170]

⁵¹ Soit respectivement pour {- 15} points, {-14 points} pour *en ce qui concerne* et *en ce qui touche* et {- 19} points pour *en ce qui regarde*.

les XVII^e et XVIII^e siècles, nous constatons que la plupart des emplois autres que E.I.C.S. de *en/ pour ce qui concerne* mettent en jeu une forme en *en* tandis que dans le cas de *en/ pour ce qui regarde*, la forme en *en* continue d'être (approximativement) de niveau avec sa contrepartie en *pour*⁵² (tableau 12).

FRANTEXT [1600-1799]	<i>en/ pour ce qui concerne</i>		<i>en/ pour ce qui regarde</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
	33 (70 %)	14 (30 %)	83 (47 %)	92 (53 %)

Tableau 12

Et les éléments portés dans le tableau (13) ci-après, de révéler que, non seulement la sur-représentation de *en ce qui concerne / touche* (vs. leurs contreparties en *pour*) progresse au niveau des emplois autres que E.I.C.S. au cours des XIX^e et XX^e siècles mais que, en outre, le phénomène s'étend au domaine de l'emploi comme E.I.C.S. à partir du XIX^e siècle (vs. au XX^e siècle dans le cas de *en/ pour ce qui regarde*).

FRANTEXT	<i>en/ pour ce qui concerne</i>		<i>en/ pour ce qui touche</i>		<i>en/ pour ce qui regarde</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>	<i>en...</i>	<i>pour...</i>	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
XIX ^e s.	59 (79 %)	16 (21 %)	16 (80 %)	4 (20 %)	5 (17 %)	24 (83 %)
	245 (80%)	61 (20%)	70 (84 %)	13 (16 %)	24 (34 %)	47 (66 %)
XX ^e s.	871 (94 %)	52 (6 %)	7 (50 %)	7 (50 %)	27 (67,5%)	13 (32,5 %)
	2748 (91 %)	264 (9 %)	68 (73 %)	25 (27 %)	89 (80 %)	22 (20 %)

Tableau 13

⁵² Nous relevons également un certain équilibre entre la production de *en ce qui touche* et celle de *pour ce qui touche* dans le cadre des emplois autres que E.I.C.S. dans FRANTEXT [1600-1799] avec respectivement 52 % et 48 %.

Et si *en/ pour ce qui regarde* a davantage tardé à attester d'une sur-représentation de sa forme en *en* que ceux des éléments construits à l'aide des verbes *concerner* et *toucher*⁵³, ce changement semble cependant pouvoir être établi dans la première moitié du XX^e siècle⁵⁴ (tableau 14).

FRANTEXT [1900-1949]	<i>en/ pour ce qui regarde</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
	22	10
	82	16

Tableau 14

Appliquée à la production de *en/ pour ce qui concerne* et *en/ pour ce qui touche*, la même opération permet de constater que, pour ces éléments, la sur-représentation des formes en *en* dans la fonction de E.I.C.S. est effective dès le début du XIX^e siècle⁵⁵ (tableau 15).

FRANTEXT	<i>en/ pour ce qui concerne</i>		<i>en/ pour ce qui touche</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
[1800-1849]	20	10	5	1
	91	35	21	6
[1850-1899]	39	6	11	3
	154	26	49	7

Tableau 15

⁵³ En effet, nous pouvons observer que, la sur-représentation de la forme *en ce qui touche* (vs. sa contrepartie en *pour*) dans le domaine des emplois autres que E.I.C.S. est intervenue au XIX^e siècle (avec un taux de représentation moyen de près de 86 %) tandis que, dans cette même période, l'emploi de la forme *en ce qui regarde* ne représente que 45 % de la production de *en/ pour ce qui regarde* (vs. 87,3 % au XX^e siècle).

⁵⁴ Avec en l'occurrence pour la période considérée un taux d'occurrence moyen de près de 91% pour les emplois autres que E.I.C.S. de *en ce qui regarde* (et près de 69 % pour ses emplois comme E.I.C.S.).

⁵⁵ Nous observons par ailleurs une progression de la forme en *en* pour chacun de ces deux éléments entre la première et la seconde moitié du XIX^e siècle (soit {+ 11} points pour les emplois autres que E.I.C.S. de la forme en *en* de *en/ pour ce qui concerne* et {+ 14} points pour celui des éléments qui est construit avec le verbe *toucher*).

En résumé, les règles établies dans la période de français classique pour l'alternance *en/ pour*⁵⁶ sont maintenues dans la période de français moderne pour celui des éléments qui met en jeu l'emploi du verbe *regarder*. Pour ceux des éléments qui sont construits à l'aide des verbes *concerner* et *toucher*, la part de représentation de la forme en *en* dans le cadre de l'emploi comme E.I.C.S. tend à se mettre de niveau avec celle qui s'applique aux autres types d'emplois⁵⁷.

Il convient d'admettre que, à ce point de notre développement, la question de la motivation du changement intervenu sur *en/ pour ce qui concerne* et *en/ pour ce qui touche* reste entière. Nous pouvons néanmoins noter que ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *regarder* et *être* dans le cadre de son emploi transitif indirect avec la préposition *de* ne sont pas totalement privés de l'évolution qui consiste pour les formes en *en* à investir la position détachée à l'initiale. En effet, comme nous l'avons indiqué plus haut, les textes de Bossuet référencés dans FRANTEXT comportent deux exemples vérifiant un emploi comme E.I.C.S. du premier de ces deux éléments⁵⁸ dont notamment celui présenté ci-après sous (19) :

(19) En un mot, **en ce qui regarde** les sensations, les imaginations et les passions, elle est purement patiente ; [...] (*Op. cit.* : 143 [Ftxt]) [310]

Et l'exemple (20) ci-après d'illustrer quant à lui le détachement à l'initiale de *en ce qui est de* :

(20) Encore qu'il eust l'esprit aussi haut que celui des Conquerans et des Monarques, toutesfois **en ce qui estoit de** la religion, il l'avoit aussi humble que celui des vieilles et des enfans. (Guez de Balzac, t.1, 1624 : 61[Ftxt]) [253]

⁵⁶ *I.e.* pour mémoire une forme en *en* essentiellement dévolue à la formation des groupes à valeur rhématique (compléments de domaine situés en position postverbale et intrapropositionnelle) et l'emploi d'une forme en *pour* pour la formation des compléments de sphère spéciale et celle des compléments de propos.

⁵⁷ Soit pour l'emploi comme E.I.C.S. de l'expression *en ce qui concerne* (vs. sa contrepartie en *pour*) près de 79% de part de représentation au XIX^e et près de 81% pour les autres types d'emploi. Quant à *en ce qui touche*, nous relevons 80 % de part de représentation pour l'emploi comme E.I.C.S. et près de 86 % pour les autres types d'emplois pour la même période.

⁵⁸ L'étude de Combettes (*op. cit.* : 117) comporte deux autres exemples de *en ce qui regarde* (E.I.C.S.) pris respectivement à Nicole (1671) et de Retz (1679), à savoir : - *et premièrement, en ce qui regarde la sincérité, la charité ne doit point appréhender de la blesser.* (*Op. cit.*) // - *et en ce qui regarde les assemblées du parlement, je n'observerai les dates qu'à l'égard de celles qui ont produit des délibérations considérables.* (*Op. cit.*)

En outre, bien qu'incontestable, le « retard » pris par l'évolution de la part de représentation de la forme en *en ce qui regarde* (vs. sa contrepartie en *pour*), est contrebalancé par une forte progression (toutes proportions gardées) de la réalisation en tête de construction segmentée de la forme en *en* entre le XVIII^e et le XIX^e siècle⁵⁹. Aussi, à l'instar de *en ce qui regarde*, l'expression *en ce qui est de* a fait l'objet (dans des proportions moindres) d'un emploi comme E.I.C.S. au cours du XIX^e siècle ; et celle-ci de trouver plusieurs attestations dans les productions de Sainte-Beuve⁶⁰ et de Balzac (exemples 21 et 22).

(21) [...] et, **en ce qui était du** fond, il se tenait à distance respectueuse : ce n'est pas un reproche que je lui fais. (Sainte Beuve, t.2, 1842 : 264 [Ftxt]) [255]

(22) **En ce qui est des** anges du ciel, pour lesquels il n'y a pas de secret, mon amour est égal aux plus purs amours ; [...] (de Balzac, 1846 : 820 [Ftxt]) [266]

La thèse d'une analogie avec ceux des éléments qui mettent en jeu l'emploi des verbes *concerner* et *toucher*⁶¹, est ici tout à fait vraisemblable.

Mais, avant de passer au point suivant, nous ferons observer que si dans le cadre de l'emploi comme E.I.C.S. des formes en *pour*, une grande partie des exemples répertoriés dans notre corpus vérifient l'existence d'une reprise de X sous P' (exemples 23-25) – lequel phénomène atteste d'une fonction topicale⁶² pour le complément de l'élément verbal –, ce phénomène s'avère totalement antiprototypique dans le cadre de la production (comme E.I.C.S.) des formes en *en*.

⁵⁹ D'après les données établis dans FRANTEXT [1700-1899], la part de représentation de *en ce qui regarde* (vs. sa contrepartie en *pour*) a augmenté de 13 points entre le XVIII^e et le XIX^e siècle (soit de près de 4 % à près de 17 %) concernant son emploi comme E.I.C.S. (et {+ 33} points s'agissant des autres types d'emplois).

⁶⁰ Comme permet de le constater l'exemple présenté ci-après, cela n'empêche pas la réalisation de la forme en *pour* de la part des mêmes locuteurs : [...] *et pour ce qui est des hommes, j'espère que ceux qui seront bien informés sur toutes des choses seront plus portés à nous absoudre qu'à nous condamner*, [...] (Sainte Beuve, 1859 : 66 [Ftxt]) [370]

⁶¹ Nous rappellerons ici que dans la période de français moderne, l'emploi comme E.I.C.S. de la forme en *en* de ces éléments est établie à hauteur de (environ) 80 %. Voir à ce propos cet exemple tiré d'un roman de Balzac (1832) : *En ce qui vous concerne, je vous prierai de tenir tout prêt quelque'article dans lequel vous [...]* (*Op. cit.* : 503 [Ftxt]) [187]

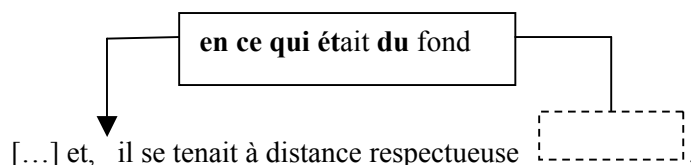
⁶² Ici l'adjectif « topical » est produit dans une acception lambrechtienne (Lambrecht, 1994). Il désigne ce à propos de quoi il est pertinent de dire ce qui va suivre.

(23) **Pour ce qui concerne** l’auteur, **il** pardonne bien l’accusation facétieuse dont **il** est l’objet en lisant les biographies du capitaine Frantz et du colonel Viriot où [...] (de Balzac, 1843 : 500 / [1843]) [169]

(24) **Pour ce qui touche** les croyances, **il en** est de tellement naturelles qu’on ne peut jamais les perdre ; [...] (Murger, 1851 : 28 [Ftxt]) [319]

(25) **Pour ce qui est de** la théologie, il y aurait écueil soit à l’éluder soit à s’y trop enfoncer : [...] (Sainte Beuve, 1840 : 36 [Ftxt]) [256]

Aussi, sur cette base, nous ferons l’hypothèse que l’accès à la fonction de E.I.C.S. des formes en *en* a comme origine l’antéposition d’un groupe rhématique⁶³. Ce qui, schématiquement, pourrait être illustré comme suit dans la figure (3), s’agissant de l’exemple produit plus haut sous (21) :



- Figure 3-

Et, si pour un instant nous glissons dans le domaine des analyses informationnelles, nous nous situons alors typiquement dans le cadre d’une thématisation⁶⁴, et en l’occurrence, une thématisation du complément de domaine⁶⁵.

1.1.3 Contre-arguments à l’écartement de *pour ce qui est de*

1.1.3.1 Attestation d’une contrepartie en *en*

Un des principaux éléments qui, selon nous, encourage la thèse de l’intégration de *pour ce qui est de* dans le groupe composé de *en/ pour ce qui concerne*,

⁶³ Par la suite, il conviendra de traiter la question du/ des motif(s) de cette antéposition.

⁶⁴ Ici, le terme « thématisation » est pris dans une acception conforme à celle adoptée dans l’ensemble des articles rassemblés dans les *Cahiers de praxématique* 30 (1998).

⁶⁵ Et l’exemple emprunté à Jaeggi (*op. cit.* : 89) ci-après d’illustrer cette configuration : En clientèle, (là,) *il se sentait de l’étoffe, il était sûr de réussir.*

en/ pour ce qui touche et *en/ pour ce qui regarde* est constitué par l’attestation d’une contrepartie en *en* dans des états de langue antérieurs au français contemporain, et pour commencer au XVII^e siècle (tableau 16).

FRANTEXT	<i>en/ pour ce qui est de</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
XVII ^e s.	26	423
	78	442

Tableau 16

Et les exemples (26) et (27) ci-après d’en présenter deux sortes d’emplois – *i.e.* respectivement en position postverbale et en tête de construction segmentée par deux auteurs différents – dans la période concernée:

(26) Mais comme elle avoit de l’impatience pour ce sujet, elle avoit encore moins de limite **en ce qui estoit de** l’amour que ce grand prince luy faisoit paroistre (d’Urfé, t.3, 1631 : 199 [Ftxt])

(27) Mais **en ce qui est du** temps à-venir, là gist le doute, à cause de l’incertitude qui eschoit és evenemens et effects des choses singulieres, [...] (Dupleix, 1607 : 183 [Ftxt]) [244]

Bien que ses emplois soient très limités sur le plan quantitatif, la séquence *en ce qui est de* est également attestée aux XVIII^e et XIX^e siècles ⁶⁶ (tableau 17).

FRANTEXT	<i>en/ pour ce qui est de</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
XVIII ^e s.	0	149
	0	185

⁶⁶ L’absence d’emploi de la forme en *en* constatée dans les quelques 560 textes du XVIII^e siècle référencés dans FRANTEXT [1700-1799] rencontre au moins un contre-exemple : *Ils dirent que le sens de la bible étant intelligible et clair à tous les hommes en ce qui étoit du salut, chacun étoit juge compétent de la doctrine.* (Rousseau, 1764: 712 [Ftxt]). Quant aux 10 occurrences référencées pour le XIX^e siècle, elles pourront être complétées par d’autres exemples attestés dans *La Chronique de la quinzaine* (cf. notre corpus).

Tableau 17 (...)

FRANTEXT	<i>en/ pour ce qui est de</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
XIX ^e s.	8	118
	10	174

Tableau 17 (suite)

Aussi ces éléments chiffrés se verront -ils complétés par deux illustrations empruntées à la période de français moderne (exemples 28 et 29).

(28) **En ce qui est des** bonnes sœurs enlevées, je serai court. (Sainte Beuve, 1859 : 584 [Ftxt]) [255]

(29) **En ce qui est de** l'intervention d'abord, M. Guizot avait dit à la chambre, dans la dernière session, et en citant d'anciennes paroles, que ce serait, de la part du gouvernement, un acte de grande imprudence que d'engager l'avenir. (de Mars in *Chronique de la quinzaine*, 14/12/ 1838 [document disponible sur : fr.wikisource.org/wiki/]) [259]

D'aucuns ne manqueront pas de nous objecter une nette sous-représentation de *en ce qui est de* (vs. sa contrepartie en *pour*) concernant l'emploi en tête de construction segmentée. Aussi, nous nous défendrons de cet argument en rappelant que, comme l'a précisé avant nous Combettes (2001) au sujet de l'emploi de *en/ pour ce qui regarde*, dans la période de français classique⁶⁷, l'emploi détaché en tête de construction segmentée de ce type d'élément – *i.e.* d'items dont la construction implique une subordonnée relative – met essentiellement en jeu une forme en *pour* ; et les données établies plus haut dans les tableaux (10) et (11) de vérifier ce point pour ceux des éléments qui mettent en jeu l'emploi des *regarder*, *toucher* et *concerner*.

Par ailleurs, après avoir procédé au retrait des emplois comme E.I.C.S. sur l'ensemble des occurrences établies au XVII^e siècle, il s'avère que, s'agissant de l'introduction des groupes postverbaux et intrapropositionnels, tous les éléments sélectionnés ici

⁶⁷ Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, la locution *pour ce qui regarde* apparaît très souvent en début d'énoncé, dans le rôle de marqueur de topicalisation alors que en ce qui regarde est quasiment exclu de cet emploi. (*Op. cit.*: 120)

pour examen vérifient une sur-représentation de la forme *en*, y compris *en/ pour ce qui est de* (tableau 18).

FRANTEXT [1600-1699]							
<i>en/ pour ce qui concerne</i>		<i>en/ pour ce qui est de</i>		<i>en/ pour ce qui touche</i>		<i>en/ pour ce qui regarde</i>	
<i>en...</i>	<i>pour...</i>	<i>en...</i>	<i>pour...</i>	<i>en...</i>	<i>pour...</i>	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
20	6	52	19	20	17	72	69

Tableau 18

Pour importantes qu'elles soient, les analogies constatées sur la production du/ des élément(s) construit(s) à l'aide du verbe *être* (associé à la préposition *de*) et ceux faisant appel pour leur construction aux verbes *concerner*, *toucher* et *regarder* dans la première moitié de la période de français classique⁶⁸ ne doivent pas faire oublier que les recherches menées dans FRANTEXT [1700-1799] attestent d'une quasi-absence de l'expression *en ce qui est de* et que les quelques 935 textes qui représentent la période [1800-1899] ne comportent que 10 occurrences de cet élément⁶⁹, lesquelles ont pour 80% d'entre elles la même origine locutive⁷⁰. Partant, nous concluons que, à un moment donné – soit *a priori* dès la fin du XVII^e siècle –, la forme *en ce qui est de* s'est vue retirée de la liste des éléments lexicaux du français⁷¹.

1.1.3.2 Progression de l'unicité prépositionnelle

La réalisation de relevés d'occurrences sur divers échantillons de productions individuelles établies au XX^e siècle montre que pour ceux des éléments qui sont construits à l'aide des verbes *concerner*, *toucher* et *regarder*, la quasi-absence – voire une complète absence – de représentation des formes en *pour* n'est pas rare,

⁶⁸ *I.e.* jusqu'à la fin du XVII^e siècle

⁶⁹ *Vs.* 174 occurrences de sa contrepartie en *pour*.

⁷⁰ Soit en l'occurrence Sainte-Beuve.

⁷¹ Et ce, du fait d'un événement qu'il nous revient de mettre à jour.

en particulier dans les domaines journalistique et scientifique, de même que dans les documents juridiques et/ ou administratifs (tableau 19) ⁷².

		<i>en/ pour ce qui concerne / touche / regarde</i>	
		<i>en ce qui ...</i>	<i>pour ce qui ...</i>
FRANTEXT [1900-1999]	Baradat	11	0
		45	0
	Vedel	23	0
		70	1
<i>Le Figaro</i> [1985-2004]	Barotte	8	0
		16	0
	Motta	8	0
		13	0
<i>Le Point</i> [1985-2004]	Mercier	4	0
		7	0
<i>Le Q.D.M</i> [2003]	Bozet	8	0
		9	0
	Roy	15	0
		17	1
Gallimard (1995)		74	0
		79	0

Tableau 19

⁷² Un autre exemple de complète absence de réalisation de *pour ce qui concerne* dans la fonction de E.I.C.S. (vs. 21 occurrences de sa contrepartie en *en*) a été relevé dans l'*Acte relatif aux conditions d'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de la République d'Estonie, de la République de Chypre, de la République de Lettonie, de la République de Lituanie, de la République de Hongrie, de la République de Malte, de la République de Pologne, de la République de Slovénie et de la République slovaque, et aux adaptations des traités sur lesquels est fondée l'Union européenne* (Document disponible sur : <http://europa.eu.int/eur-lex/lex/fr/treaties/dat/12003T/htm/L2003236FR.003301.htm>)

A l'inverse, les exemples de productions individuelles attestant d'une complète absence de représentation des formes en *en* (vs. leurs contreparties en *pour*) sont extrêmement limités⁷³.

Aussi, la sur-représentation des formes en *en* trouve-t-elle un écho dans le fait qu'une grande partie des ouvrages lexicographiques contemporains ne référence pas l'existence des formes en *pour*.

toucher [...] **En** ce qui touche. **En** ce qui concerne (*T.L.F.*, t.16, *op. cit.* : 374 / ↪ *toucher*)

concerner [...] - **En** ce qui me concerne, quant à moi, pour ma part. **En** ce qui les concerne, ils sont favorables à une autre solution. (*Dictionnaire de l'Académie française*, 2001 : 459 / ↪ *concerner*)

Comme permet de le constater la série d'extraits présentée ci-après, ce phénomène est également attesté dans le cadre des travaux de linguistique⁷⁴.

[...] : quand la construction est introduite par une expression du type quant à X, **en** ce qui concerne X, la phrase qui suit doit être [...] (Larsson, 1979 : 72)

Il existe des marqueurs spécialisés pour l'ancrage du topic, tels que « quant à », « au sujet de », « **en** ce qui concerne », « du point de vue de », « question de », « un mot sur », « juste une chose ». (Berthoud & Mondada, 1995 : 213).

Commençons tout d'abord par un groupe d'indicateurs qui n'ont a priori aucune dominante sélective : *au sujet de*, *à propos de*, **en** *ce qui concerne*, etc. (Porhiel, 1998 : 184)

[...] des marqueurs à première vue synonymes tels que **en** *ce qui concerne*/ **en** *ce qui regarde* ou *quelques-uns/ plusieurs*. [...] En effet, l'emploi des adverbes en *-wise*, d'**en** *ce qui regarde*, etc. prouve incidemment la capacité du locuteur à [...] (Schnedecker & Theissen, *op. cit.* : 13 -17)

La catégorie d'éléments commençant par *Quant à*, **En** *ce qui concerne*, forme un ensemble relativement hétérogène et [...] (Blasco-Dulbecco & Saint-Gerand, 2003 : 52)

Cette situation est d'autant plus notable qu'elle s'inscrit en complète contradiction avec les tendances observées à partir de l'étude des principaux ouvrages de référence

⁷³ La base de données numérisées FRANTEXT [1950-1999] n'en comporte aucun.

⁷⁴ Nous ferons remarquer que ni Debaisieux (*op. cit.*) ni Fløttum (2003) n'a signalé l'existence de *pour ce qui concerne* dans leurs études comparatives de *en ce qui concerne* et de *quant à*.

pris aux différents états de langue ayant précédé la période de français contemporain :

concerner [...] appartenir, avoir rapport par intereft ou autrement [...] Et **pour** ce qui concerne telle chofe, je diray que [...] (*Dictionnaire de l'Académie française*, t. 1, 1694 : 224 / ↪ *concerner*)

regarder [...] regarder fignifie auffi fig. concerner. Tout ce qui vous regarde. faites ce qu'il vous plaira, cela ne me regarde point. Cela regarde un tel Prince – **pour** ce qui regarde cette affaire, je prends part à tout ce qui vous regarde. (*Op. cit.*, t.2 : 234 / ↪ *regarder*)

concerner v.a. Regarder, appartenir, avoir rapport à ... Cela concerne vos intérêts [...] Et **pour** ce qui concerne telle chose, je dirai que ... (*Op. cit.*, 1762 / ↪ *concerner* [document disponible sur : site de l'atlf, *op. cit.*])

Eu égard, prép. Ayant égard à.... "Eu égard à la qualité de l'affaire. "À~ l'égard, 1°. **Pour** ce qui regarde, **pour** ce qui concerne. "À~ l'égard de ce que vous disiez; des propositions que vous faites, je vous dirai que, etc. (*Dictionnaire critique de la langue française*, 1787-1788 / ↪ *égard* [document disponible sur le site de l'atlf, *op. cit.*])

Il faudra en fait attendre la 9^{ème} édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1994) pour voir répertoriée l'existence des formes en *en* ⁷⁵.

Et l'étude de diverses productions individuelles établies aux XVII^e et XVIII^e siècles de rapporter à son tour une complète absence de représentation des formes en *en* dans la fonction de E.I.C.S. (tableau 20).

FRANTEXT		<i>en/ pour ce qui concerne / touche / regarde</i>	
		<i>en ce qui ...</i>	<i>pour ce qui ...</i>
XVII ^e s.	D'Urfé	0	7
		14	20
	Racine	0	4
		0	4

Tableau 20 (...)

⁷⁵ *concerner* v. tr. XIV^e siècle. [...] • Loc. prép. **En** ce qui concerne et, litt., pour ce qui concerne, au sujet de, quant à. (*Op. cit.* ↪ *concerner*)

FRANTEXT		<i>en/ pour ce qui concerne / touche / regarde</i>	
		<i>en ce qui ...</i>	<i>pour ce qui ...</i>
XVII ^e s.	Bussy-Rabutin	0	7
		2	8
XVIII ^e s.	Boulainvilliers	0	4
		3	4
	Mirabeau	0	1
		2	4
	La Motte	0	3
		0	4
	abbé Prévost	0	34
		1	38

Tableau 20 (suite)

Voire également au XIX^e siècle pour la production de *en/ pour ce qui regarde* ⁷⁶ (tableau 21).

FRANTEXT [1800-1899]	<i>en/ pour ce qui regarde</i>	
	<i>en ce qui ...</i>	<i>pour ce qui ...</i>
Bernard	0	1
	0	1
Chateaubriand	1	3
	5	5

Tableau 21 (...)

⁷⁶ Vs. ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *concerner* et *toucher*, lesquels vérifient pour ce qui les concerne une sur-représentation de la forme en *en*, y compris dans la production des auteurs référencés dans le tableau (21). A titre illustratif, aucune des 13 occurrences de *en/ pour ce qui concerne* (emploi comme E.I.C.S.) répertoriées dans les 64 textes de Sand établis dans FRANTEXT ne met en jeu l'emploi d'une forme en *pour*.

FRANTEXT [1800-1899]	<i>en/ pour ce qui regarde</i>	
	<i>en ce qui ...</i>	<i>pour ce qui ...</i>
Sand	0	1
	0	1
Geoffroy	0	6
	0	6

Tableau 21 (suite)

De ce qui précède il ressort que *pour ce qui est de* est le seul des éléments sélectionnés ici pour examen à ne pas vérifier l'existence d'une double possibilité prépositionnelle dans la période de français contemporain. Néanmoins, il semblerait que, dans le même temps, les éléments construits à l'aide des verbes *concerner*, *toucher* et *regarder* fassent l'objet d'un fort amenuisement de la productivité des formes en *pour* respectivement aux XVIII^e et XIX^e siècles⁷⁷.

1.2 Nature et fonction grammaticales

La nature ainsi que la fonction grammaticales des items sélectionnés ici pour examen constitue le second point pour la défense de la thèse d'une stricte homologie les concernant.

1.2.1 Catégories grammaticales d'appartenance

Sur la question de la catégorie grammaticale d'appartenance des éléments sélectionnés ici pour examen, il convient de distinguer le domaine grammatical – et avec lui celui des études linguistiques – du domaine lexicographique.

⁷⁷ Soit, sur la base des données établies dans FRANTEXT [1700-1999] concernant la forme en *pour* de celui des éléments qui est fait intervenir dans sa construction l'emploi du verbe *concerner* (ensemble des emplois) : 57% de part de représentation au XVIII^e siècle, 20 % au XIX^e siècle et 9 % au XX^e siècle.

1.2.1.1 Dans les grammaires

Dans le domaine grammatical, les éléments étudiés ici⁷⁸ sont, à plusieurs reprises, répertoriés dans la catégorie des adverbes, *i.e.* selon Riegel & alii. (*op. cit.*) :

[Les adverbes forment] une catégorie résiduelle où l'on range traditionnellement les termes invariables qui ne sont ni des prépositions, ni des conjonctions, ni des interjections. (*Op. cit.*: 376)

Dans Molinier (2003) l'expression *en ce qui concerne* est convoquée pour la réalisation d'une glose définitionnelle dans le cadre du traitement de *personnellement*, lequel élément est lui-même rangé dans la catégorie des « adverbes [focalisateurs] »⁷⁹.

6° Les adverbes focalisateurs : [...]

(7) *Personnellement, cela convient à mon goût.*

Dans ces phrases, l'adverbe *personnellement* est paraphrasable par *en ce qui me concerne*. Il est adverbe de phrase puisqu'il peut figurer aussi bien en tête d'une phrase affirmative que d'une phrase négative. (*Op. cit.*: 361)

Les éléments sélectionnés ici pour examen ont également été mentionnés dans divers travaux de linguistique; parmi ces derniers, certains sont d'ailleurs exclusivement consacrés à l'étude des adverbes. Ainsi, dans une récente étude, Nøjgaard (1995)⁸⁰ a fait figurer *en ce qui [me] concerne* dans la catégorie des « adverbiaux énonciatifs » de type « illocutifs »⁸¹.

Dans son étude sur la dislocation, Larsson (*op. cit.*)⁸² a fait référence au « caractère adverbial » des éléments sélectionnés ici pour examen:

En plus, nous avons noté que les expressions du type *quant à*, etc. ont un caractère adverbial qui est entièrement absent dans les NP disloqués (*cf. Quant au nombre de lecteurs, cet auteur a eu beaucoup de succès* et *Le nombre de lecteurs, cet auteur a eu beaucoup de succès*). (*Op. cit.* : 129)

⁷⁸ Le plus souvent uniquement *en/ pour ce qui concerne*.

⁷⁹ Voir également Molinier & Levrier (1999) : *Personnellement, en ce qui me concerne, pour ma part, disjonctif de style, permet au locuteur la mise en avant, l'implication de la personne dans l'énoncé produit, ainsi que l'affirmation de sa singularité*. (*Op. cit.* : 72)

⁸⁰ *Op. cit.*, t.3.

⁸¹ Dans Nøjgaard (*op. cit.*), *en ce qui me (te/ etc.) concerne* est inséré dans la catégorie des « illocutifs restrictifs » et sous-catégorisé « restrictifs de thème actantiel ».

⁸² Et Porhiel (*op. cit.* : 103) de suivre Larsson (*op. cit.*) en établissant un « comportement adverbial » pour ce type d'éléments.

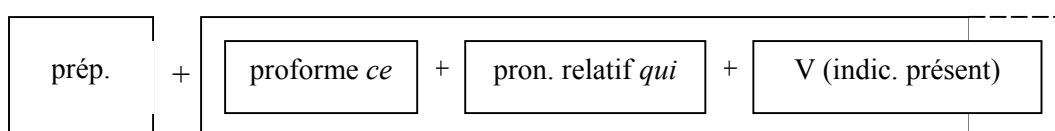
1.2.1.2 Dans les dictionnaires

Dans le domaine lexicographique, les éléments étudiés ici sont, à diverses reprises – là encore, le plus souvent uniquement *en/ pour ce qui concerne* –, rattachés du point de vue formel et distributionnel à la catégorie des « locutions prépositionnelles » (loc. prép.) :

concerner [...] 1. Avoir rapport à [...], **LOC PREP.**.. En ce qui me concerne (cf. *Pour ma part*) [...] (*Le Petit Robert*, 1993 : 430)

concerner [...] - **Loc. prép.** En ce qui concerne, pour ce qui concerne : [...] (*Le Robert*, t.1, 1966 : 871)

Dans une perspective syntaxique, le terme « locution »⁸³ –, renvoie au fait que le découpage d'un ensemble d'éléments – soit en l'occurrence pour notre étude *en/ pour ce qui concerne*, auquel s'ajoute *en/ pour ce qui touche*, *en/ pour ce qui regarde* et *pour ce qui est de* – n'est pas conforme à celui convoqué par les séquences construites sur le même modèle, soit dans notre cas par exemple *de ce qui appartient à*, *à ce qui relève de* ou encore *sur ce qui regarde*, *dans ce qui touche*, *à ce qui concerne*, etc.; et la figure (4) ci-après de présenter une représentation graphique du découpage de ces derniers :



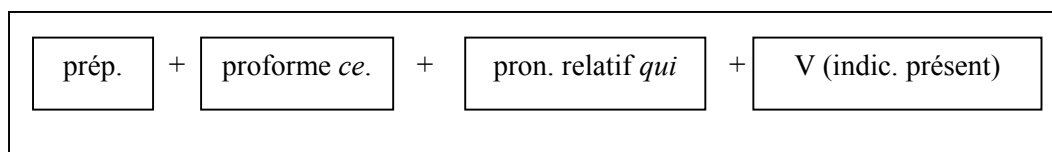
- Figure 4 -

Aussi est-ce la possibilité d'une commutation avec la préposition simple *pour* – lequel phénomène a du reste été établi avant nous par Camprubi (1997) concernant *pour ce qui est de*⁸⁴ – qui nous autorise à considérer que le découpage des éléments

⁸³ Lequel terme est issu du latin « locutio » (1061), de « loqui » parler (*Lexis – Dictionnaire de la langue française*, 1999).

⁸⁴ Ajoutons qu'on peut trouver des locutions d'une autre composition, telles que : *pour ce qui est de* qui commute avec la préposition simple *pour*, cf. : *Pour ce qui est de ma profession, je vous en ai dit l'essentiel / Pour ma profession...* (*Op. cit.* : 186)

sélectionnés ici pour examen est conforme à ce qui apparaît ci-après dans la figure (5) :



- Figure 5 -

Et l'exemple (30) ci-après d'attester de la possibilité d'une commutation avec la préposition simple *pour* d'un des éléments sélectionnés ici pour examen :

- (30) **Pour ce qui concerne** [/ *pour*] la mauribonde épreuve à élimination, TV 1 n'est tenue que de diffuser la finale, ce qu'elle fera bien volontiers, mais attendra de voir si [...] (*Le Soir*, 17/08/02 [Europresse]) [21]

En théorie, le rattachement à la catégorie des loc. prép. devrait allonger la liste des points communs à l'ensemble des éléments sélectionnés ici pour examen. Pourtant, dans ce domaine, l'examen des principaux ouvrages lexicographiques contemporains se montre totalement inopérant en raison des inégalités établies dans le traitement de ces derniers. Ainsi, si celui (/ ceux) des éléments qui est (/ sont) construit(s) à l'aide du verbe *concerner* manque(nt) rarement de figurer sous l'entrée verbale correspondante – et de recevoir le statut de « loc. prép. »⁸⁵ –, il en va tout autrement s'agissant de ceux des éléments qui sont construits à l'aide des verbes *toucher* et *regarder*, lesquels, comme indiqué plus haut, s'attachent *a priori* un degré de figement morphologique moindre par rapport à *en/ pour ce qui concerne* et *pour ce qui est de*.

Dans le cas de *pour ce qui est de*⁸⁶, le fait pour celui-ci d'être sélectionné par plusieurs lexicographes pour la réalisation d'une glose définitionnelle d'éléments établis comme « loc. prép. » et notamment *en/ pour ce qui concerne* et *quant à*⁸⁷ – ce à quoi s'ajoute le fait de figurer sur la liste des mots de contexte unique pour l'emploi transitif indirect

⁸⁵ CONCERNER [...] - *Qqc. regarde qqn / qqc.* [...] – *Loc. prép.* *En/ pour ce qui concerne, quant à* (TLFi)

⁸⁶ Lequel élément n'est à notre connaissance répertorié dans aucun des ouvrages lexicographiques contemporains sous l'entrée verbale correspondante.

⁸⁷ *concerner* [...] - *Loc. prép.* *En ce qui concerne, pour ce qui concerne : pour ce qui est de. V.* [...] (*Le Robert, op. cit.*) // *quant à* [kâta] *loc. prép.* (*lat. quantum ad, même* [...]) *Pour ce qui est de, en ce qui concerne* (*Grand Dictionnaire de Lettres*, t. 6, 1986 : 4796)

du verbe *être* avec la préposition *de*, la possibilité de commutation avec la préposition simple *pour*, la proportion des cas attestés de réapparition de R.X en seconde partie d'énoncé et pour finir l'absence de morphème d'imparfait dans le cadre de récits au passé (exemple 31) –, nous autorise à considérer que, le concernant, le statut de loc. prép. ne fait aucun doute.

(31) [...] mais **pour ce qui est de** [/ *pour*] la guerre qui se préparait, il n'en avait pas appris grand-chose. (Oldenbourg, 1961 : 17 [Ftxt]) [194]

Notre position est en revanche moins nettement tranchée concernant ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *toucher* et *regarder*, lesquels, il convient de le rappeler, conjointement au fait de n'être pas répertoriés sous l'entrée verbale correspondante⁸⁸, de n'être jamais sélectionnés pour la réalisation d'une glose définitionnelle d'une autre loc. prép. et de ne présenter en production que très peu de cas de réapparition de R.X en seconde partie d'énoncé, font régulièrement l'objet d'insertions, comme par exemple le morphème d'imparfait *-ait* dans le cadre de récits au passé (exemple 32).

(32) **Pour ce qui regardait** les autres types de préoccupations, on ne notait pas de différence avec les autres malades. (EFCCA, 06/1998 [document disponible sur : afa.asso.fr/presse/8efcca_m.html]) [286]

Une fois de plus, nous nous démarquons de la position défendue par Jaeggi (*op. cit.*) dans la mesure où ce dernier affirme le statut de loc. prép. pour ceux des éléments qui sont construits à l'aide des verbes *toucher* et *regarder*.

Les locutions *en ce qui regarde* et *en ce qui touche* sont à considérer comme [...] Pareillement à *en ce qui concerne*, la locution *en ce qui regarde* a à ses côtés la variante ***pour ce qui regarde*** pour [...] (*Op. cit.* : 143)

De notre côté, un élément nourrit nos doutes sur l'appartenance de *en ce qui touche / regarde* et *pour ce qui touche / regarde*⁸⁹ à la catégorie des loc. prép., à savoir

⁸⁸ A notre connaissance seul le *T.L.F.* (t.14, *op. cit.*) répertorie *en/ pour ce qui regarde* (et lui attribue le statut de loc. prép.) sous l'entrée verbale correspondante. En revanche, le même ouvrage ne relève pas l'existence de *en/ pour ce qui touche*.

⁸⁹ Ou quatre s'il s'agit de groupes prépositionnels libres.

le décalage constaté quant à la proportion prise par l'emploi de *pour ce qui touche / regarde* (ensemble des emplois) vs. *pour ce qui concerne* ⁹⁰.

Sur ce point, il convient de s'assurer que la sur-élévation des formes en *pour* établie au niveau des éléments qui sont construits avec les verbes *toucher* et *regarder* ne tient pas au croisement de : (i) la sélection des verbes *toucher* et *regarder* comme prédicats pour la formation d'une relative introduite par le pronom *qui* – laquelle relative aurait pour fonction de déterminer la proforme *ce* qui lui sert d'antécédent ⁹¹ et (ii) l'emploi de la préposition simple *pour* dans le cadre de la réalisation d'un « complément secondaire » (Jaeggi, *op. cit.*) ⁹². Laquelle configuration, comme en atteste la présence de l'élément de négation *ne ... pas* dans l'exemple présenté ci-après sous (33), trouve des attestations dans FRANTEXT pour le verbe *concerner*.

(33) **Pour** tout **ce qui ne concernait pas** ses enfants, c'était une femme comme les autres.
(Tournier, 1967 : 107 [Ftxt])

En outre, comme permet de le constater la coordination établie sur l'élément verbal *concerner* dans l'exemple (34) ⁹³ ci-après, la présence de la préposition *en* ne garantit pas la sélection d'une lecture « globalisée ».

(34) Pas vraiment, car **en** tout **ce qui concerne** et évoque le terme « voyager », notre personnel a une très grande expérience.

Partant, il convient d'envisager la co-existence de deux configurations distinctes pour *en/ pour ce qui concerne*, lesquelles configurations ont été représentées ci-après à l'aide

⁹⁰ Vs. pour chacun de ces éléments leur contrepartie en *en*, i.e. respectivement d'après les données établies dans FRANTEXT [1950-1999] : 46 %, 52 % et 12 % (et pour leurs emplois comme E.I.C.S. respectivement 40 %, 43 % et 7%).

⁹¹ Et l'exemple établi ci-après d'illustrer cette configuration : *Même sur ce qui regarde le savoir, il me semble qu'il est inutile de se presser.* (Chandernagor, 1981 [Ftxt])

⁹² Pour une étude détaillée de l'emploi détaché en tête de construction segmentée de la préposition *pour*, voir Cadiot & Fradin (*op. cit.*).

⁹³ Lequel exemple a pour origine un exemple attesté, i.e. : *Pas vraiment, car notre personnel a une très grande expérience en tout ce qui concerne et évoque le terme « voyager ».* (Document disponible sur : www.ygratavel.be/fwiezijnwijFR.html)

des schémas 2a et 2b, sachant que seule la configuration décrite sous (2a) nous intéresse ici.

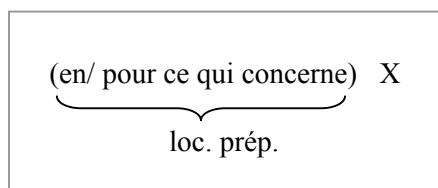


Schéma 2 a

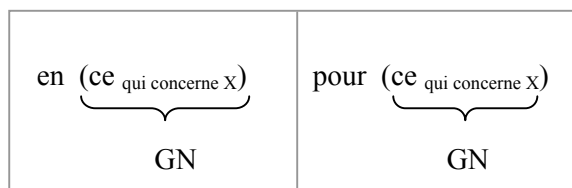


Schéma 2 b

Aussi, comme illustré à l'aide de l'exemple (35) ci-après, dans certains cas, et notamment lorsque l'énoncé est extrait de son contexte d'emploi, cette distinction est totalement impossible.

- (35) Mais **pour** tout **ce qui concernait** le développement de la vie sur terre, l'apparition successive des êtres vivants, l'origine et l'évolution des espèces, je m'en étais tenu à un transformisme que j'estimais honorablement mis à jour. (Romans, 1928 : 233 [Ftxt])

Privées du contexte d'emploi de cet exemple, deux solutions s'offrent à nous. Ou bien le segment *pour tout ce qui concernait le développement de la vie sur terre, [...] et l'évolution des espèces* est traité selon les modalités décrites plus haut dans le schéma (2b), et dans ce cas, R. GN *tout ce qui concernait le développement de la vie sur terre, [...] et l'évolution des espèces* constitue le cadre de validité de la prédication *je m'en étais tenu à un transformisme que j'estimais honorablement mis à jour*. Ou alors, nous considérons que ce même segment doit être traité selon les modalités décrites ci-avant dans le schéma (2a) et dans ce cas, la portée de la prédication établie en seconde partie d'énoncé est restreinte au seul domaine de R. GN *le développement de la vie sur terre, l'apparition successive des êtres vivants, l'origine et l'évolution des espèces*.

Aussi, pour revenir à notre sujet initial – à savoir la question de l'appartenance de ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *toucher* et *regarder* à la catégorie des loc. prép. –, nous envisageons de faire appel à la batterie de tests élaborée par Gross (1996)⁹⁴. Mais, dans la mesure où ces tests ont été établis sur la base de l'étude

⁹⁴ Ces tests sont au nombre de neuf. Ils comportent la polylexicalité, l'opacité sémantique, le blocage des propriétés transformationnelles, la non-actualisation des éléments, la portée du figement, le blocage des paradigmes synonymiques, la non-insertion, défigement et l'étymologie.

d'expressions figées du type *prendre la mouche*, *tourner de l'œil*, *donner le change*, etc. et de locutions à base nominale telles que *en dépit de*, *à l'insu de*, *en cas de*, la plupart de ces tests s'avèrent inopérants pour le traitement d'éléments tels que ceux qui nous intéressent ici⁹⁵.

Ainsi, si la non-actualisation des éléments est parfaitement appropriée pour le traitement d'une séquence telle que *prendre une veste*⁹⁶, et le blocage des propriétés transformationnelles pour celui d'une expression telle que *prendre la mouche*⁹⁷, ces mêmes critères sont inappropriés dans le cas d'éléments qui, à l'instar de ceux qui sont sélectionnés ici pour examen, constituent des expressions complexes qui, de notre point de vue, se situent à équidistance entre le versant grammatical et le versant lexical⁹⁸.

Au final, seuls trois critères sont susceptibles de s'appliquer aux éléments qui nous intéressent ici, *i.e.* le blocage des paradigmes synonymiques⁹⁹, la non-insertion¹⁰⁰ et le figement morphologique. Les deux premiers montrent très rapidement leur inopérabilité s'agissant des éléments sélectionnés ici pour examen.

Prenons pour commencer le critère de blocage des paradigmes synonymiques. Sur la base des exemples (36) et (37)¹⁰¹ ci-après, nous constatons que le remplacement de *touche* et de *regarde* par *concerne*, ne rencontre absolument aucune difficulté¹⁰².

⁹⁵ Et Adler (2001) d'avoir dressé ce constat avant nous pour les expressions *à propos de* et *au sujet de*.

⁹⁶ → * *Georges a pris sa veste* [au sens de *a été battu dans une élection*]

⁹⁷ → * *La mouche, Lily l'a prise*. [au sens de *s'est vexée*]

⁹⁸ Cf. sur ce point Prévost (à paraître) : *Les difficultés sont encore accrues pour certaines formations, bien que se rattachant du point de vue formel et distributionnel à l'une des catégories traditionnelles, elles n'en ont pas moins un statut fonctionnel spécifique. Nous pensons plus précisément [...] en ce qui concerne ... (formellement des locutions prépositionnelles) : faut-il en faire une nouvelle catégorie ? Sont-elles plutôt lexicales ? grammaticales ?*

⁹⁹ Soit par exemple : *Tout parti digne de ce nom se doit de posséder une caisse noire* [/ * *sombre*].

¹⁰⁰ Soit par exemple : * *Tout parti digne de ce nom se doit de posséder une caisse très noire*.

¹⁰¹ Ou (36') et (37'), *i.e.* la contrepartie en *pour* de (36) et (37) : (36') *Et pour ce qui touche ta mère, c'est beaucoup plus qu'incorrect* // (37') *Pour ce qui regarde la dorme, les solutions n'ont pas l'air de manquer*.

¹⁰² Cela vaut également pour (36') et (37').

En d'autres termes, le critère de blocage des paradigmes synonymiques n'est pas respecté.

(36) Et **en ce qui touche** [/ *concerne*] ta mère, c'est beaucoup plus qu'incorrect.
(Duhamel, 1938 : 105 [Ftxt]) [318]

(37) **En ce qui regarde** [/ *concerne*] la dorme, les solutions n'ont pas l'air de manquer.
(Degaudenzi, 1987 : 45 [Ftxt]) [279]

L'absence de blocage concernant le remplacement des éléments verbaux *touche* et *regarde* par *concerne* est supposée établir que, dans ces deux exemples, les séquences *en ce qui touche* et *en ce qui regarde* – de même que leurs contreparties *en pour* – constituent des groupes prépositionnels libres, au même titre que notamment *de ce qui appartient à*, *à ce qui relève de*, etc..

Or, si nous adoptons cette position, nous nous heurtons à la question de la sélection de la préposition *en* dans le cadre de la réalisation d'un complément secondaire restreignant la portée des prédications < cela / être incorrect > et < les solutions / manquer > dans la mesure où les prédicats concernés appellent plus volontiers la préposition *pour*¹⁰³ que la préposition *en*¹⁰⁴.

Par ailleurs, si nous appliquons le test de blocage des paradigmes synonymiques à la production de *en/ pour ce qui concerne* – lequel élément ne permet aucun doute concernant son statut de loc. prép., en particulier dans les exemples attestant d'une réapparition de R.X sous P'–, nous constatons que, là encore, le blocage n'a pas lieu¹⁰⁵.

¹⁰³ Une étude approfondie des productions de français contemporain atteste du caractère anti-prototypique de la préposition *en* en complément des prédicats < être incorrect > et < envisager des solutions > (vs. *pour*) : *Ce serait à la fois très grossier et très incorrect pour cette jeune fille.* (Document disponible sur : www.rigolons.net/Topic17allstories.html) // [...] *nous travaillons à des solutions pour la question de l'Abitibi* [...] (Document disponible sur : www.assnat.qc.ca/archives-36leg1se/fra/Publications/debats/journal/ch/990414.htm)

¹⁰⁴ Une recherche approfondie dans les productions de français contemporain montre que, dans le cadre de la production des groupes prépositionnels construits sur le modèle *en + ce + qui + V.* – avec s'agissant de « V. » un élément autre que *concerne*, *touche* et *regarde* –, il existe systématiquement dans le contexte en amont un élément « régissant » (nom, verbe, adjectif). Et l'exemple fourni ci-après d'illustrer ce point : [...] *nous rapelle* [sic.] *combien il faut non seulement croire en soi mais aussi en tout ce qui nous entoure et en* [...] (Document disponible sur : test-quiz.aol.fr/livredor/?v=0)

¹⁰⁵ Dans cet exemple, X et le sujet de P' partagent une relation de coréférentialité.

Et l'exemple (38) ci-après d'illustrer ce point :

- (38) **Pour ce qui concerne** [/ touche / regarde] l'orthographe *Bloxami*, elle est en réalité validée de façon «incontournable» par les documents écrits qui entérinent la latinisation en *Bloxamus*. (Roth, 2002 : 621 [lect. perso.]) [74]

Dans un même temps, le remplacement de la séquence *pour ce qui concerne* par la préposition simple *pour* – laquelle opération est destinée à rendre compte d'une lecture globale de la séquence *pour ce qui concerne* – est parfaitement acceptable (38').

- (38') **Pour** l'orthographe *Bloxami*, elle est en réalité validée de façon «incontournable» par les documents écrits qui entérinent la latinisation en *Bloxamus*.

Partant, nous concluons que le critère de blocage des paradigmes synonymiques est nullement fiable pour l'analyse des éléments sélectionnés ici pour examen.

De toute évidence, le critère de non-insertion n'est guère plus productif lorsqu'il s'agit d'évaluer la pertinence l'appartenance de ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *toucher* et *regarder* à la catégorie des loc. prép. dans la mesure où même *en/ pour ce qui concerne* atteste de l'insertion de l'élément de détermination nominale *tout* et du morphème d'imparfait *-ait*, alors que dans son cas le statut de loc. prép. ne fait absolument aucun doute, surtout lorsque, comme sous (39) ci-après, il y a réapparition de R.X sous P':

- (39) Pourtant **en ce qui concernait** Josephine, Euphémia avait dit vrai : elle n'avait pas épousé son Anglais mais l'homme promis à sa sœur, morte entre-temps, le vicomte Alexandre de Beauharnais. (de Grece, 1982 : 30 [Ftxt]) [5]

Dans cet exemple, le segment *en ce qui concerne* ne peut être analysé autrement que comme un bloc compact (en d'autres termes une «unité lexicale mémorisée») dans la mesure où la présence du pronom de reprise anaphorique *elle* dans l'énoncé incident au segment détaché à l'initiale atteste du fait que c'est bien Josephine qui constitue le thème (/ topique) de l'énoncé (vs. un élément en rapport avec cette même personne).

Partant, le critère d'insertion ne sera pas retenu pour tester la pertinence de l'appartenance de ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *toucher* et *regarder*.

Reste alors le critère du degré de figement morphologique mais, en raison de l'étendue des investigations que suscite l'étude de ce dernier, nous avons décidé de lui consacrer une partie spécifique. Mais, avant cela, nous chercherons à trouver de l'aide du côté d'une étude en diachronie (toujours dans le but de nous prononcer sur la question du statut de loc. prép. concernant ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *toucher* et *regarder*).

1.2.1.3 Etude en diachronie

Comme l'ont signalé Combettes & Prévost (*op. cit.*)¹⁰⁶, contrairement à *quant à*, les locutions *en/ pour ce qui concerne*, *en/ pour ce qui touche*, *en/ pour ce qui regarde* et *pour ce qui est de* ne sont pas issues du fonds latin mais constituent des créations lexicales élaborées à partir de matériels existants. La réalisation d'une étude en diachronie à partir des données établies dans FRANTEXT permet de situer les premières attestations d'une séquence du type de celles qui nous intéressent ici au début de la période de moyen français; il s'agit alors exclusivement de groupes post-verbaux introduits par la préposition *en* (exemple 40).

- (40) [...] car nous ne fumes pas bien apperceu **en ce qui touchoit** le fait de la guerre en nous embatant folement en lieux perilleux, et eulz perdirent mauvairement leur victoire mauvairement acquise, [...] (Bersuire, 1354 [Ftxt/ BMF])

¹⁰⁶ *Il est assez facile de constater que le français ne reprend que très peu de solutions fournies par le système latin : si l'on excepte le cas de quant à, qui correspond au quantum ad fréquent dans le latin scolastique médiéval, les autres locutions, qui surgissent et se maintiennent ou disparaissent tout au long de l'histoire de la langue, ne peuvent être considérées comme des calques de constructions latines ; qu'il s'agisse de syntagmes prépositionnels formés sur un noyau nominal (au regard de, à l'égard de, à propos de ...) ou de groupes contenant une subordonnée (en ce qui concerne, pour ce qui est de, pour ce qui regarde...), on se trouve bien en présence de formations nouvelles qui « réutilisent » des lexèmes déjà existants et les intègrent dans des locutions plus ou moins figées. (Op. cit. : 104)*

A notre connaissance, la plus ancienne attestation d'une forme en *pour* (E.I.C.S. ou autre type d'emploi) – laquelle est celle établie ci-après sous (41) – se situe au milieu de la période de français pré-classique.

(41) **Pour ce qui est de** la France, je vous en feray des predictions : scachez que nostre peuple a luy mesme estably la Ligue et l'Union, [...] (de Lucinge, 1593 : 216 [Ftxt]) [244]

Et, d'après les auteurs du *Dictionnaire historique de la langue française* (op. cit.)¹⁰⁷, l'enregistrement de *en/ pour ce qui concerne* comme loc. prép. remonte à la fin du XVII^e siècle.

En premier lieu, nous ferons observer que l'emploi de *en/ pour ce qui concerne* dans cette période est très limité au regard de celui des autres éléments étudié ici¹⁰⁸. Néanmoins, tous les exemples vérifiant un emploi comme E.I.C.S. de *pour ce qui concerne* – la forme en *en* étant réservée à la formation des groupes postverbaux et intrapositionnels – attestent de la « reprise » de R. X en seconde partie d'énoncé (exemple 42).

(42) [...] et **pour ce qui concerne** le médisant, voici **ses** mœurs. (La Bruyère, 1696 : 112 [Ftxt]) [165]

Partant, nous considérons que le passage au statut de loc. prép. (i.e. le redécoupage syntaxique de la séquence concernée¹⁰⁹) est acquis pour la forme en *pour*¹¹⁰ au milieu de la période de français classique.

Aussi, toujours sur la base d'une récursivité du phénomène de « reprise » de R. X sous P' – lequel phénomène trouve des attestations dès le second quart du XVII^e siècle pour les éléments mentionnés ci-après – nous avançons que le statut de loc. prép. est

¹⁰⁷ *concerner* [...] ♦ *L'usage moderne est instauré dès le moyen français, la locution prépositionnelle en ce qui (pour ce qui) concerne étant enregistrée en 1690. (Op. cit. : 464).*

¹⁰⁸ Sur l'ensemble des quelques 570 textes répertoriés dans FRANTEXT pour la période [1600-1699], nous n'avons répertorié que 35 occurrences de *en/ pour ce qui concerne* (ensemble des emplois) vs. 217 occurrences de *en/ pour ce qui regarde* et 520 occurrences de *en/ pour ce qui est de*.

¹⁰⁹ Lequel phénomène, comme nous le verrons par la suite, est couplé avec une réanalyse sémantique.

¹¹⁰ Aucun élément ne permet de confirmer ou d'infirmer l'acquisition du statut de loc. prép. pour *en ce qui concerne*.

acquis par l'ensemble des formes en *pour* qui entrent dans le cadre de notre étude¹¹¹ (exemples 43-45).

(43) **Pour ce qui eft** des perfonnes que vous voyez qui accompagnent toujours les Reines, qui [...], **elles** ne doivent point être nommées Suivantes, les Reines n'en ont point, [...] (Dauneau de Vise, 1633 [in Granet, 1975 : 167 [lect. perso.]] [242])

(44) **Pour ce qui touche** l'autre prière que j'ay à vous faire, **elle** ne regarde pas seulement l'intérêt de Rosileon et de Godomar, qui se sont engagés aussi bien que moy à vous **la** présenter. (Baro, 1628 : 294 [Ftxt]) [301]

(45) Mais **pour ce qui regarde** la dernière, **elle** change selon la nature des sujets qui sont traités; et [...] (Godeau, 1630 : XVII [Ftxt]) [301]

En revanche, nous considérons que rien ne nous autorise à nous prononcer quant à l'acquisition du statut de locution prépositionnelle dans cet état de langue pour la contrepartie en *en* de chacun des éléments mentionnés ci-avant, lesquelles contreparties en *en* ne sont pour ainsi dire pas attestées dans la fonction de E.I.C.S.¹¹² avant le premier tiers du XIX^e siècle. Et, dans de telles conditions, comme l'ont à très juste titre signalé Combettes & Prévost (*op. cit.*)¹¹³, face à un exemple tel que (46) :

(46) Je suis très peu instruit **en ce qui regarde** la fonte du canon. (Le Père Lecomte, 1696 / Exemple cité dans *op. cit.*)

« [...] ; il est [toutefois] difficile [...] de décider avec précision s'il s'agit bien ici d'une préposition suivie d'une subordonnée relative ou si la réanalyse est déjà effectuée, ce qui conduirait à une interprétation de *en ce qui regarde* comme équivalent à une préposition simple (pour la fonte du canon) »¹¹⁴.

¹¹¹ Voir d'ailleurs la convocation de *pour ce qui regarde* pour la réalisation d'une glose définitionnelle de l'expression *pour le regard de* dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (*op. cit.*, t.2 : 234) : REGARD [...] au regard, pour le regard. Façon de parler adverbiales, qui signifient à l'égard, en veüe, en confideration, pour ce qui regarde.

¹¹² Les quelques rares cas d'emploi d'une forme en *en* en tête de construction segmentée semblent correspondre à une antéposition du complément de domaine, comme en atteste l'absence de réactivation de R.X dans la phrase accompagnante ; soit à titre illustratif : *L'acte de Senlis est bien plus tollerable hors du deffault de l'autorité royale qui devoit proceder, car au moins en ce qui concerne la police extérieure, il se tient aux termes et conditions portées par le décret de ladicte assemblée aux dicts estats.* (de Peiresc, 1627 [Ftxt])

¹¹³ *Op. cit.* : 109

¹¹⁴ *Op. cit.*

Et les co-auteurs, plus loin, de commenter une série d'exemples dont (46)¹¹⁵ comme suit:

Dans des exemples de ce type, il n'est guère possible de décider si le figement de la locution est en cours, si cette étape du processus de grammaticalisation est déjà entamée ; on voit bien comment ces séquences se prêtent à une double lecture et sont ainsi favorables à une réanalyse. Pour reprendre le premier des extraits cités plus haut, la suite : *il y a quelque différence d'opinion en ce qui regarde X*, peut être interprétée comme : *il y a quelques différences d'opinion en cela*, avec un syntagme prépositionnel *en* + SN ; elle peut aussi, si l'on considère qu'il y a figement, être lue comme, *il y a quelque différence d'opinion concernant X*, avec un emploi de *en ce qui regarde* comme locution prépositionnelle. (*Op. cit.* : 115-116)

Si nous admettons volontiers qu'il s'avère extrêmement difficile de décider à quel découpage syntaxique sont soumis les groupes *en ce qui regarde*, *en ce qui est de*, *en ce qui touche* et *en ce qui concerne* dans des exemples produits au cours de la période de français classique (voire également sur une partie de la période de français moderne), il nous semble que certains éléments – et parmi eux l'existence d'un élargissement au niveau des fonctions remplies par une séquence du type *en ce qui concerne X* dans la phrase¹¹⁶ ainsi que l'établissement d'une évolution du degré de figement morphologique des éléments concernés – peuvent nous aider à établir (approximativement) le moment du passage au statut de loc. prép. pour les groupes prépositionnels du type *en ce qui concerne*.

1.2.1.4 Elargissements du cadre des analyses

Une étude en diachronie permet de constater une forte extension de l'emploi de la préposition *pour* dans le domaine des relations abstraites à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle avec notamment le remplacement des prépositions *à* et *de* dans les expressions *au regard de*¹¹⁷, *de moy*¹¹⁸ et *de ma part*¹¹⁹.

¹¹⁵ Lequel exemple a par ailleurs été complété par deux autres du même type, à savoir : *Car quoiqu'il y ait quelque différence d'opinion en ce qui regarde l'état des âmes après cette vie [...]* (Bernier, 1684) et *Le serment de Louis son frère, qui doit être en notre règle en ce qui regarde le vieux roman*. (Le Père Bouhours, 1671) (*Op. cit.* : 115)

¹¹⁶ A partir du moment où le redécoupage syntaxique est effectué, la séquence *en ce qui regarde* (/ *concerne* / etc.) *X* n'est plus limitée à la formation des compléments de domaine ; celle-ci trouve de nouveaux contextes d'emplois et, dans sa phase la plus aboutie, elle va même jusqu'à participer à la réalisation d'un complément de propos, comme illustré avec l'exemple (39).

¹¹⁷ Et Furetière (t.3, 1978 [1690] de répertorier cet emploi : *Regard se dit figurément en choses morales Pour mon regard ou quant à moy, je ne pretends rien en cette affaire* (*Op. cit.* / ↗ *regard*)

Et les exemples (47)-(49) ci-après d'illustrer ce point :

(47) Non pas que, pour cela, je vueille excuser la premiere faulte qui l'accuse tacitement d'un rapt **pour le regard de** la fille et de subordination en l'endroit de la mère. (de Navarre, 1559 : 1125 [Ftxt])

(48) **Pour moy**, je ne bouge. (de Montaigne, t.1, 1592 : 617 [Ftxt])

(49) [...] tu possèdes les cieux, et je n'ay, mal-heureux, **pour ma part** que la terre, les soupirs en la bouche, et les larmes aux yeux. (Ronsard, 1578 : 163 [Ftxt])

Toujours en vue d'illustrer l'extension de la préposition *pour* dans le domaine de la formation des E.I.C.S., nous signalerons l'attestation de plusieurs occurrences de l'expression *pour l'égard de* (vs. *à l'égard de*)¹²⁰ dans l'ouvrage *Voyage en Terre du Brésil*¹²¹:

(50) **Pour l'esgard des** champs et des terres, chaque pere de famille en aura bien aussi quelques [...] (*Op. cit.* [document disponible sur : www.mafua.ufsc.br/BT1730002.html])

(51) **Pour l'esgard des** animaux à quatre pieds, [...], il ne s'en trouve pas un seul en ceste terre du Bresil en l'Amerique, qui en tout et par tout soit semblable aux nostres : mais [...] (*Op. cit.* [document disponible sur : www-cahmc.u-bordeaux3.fr/larc1.pdf])

Nous constatons par ailleurs une forte progression de l'emploi de la préposition *pour* dans la période de français préclassique¹²² dans des contextes jusque là réservés à des éléments de la langue ancienne spécialisés dans le domaine de la formation

¹¹⁸ *Pour* On dit auf fi abfolument, *Pour moy*, quant à moy. (Furetière, *op. cit.*)

¹¹⁹ Pour un exemple d'emploi de l'expression *de ma part*, voir Montaigne (1580 [premier état de texte]) : *Autrement de ma part, je fusse en continuelle frayeur* (Mathieu, 1976 : 89). A cet égard, il est intéressant de noter que, dans le cadre de sa translation du texte de Montaigne, Mathieu a recouru à l'expression *en ce qui concerne* : *Sinon en ce qui me concerne, je serais continuellement plein de peur.* (*Ibid.*) Et, il en a été de même lorsqu'il s'est agi d'« actualiser » l'expression *pour la considération de ...*, comme établi ci-après (soit dans le texte de Montaigne [2^{ème} état du texte / 1588] : *Pour ta considération, j'en suis bien aise, mais il y a de quoi [...]* : *En ce qui te concerne, j'en suis fort aise, mais il y a lieu [...]* (*Op. cit.* : 135)

¹²⁰ A l'esgard du commerce, ce poste l'augmenteroit encore plus que n'a fait le fort Frontenac, qui a esté basti à ce dessein avec succez, parce que [...] (Stoer, 1603 : 25 [Document disponible sur : www.chass.utoronto.ca/edicta/wooldridge2/s1603_preface.htm])

¹²¹ de Léry (1578).

¹²² Si, comme l'a indiqué Moignet (1988) l'emploi de la préposition *pour* était déjà attesté en ancien français (sous la forme *por*) – Il [l'élément *pour*] peut introduire l'idée de l'être à propos duquel est fait l'énoncé (« au sujet de ») (*Op. cit.* : 319) –, l'étude des textes montre une représentation extrêmement faible (vs. *quant à*, *touchant*, *à l'égard de*) jusque dans le second tiers du XVI^e siècle.

des compléments de sphère spéciale et dans la fonction de E.I.C.S., à savoir : *quant à*¹²³, *quant est de*¹²⁴ et *touchant*. Ce phénomène s'applique aussi bien à la formation des compléments post-verbaux, comme illustré ci-après à l'aide de l'exemple (52) :

(52) les plus notables hommes que j'aye jugé par les apparences externes [...], ce ont esté, **pour** le faict de la guerre et suffisance militaire, le Duc de Guyse, qui mourut à Orleans, et le feu Mareschal Strozzi (de Montaigne, t.1, 1592 : 661 [Ftxt])

qu'à l'emploi comme E.I.C.S. (exemple 53).

(53) **Pour** les petits logis, [...], je dy que leur bastiment se fait à moindres frais et despens, et que [...] (Estienne, 1561 : 164 [Ftxt])

D'ailleurs, certains exemples de notre corpus – dont notamment (54) et (55) ci-après – mettent parfaitement en évidence le fait que la préposition *pour* est considérée comme une alternative à l'emploi de *quant à* (*/ quant est de*) et *touchant*, en raison de la relation de co-partie qui relie les référents de leurs compléments respectifs¹²⁵.

(54) [...], il y avoit trois bergeres avec le gentil Paris, fils d'Adamas. **Pour** les bergeres, elles estoient incogneuses à Astrée. **Quant à** Paris, il s'estoit depuis quelque temps rendu si familier parmi toute cette troupe, à cause de l'amour qu'il [...] (d'Urfé, t.2, 1610 : 108 [Ftxt])

(55) Et **touchant** les trois autres sortes de vers lyriques, ils sont de la nature de ceux-là [...]. **Pour** les deux autres sortes de vers lyriques, il n'est pas nécessaire d'en apporter des exemples pour montrer qui sont de la liberté de ceux-là sur le sujet de leur repos, [...] (de Deimier, 1610 : 62 [Ftxt])

A cet égard, la réalisation d'une projection de la part de représentation des formes en *pour* et de *quant à* dans les 486 textes que comporte dans FRANTEXT pour illustrer la première moitié de la période de français classique¹²⁶ (tableau 21a & 21 b)

¹²³ Voir à ce propos la définition de *pour* produite par Furetière (t.3, 1690) : [...] *Pour ce que vous me dites, quand à ce que vous me dites* (*Op. cit.* / $\hookrightarrow$ *pour*).

¹²⁴ En français préclassique, l'expression *quant est de* constitue une variante fréquemment attestée de *quant à* : *Et quant est de ce que tu me pourrais alleguer, en disant, que [...], je te donneray un exemple contraire.* (Palissy, 1563 : 66 [Ftxt]) // *Et quant est de moy, je pense avoir faict chose dont vous ayez occasion de le vouloir mal.* (*Op. cit.* : 821 [Ftxt]).

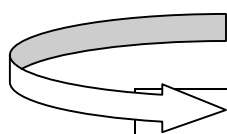
¹²⁵ Soit en l'occurrence R.GN *les bergères* et R.GN *Paris* dans l'exemple (54) et R.GN *les deux autres sortes de vers lyriques* et R.GN *les trois autres sortes de vers lyriques* dans l'exemple (55).

¹²⁶ Concernant l'emploi comme E.I.C.S. des séquences *pour ce qui concerne/ est de/ touche/ regarde*, les relevés ont porté sur trois sortes de segments : (i) ceux qui sont précédés d'un point, (ii) ceux qui sont précédés de *et* (,) et pour finir (iii) ceux qui sont précédés de *mais* (,).

– laquelle projection¹²⁷ a été réalisée sur la base d’un tracé non évolutif à partir des données recueillies dans les 160 textes établis dans FRANTEXT pour illustrer la période de français préclassique – et surtout la comparaison des résultats ainsi obtenus avec les données attestées dans FRANTEXT [1631-1699] est particulièrement instructive (tableau 22).

FRANTEXT		<i>quant à</i>	<i>pour ce qui ...</i>
[1560-1630]	160 textes	1262	71
		2120	163

Tableau 21 a



PROJECTION		
486 textes	<i>quant à</i>	<i>pour ce qui ...</i>
	3833	215
	6439	495

Tableau 21 b

FRANTEXT		<i>quant à</i>	<i>pour ce qui ...</i>
[1631-1699]	486 textes	678	404
		914	633

Tableau 22

Le décalage constaté entre les éléments établis dans la zone de projection et ceux qui rendent compte des réalisations effectives est tout à fait significatif : tandis que dans le cadre de l’emploi comme E.I.C.S. le nombre d’occurrences de la locution *quant à* est quasiment six fois moins important que le résultat prévisionnel, celui des formes de type *pour ce qui ...* est, pour ce qui le concerne, quasiment doublé.

¹²⁷ Cette projection a été réalisée sur la base d'un calcul du nombre moyen d’occurrences par texte.

Sur cette base, nous sommes amenées à envisager le fait que, à partir du second tiers du XVII^e siècle, les formes de type *pour ce qui* ont investi une partie des contextes sémantiques d'emplois jusque là réservés à la production de *quant à*. Et les analogies établies entre les exemples (56) et (57)¹²⁸ ci-après d'appuyer notre analyse.

(56) Ce que **je croy** aussi fermement, **quant à** ce dernier point, assavoir **qu'il** ne fut [...] mais **quant à** leur goust comme je croy que ce sont especes de faisans, [...] (de Léry, 1580 [document disponible sur : www.mafua.ufsc.br/BT1730002.html])

(57) Vous dites vray en ce qui est de cecy, dit Clarimond, mais **pour ce qui est** d'une pensee, **je croy que** c'est une chose que le poëte s'imagine pour embellir son discours, comme vous pourriez dire ; [...] (Sorel, 1627: 393 [Ftxt]) [241]

En outre, nous ferons valoir l'absence de possibilité dans la période de français contemporain concernant *quant à* (vs. les éléments sélectionnés ici pour examen)¹²⁹ de faire l'objet d'un emploi en série¹³⁰ vs. la période qui s'étend de l'ancien français¹³¹ jusqu'à la seconde moitié de la période de français moderne¹³².

¹²⁸ Lequel exemple pourra également être rapproché de celui qui suit : [...] *combien que tout ce que a dit partie adverse soit bien vray quant à la lettre et l'histoire du factum, toutesfoys* [...] (Rabelais, 1532 [document disponible sur : un2sg4.unige.ch/athena/rabelais/rab_pant.htm])

¹²⁹ Voir à ce propos les exemples établis dans le quatrième volet de notre corpus.

¹³⁰ Lequel emploi en série de *quant à* est du reste largement répandu dans la période de français préclassique. Voir notamment à cet égard l'exemple tiré de la correspondance de Fourier (t.1, 1986) ci-après: *Mes bonnes et bien aimées Sœurs* [...] Quant à celle dont vous m'écrivez, je pense que [...] Quant au papier que demandez, je crois que [...] Quant au papier peinct je pense que [...] (Saint-Pierre Fourier – Correspondance 1598-1640, 1986 : 22-23 / Lettre aux Religieuses de Nancy, 1606)

¹³¹ Et l'exemple mentionné ci-après de présenter un exemple d'emploi en série de *quant à* produit dans la période d'ancien français : *Es quèles paroles sont touchées troys choses: premièrement, la vierge enfantant tresfine purté, de Maria; secondement, de lumière naisçant* [...] ; tiercement, de ceste lumière apparant tresmerveilleuse bonté, Jhesus. Quant au premier, je di que la vierge fu tresfinement espurée, car [...] ; quant au second, nostre viellesce ne pouoit estre réparée, se la lumière pardurable ne fust temporellement née ; quant au tiers, c'est signe de bonté grant et nient nombrée, [...] (Document disponible sur : www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/activites/textes/miracles-notre-dame/MirPer14b.htm)

¹³² A partir du XVIII^e siècle, l'emploi en cascade de la locution *quant à* tend à être remplacé par celui d'un des éléments étudiés ici. Et la correspondance de Mme Guyon (2003) d'en offrir moult exemples dont celui présenté ci-après : [...] § Pour ce qui regarde la sortie de soi, on n'y parvient que par [...] Le fidèle renoncement vous en apprendra plus là-dessus que je ne puis vous en dire. § Pour ce qui est de ce que vous me dites de [...], vous n'avez pas encore bien compris que plus cette présence et occupation se concentre, plus elle devient imperceptible. (Op. cit. : 782 [lect. perso.]) [378]
Nous trouvons toutefois encore quelques attestations de l'emploi en cascade de *quant à* dans la correspondance de Sand (1850) – de même que dans celle de Chateaubriand (1847) –, comme illustré ci-après : Müller m'a fait part de tes observations. Elles sont justes. Quant aux pistoles, c'est évidemment écus que j'ai cru écrire. Quant à la Varenne, [P']. Quant au nombre de moissonneurs, je le savais, mais [...] (Op. cit. : 637 [Ftxt])

D'ailleurs à ce propos, nous mentionnerons le remplacement de l'emploi en série de *quant à* par *pour ce qui est de* dans la translation en français moderne des *Essais* réalisée par Mathieu (*op. cit.*: 157).

<i>Les Essais</i> (2^{ème} état du texte / 1588)	Translation de Mathieu
Mais quant à la dévotion, observance des lois, [...], il nous a bien servi de n'en avoir pas tant qu'eux. § Quant à la hardiesse et courage, [...]	En revanche, pour ce qui est de la dévotion, de l'observance des lois, [...] Pour ce qui est de la hardiesse et du courage, [...]

1.2.2 Fonction(s) grammaticale(s)

Pour la question de la (ou des) fonction(s) qui est /sont attachée(s) à l'emploi des éléments sélectionnés ici pour examen, il convient de distinguer l'emploi comme E.I.C.S. de l'emploi pour la formation d'un complément postverbal (ou intrapropositionnel).

Bien que dans cette étude nous avons volontairement écarté l'emploi pour la formation de compléments localisés en position postverbale ou intrapropositionnelle, nous précisons que, dans cette configuration, les éléments sélectionnés ici pour examen permettent – à l'instar de *quant à*¹³³ – la formation de trois types de compléments, à savoir : le complément nominal, le complément verbal et enfin le complément adjectival. En revanche, contrairement à *quant à*, ces éléments ont également vocation à construire ce que Jaeggi (*op. cit.*) désigne à l'aide de la dénomination « complément de sphère spéciale »¹³⁴.

¹³³ Pour une étude détaillée des différents emplois de *quant à*, voir Choi-Jonin (*op. cit.*).

¹³⁴ Et Jaeggi d'illustrer son propos à l'aide d'un exemple tiré de Céline (1932), *i.e.* : *Moi, quand on me parlait de la France, je pensais irrésistiblement à mes tripes, alors forcément, j'étais beaucoup plus réservé pour ce qui concernait l'enthousiasme.* (*Op. cit.*: 142) ; et l'auteur de préciser que ce type de complément fait régulièrement l'objet d'une « mise en relief ».

Dans ce type de configuration, le groupe constitué de la locution prépositionnelle et de son complément restreint la portée d'une prédication au seul domaine de X. Comme illustré ci-après en (58)¹³⁵, il est alors parfaitement envisageable d'opérer une focalisation du segment [loc. prép. X] à l'aide d'une construction de type *c'est ... que*¹³⁶, tandis que, selon toutes vraisemblances, cette opération ne convient pas à *quant à*.

(58) *C'était pour ce qui concernait* [/ * *quant à*] l'enthousiasme *que* j'étais plus réservé.

Aussi, une étude détaillée de l'emploi des éléments sélectionnés ici pour examen, montre que le détachement à l'initiale du complément de sphère spéciale constitue une configuration d'emploi prototypique. Le phénomène a d'ailleurs été constaté par d'autres avant nous dont Fløttum (2003), laquelle considère la non-réactivation de R.X en seconde partie d'énoncé comme un trait distinctif de l'emploi détaché à l'initiale de *en ce qui concerne*¹³⁷ ;et celle-ci d'indiquer :

Dans mon corpus qui comporte une centaine d'exemples de chacune des deux locutions [*i.e. quant à* et *en ce qui concerne*], la structure de dislocation (et reprise) est de loin la plus fréquente pour *quant à* (environ 80 %), et la structure de non-dislocation (et non-reprise) est la plus fréquente pour *en ce qui concerne* (environ 90 %) (*Op. cit.* : 189)

Un examen approfondi des exemples de notre corpus montre que l'absence de réactivation de R.X en seconde partie d'énoncé est particulièrement fréquente dans le cadre de la production des éléments construits avec les verbes *toucher* et *regarder* (exemples 58 et 59).

(59) **Pour ce qui touche** au choix de vos amis, vous êtes d'ailleurs très sélectif.
(Horoscope [document disponible sur : www.prophetis.com/lievre.htm]) [282]

(60) **Pour ce qui regarde** l'impression offset, tampon et sérigraphique et pour ce qui regarde la production de CD-ROM ou CD-AUDIO, attendez-vous à des chiffres de

¹³⁵ Notre lecteur aura reconnu ici une transformation de l'exemple de Céline relevé par Jaeggli (*op. cit.*).

¹³⁶ Et parmi les exemples d'emploi attestés de cette configuration figure : *Mais c'est en ce qui concerne la biologie que l'auteur est le plus convaincant.* (Document disponible sur : www.cndp.fr/magphilo/philo01/critique.htm)

¹³⁷ Dans l'article auquel nous faisons référence, Fløttum opère une séparation entre la configuration dans laquelle il y a absence de reprise de X en seconde partie d'énoncé – laquelle configuration est notée : « En ce qui concerne X, @ » – et celle dans laquelle il y a reprise de X sous P', laquelle configuration est notée par l'auteur : « En ce qui concerne X, X' ».

production divergents (max. 10%). (Document disponible sur : <http://www.discprint.com/fr/lever/lever.html>)] [293]

A l’instar des groupes qui occupent une position postverbale (ou intrapropositionnelle), le segment détaché à l’initiale composé d’un des éléments sélectionnés ici pour examen et de son complément restreint la portée de la prédication établie sous *P’* au seul domaine de *X* ; il définit un cadre de validité. Ainsi, dans les exemples (59) et (60) ci-avant, le segment situé en position détachée à l’initiale – soit respectivement *pour ce qui touche au choix de vos amis* et *pour ce qui regarde l’impression offset [...] CD-ROM ou CD-audio* – délimite le cadre de validité de la prédication établie en seconde partie d’énoncé. De même, dans l’exemple (61) ci-après, le jugement de valeur porté par le locuteur¹³⁸ – *i.e.* dans l’exemple qui nous occupe le fait d’être incompetent – se limite au seul domaine de l’expression orale.

(61) **Pour ce qui est** de causer, vous êtes un mariolle, mais pour ce qui est de travailler, [...] (Dutourd, 1967 : 305 [Ftxt]) [337]

La longue série d’exemples qui attestent de la formation d’un complément de sphère spéciale pour le segment [loc. prép. *X*] est complétée par une autre série d’exemples – moins importante celle-là – pour laquelle ce même segment remplit une fonction qui ne relève pas du domaine grammatical mais qui ressortit au domaine de la structure informationnelle des énoncés¹³⁹ (exemples 62 et 63).

(62) **Pour ce qui concerne** les loyers au niveau national (étude FAIM), fin 2002, **ces derniers** progressent de 1.9% pour les appartements et de 2.6% pour les maisons par an depuis 1995. (*Le Progrès-Lyon*, 11/07/03 : 11[Europresse]) [12]

(63) **Pour ce qui est** enfin **des** complications liées au traitement, **elles** sont possibles également chez l’enfant quelle que soit l’option choisie, orthopédique ou chirurgicale par ostéosynthèse, [...] (Msika in *Le Q.D.M.*, 10/11/03, [lect. perso.]) [209]

Une fois de plus, le dépouillement des exemples de notre corpus montre que, dans les productions de français contemporain, chacun des éléments sélectionnés ici pour examen s’attache moins fréquemment cette fonction que celle qui a précédemment

¹³⁸ Et le locuteur de relever une complète absence de crédibilité.

¹³⁹ Avec dans ce domaine – nous y reviendrons ultérieurement –, des désaccords substantiels quant à la fonction conférée à l’E.I.C.S. (*thématisateur, focalisateur, etc.*)

été mentionnée – *i.e.* la fonction grammaticale de complément de sphère spéciale¹⁴⁰. Ce phénomène est d'autant plus notable qu'il constitue un complet inversement de tendance par rapport aux emplois réalisés dans la période de français classique¹⁴¹.

1.3 Degré de figement morphologique

Longtemps laissée à l'abandon, la question du figement lexical a fait l'objet ces dernières années d'une montée en puissance¹⁴². Dans ce domaine, deux approches dominent. L'une s'intéresse particulièrement à l'aspect syntaxique des séquences figées en mesurant le degré de figement selon qu'elles acceptent ou rejettent (partiellement ou totalement) les transformations que les séquences libres correspondantes autorisent. L'autre approche privilégie la dimension sémantique, décrivant les mécanismes mis en œuvre pour structurer les séquences figées¹⁴³.

Dans l'approche théorique qui est la nôtre, nous mobiliserons la première de ces deux approches pour tenter de vérifier que les séquences *en ce qui touche* et *en ce qui regarde* constituent, au même titre que *en/ pour ce qui concerne* et *pour ce qui est de*, des unités lexicales mémorisées, autrement dit des locutions.

En outre, réintégrée dans une perspective diachronique, l'étude du degré de figement morphologique des éléments étudiés ici devrait également apporter des précisions sur

¹⁴⁰ A titre d'exemple, les relevés d'occurrences réalisés sur l'ensemble des articles publiés dans le quotidien de presse *Le Télégramme-Bretagne* en date du 31/03/03 établissent un seul cas de reprise anaphorique de X sous P' sur les 12 exemples de constructions segmentées introduites par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* (vs. 23 exemples sur un total de 26 pour les constructions segmentées introduites par *quant à*).

¹⁴¹ Une étude détaillée des emplois réalisés dans la période de français classique montre que la réactivation de R.X dans l'énoncé incident au segment détaché à l'initiale constitue un schème prototypique. Voir à ce propos le commentaire de Combettes & Prévost (*op. cit.* : 113) au sujet de la « troisième étape » du processus de grammaticalisation auquel sont soumises les expressions *au regard*, *en/ pour ce qui regarde*, etc. – lequel commentaire est illustré à l'aide d'exemples dont la réalisation date de la fin du XVII^e siècle – : [...] *le rôle textuel, discursif n'est plus le même, et, surtout, d'introductrice de circonstant (de domaine), la locution devient introductrice de topique, c'est-à-dire qu'elle sert à délimiter un domaine sur lequel on va prédiquer.*

¹⁴² Laquelle montée d'intérêt se mesure par le nombre de publications et de colloques qui lui sont consacrés. Voir notamment à ce propos le colloque international intitulé *La préposition française dans tous ses états* (3-9 septembre 2000 / Tel-Aviv) ainsi que la journée d'étude consacrée organisée par le laboratoire MoDyCo (UMR 7114) sur la question du « semi-figement » (25 mars 2005).

¹⁴³ Parmi les opérations décrites figurent l'aréférenciation, la globalisation, la conceptualisation et la figuration.

la question du moment de l'intégration à la catégorie des loc. prép. de tout ou partie des éléments sélectionnés ici pour examen.

1.3.1 Recueil de données

Avant de faire part des données recueillies en matière de figement morphologique concernant les éléments sélectionnés ici pour examen – lesquelles données sont consacrées dans un premier temps à la période de français contemporain et dans un second temps aux périodes de français classique et de français moderne¹⁴⁴ –, il convient de préciser que, dans la pratique, les insertions sont très limitées, tant sur le plan qualitatif¹⁴⁵ que quantitatif. D'ailleurs, faute de données suffisamment conséquentes pour les textes appartenant aux catégories « articles de presse », « définitions d'encyclopédies » et « ouvrages et articles de revues scientifiques et techniques », seules les données établies dans FRANTEXT ont fait l'objet d'une étude approfondie.

1.3.1.1 Modificateurs de l'élément verbal

La présence d'un élément verbal, soit en l'occurrence pour la présente étude *concerne*, *est (de)*, *touche* et *regarde* – lequel phénomène fait le lien avec les locutions à base verbale de type *mettre la charrue avant les boeufs*, *prendre la mouche*, etc. – constitue le premier des deux points d'accroche pour la réalisation d'une insertion. Aussi, comme nous l'avons mentionné plus haut, l'étude des productions de français contemporain montre que dans ce domaine les éléments étudiés ici sont nettement plus restrictifs que les locutions verbales du type de celles mentionnées ci-avant. A titre illustratif, l'ensemble des quelques 656 textes établis dans FRANTEXT pour illustrer la période [1950-1999] ne comporte aucune attestation de l'insertion de l'élément de négation *ne ... pas* ou d'un élément modal¹⁴⁶ dans les séquences *en (et pour) ce qui concerne/ touche/ regarde* et

¹⁴⁴ Avec en outre une série de données pour la période de français préclassique.

¹⁴⁵ Sur le plan qualitatif, les insertions sont pour l'essentiel constituées de l'élément de détermination nominale *tout* et de la marque d'imparfait *-ait*.

¹⁴⁶ L'insertion de l'élément de négation *ne ... pas* ainsi que celle d'un élément modal forcent l'interprétation qui consiste à considérer la proforme *ce* du groupe *en (ou pour) ce qui concerne / etc.*

pour ce qui est de. Quant à l'insertion d'une désinence temporelle, elle est limitée au seul morphème d'imparfait *-ait* et ne revêt pas un caractère systématique, comme illustré plus haut dans notre développement sous (31) ou encore ci-après sous (64) :

(64) **Pour ce qui est d'**«ancien membre de la Gendarmerie nationale», ce n'était pas sur ma carte qu'il l'avait lu. (Manchette, 1973 : 49 [Ftxt]) [204]

Aussi, à cet égard, Jaeggi (*op. cit.*) fait observer – laquelle observation porte non pas sur *pour ce qui est de* mais sur *en/ pour ce qui concerne* ¹⁴⁷ – que l'absence d'insertion du morphème d'imparfait dans ce type de configuration atteste d'un haut degré de figement morphologique. Pour notre part, nous ferons remarquer que si l'absence de morphème d'imparfait sur l'élément verbal dans le cadre de récits au passé n'est pas systématique, en revanche, il représente l'intégralité (ou la quasi-intégralité) des insertions réalisées sur l'élément verbal pour les productions de français contemporain établies dans FRANTEXT (tableau 23) ¹⁴⁸.

FRANTEXT [1950-1999]	<i>en/ pour ce qui concerne</i>	<i>pour ce qui est de</i>
F.B.	615	124
	1774	301
F.B. + <i>ait</i>	26	24
	101	34
	0	0

comme l'élément central du groupe prépositionnel. Nous avons relevé plusieurs exemples de cette configuration sur internet : [...], *mes élèves de 5° ne parlent plus que russe, y compris pour ce qui ne concerne pas directement les activités du cours*. (Document disponible sur : www.ac-nancy-metz.fr/enseign/russe/echanges.htm) // En ce qui *pourrait* concerner *l'animation nature et en éco-tourisme il y a des beatép « education environnement » et le bts gpn*. (Document disponible sur : www.tourisme-durable.net/forum.php3?reponse=forum&idarticle=45&id_forum=1078&retour=article).

¹⁴⁷ Et l'auteur de s'appuyer pour son commentaire sur l'exemple suivant : *Car, en ce qui concerne la dernière cérémonie, les choses avaient un peu changé*. (Camus, 1947 / Exemple cité dans *op. cit.* : 141)

¹⁴⁸ La lettre grecque « ψ » sert à désigner l'ensemble des morphèmes de temps autres que celui du présent de l'indicatif (soit notamment - *ait*, -*era*, -*erait*, etc.) ainsi que les modaux et l'élément de négation *ne pas / point*.

F.B. + { ψ }	0	0
F.B. + { ψ }	1	0

Tableau 23

Quant à celles des données qui sont établies dans le tableau (24) ci-après, celles-ci permettent de constater que la production de ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *toucher* et *regarder*¹⁴⁹ vérifient également ce point.

FRANTEXT [1950-1999]	<i>en/ pour ce qui touche</i>	<i>en / pour ce qui regarde</i>
F.B.	5	7
	21	13
F.B. + <i>ait</i>	0	1
	1	6
	0	0
	1	0

Tableau 24

1.3.1.2 Modifieur de la proforme *ce*

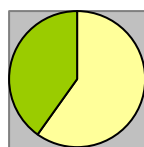
L'élément de détermination nominale *tout* constitue la seconde catégorie d'insertions attestées dans le cadre de la production des séquences *en* (et *pour*) *ce qui concerne/ touche/ regarde* (et, à un niveau moindre *pour ce qui est de*). Aussi, comme l'ont révélé les données établies plus haut dans les tableaux (4) et (5), sa production concerne essentiellement ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *toucher* et *regarder*¹⁵⁰.

¹⁴⁹ Il conviendrait d'élargir la base de données pour s'assurer de la stabilité du phénomène.

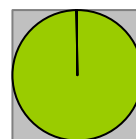
¹⁵⁰ Une étude approfondie de la production de ces éléments met à jour de nombreux cas d'empilement des insertions: *Il était assez peu bavard en tout ce qui pouvait toucher ses fonctions universitaires.* (Duhamel, 1938 : 127 [Ftxt]) // *On y puisait de la main-d'œuvre pour tout ce qui ne touchait pas directement à la production de guerre.* (Cavanna, 1979 : 218 [Ftxt]) // [...] *une sorte d'école permanente pour tout ce qui touchait à l'histoire et aux traditions africaines.* (Bâ, 1991 : 213 [Ftxt])

Aussi, il convient de préciser que ces mêmes éléments – *i.e.* ceux qui font appel aux verbes *toucher* et *regarder* pour leur construction–, attestent de l’insertion de l’élément de détermination nominale *tout* uniquement sur les formes en *pour*.

Et les graphiques (2a) et (2b) ci-après d’illustrer ce point :



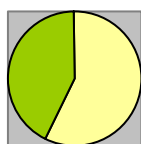
en/ pr. ce qui tche (F.B)
(emploi comme E.I.C.S.)



en/ pr. tout ce qui tche
(emploi comme E.I.C.S.)

□ en...
■ pour ...

- Graphique 2 a -



en/ pr. ce qui rgde (F.B)
(emploi comme E.I.C.S.)

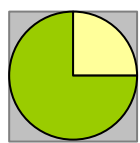


en/ pr. tout ce qui rgde
(emploi comme E.I.C.S.)

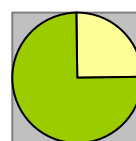
□ en...
■ pour ...

- Graphique 2 b -

En revanche, comme exposé ci-après dans le graphique (3), celui des éléments qui fait intervenir le verbe *concerner* pour sa construction vérifie l’insertion de l’élément de détermination nominale *tout* à la fois dans le cadre de la production de la forme en *en* et dans celui de la production de la forme en *pour*, même si, ici, les résultats sont plus marqués pour la forme en *pour*.



en/ pr. ce qui ccne (F.B)
(emploi comme E.I.C.S.)



en /pr. tout ce qui ccne
(emploi comme E.I.C.S.)

□ en...
■ pour ...

1.3.1.3 Etude en diachronie

Si, comme l'ont établi Combettes & Prévost (*op. cit.*) les formes du type de *en ce qui concerne*, telles que nous les connaissons actuellement, proviennent de la recatégorisation des groupes prépositionnels libres correspondants, des traces de ce changement devraient pouvoir être relevées, en particulier au niveau du degré de figement morphologique que s'attachent ces différents éléments en production.

Sans attendre, nous indiquerons que, pour notre part, nous envisageons la thèse d'un décalage temporel entre la recatégorisation comme loc. prép. des séquences *pour ce qui ...* et celle de leurs contreparties en *en*. Aussi est-ce précisément la pertinence de cette thèse que nous cherchons à vérifier en procédant à une étude de l'évolution du degré de figement morphologique de ces différents éléments.

Comme nous l'avons précédemment indiqué, un examen approfondi des productions établies dans la partie de la base de données numérisées FRANTEXT consacrée au Moyen Français (BMF) révèle que la production des formes en *pour* a été réalisée plus tardivement que celle des formes en *en*. Une première série de relevés situe la première apparition d'une des séquences en *en* – soit en l'occurrence *en ce qui touche* – dans la seconde moitié du XIV^e siècle¹⁵¹. Mais, dans la mesure où nous n'avons référencé aucune attestation d'une séquence de type *pour ce qui est de* (/ *touche* / etc.) X, avant la fin du XVI^e siècle¹⁵², nous avons choisi de démarrer notre étude à l'ouverture de la période de français préclassique. Et les données établies dans le tableau (25)¹⁵³

¹⁵¹ Voir à ce sujet l'exemple cité plus haut dans le corps du texte sous (40) ou encore celui établi ci-après, lequel s'attache la même origine locutive que celui mentionné ci-avant : *car pour certain [...], c'est l'assentement du peuple, en ce qui touchoit le gouvrenement de la cité, ne furent pluz tenus* (Bersuire, 1354 : 73 [Ftxt]).

Pour des exemples d'emplois d'une forme en *en* attestés au XV^e siècle, cf. : *Nous avons assez devisé en ce qui touche principalement les enseignemens que l'amour et crainte de Nostre Seigneur donne [...]* (de Pizan, 1405 : 41 [Ftxt]) ainsi que : *Mais vous, qui ne povés estre juge, ne vos officiers, en ce qui touche la jurisdiction spirituelle, [...]* (Juvenal des Ursins, 1452 : 375 [Ftxt])

¹⁵² Soit en l'occurrence : [...] *elle répondait sur le même ton, manifestant pour tout ce qui le touchait un intérêt.* (Yver, 1572 : 1264 [Ftxt]).

¹⁵³ Pour ce relevé, nous n'avons pas tenu compte de l'opposition « emploi comme E.I.C.S. »/ « emplois autres que E.I.C.S. ».

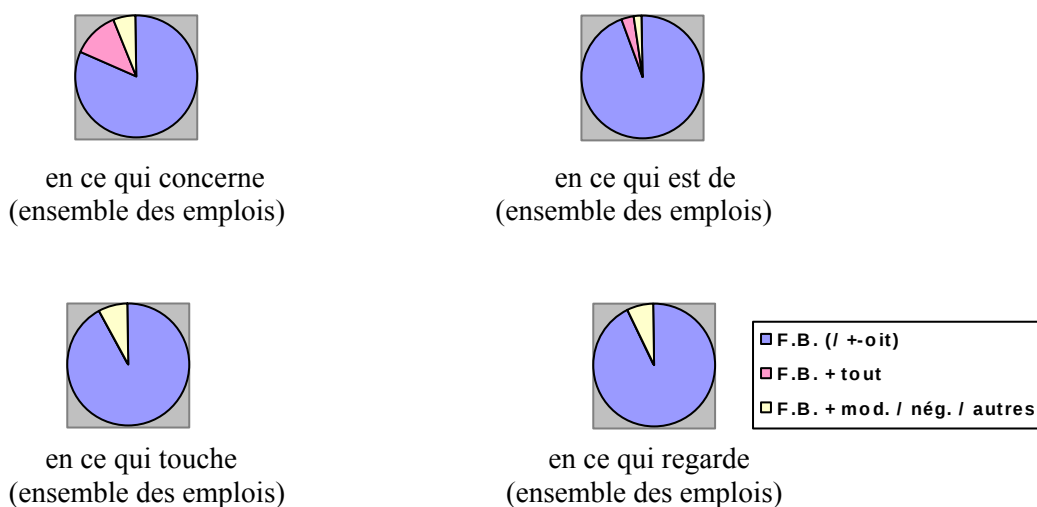
ci-après de fournir des informations sur l'emploi des formes en *en* au cours de cette période.

Soit :

FRANTEXT [1560-1630]	<i>en ce qui concerne</i>	<i>en ce qui est de</i>	<i>en ce qui touche</i>	<i>en ce qui regarde</i>
F.B.	12	44	24	13
F.B. + <i>oit</i>	1	7	0	0
F.B. + <i>tout</i>	2	2	0	0
F.B. + { ψ }	1	1	2	1

Tableau 25

Là encore, la transcription de ces données sous forme graphique est très profitable à l'analyse :



- Graphique 4 -

Dans le tableau (26) ci-après figurent les données relatives à la production des formes en *pour*, toujours concernant l'ensemble des emplois.

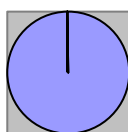
FRANTEXT [1560-1630]	<i>pour ce qui concerne</i>	<i>pour ce qui est de</i>	<i>pour ce qui touche</i>	<i>pour ce qui regarde</i>
F.B.	11	77	24	21
F.B. + <i>ait</i>	0	2	2	1

Tableau 26 (...)

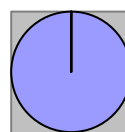
FRANTEXT [1560-1630]	<i>pour ce qui concerne</i>	<i>pour ce qui est de</i>	<i>pour ce qui touche</i>	<i>pour ce qui regarde</i>
F.B. + <i>tout</i>	0	0	0	0
F.B. + { ψ }	0	0	0	2

Tableau 26 (suite)

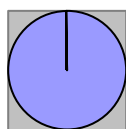
Et leur transcription sous forme graphique de produire la situation suivante :



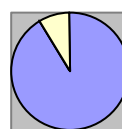
pour ce qui concerne
(ensemble des emplois)



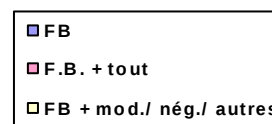
pour ce qui est de
(ensemble des emplois)



pour ce qui touche
(ensemble des emplois)



pour ce qui regarde
(ensemble des emplois)



- Graphique 5 -

Pour en terminer avec la période de français préclassique, nous avons cherché à savoir ce qu'il en était de l'emploi comme E.I.C.S. des formes en *pour*. Aussi les données portées dans le tableau (27) ci-après remplissent-elles précisément cette fonction¹⁵⁴ :

FRANTEXT [1560-1630]	<i>pour ce qui concerne</i>	<i>pour ce qui est de</i>	<i>pour ce qui touche</i>	<i>pour ce qui regarde</i>
F.B.	8	58	11	9
F.B. + <i>ait</i>	0	0	0	0

Tableau 27 (...)

FRANTEXT [1560-1630]	<i>pour ce qui concerne</i>	<i>pour ce qui est de</i>	<i>pour ce qui touche</i>	<i>pour ce qui regarde</i>
F.B. + <i>tout</i>	0	0	0	0
F.B. + { ψ }	0	0	0	0

Tableau 27 (suite)

Notre seconde série de relevés concerne la période de français classique¹⁵⁵. Elle débute avec l'emploi comme E.I.C.S. des formes en *pour* (tableau 28).

FRANTEXT [1635-1789]	<i>pour ce qui concerne</i>	<i>pour ce qui est de</i>	<i>pour ce qui touche</i>	<i>pour ce qui regarde</i>
F.B.	11	500	4	106
F.B. + <i>ait</i>	0	0	0	0
F.B. + <i>tout</i>	0	1	0	0
F.B. + { ψ }	0	0	0	0

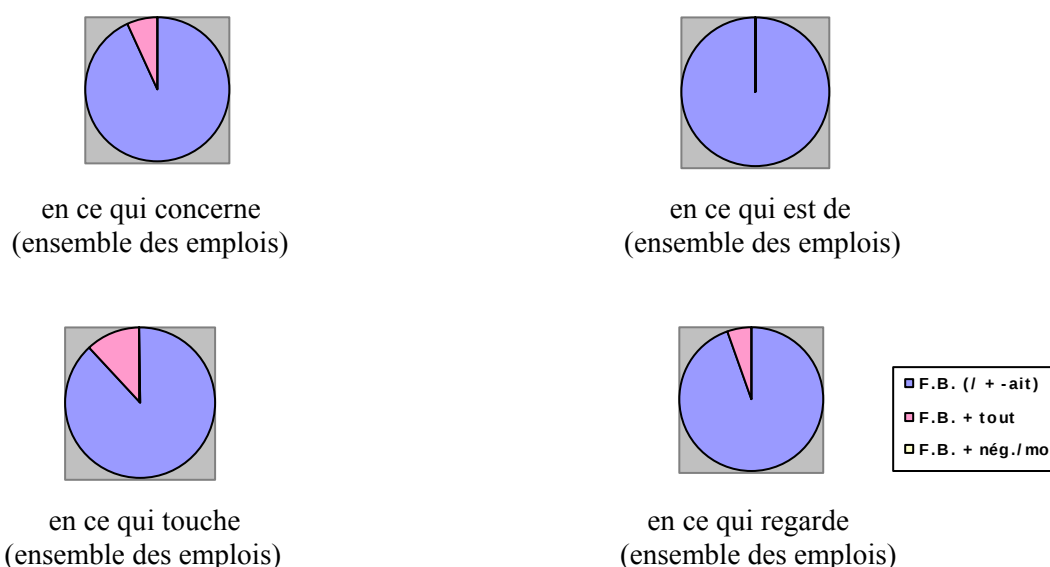
Tableau 28

¹⁵⁴ En raison d'une complète absence de réalisation des insertions dans la forme de base, la transcription de ces données sous forme graphique nous a semblé inutile.

¹⁵⁵ Ce qui représente un ensemble de 961 textes.

Elle se poursuit par l'examen de la production des formes en *en* (ensemble des emplois). Ici, il nous a paru nécessaire de procéder à une subdivision des résultats entre la première moitié de la période de français classique et la seconde moitié de cette même période (soit en l'occurrence [1635-1710] et [1711-1789])¹⁵⁶ afin de tester la pertinence de l'hypothèse pré-théorique selon laquelle la recatégorisation des formes en *en* aurait débuté dans la seconde moitié du XVIII^e siècle¹⁵⁷.

Ainsi, pour la première de ces deux périodes, nous obtenons les éléments suivants :



- Graphique 6 -

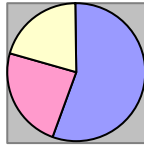
Pour la seconde des deux périodes considérées, nous observons la situation suivante :



¹⁵⁶ Soit resp

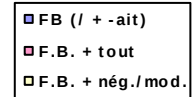
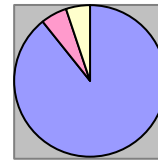
¹⁵⁷ Pour des raisons strictement matérielles (confort de lecture), nous nous sommes contentées de présenter les résultats de nos relevés sous forme graphique.

en ce qui concerne
(ensemble des emplois)



en ce qui touche
(ensemble des emplois)

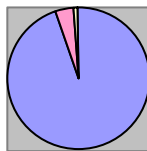
en ce qui est de
(ensemble des emplois)



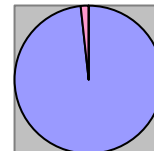
en ce qui regarde
(ensemble des emplois)

- Graphique 7 -

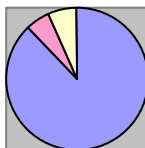
Et, toujours s'agissant de la production des formes en *en* (ensemble des emplois), mais cette fois, pour la période de français moderne ([1790-1899]), nous obtenons les éléments suivants:



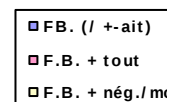
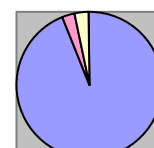
en ce qui concerne
(ensemble des emplois)



en ce qui est de
(ensemble des emplois)



en ce qui touche
(ensemble des emplois)



en ce qui regarde
(ensemble des emplois)

- Graphique 8 -

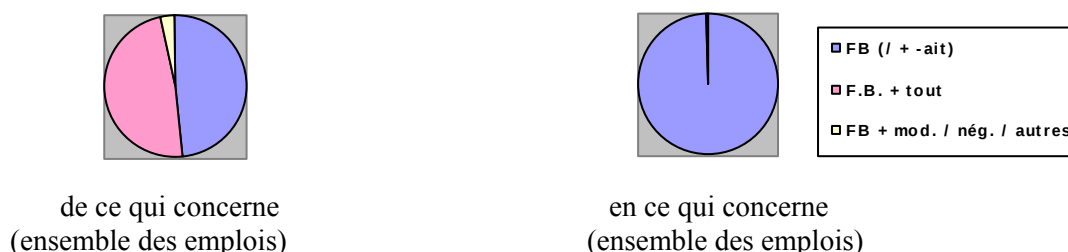
1.3.2 Interprétation des résultats

Avant de nous lancer dans l'interprétation de la série de données établies ci-avant, nous rappellerons quels sont les enjeux de l'étude du degré de figement morphologique (et de son évolution dans le temps) des éléments sélectionnés ici pour examen.

Notre objectif est d'abord de nous assurer du fait que les séquences *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* s'attachent le statut de loc. prép. au même titre que *en/ pour ce qui concerne* et *pour ce qui est de*. Aussi, en prenant appui sur les données décrivant l'évolution du degré de figement morphologique des éléments étudiés ici, nous tenterons de préciser les différentes étapes qui jalonnent leur construction.

Par ailleurs, il convient de rappeler que nous avons décidé d'admettre, sans le critiquer, le postulat selon lequel le degré de figement morphologique que s'attache un élément rend compte de son intégration (ou inversement de sa non-intégration) à la catégorie des locutions.

Et, le contraste établi entre le degré de figement morphologique présenté (en production) par le groupe prépositionnel *de ce qui concerne* – lequel segment n'autorise aucun doute quant à son découpage syntaxique – et celui qui s'applique à la séquence *en ce qui concerne* d'appuyer notre choix théorique (graphique 9)¹⁵⁸.



- Graphique 9 -

1.3.2.1 Quel statut pour *en ce qui touche/ regarde* et *pour ce qui touche /regarde* ?

En raison du fait qu'elle est la seule à mettre en jeu dans sa construction un mot de contexte unique, la locution *pour ce qui est de* sera constituée en modèle de base pour l'étude du degré de figement morphologique de *en ce qui touche / regarde* et

¹⁵⁸ Ce graphique a été réalisé à partir des données recueillies dans FRANTEXT [1950-1999].

pour ce qui touche / regarde. Une étude approfondie de la production de *pour ce qui est de* dans la période de français contemporain, indique que l'intégration de variantes morphologiques est limitée au seul domaine du morphème de temps *-ait*, avec du reste des proportions très réduites¹⁵⁹. Sur un plan strictement grammatical, cette insertion – lequel phénomène a pour origine un ajustement (phénomènes de concordance temporelle) entre des événements situés dans un espace-temps révolu et le moment de la narration – n'a pas lieu d'exister. Et l'existence d'un blocage sur l'insertion du morphème de futur *-era*¹⁶⁰ (exemple 65') dans la manipulation de l'exemple (65) ci-après – *i.e.* la mise en place d'une visée prospective – de vérifier un particularisme pour le morphème d'imparfait *-ait*.

(65) Il y avait beaucoup de monde, mais nous étions placés dans les 2 et 3 premiers rangs, nous y voyions très bien. **Pour ce qui était du** spectacle, nous ne comprenions pas tellement le scénario mais [...] (Document disponible sur : www.perigord.tm.fr/cgjeunes/journal/num25/journal25.) [199]

(65') * Il y aura beaucoup de monde, mais nous serons placés dans les 2 et 3 premiers rangs, nous y verrons très bien. **Pour ce qui sera du** spectacle, nous ne comprendrons pas tellement le scénario mais [...]

Contrairement à l'insertion de l'élément de négation *ne ... pas* ainsi que celle d'un élément modal, la présence du morphème d'imparfait ne fait pas obstacle à une lecture globale du groupe *en/ pour ce qui ...*¹⁶¹, ce dont atteste la possibilité de reprise de X sous P' (exemple 66).

(66) **Pour ce qui était du** lait de vache, strict au sensu [sic] il fallait l'interdire, par contre les laitages étaient autorisés pour [...] (Document disponible sur : pageperso.aol.fr/Bastidounet/temoignage.html) [197]

Et, en dépit d'une poignée d'exemples qui attestent de l'insertion de l'élément de détermination nominale *tout* devant la proforme *ce* – lequel phénomène intervient

¹⁵⁹ Soit pour l'ensemble des emplois de celui des éléments qui est construits avec le verbe *être* (complété de la préposition *de*) 1 occurrence pour 301 F.B.

¹⁶⁰ A titre indicatif, nous avons référencé une attestation de ce morphème dans la période de français préclassique dans Sorel (1627) : *Pour ce qui sera de notre vivre, il ne nous manquera rien.* (*Op. cit.* : 349 [Ftxt])

¹⁶¹ Aussi est-ce précisément la raison pour laquelle les occurrences du type {F.B. + *-ait*} seront désormais compilées avec celles de {F.B.} dans le cadre de nos travaux sur l'évolution du degré de figement morphologique des éléments sélectionnés ici pour examen.

davantage dans la production des formes en *pour* que dans celle des formes en *en* –, la séquence *en/ pour ce qui concerne* présente un degré de figement morphologique sensiblement conforme¹⁶² à celui de *pour ce qui est de*.

Aussi est-ce précisément dans la part de représentation attachée à l'élément de détermination nominale *tout* que réside la principale différence des éléments construits avec les verbes *toucher* et *regarder*¹⁶³ (vs. *en/ pour ce qui concerne* et *pour ce qui est de*). Cette donnée est d'autant plus importante que, comme l'indiquent les relevés consacrés à la production du groupe prépositionnel *de ce qui concerne*, la détermination de la proforme *ce* par le quantifieur *tout*, lorsque cette dernière sert d'antécédent à une relative en *-qui ...* par l'élément de détermination nominale *tout* est très fréquemment attestée dans le cadre de la production de groupes prépositionnels libres¹⁶⁴.

Partant, il convient de nous demander si la sur-élévation du taux de représentation de *pour ce qui touche* et *pour ce qui regarde* (vs. leurs contreparties en *en*) respectivement à *pour ce qui concerne* (là encore vs. sa contrepartie en *en*) n'a pas comme origine la sélection des verbes *toucher* et *regarder* pour la réalisation d'un GN construit à partir de la proforme *ce* (complétée par une relative substantive en *- qui*), le tout étant produit dans le cadre de la formation d'un complément de sphère spéciale introduit par la préposition simple *pour*¹⁶⁵. Cette proposition est d'autant plus séduisante qu'elle fournirait une explication à la gêne ressentie à l'égard de l'emploi de

¹⁶² Nos recherches effectuées dans la base de données numérisées FRANTEXT [1950-1999] signalent 3 occurrences (emploi comme E.I.C.S.) de *pour tout ce qui concerne* et 1 occurrence pour sa contrepartie en *en* (vs. respectivement 37 occ. et 578 occ. pour F.B.), soit une part de représentation moyenne pour l'insertion de l'élément de détermination nominale *tout* de près de 7,5% pour la forme en *pour* et de environ 1,6 % pour la forme en *en* (respectivement à F.B.).

¹⁶³ En particulier s'agissant de la forme en *pour* de l'élément construit avec le verbe *toucher*. Voir notamment à ce propos : *Sauf pour tout ce qui précisément touche aux établissements d'enseignement supérieur, [...]* (*Encyclopédie de l'éducation en France*, 1960 : 44 [Ftxt])

¹⁶⁴ Avec à titre illustratif : *Tout ce qui brille n'est pas or* (proverbe) // [...] *dépossédé de tout ce qui existe, non seulement de [...]* (Bianciotti, 1995 : 127 [Ftxt]) // *Mais dans tout ce qui touche à la noblesse, la certitude est inutile, le soupçon suffit.* (Camus, 1953 : 542 [Ftxt]) // [...] *et notre pays est très pointilleux sur tout ce qui touche à l'égalité.* (Berger, 1962 : 122 [Ftxt]).

¹⁶⁵ Et l'exemple mentionné ci-après d'illustrer la réalisation d'un syntagme prépositionnel libre qui vérifie l'insertion de l'élément de détermination verbale *ne ... pas* : *Le manque d'intérêt de la population pour tout ce qui ne touche pas à l'agriculture est très frappant.* (Document disponible sur : www.les-bayards.com/mono16.htm)

en ce qui touche et *en ce qui regarde* en remplacement de *en ce qui concerne* dans l'exemple présenté plus haut sous (1) et repris ci-après sous (1 bis)¹⁶⁶ :

(1 bis) **En ce qui concerne** [/ ??? **En ce qui touche** / ??? **En ce qui regarde**] papa et maman qui ne se parlent plus, j'ai fait la bête [...] (*Op. cit.*)

En outre, si nous examinons de manière plus approfondie la distribution des prépositions *en* et *pour* concernant ceux des éléments construits à partir des verbes *toucher* et *regarder*, nous observons que le choix de la préposition de départ va régulièrement de pair avec la nature du complément, *i.e.* en l'occurrence une forte productivité de *en ce qui touche/ regarde* dans le cadre de la réalisation d'un complément de domaine¹⁶⁷ (exemple 67) – quand ce n'est pas directement une dépendance rectionnelle d'un élément nominal/ verbal ou adjectival qui est en jeu¹⁶⁸ – et une forte représentation de *pour ce qui touche/ regarde* (vs. leurs contreparties en *en*) dans le cadre de la réalisation d'un complément de sphère spéciale, comme établi dans les exemples (68) et (69)¹⁶⁹ ci-après :

(67) **En ce qui regarde** l'activité juridictionnelle de la Commission, je dois bien avouer que je ne suis pas un expert.

¹⁶⁶ Vs. pour mémoire : Pour ce qui touche/ regarde *papa et maman qui ne se parlent plus, j'ai fait la bête* [...]

¹⁶⁷ Si, comme l'ont établi Combettes & Prévost (*op. cit.*), les verbes appartenant au domaine de la communication constituent un schème prototypique pour la production d'une complémentation initialisée par la préposition *pour* (je dis [P'] *POUR* parler de X) – cf. notamment à cet égard l'exemple relevé ci-après : Je puis encore vous **dire** là-deffus, que **pour** ce qui regarde le fujet d'une Tragédie, l'expérience nous a fouvent fait voir qu[e] [...] (Dauneau de Vise, 1633 / Exemple cité dans Granet, 1975 : 161 [lect. perso.]) –, ceux qui réfèrent à une évaluation des capacités physiques et/ou mentales (*être bon / fort/ nul/ doué/ etc.*) ont pour ce qui les concerne tendance à être complétés par un groupe initialisé par la préposition *en*. Et l'exemple référencé ci-après d'illustrer ce point, toujours pour la même période : [...], que vous estes peu **sçavans en** ce qui est des choses grecques et heroïques ! (Sorel, 1627 : 437 [Ftxt]).

Pour les emplois réalisés dans la période de français contemporain, voir notamment ci-après : [...] j'étais **nul en** tout ce qui touchait à la programmation [...] (Document disponible sur : nairolfsursonsite.ifrance.com)

¹⁶⁸ L'exemple (66) a été élaboré par nos soins à partir de la transformation d'un exemple attesté, *i.e.* : D'une part, je dois bien avouer dès le départ que je ne suis pas un expert en ce qui regarde l'activité juridictionnelle de la Commission. (Assemblée nationale, 05/03/1996 / Document disponible sur : www.assnat.qc.ca/archives-35leg1se/fra/Publications/debats/journal/ce/960305.htm)

¹⁶⁹ Concernant l'exemple produit par Flon (*op. cit.*), nous ne manquerons pas de faire observer la présence du GN *ce qui touche les ducs Thierry II et Ferry III* qui [...] dans l'énoncé incident au segment détaché à l'initiale.

(68) Mais, **pour ce qui touche** aux valeurs nutritionnelles, aux meilleurs rendements ou à la résistance à la sécheresse, rien n'est pour l'instant prouvé. (*Libération*, 24/02/04 : 12 [Europresse]) [280]

(69) **Pour ce qui regarde** les premiers, on ne saurait nier que la vie religieuse puisse être une efflorescence normale, «naturelle», de l'activité humaine en quête de vie plus haute. (Teilhard de Chardin, 1955 : 110 [Ftxt]) [284]

ainsi que (avec des proportions moindres) dans des situations qui relèvent du domaine de la rection verbale, nominale ou adjectivale¹⁷⁰.

En contrepartie, nous devons tenir compte du fait que les données recueillies pour l'évaluation du degré de figement morphologique des séquences *en ce qui touche/ regarde* et *pour ce qui touche/ regarde* dans le cadre de la réalisation d'une étude en diachronie¹⁷¹ – à savoir une complète absence d'insertion de l'élément de détermination nominale *tout* dans le cadre de l'emploi comme E.I.C.S. des formes en *pour* au cours des périodes de français classique et de français moderne, ce à quoi s'ajoute une fréquente réapparition de R.X sous *P'* dans la première de ces deux périodes¹⁷² –, nous autorisent à considérer que, à l'instar de *pour ce qui est de*, *pour ce qui touche* et *pour ce qui regarde* ont fait l'objet d'une recatégorisation dans la première moitié de la période de français classique. Et l'étude des définitions d'ouvrages lexicographiques datant de la fin du XVII^e siècle de soutenir cet angle de vue:

Au regard, pour le regard de. Façons de parler adverbiales, qui signifient à l'égard, en veuë, en considération, **pour ce qui regarde**. (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1690 / ↪ *regard*)

REGARDER **Pour ce qui regarde**, pour ce qui concerne ; A mon efgard, A l'égard de moy, à fon égard (*Dictionnaire de l'Académie française, op. cit.* / ↪ *regarder*)

¹⁷⁰ Voir notamment à ce sujet l'exemple qui suit : *Nos photographes ont tous manifesté un goût prononcé pour ce qui touche à l'infiniment grand et ce qui nous dépasse*. (Document disponible sur : www.linternaute.com/photo_numerique/dossier/astro-ciel/photos-au-telescope/savoir-plus.shtml)

¹⁷¹ Lesquelles données ont du reste l'avantage d'élargir le champs d'investigation pour ceux des éléments construits à l'aide des verbes *toucher* et *regarder* étant donné la part de représentation de ces derniers dans la période considérée (vs. la période de français contemporain).

¹⁷² Voir notamment à ce propos : *Pour ce qui touche les fontaines, il seroit à souhaiter qu'il y en eût davantage, et de meilleures*. (Le Comte, Le Père, 1696 : 240 / Lettre au Comte de Crécy [Ftxt]) [306]

TOUCHANT : Preposition dont on *fe fert* dans [...], pour dire, A l'égard, pour ce qui concerne Le Roy a fait des ordonnances touchant la Guerre ; d'autres touchant la Justice ; d'autres touchant le Commerce, c'est-à-dire, **pour ce qui regarde** toutes ces chofes.[...] (*Furetière, op. cit. / ↗ touchant*)

Par ailleurs, toujours s'agissant des éléments construits avec les verbes *toucher* et *regarder*, nous relevons nombre d'exemples d'emplois qui attestent d'une reprise de X sous P', ainsi que d'autres pour lesquels l'un de ces deux éléments fait série avec *quant à / touchant / pour / etc..* Et l'exemple (70)¹⁷³ ci-après d'attester conjointement de chacun de ces deux phénomènes :

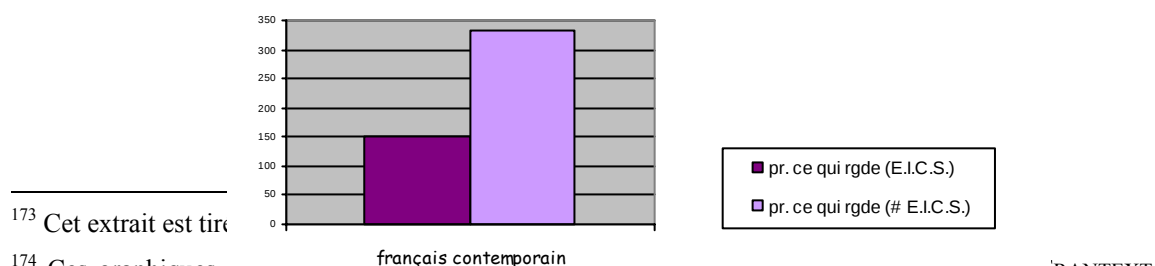
(70) [...]

§ **Pour ce qui touche** les chartiers, tant du charbon que des mynes, est arrêté comme il est dict cy-dessus, qu'**iceux** seront subjectz soub la verge des mynes pour ce qui touche le charroy du bois, charbon et mynes et autres choses en dérivans concernant lesdites mynes, mais à tous le surplus renvoyées par devant la justice ordinaire du Val.

§ **Touchant** aux obligations, vendages et semblables escriptures, pour lesquelles[...] est pareillement conclud que le tout sera passé et scellé soubz [...]

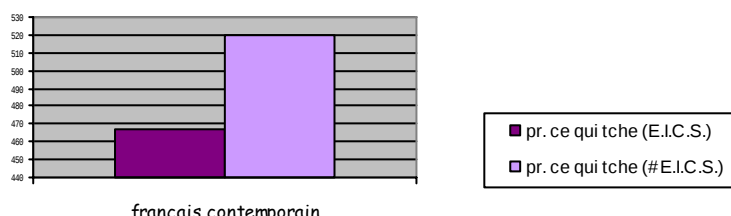
§ **Pour** la paye des gectz dheuz par les comparsonniers sujetz de S.A., qui se desporteront du travail desdites mines, est de mesme arrêté [...] (Notification de l'archiduc Ferdinand et du duc Charles III d'un accord touchant les mines du Val de Lièpvre, 1581 [lect. perso.]) [308]

Partant, nous concluons que le faible degré de figement morphologique présenté par *pour ce qui touche* et *pour ce qui regarde* dans la période de français contemporain établit non pas la non-intégration de ces éléments à la catégorie des locutions mais uniquement une sous-représentation des emplois comme loc. prép. (vs. la production des groupes prépositionnels libres correspondants). Et les éléments présentés par le biais des graphiques (10) et (11)¹⁷⁴ ci-après de révéler que l'emploi comme E.I.C.S. de *pour ce qui regarde* et *pour ce qui touche* est moins largement concerné par cette situation que les autres types d'emplois.



[1900-1999] – font état de la part de représentation concédée à l'insertion d'éléments faisant obstacle à la valeur de loc. prép. (nos calculs sont fondés sur la base d'un pourcentage par rapport à F.B.).

- Graphique 10 -



- Graphique 11 -

En revanche, nous maintenons notre réserve quant à l'appartenance de *en ce qui touche* et *en ce qui regarde* à la catégorie des loc. prép. dans la mesure où, si comme semblent l'indiquer les résultats des relevés réalisés dans FRANTEXT [1560-1999], la lexicalisation des formes en *en* est intervenue plus tardivement que celle des formes en *pour*, il est possible d'envisager que ce changement n'ait jamais eu lieu pour *en ce qui touche* et *en ce qui regarde*¹⁷⁵ et donc que l'intégralité des occurrences établies dans la période de français contemporain mette en jeu un groupe prépositionnel libre.

A cet égard, une étude approfondie des emplois réalisés dans la période de français contemporain révèle que, seuls quelques locuteurs à la marge font usage de *en ce qui regarde* et *en ce qui touche*. En outre, l'emploi de l'un de ces deux éléments en remplacement de *en ce qui concerne* dans l'exemple (1)¹⁷⁶ est rejeté par nombre de locuteurs avertis.

Enfin, les comportements adoptés dans les domaines spécialisés (ouvrages lexicographiques, grammaires et travaux de linguistique) attestent également d'une certaine réserve à l'encontre de *en ce qui touche* et *en ce qui regarde* dans la mesure où n'est généralement relevée que la forme en *pour* :

¹⁷⁵ Dans cette perspective, les éléments construits à l'aide des verbes *toucher* et *regarder* se rapprocheraient de celui des éléments qui met en jeu l'emploi transitif indirect du verbe *être* avec la préposition *de*, sur la base d'une absence de variance prépositionnelle.

¹⁷⁶ Nous revenons ici sur les résultats de l'enquête (test d'acceptabilité) menée auprès d'un ensemble de locuteurs « avertis », à savoir le rejet du remplacement de *en ce qui concerne* par *en ce qui touche/regarde* dans l'énoncé « *En ce qui concerne* papa et maman qui ne se parlent plus, j'ai fait la bête ».

Nous avons besoin des mots-charnières ou connecteurs pour [...] Utilisez-les !

Pour introduire un sujet :

A ce propos, à ce sujet, à cet égard, à propos de, en ce qui concerne, [...], pour ce qui est de, **en ce qui regarde**, **en ce qui touche**, en liaison avec [...] (Document disponible sur : http://fr.tsedryk.ca/grammaire/redaction/Marqueurs_de_relation.htm)

niveau La locution *au niveau de* ne doit être employée [...] C'est à tort qu'on la substitue à d'autres tours comme *en ce qui concerne*, ***pour ce qui touche***, *du point de vue de...* (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1992 / ↪ niveau)

Il en va de même pour *en ce qui concerne*, ***pour ce qui regarde*** :

(5) ?? *En ce qui concerne* / ***pour ce qui regarde*** *plusieurs/ certains hommes, ils ...* (Schnedecker & Theissen, *op. cit.*: 10)

Il est assez facile de constater que le français ne reprend que très peu de solutions fournies par le système latin : [...] qu'il s'agisse de [...] ou de groupes contenant une subordonnée (*en ce qui concerne*, *pour ce qui est de*, ***pour ce qui regarde*** ...), [...] (Combettes & Prévost, *op. cit.* : 104)

Il n'en reste pas moins que les expressions *en ce qui touche* et *en ce qui regarde* trouvent des réalisations dans les productions de français contemporain¹⁷⁷. Et si un grand nombre de ces occurrences nous orientent – comme dans le cas de *en ce qui est de* – en direction de la thèse d'une excentricité linguistique (sociolecte, locuteurs étrangers, etc.)¹⁷⁸, d'autres en revanche – ce qui est le cas des exemples d'emploi établis dans la grammaire de Wilmet (1986) et celle de Grévisse (1998) – nous forcent à revenir sur cette interprétation (exemples 71 et 72).

(71) **En ce qui regarde** les procédures formelles de reconnaissance, ces quantifieurs caractérisants deviennent caractérisants pour peu qu'un déterminant les décharge de leur fonction quantifiante. (Wilmet, *op. cit.* : 105 [lect. perso.]) [285]

(72) **En ce qui touche** les œuvres, il importe d'attendre après chaque [sic.]. (Grévisse, *op. cit.* / Exemple cité dans Porhiel, 1998 : 374) [289]

Partant, nous concluons que, à l'instar de *en/ pour ce qui concerne* et *pour ce qui est de*, *en ce qui touche* ainsi que *en ce qui regarde* – de même que leurs contreparties en *pour* – figurent sur la liste des locutions prépositionnelles du français contemporain.

¹⁷⁷ La productivité de *en ce qui regarde* a néanmoins subi une forte régression dans la période de français contemporain (en comparaison de la période de français moderne notamment).

¹⁷⁸ Cf. à ce propos la proportion de locuteurs francophones (canadiens, ivoiriens, etc.) concernant les occurrences de *en ce qui touche / regarde* relevées sur les forums de discussion internet.

1.3.2.2 Principales étapes du processus de lexicalisation

Sur la question de l'origine des éléments sélectionnés ici pour examen, le fait que ces derniers ne soient pas issus du fonds latin et qu'ils aient été constitués à partir de matériels lexicaux existants¹⁷⁹ nous paraît tout à fait indiscutable.

En revanche, nous ne partageons pas le point de vue qui consiste à établir la recatégorisation (comme loc. prép.) des groupes prépositionnels (libres) *en ce qui est de*, *en ce qui regarde*, *en ce qui touche* et *en ce qui concerne*¹⁸⁰ conjointement à celle des formes en *pour*, i.e. dans la première moitié de la période de français classique¹⁸¹.

Pour notre part, nous considérons que la lexicalisation des formes en *en* a été réalisée plus tardivement que celle des formes en *pour*. Par ailleurs, nous considérons que seule une partie des formes en *pour* – soit en l'occurrence celles établies en tête de construction segmentée – ont fait l'objet d'une recatégorisation comme loc. prép. dans la première moitié de la période de français classique. Aussi, nous allons immédiatement justifier ce point de vue, ce qui nous amènera par ailleurs à préciser ce qui, d'après nous, constitue les trois grandes étapes du processus de lexicalisation des formes de type *en/ pour ce qui* ...

Comme nous l'avons précédemment indiqué, bien que l'apparition des séquences *pour ce qui est de*, *pour ce qui regarde*, *pour ce qui touche* et *pour ce qui concerne* – lequel événement a vraisemblablement pour origine l'extension de la production de la préposition simple *pour* dans le domaine de la formation des compléments de sphère spéciale¹⁸² – ait été plus tardive que celle de leurs contreparties en *en*¹⁸³,

¹⁷⁹ Cf. Combettes & Prévost (*op. cit.*).

¹⁸⁰ Lesquels éléments sont systématiquement établis en position postverbale et intra-propositionnelle, comme illustré ci-après à l'aide des exemples relevés par Combettes & Prévost (*op. cit.* : 110) parmi lesquels figurent (i) et (ii) ci-après : (i) *Il y en a d'autres qui sont très ignorantes en ce qui regarde les affaires du monde, et fort savantes en ce qui se doit traiter avec Dieu* (Arnauld, 1659) // (ii) *Il avait de cet esprit qu'il faut avoir pour être habile en ce qui regarde la vie* (de Méré, 1668).

¹⁸¹ Immédiatement à la suite d'une série de cinq exemples (tous établis dans la première moitié de la période de français classique) parmi lesquels figurent ceux qui sont présentés ci-avant sous (i) et (ii), Combettes & Prévost (*op. cit.* : 110) indiquent: *La question qui se pose est celle de la fonction de la locution prépositionnelle et de l'élément qu'elle introduit. [...] Il est souvent bien difficile de déterminer précisément si la locution prépositionnelle (et l'élément qu'elle introduit) est en relation avec [...]*

¹⁸² Lequel phénomène aurait commencé sa progression au début du XVI^e siècle.

la recatégorisation (comme loc. prép.) de ces éléments s'est vraisemblablement faite plus précocement.

Une étude détaillée des exemples de notre corpus montre que jusqu'à la fin de la période de français préclassique, l'élément placé en tête de construction segmentée à l'aide d'une forme en *pour*¹⁸⁴ (soit dans la plupart des cas *pour ce qui est de* et dans des proportions moindres *pour ce qui regarde*) ne fait jamais l'objet d'une « reprise » en seconde partie d'énoncé. En effet, ou bien le segment détaché à l'initiale est relié au reste de la proposition par une simple relation pragmatique de pertinence (exemple 74) ou alors – et cette configuration est mieux représentée que la précédente – le premier sert de cadre de validité au second, comme illustré ci-après à travers l'exemple (75).

(73) **Pour ce qui est de** leurs enterremens, quand un homme ou femme meurt, ils font une fosse ; [...] (Champlain, 1603 / Exemple tiré de Seguin, 2003 : 120 [lect. perso.]) [249]

(74) **Pour ce qui concerne** les autres règlemens, que Vos Majestez agréent seulement l'ouvrage, et c'est fait ! (Chapelain, 1623 : IV [Ftxt]) [166]

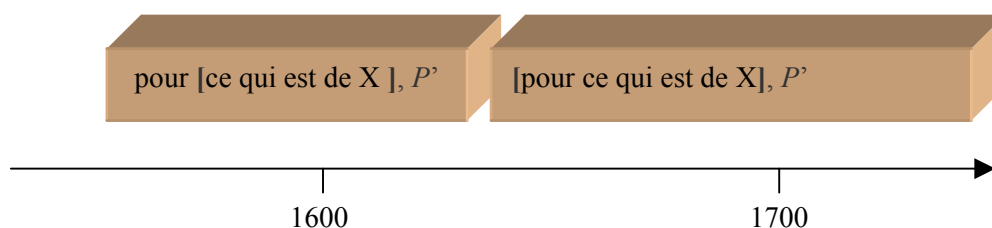
Il faut attendre le second tiers du XVII^e siècle pour voir apparaître les premiers cas de « reprise » de X en seconde partie d'énoncé (exemple 75).

(75) [...] et **pour ce qui est des** hommes, **ils** te feront des vœux et des sacrifices, et moy et tous ceux que tu as veus en ce pais cy t'adoreront ; [...] (Sorel, 1627 : 268 [Ftxt]) [240]

Pour nous, cette « reprise » de X en seconde partie d'énoncé constitue la trace de l'engagement du processus de lexicalisation des éléments étudiés ici dans la mesure où ce phénomène indique que *P'* n'est plus repéré par rapport à *R*. GN {*ce qui regarde* (/ *est de* / etc.) *X*} mais par rapport à *R.X*. lui-même. Et la figure (6) ci-après d'offrir une représentation visuelle de ce changement, à partir de l'exemple de *pour ce qui est de*:

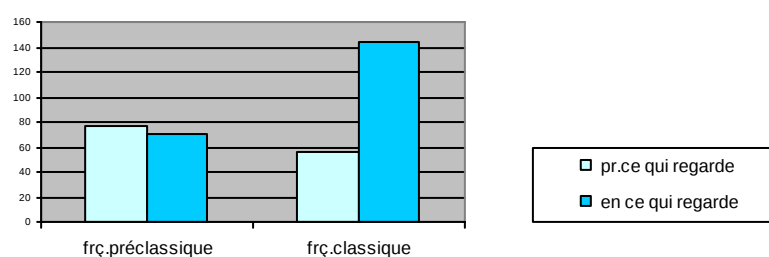
¹⁸³ Pour mémoire, les premières attestations des formes en *pour* se situent au début de la période de français préclassique tandis que leurs contreparties en *en* trouvent des attestations dès le moyen français (seconde moitié du XIV^e siècle).

¹⁸⁴ La situation est strictement identique pour les quelques rares exemples attestant de l'emploi comme E.I.C.S. d'une forme en *en*.



- Figure 6 -

Afin d’asseoir notre raisonnement, nous ferons observer l’existence d’une baisse dans la part de représentation de l’insertion d’éléments faisant barrage à la possibilité d’envisager un découpage en loc. prép. pour la séquence *pour ce qui regarde*¹⁸⁵ au cours de la période de français classique (vs. la période de français préclassique) sur la courbe traçant l’évolution du degré de figement morphologique de cet élément dans FRANTEXT [1550-1789]. Cet argument est d’autant plus fort que l’évolution constatée pour l’emploi de *pour ce qui regarde* est en complète contradiction avec celle qui s’applique à sa contrepartie en *en*¹⁸⁶ (graphique 12).



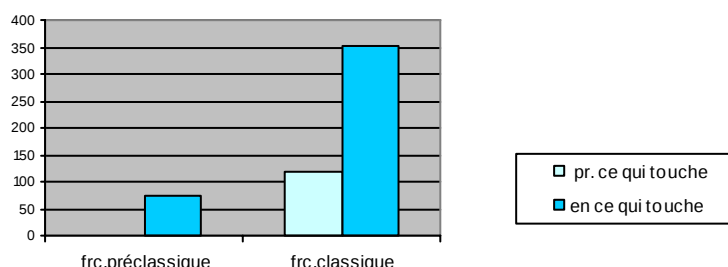
- Graphique 12 -

Et si, contrairement à *pour ce qui regarde*, *pour ce qui est de*, *pour ce qui touche* et *pour ce qui concerne* ne vérifient pas à leur tour une baisse dans la productivité des insertions qui barrent l’accès au statut de loc. prép., dans la période de français classique (vs. celle qui l’a précédée), ce phénomène tient précisément au fait que, dans un premier temps, la recatégorisation comme loc. prép. des formes en *pour* concerne uniquement l’emploi détaché en tête de construction segmentée¹⁸⁷. Ainsi, si nous retenons l’exemple de

¹⁸⁵ Soit en l’occurrence de l’élément de détermination nominale *tout*, des morphèmes de temps autres que ceux du présent et de l’imparfait et de la l’élément de négation *ne pas*. Voir à cet égard l’exemple tiré de Baro (1628) ci-après: [...] *n’espagneroit jamais une seule goutte de leur sang pour tout ce qui regarderait son se*

¹⁸⁶ Laquelle évoluti
concerne dans la l

¹⁸⁷ Il en va de même

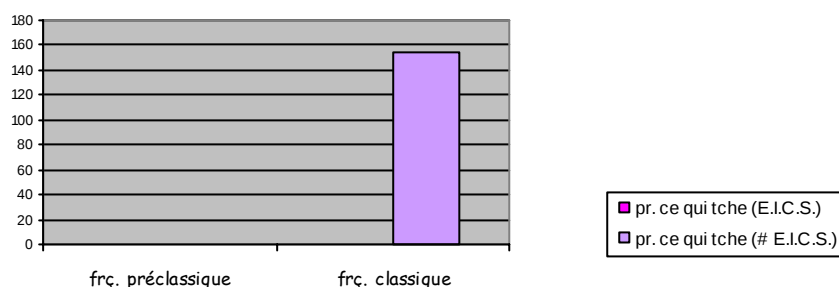


n ce qui

en/ pour ce qui touche, nous notons une diminution du degré de figement morphologique de la forme en *pour*¹⁸⁸ entre la période de français classique et celle qui l’a précédée (graphique 13).

- Graphique 13 -

Mais, dès lors que nous distinguons l’emploi comme E.I.C.S. des autres types d’emplois (# E.I.C.S.), nous constatons que l’insertion d’éléments faisant obstacle au « découpage en loc. prép. » ne trouve aucune attestation dans la période de français préclassique¹⁸⁹ et qu’elle s’exerce uniquement sur les emplois autres que E.I.C.S. dans la période de français classique¹⁹⁰ (graphique 14).



- Graphique 14 -

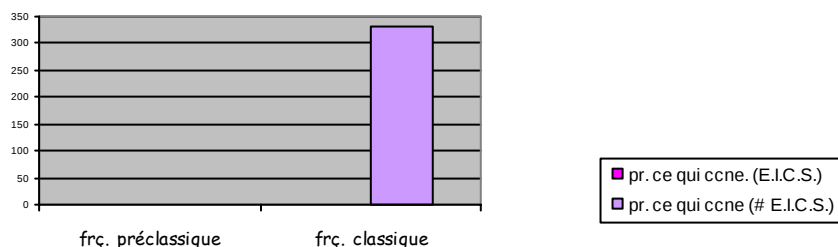
Et le graphique (15) ci-après de montrer qu’il en va de même s’agissant de la production de *pour ce qui concerne* (avec toutefois pour ce dernier un degré de figement

¹⁸⁸ Ce qui, sur le graphique (13) se traduit par une augmentation de la production des éléments qui forcent une lecture compositionnelle.

¹⁸⁹ L’absence de « reprise » de X en seconde partie d’énoncé empêche toutefois d’envisager la thèse d’une recatégorisation comme loc. prép. dans cette période.

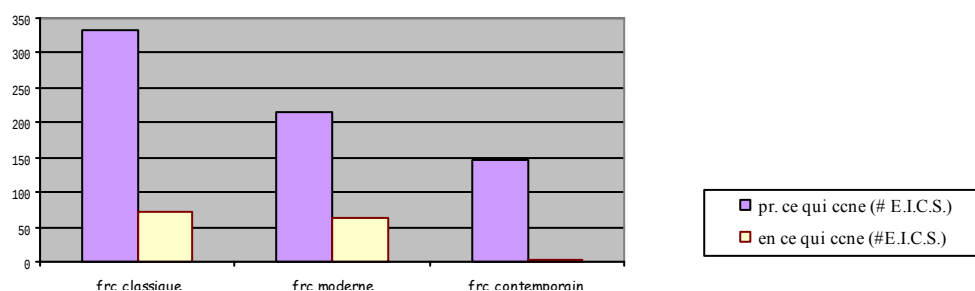
¹⁹⁰ Soit à titre illustratif : [...] *et ne connaissez-vous pas assez mon attachement inviolable pour tout ce qui vous touche ?* (Duclos, 1741 : 174 [Ftxt])

morphologique nettement moins élevé que ceux présentés par *pour ce qui touche* et *pour ce qui regarde*)¹⁹¹:



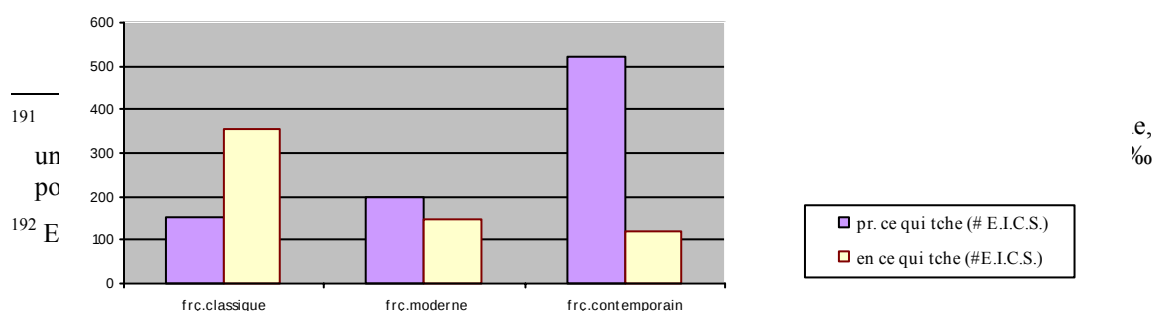
- Graphique 15 -

En outre, l'extension des recherches aux périodes de français moderne et contemporain nous permet de constater que le degré de figement morphologique des emplois autres que E.I.C.S. de cet élément n'a cessé de croître depuis la période de français classique, tout

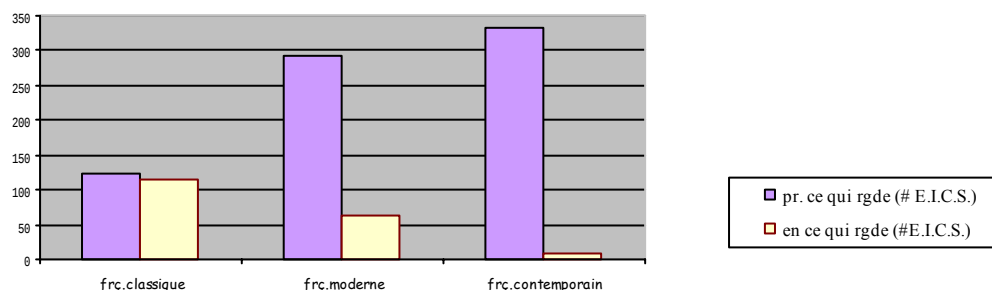


- Graphique 16 -

Les éléments portés dans les graphiques (17) et (18) ci-après montrent quant à eux que, à l'inverse, les séquences *pour ce qui touche* et *pour ce qui regarde* attestent d'une diminution progressive de leur degré de figement morphologique entre la période de français classique et celle de français contemporain¹⁹².



- Graphique 17 -



- Graphique 18 -

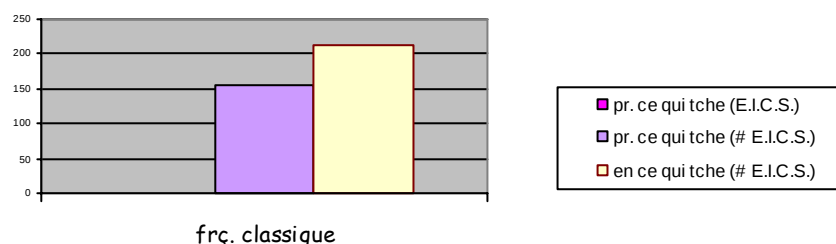
Nous reviendrons à notre sujet initial – *i.e.* en l’occurrence le redécoupage syntaxique des séquences *pour ce qui est de*, *pour ce qui concerne*, *pour ce qui touche* et *pour ce qui regarde* employées comme E.I.C.S. –, en précisant que ce changement s’attache une double origine, *i.e.* tout d’abord l’antéposition d’éléments constitutifs (ou non) du groupe verbal¹⁹³ puis, dans un second temps, la généralisation du schème qui consiste (dans le cadre des constructions segmentées) à opérer une reprise de X en seconde partie d’énoncé¹⁹⁴.

Aussi, sur la base de la quasi-absence de décalage au cours de la période de français classique entre (i) le degré de figement morphologique présenté par les groupes *en ce qui est de*, *en ce qui regarde*, *en ce qui touche* et *en ce qui concerne* – en d’autres termes la part de représentation accordée aux éléments faisant barrage à la possibilité d’un découpage en loc. prép. – et (ii) le degré de figement morphologique des mêmes

¹⁹³ Lequel phénomène est apparu dans la période de moyen français, après la fixation de l’ordre S V O : *Ce qui, en revanche va dans le sens de l’évolution générale, c’est la progression de l’ordre CSV, combinaison exceptionnelle en ancien français. Le complément est le plus souvent un circonstant, adverbe ou complément prépositionnel ou direct ; mais il peut même s’agir d’un complément d’objet direct nominal, ce qui était extrêmement rare au XIII^e siècle ; [...]* (Marchello-Nizia, 1979: 330).

¹⁹⁴ Voir notamment à ce propos le commentaire de Combettes (1999a) sur la segmentation à gauche dans la période de français préclassique : *Ce qu’il faut surtout souligner, c’est la quasi totale disparition des syntagmes « directs », qu’il s’agisse de thématisation ou de topicalisation, qui ne se trouveraient pas « rattachés », par le biais d’un clitique, à l’un des actants du groupe verbal.* (Op. cit.: 33).

séquences introduites par la préposition *pour* s'agissant de leurs emplois autres que E.I.C.S., nous envisageons la thèse d'un décalage temporel entre la recatégorisation comme loc. prép. des formes en *pour* détachées en tête de construction segmentée et celles établies en position post-verbales et intra-propositionnelles. Et les éléments établis dans le graphique (9) ci-après d'apporter des précisions à cet égard concernant *en/ pour ce qui touche*.



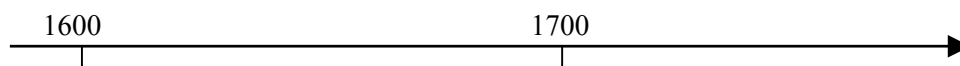
- Graphique 19 -

Néanmoins, il est très improbable que la recatégorisation des formes en *pour* employées comme E.I.C.S. – lequel événement a vraisemblablement démarré au début de la période de français classique – n'ait eu aucun impact sur la formation des compléments postverbaux et intrapropositionnels, en particulier chez ceux des locuteurs qui, comme Sorel ou Mme Guyon, faisaient un usage relativement étendu de *pour ce qui est de/ regarde* en tête de construction segmentée¹⁹⁵. Partant, nous considérerons que la lexicalisation des formes en *pour* employées pour la formation des compléments postverbaux et intrapropositionnels constitue la seconde phase du processus de lexicalisation des éléments étudiés ici.

Aussi, comme établi ci-après dans la figure (7) à partir de l'exemple de *pour ce qui est de*, nous estimons que la recatégorisation des formes en *pour* employées pour la formation des compléments postverbaux et intrapropositionnels est intervenue vers la fin du XVII^e siècle (soit à la fin de la première moitié de la période de français classique).



¹⁹⁵ Et la présence de l'élément de reprise anaphorique « les » dans l'exemple qui suit, lequel est tiré d'un ouvrage de Sorel appuie notre position : *luy promettant que, pour ce qui estoit du pain et des fruicts qu'il prenoit chez luy, il les payeroit chaque jour.* (*Op. cit.*, 1627 : 177 [Ftxt])



- Figure 7 -

Et si, à cet égard, il convient d'admettre que nous ne disposons d'aucun élément matériel concret¹⁹⁶ pour asseoir notre position, nous avons néanmoins un argument à faire valoir. Celui-ci concerne exclusivement *pour ce qui est de* mais il convient de ne pas négliger le fait que cet élément arrive loin devant les autres (en termes de part de représentation) dans la période de français classique¹⁹⁷. Ainsi, concernant cet élément, nous ferons observer qu'il peut difficilement être envisagé autrement que comme une unité lexicale mémorisée (en d'autres termes une loc. prép.) dans la mesure où, dans la seconde moitié de la période de français préclassique, l'emploi transitif indirect du verbe *être* avec la préposition *de* a intégré la catégorie des « mots de contexte unique »¹⁹⁸.

Par ailleurs, selon nous, le raisonnement selon lequel la recatégorisation des formes en *en* (ensemble des emplois) aurait précédé celle des formes en *pour* (emplois autres que E.I.C.S.) – ou aurait été réalisée conjointement – est difficilement tenable, en raison de l'absence de motivation pour ce changement. En revanche, si nous considérons que la recatégorisation des formes en *pour* (emplois comme E.I.C.S.) constitue un pré-requis à la recatégorisation des formes en *pour* (emplois autres que E.I.C.S.)¹⁹⁹, nous pouvons alors aisément envisager le fait que cette extension du domaine de la lexicalisation des formes en *pour* a ouvert une brèche – à ce sujet, nous ferons valoir la faible distance qui sépare le complément de domaine et le complément de sphère spéciale²⁰⁰ – pour la lexicalisation des formes en *en*²⁰¹.

¹⁹⁶ Vs. la présence d'un élément de « reprise » sous *P'* dans le cadre de l'emploi comme E.I.C.S.

¹⁹⁷ Soit autour de 75 % de part de représentation pour son emploi comme E.I.C.S. au cours des XVII^e et XVIII^e siècles.

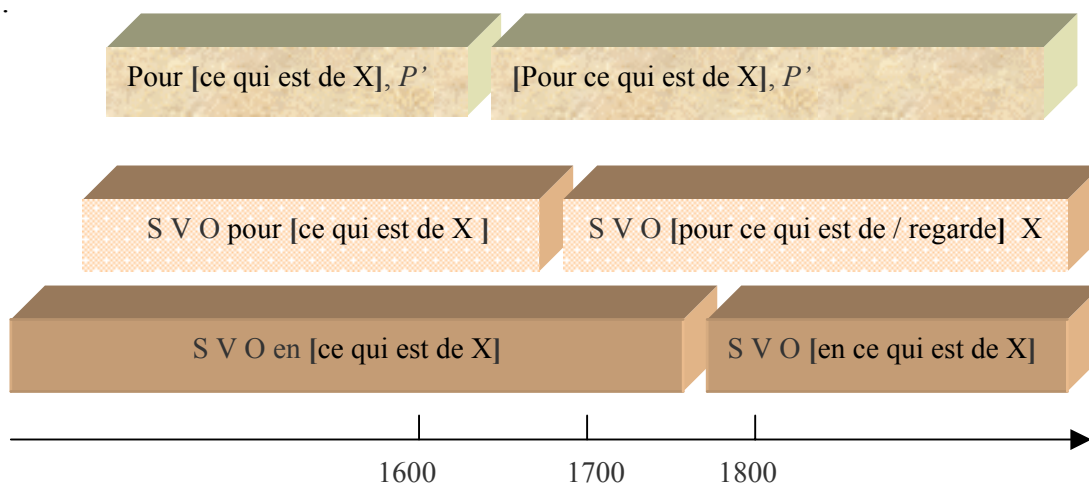
¹⁹⁸ L'exemple mentionné ci-après constitue le dernier exemple d'emploi transitif indirect du verbe *être* (avec la préposition *de*) établi en tant que prédicat d'une principale dans la base de données numérisées FRANTXT : *Le troisième point est de l'abouchement qui fut fait auprès de Toury en Beausse [...]* (de La Noue, 1587 [Ftxt]).

¹⁹⁹ Et ce sur la base des principes d'extension des contextes d'emplois et d'analogie.

²⁰⁰ Voir notamment à ce propos *J'ai toujours été très forte en math !!!* (Document disponible sur : www.en-normandie.com/-Loisirs.124-.html?debut_page=90) vs. [...] *mais bon je suis pas trop fort pour l'anglais technique*. (Document disponible sur : www.pc-infopratique.com/forum-informatique/hello-asus-p4b-vt-17058.html). Ou encore : *Des difficultés en français ?* (Document disponible sur : aide-en-francais.kelprof.com) vs. [...], *les serveurs sont asiatiques et ont des difficultés pour le français et*

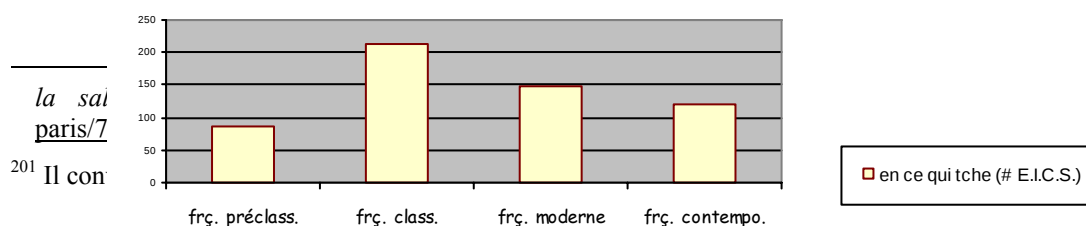
Et malgré le fait que, là encore ne disposons pas d'arguments solides pour étayer la position que nous adoptons – du moins pour les emplois autres que E.I.C.S. –, nous avancerons que la recatégorisation des formes en *en* a été réalisée vers la fin de la période de français classique; et la figure (8) ci-après d'offrir une représentation visuelle de ce qui, de notre point de vue, correspond à la troisième phase du processus de lexicalisation des formes de type *en / pour ce qui ...* (en brun), avec en arrière plan,

le rappel des phases 1 et 2 (en saumon) à partir de l'exemple concret de *pour ce qui est de* de :



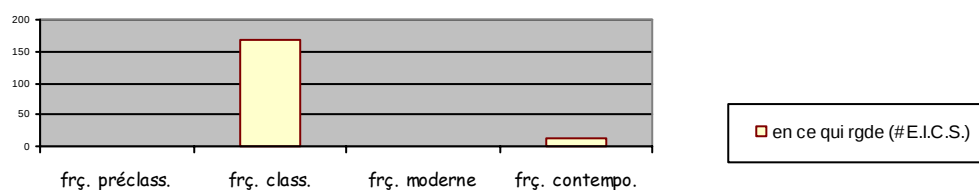
- Figure 8 -

Et la courbe décrivant l'évolution du degré de figement morphologique de *en ce qui touche* (emplois autres que E.I.C.S.) d'appuyer notre position à l'égard de la recatégorisation des formes en *en* en attestant d'un complet inversement de tendance – *i.e.* en l'occurrence une diminution dans la représentation de l'insertion d'éléments faisant obstacle à l'emploi comme loc. prép. – dans la période de français moderne (graphique 20).



- Graphique 20 -

Aussi la situation est-elle encore plus nette dans le cas de *en ce qui regarde* (graphique 21).



- Graphique 21 -

En outre, la résurgence de la contrepartie en *en de pour ce qui est de* dans la période de français moderne fournit un argument supplémentaire pour la défense de la thèse d'une recatégorisation des formes en *en* à la fin de la période de français classique, et ce en raison du statut de mot de contexte unique que s'attache l'emploi transitif indirect du verbe *être* (avec la préposition *de*) dans cet état de langue. Et les exemples (76 et (77) ci-après d'en fournir illustration :

(76) **En ce qui est de** l'immoralité, l'organe du centre gauche demande s'il serait plus moral que l'opposition d'extrême gauche, le centre gauche et [...] (de Mars in *Chronique de la quinzaine* 30/11/1838 [document disponible sur : fr.wikisource.org/wiki/] [259]

(77) **En ce qui est des** affaires théâtrales et des questions d'art, la chambre a l'inconvénient de compter parmi ses membres quelques hommes si exclusivement occupés de ces matières qu'ils ne peuvent les traiter sans passion; [...] (Buloz in *Chronique de la quinzaine*, 31/05/1836 [Document disponible sur : fr.wikisource.org/wiki/] [258]

Avec en outre, dans cette période, l'apparition de *en ce qui concerne* et de *en ce qui touche* (mais également dans une moindre mesure *en ce qui regarde*) en tête de construction segmentée, conjuguée à une réapparition de X sous P' (exemples 78 et 79).

(78) **En ce qui concerne** l'essence de la matière ou de la substance, Holbach ne se montre pas rigoureusement atomiste : il déclare plutôt que **cette essence** est inconnue. (Buchner, 1869 [document disponible sur : <http://colisciences.in2p3.fr/>] [178]

(79) **En ce qui touche** la première période, du 2 octobre au 3 janvier, quelques conseils généraux avaient demandé qu'elle fut abrégée, et [...]
Pour la deuxième période, la durée de deux mois [...] (*Code de la pêche fluviale*, 1875 : 65 [Ftxt]) [327]

1.4 Bilan transitoire

Au terme de l'examen des propriétés morpho-syntaxiques présentées par les expressions *en/ pour ce qui concerne*, *pour ce qui est de*, *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde*, nous avons nettement progressé dans la clarification des relations qui rattachent ces divers éléments entre eux dans le cadre de leur emploi comme E.I.C.S..

Certes, certains points demeurent obscurs – nous pensons notamment au fondement de la variance prépositionnelle qui s'exerce sur ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *concerner*, *toucher* et *regarder*, ainsi qu'aux motifs de l'absence de contrepartie en *en* pour celui des éléments qui met en jeu l'emploi transitif indirect du verbe *être*, avec la préposition *de* –, mais, concernant ces derniers, des éléments de réponse devraient pouvoir être apportés par l'adoption d'une approche de nature sémantico-référentielle.

Aussi est-ce dans cette direction que nous allons à présent nous orienter afin d'apporter les dernières pierres à l'édification de la thèse qui consiste à définir comme pertinent le regroupement des éléments sélectionnés ici pour examen à l'intérieur de la catégorie des E.I.C.S. du français, en tant que sous-catégorie homogène.

Chapitre 2 Propriétés sémantico-référentielles

Dans le précédent chapitre, il a été établi que, au plan morpho-syntaxique, les éléments sélectionnés ici pour examen présentent suffisamment de points de rencontre pour nous autoriser, à maintenir, à leur égard, la thèse de l'existence d'une stricte homologie²⁰². Dans celui qui s'ouvre ici, nous envisageons de montrer que cette homologie s'exerce également au niveau sémantico-référentiel.

Dans un premier temps, nous chercherons à préciser dans quelle mesure les notions de non-compositionnalité et d'opacité sémantiques participent à la description des éléments sélectionnés ici pour examen, après quoi nous traiterons du problème de leurs définitions dans le cadre lexicographique. Toujours s'agissant des éléments eux-mêmes, nous procéderons à une étude critique de la thèse d'une règle d'ordre sémantique concernant l'alternance prépositionnelle *en/ pour* qui s'exerce sur ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *concerner*, *toucher* et *regarder*²⁰³.

Nous poursuivrons notre analyse en nous intéressant à la question de l'influence exercée par les paramètres externes que constituent (i) la nature grammaticale de X et

²⁰² Ce qui justifierait le fait d'étudier leur emploi comme E.I.C.S. de façon globale.

²⁰³ Ce qui nous amènera d'ailleurs à préciser notre position quant au fondement de ce phénomène pour la période de français contemporain.

(ii) le type d'information établie en seconde partie d'énoncé, sur le sens des éléments sélectionnés ici pour examen ; ce qui nous amènera à approfondir la question du rôle de l'énoncé incident au segment [loc. prép. X]²⁰⁴, et à proposer une explication concernant les variations observées quant à l'acceptabilité des expressions *en/ pour ce qui touche*, *en/ pour ce qui regarde* et *pour ce qui est de* pour les exemples (80) et (81) ci-après :

(80) **Pour ce qui me concerne** [/ ?? touche / ? regarde / ? est de (moi)], la juge a reporté sa décision à la semaine prochaine.

(81) **Pour ce qui me concerne** [/ ??? touche / ?? regarde / * est de (moi)], j'ai préféré repousser mon départ.

Enfin, pour finir, nous chercherons à tracer dans les grandes lignes une typologie des X.

2.1 Description et analyse des éléments sélectionnés pour examen

Comme l'indique l'intitulé qui lui est conféré, le point 2.1 est consacré à la description et à l'analyse des éléments sélectionnés ici pour examen. Pour commencer, nous préciserons brièvement en quoi la notion de non-compositionnalité sémantique est plus profitable à la caractérisation de ces derniers que celle d'opacité sémantique. Nous poursuivrons notre analyse en nous intéressant aux problèmes rencontrés au niveau de la définition du sens, et reprendrons pour finir la question du fondement de la variance prépositionnelle et de la variance verbale.

2.1.1 Opacité et non compositionnalité sémantiques

Avec le figement, l'opacité et la non-compositionnalité sémantiques constituent les principaux critères de reconnaissance de l'appartenance à la catégorie des locutions pour un groupe d'éléments donnés. Et Lambrecht (1994) de convoquer chacune de ces deux notions pour décrire tout un ensemble de E.I.C.S. parmi lequel figure *pour ce qui est de*.

[In order to accomodate the functional need for NP detachment, written languages resort to constructions of the *as-for* type [...], which are detachment constructions in disguise.] Interestingly, the markers introducing such standard constructions are often both syntactically irregular and semantically opaque (cf. English *as for* NP, French *quant à* NP

²⁰⁴ Lequel élément pourra désormais être présenté sous la forme abrégée : « Ei_x ».

or *pour ce qui est de* NP, or German *was* NP *anbetrifft*, all of which are non-compositional). (*Op. cit.*: 182)

Les notions d'«opacité»²⁰⁵ et de «non-compositionnalité» sémantiques appartiennent toutes deux au registre de la littérature phraséologique. La première, qui relève du domaine de la compréhension, est particulièrement difficile à décrire et à appliquer²⁰⁶.

2.1.1.1 Opacité sémantique

La notion d'«opacité sémantique» apparaît ordinairement dans le cadre de la description d'expressions figées appartenant au domaine lexical. Elle caractérise un groupe de mots qui ne laisse pas deviner son sens à partir de celui de ses composantes, ce qui est notamment le cas de l'expression *faire fi de* (quelque chose) qui désigne le fait d'occulter l'existence de (quelque chose).

Bien qu'il soit à présent communément admis que les éléments prépositionnels ont un sens, celui-ci n'est pas tout à fait du même ressort que celui qui s'applique aux unités lexicales²⁰⁷. Ainsi, lorsque Lambrecht considère que l'opacité sémantique est une des notions les plus à même de caractériser la construction du sens de l'expression *pour ce qui est de*, cela ressortit vraisemblablement à la propriété de mot de contexte unique que s'attache l'élément verbal²⁰⁸. Dans ces conditions, il conviendrait de considérer que *en/ pour ce qui concerne*, *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* s'attachent un degré d'opacité sémantique moindre par rapport à *pour ce qui est de*, ce qui, selon nous, est quasiment impossible à démontrer.

²⁰⁵ Nous rappellerons que l'opacité sémantique constitue un des neuf critères élaborés par Gross (*op. cit.*) pour déterminer si une séquence est figée ou non.

²⁰⁶ Bien que certaines expressions soient incontestablement plus opaques que d'autres, il peut y avoir d'importantes variations entre locuteurs.

²⁰⁷ Contrairement à ce qui se produit avec l'expression *faire fi de* (quelque chose), nous ne pouvons envisager le fait de dire de l'expression *pour ce qui est de* qu'elle DESIGNER LE FAIT DE /QUE ...

²⁰⁸ Et Jaeggi (*op. cit.* : 144) de faire l'observation suivante : *Contrairement à l'élément descriptif de la locution en ce qui concerne, celui de la locution pour ce qui est de joue un rôle minime dans l'expression proprement dite du rapport, [...]*

Aussi, pour notre part, nous considérons que, dans la perspective d'une description sémantique des éléments sélectionnés ici pour examen, la notion de non-compositionnalité est plus profitable que celle d'opacité, et ce en raison d'un degré de formalisme plus élevé²⁰⁹.

2.1.1.2 Non-compositionnalité sémantique

La notion de non-compositionnalité renvoie au fait pour un groupe d'éléments de n'avoir de sens que dans une perspective holiste, d'où la possibilité pour celui-ci d'être remplacé par une simple unité. Comme l'a signalé Camprubi (*op. cit.*), dans le cas de l'expression *pour ce qui est de* – mais cela vaut également pour chacun des autres éléments étudiés ici – la préposition simple *pour* remplit parfaitement cette fonction²¹⁰ :

[...]: *pour ce qui est de* [qui] commute avec la préposition simple *pour*, cf. :
Pour ce qui est de ma profession, je vous en ai dit l'essentiel / Pour ma profession....
 (*Op. cit.* : 186)

Cette possibilité de remplacement de *pour ce qui est de* par la simple préposition *pour* atteste d'une absence de valeur référentielle pour la proforme *ce*. Elle rend compte du fait que ce n'est pas au référent du groupe nominal *ce qui est de X* qu'il convient de rapporter ce qui est dit dans la phrase accompagnant le segment [*loc. prép. X*] mais directement à R.X. Si la reprise de R.X. sous *P'* – i.e. la phrase accompagnant le segment [*loc. prép. X*] – constitue une des situations qui donnent le mieux à voir la non-compositionnalité sémantique du groupe *pour ce qui est de*, nous pouvons également mentionner à cet égard l'insertion entre le segment détaché à l'initiale introduit par un des éléments sélectionné ici pour examen et *P'* d'un élément de reprise interprétative de X²¹¹, et ce en raison de la relation de coréférentialité que relie R.X à R.GN R.I.. Et l'exemple (82) ci-après d'illustrer cette configuration :

²⁰⁹ La notion de non-compositionnalité sémantique nous semble d'autant plus appropriée à la caractérisation de la construction du sens des éléments étudiés ici qu'elle est directement liée aux questions de lexicalisation et d'évolution de la langue.

²¹⁰ Notons toutefois que, en cas de complémentation par un verbe à l'infinitif, la préposition *pour* nécessite d'opérer une nominalisation : [...] ; *les bouquins, j'en ai par dessus la tête, et pour ce qui est de* [/ * *pour*] *voyager, la terre est aussi triste partout.* (de Beauvoir, 1954 : 7 [Ftxt]) [206] → [...] ; *les bouquins, j'en ai par dessus la tête, et pour les voyages, la terre est aussi triste partout.*

²¹¹ Lequel élément sera désormais noté « R.GN R.I. »

(82) [...]

Pour ce qui est de la première étape, à savoir patcher son noyau pour pouvoir lire l'UDF... le but poursuivi est le même que pour LSDVD, [...] (Document disponible sur : www.goupilfr.org/?hardware=dvd) [207]

Dans cet exemple, l'établissement d'une relation de coréférentialité entre d'une part R.GN *la première étape* et d'autre part le groupe verbal *patcher son noyau pour pouvoir lire l'UDF* s'appuie sur des éléments établis dans le contexte linguistique en amont de la construction segmentée.

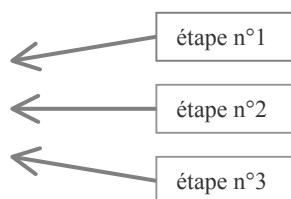
Une étude approfondie du contexte linguistique en amont de la construction segmentée introduite par *pour ce qui est de* permet de constater que le locuteur a pris soin de présenter l'action décrite par l'élément de reprise interprétative comme une des différentes « étapes » permettant la lecture d'un DVD sous linux.

Et (82 bis) ci-après de décrire la situation :

(82 bis) Donc voici résumées les différentes étapes conduisant à la lecture d'un DVD sous linux:

- Patcher son noyau pour pouvoir lire l'UDF
- Récupérer un lecteur de vidéos au format mpeg2
- [...]

Pour ce qui est de la première étape, [...]



Quant à l'exemple établi ci-après sous (83) – lequel présente une situation strictement analogue à (82) –, il atteste de l'existence d'une analogie entre *en/ pour ce qui concerne* (et par extension, *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde*)²¹² et *pour ce qui est de*.

(83) [...]

LES HONORAIRES : **en ce qui concerne** le second élément, de loin le plus important, de la rémunération des membres du corps médico-hospitalier, à savoir les honoraires pour soins aux malades payants et assurés sociaux hospitalisés et les honoraires pour examens et soins aux malades externes, il convient, avant d'indiquer les conditions de leur détermination et de leur préciser que ces honoraires ne peuvent être directement versés aux médecins intéressés par les malades. (Collectif [*Organisation hospitalière en France*], 1957 : 16 [Ftxt]) [342]

²¹² → LES HONORAIRES : en ce qui touche [/ regarde] le second élément, de loin le plus important [...]

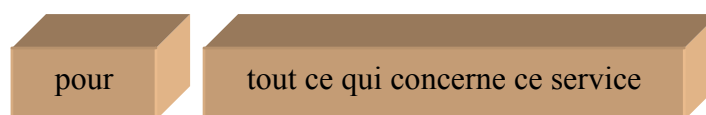
Là encore, il suffit de retourner au contexte linguistique en amont pour vérifier que R.X – *i.e.* en l’occurrence R.GN *le second élément, de loin le plus important, de la rémunération du corps médico-hospitalier* – est coréférent du R.GN *les honoraires pour soins aux malades [...] et soins aux malades externes*.

Néanmoins, dans la mesure où, contrairement à l’emploi transitif indirect du verbe *être* (en association avec la préposition *de*), les verbes *concerner*, *toucher* et *regarder* font partie des possibilités lexicales du français en dehors de la formation de la locution correspondante²¹³, il est parfaitement possible pour l’élément de redénomination lexicale d’être lié à R.X autrement que par une relation de coréférentialité.

Et l’exemple (84) ci-après d’illustrer ce nouveau cas de figure²¹⁴ :

(84) **Pour tout ce qui concerne** [/ touche / regarde / * est de] ce service, **rôle, organisation et fonctionnement**, nous renverrons au chapitre correspondant de notre précédent volume organisation et réorganisation des entreprises, en particulier pour l'organisation et le fonctionnement des services suivants : surveillance et protection contre les accidents, [...] (Bruniere, 1949 : 234 [Ftxt])

Dans cet exemple, R. GN R.I. – soit en l’occurrence R.GN *rôle, organisation et fonctionnement* – ne peut en aucune façon être co-référent de R.X (à savoir R.GN *ce service*) dans la mesure où les deux éléments sont liés par une relation d’anaphore associative (*rôle, organisation et fonctionnement DE CE SERVICE*). Seul R.GN *tout ce qui concerne ce service* remplit les conditions pour la co-référence avec R. GN R.I.. Partant, nous devons considérer que, ici, la proforme *ce* est dotée d’une valeur référentielle pleine et que le découpage du groupe *pour tout ce qui concerne ce service* s’effectue comme schématisé dans la figure (9) ci-après :



²¹³ Pour plus de détails sur ce point, voir plus loin, les recherches effectuées dans le domaine lexicographique.

²¹⁴ Ce qui est également le cas après suppression de l’élément de détermination nominale *tout*, soit : Pour ce qui concerne *ce service, rôle, organisation et fonctionnement*, nous renverrons au chapitre correspondant de [...]

- Figure 9 -

Et, l'échec du test de substitution avec la préposition simple *pour* de confirmer cette analyse :

→ * **Pour** ce service, rôle, organisation et fonctionnement, nous renverrons au chapitre correspondant de notre précédent volume organisation et réorganisation des entreprises, [...]

Il convient toutefois de préciser que, dans la période de français contemporain, la production, avec un sens compositionnel, des séquences *en ce qui concerne ...*, *en ce qui touche ...*, *en ce qui regarde ...* et de leurs contreparties en *pour*, est extrêmement limitée du point de vue quantitatif. Aussi, comme illustré ci-avant à travers l'exemple (84), la plupart des groupes prépositionnels libres construits autour de la proforme *ce* complétée d'une relative en *-qui* mettant en jeu le verbe *concerner* (/ *regarder* / *toucher*) sont introduits par la préposition *pour*²¹⁵ et vérifient l'insertion de l'élément de détermination nominale *tout* devant le GN *ce qui concerne/ touche / regarde*²¹⁶.

2.1.2 Définition du sens²¹⁷

En principe, la question de la définition du sens trouve des éléments de réponse dans la consultation des définitions de dictionnaires. Or, force est de constater que, s'agissant des éléments sélectionnés ici pour examen, les choses sont loin d'être aussi simples²¹⁸.

2.1.2.1 Etude des définitions de dictionnaires

²¹⁵ Ce qui réduit encore le nombre de groupes prépositionnels libres dans la mesure où, dans cet état de langue, la production des formes en *pour* est nettement sous-représentée par rapport aux formes en *en*.

²¹⁶ Ce qui, comme nous l'avons vu plus haut sous le point 1.1.1.3, est peu répandu dans le cadre de la production des éléments sélectionnés ici pour examen dans la période de français contemporain.

²¹⁷ Pour les éléments étudiés ici, étant donné leur appartenance à la catégorie des loc. prép., le terme « définition du sens » est inapproprié. Il s'agit en fait de la désignation d'«équivalents sémantiques».

²¹⁸ Certains ouvrages lexicographiques ne répertorient aucun des éléments étudiés ici. Voir notamment à ce propos Hatzfeld et Darmester (1964) ainsi que Quillet (1964).

Un des principaux obstacles auxquels sont confrontés ceux qui cherchent à établir le sens des éléments sélectionnés ici pour examen à partir des principaux ouvrages lexicographiques contemporains est constitué par le fait que la plupart des lexicographes contemporains limitent leurs relevés à *en/ pour ce qui concerne*²¹⁹. A notre connaissance, il n'est jamais fait mention de l'expression *pour ce qui est de* sous l'entrée verbale correspondante et seul un très petit nombre d'ouvrages – à savoir les plus spécialisés d'entre eux comme par exemple le *Trésor de la Langue Française* (1990) – répertorie *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* sous les entrées verbales correspondantes.

La définition du sens passe alors généralement par le relevé d'une équivalence sémantique avec *en (/ pour) ce qui concerne*.

regarder [...] - Loc. prép. *En/ pour ce qui regarde*. **En ce qui concerne**, quant à. [...] (*T.L.F.*, t.14, *op. cit.* : 645 / Soulignés dans le texte)

toucher [...] - *En ce qui touche*. **En ce qui concerne**. *Synon. touchant*. (*T.L.F.*, t.16, *op. cit.* 374 / Soulignés dans le texte)

Il est certain que en raison de la circularité qu'il engage, ce type de définitions se montre totalement inopérant, d'autant plus que l'expression *en/ pour ce qui concerne* est elle-même généralement définie comme un équivalent de *pour ce qui est de*. Dans une certaine mesure, il se fait l'écho de la difficulté à définir le sens d'un des éléments étudiés ici sans avoir recours à un autre élément du groupe pour l'établissement d'une glose définitionnelle. Dans la pratique, peu de lexicographes ont su éviter cet écueil.

Aussi, le fait de sélectionner *relativement à* comme glose définitionnelle *en/ pour ce qui concerne*, place les auteurs du *Grand dictionnaire de Lettres* (1989) dans une position totalement atypique :

concerner [...] En ou pour ce qui concerne qqn ou qqch., pour ce qui est de, **relativement à** : En ce qui concerne les frais, n'ayez aucun souci. (*Op. cit.*, t.2 : 849)

Une étude détaillée des définitions de dictionnaires montre que le rapprochement avec *pour ma (/ ta / etc.) part* est, à l'inverse, très répandu :

²¹⁹ Voir notamment à ce sujet le *Dictionnaire encyclopédique Larousse en 1 volume* (1986), *Lexis* (1999) ainsi que la version informatisée du *T.L.F.* (*T.L.F.i*).

concerner [...] - En ce qui concerne, pour ce qui est de, quant à : En ce qui me concerne, je n'y vois aucun inconvénient. Syn. (pour ma part). (*Lexis*, 1999 : 393)

concerner [...] – En ce qui me concerne, quant à moi, pour ma part. En ce qui les concerne, ils sont favorables à une autre solution. (*Dictionnaire de l'Académie française*, 2001 : 459)

Toutefois, l'élément le plus largement exploité pour la formulation d'une glose définitionnelle est de loin *quant à*²²⁰.

concerner v.t. (bas lat. *concernere*). [...] ♦ En ce qui concerne. Quant à, pour ce qui est de. (*Le Petit Larousse illustré*, 2005 : 275)

concerner [...]

- 3 En ce qui concerne, pour ce qui est de, quant à : [...] (*Lexis, op. cit.*)

concerner v.t (lat. *concernere*). Avoir rapport à ; intéresser ; impliquer : [...]
• En ce qui concerne, quant à, pour ce qui est de. (*Dictionnaire encyclopédique Larousse en 1 volume*, 1986 : 348)

concerner v.a (lat. *concernere*) Avoir rapport, appartenir à. Cela me concerne.
• En ce qui concerne, loc. prép. quant à (*Le nouveau Littré*, 2004 : 271 / Souligné dans le texte)

Du reste, celui-ci présente l'avantage de remplacer conjointement *relativement à* et *pour ma (/ta /etc.) part*, lesquelles expressions seraient, d'après les exemples (85) et (86), complémentaires du point de vue de leurs emplois.

(85) **En ce qui concerne** ([/ Quant à / Relativement à / * Pour la part de) les frais, n'ayez aucun soucis (Exemple cité dans le *Grand dictionnaire de Lettres, op. cit.*)

(86) **En ce qui me concerne** [/ Quant à (moi)/ Pour (ma) part /* Relativement à (moi)], je n'y vois aucun inconvénient. (Exemple cité dans *Lexis, op. cit.*)

Ce couple d'exemples laisse supposer que le sens des éléments sélectionnés ici pour examen varie selon que le complément est représenté par un élément lexical ou un indexical (/ un pronom de troisième personne). Dans le premier cas, les locutions sont produites dans une acception qui les confond avec *relativement à* tandis que dans le second, elles sont établies au sens de *pour ma (/ ta / etc.) part*. Et l'application du test de substitution sur un autre des exemples établis dans les définitions d'ouvrages

²²⁰ Lequel phénomène de glose fonctionne également dans l'autre sens : Quant à loc. prép. en ce qui concerne, concernant, pour ce qui est de, à la rubrique [...] (*Dictionnaire des synonymes, nuances et contraires*, 2005 : 943-944)

lexicographiques mentionnées ci-avant vérifie effectivement ce principe. Soit, si nous reprenons l'exemple cité dans le *Dictionnaire de l'Académie* (1994) :

(87) **En ce qui** les **concerne**, ils sont favorables à une autre solution.

→ **Pour leur part** (/ * **Relativement à** [eux]), ils sont favorables à une autre solution.

La définition du sens de *en/ pour ce qui concerne* – et par extension de l'ensemble des éléments qui nous intéressent ici – pourrait s'arrêter là si la permutabilité de celui-ci avec *relativement à* et *pour ma (/ ta / etc.) part* recouvrait effectivement l'intégralité de ses emplois.

Or, comme l'indique l'application du test de substitution sur les exemples (88) et (89), ce n'est nullement le cas.

(88) **En ce qui concerne** la guitare, je l'ai donnée à France et Eric pour qu'ils l'apportent à Paris. (Le Clézio, 1996 : 272 [Ftxt]) [4]

→ * **Relativement à** la guitare, je l'ai donnée à France et Eric pour [...] à Paris.

(89) **En ce qui te concerne**, je suis très embêté. (Bazin, 1950 : 155 [Ftxt]) [143]

→ * **Pour ta part**, je suis très embêté.

2.1.2.2 Difficultés

Comme l'a fait remarquer Combettes (2003), l'emploi de *relativement à* ne peut être envisagé en cas de réapparition de R.X en seconde partie d'énoncé²²¹. Et, comme permet de le constater l'exemple (90) ci-avant, l'emploi de l'expression *pour ma (/ ta/ etc.) part* nécessite également des conditions d'emplois particulières²²².

²²¹ Ce phénomène est d'autant plus gênant que, en production, les éléments sélectionnés ici pour examen entrent régulièrement dans cette configuration, même si, contrairement à *quant à*, elle ne constitue pas un schème prototypique (voir à ce sujet Fløttum, 1999, ainsi que Choi-Jonin, *op. cit.*).

²²² Et notamment s'agissant en l'occurrence du cas de complémentation par un indexical de seconde (/ première) personne, que R.X soit impliqué en tant qu'argument (agent) auprès du prédicat de l'énoncé incident (→ En ce qui te concerne [/ Pour ta part] tu t'occuperas d'allumer le feu).

Ceux des lexicographes qui ont choisi de sélectionner *quant à* pour la définition du sens de *en/ pour ce qui concerne* – et par extension pour l'ensemble des éléments étudiés ici – évitent le problème du double sens acceptionnel (exemples 88' et 89').

(88') **Quant à** la guitare, je l'ai donnée à France et Eric pour qu'ils l'apportent à Paris.

(89') **Quant à** toi, je suis très embêté.

Mais, comme l'indiquent les résultats du test de substitution, certaines des configurations d'emploi dans lesquelles apparaissent les éléments qui nous intéressent n'autorisent pas la production de *quant à*.

Il en va ainsi notamment lorsque X est défini de manière cataphorique (exemple 90)²²³.

(90) **Pour ce qui le concerne**, Jean-Claude Michéa publie en annexe trois préfaces. (*L'Humanité*, 24/10/02 [Europresse]) [10]

→ * **Quant à** lui, Jean-Claude Michéa publie en annexe trois préfaces.

Dans l'exemple (91) ci-après, la non-acceptabilité de *quant à* tient à l'impossibilité pour cet élément de participer à la réalisation d'un complément de sphère spéciale.

(91) **En ce qui me concerne**, il avait été limpide. (*L'Express*, 23/02/04 : 106 [lect. perso.]) [146]

→ * **Quant à** moi, il avait été limpide.

Et, comme permettent de le constater les exemples (92) et (93) ci-après, le phénomène ne se limite pas à la seule catégorie des indexicaux, il touche l'ensemble des formes de complémentation.

(92) Qu'on se le dise : **pour ce qui est de** nos téléphones mobiles, on n'a encore rien vu. (*Le Point*, 02/ 03/ 01: 146 [Europresse]) [201]

→ * Qu'on se le dise, **quant à** nos téléphones mobiles, on n'a encore rien vu.

²²³ Dans l'exemple d'origine, le pronom complément de troisième personne *le* et le GN *Jean-Claude Michéa* partagent une relation de coréférence.

(93) **Pour ce qui** le [Tarallo] **concerne**, cette addition s'élève à 110 millions de francs en immobilier pour une villa en Corse et un appartement à Paris, [...] (*Libération*, 31/ 03 / 03: 8 [Europresse]) [39]

→ * **Quant à** lui, cette addition s'élève à 110 millions de francs en immobilier pour [...]

Ici, les participes présents à valeur prépositionnelle *concernant* et *s'agissant de*²²⁴ semblent tout à fait appropriés pour le remplacement de *en/ pour ce qui concerne* (exemples 91'-93').

(91') Me **concernant** [/ **S'agissant de** moi], il avait été limpide.

(92') Qu'on se le dise : **concernant** [/ **s'agissant de**] nos téléphones mobiles, on n'a encore rien vu.

(93') Le **concernant** [/ **s'agissant de** (lui)], cette addition s'élève à 110 millions de francs en immobilier pour une villa en Corse et [...]

L'emploi de ces mêmes éléments rencontre en revanche des difficultés pour celle des configurations dans laquelle la complémentation met en jeu un indexical de première personne et que, par ailleurs, le groupe [loc. prép. X] n'a pas pour fonction d'établir le cadre de validité de EiX (exemple 94).

(94) **Pour ce qui** me **concerne**, je prendrai mes responsabilités. Cette affaire sera réglée avant la fin de mon quinquennat, avant 2007. (*Le Figaro*, 26/07/03 [Europresse]) [145]

→ * Me **concernant** [/ ??? **S'agissant de** moi], je prendrai mes responsabilités.

Dans ce type de configuration, l'élément le plus approprié pour la formulation d'une glose s'avère être *pour ma (/ ta / etc.) part*.

→ **Pour ma part**, je prendrai mes responsabilités.

Si jusqu'ici nous avons volontairement laissé de côté la question de l'interchangeabilité des éléments sélectionnés ici pour examen, il convient à présent de traiter ce point au regard du problème de la double acception *s'agissant de / pour ma (/ ta / etc.) part*.

²²⁴ Voir à ce sujet la proximité entre l'exemple (91) avec cet autre exemple : *En tout cas, me concernant, il a réussi son objectif*: [...] (Document disponible sur : www.bide-et-musique.com/song/3931.html)

Notre première série d'exemples – *i.e.* (88a)-(88c) – montre que sous l'acception *s'agissant de* et avec un GN comme complément, les éléments étudiés ici vérifient une parfaite interchangeabilité²²⁵ :

(88a) **Pour ce qui est de** la guitare, je l'ai donnée à France et Eric pour qu'ils [...]

(88b) **Pour ce qui touche** la guitare, je l'ai donnée [...]

(88c) **Pour ce qui regarde** la guitare, je l'ai donnée [...]

Ce que confirme du reste l'attestation de chacun de ces différents éléments dans le cadre de la complémentation par un élément lexical dans notre corpus – avec à titre d'exemples (95)-(97) –, même si dans ce domaine, il convient de noter l'existence d'importants écarts quant à leurs parts de représentation respectives²²⁶.

(95) **Pour ce qui est de** la sectorisation, elle devra se faire en fonction des données géographiques et démographiques, [...] (de Saint-Roman in *Le Q.D.M.*, 08/13/03 [lect. perso.]) [210]

(96) **En ce qui touche** la conception de l'appareil psychique, la pensée de Freud a également varié. (*Encyclopédie Hachette Multimédias* / ↗ *psychanalyse* [lect. perso.]) [289]

(97) **En ce qui regarde** le préambule, le compromis intervenu entre les partis a consisté à juxtaposer les principes traditionnels de 1789 et les principes nouveaux. (Vedel, 1949 : 327 [Ftxt]) [323]

La série d'exemples (91a)-(91c) ci-après – laquelle série résulte de la transformation de l'exemple présenté plus haut sous (91) – est destinée à tester l'interchangeabilité des éléments sélectionnés ici pour examen dans le cadre de la complémentation par un indexical de première personne (toujours pour l'acception *s'agissant de*).

(91a) ?? **Pour ce qui est de** moi, il avait été limpide.

(91a) ? **Pour ce qui me touche**, il avait été limpide.

(91a) **Pour ce qui me regarde**, il avait été limpide.

²²⁵ Avec toutefois des variations quant à la spontanéité de leurs sélections.

²²⁶ Si l'acceptabilité de *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* est indiscutable, il semble cependant exister un certain inconfort (et / ou manque de spontanéité) vis-à-vis de leurs réalisations dans la période de français contemporain (*vs. en/ pour ce qui concerne* et *pour ce qui est de*).

Aussi cette dernière sera-t-elle complétée par la série d'exemples (94a)-(94c)²²⁷, laquelle est destinée à illustrer la situation dans laquelle le groupe [loc. prép. X] est établi au sens de *pour ma (/ ta / etc.) part*.

(94a) * **Pour ce qui est de** moi, je prendrai mes responsabilités.

(94b) ??? **Pour ce qui me touche**, je prendrai mes responsabilités.

(94c) ?? **Pour ce qui me regarde**, je prendrai mes responsabilités.

Des trois séries d'exemples établies ci-avant, il ressort que seule la configuration dans laquelle X est constitué par un GN²²⁸ vérifie une complète interchangeabilité des éléments sélectionnés ici pour examen. Aussi, la sélection d'un indexical comme complément montre une plus grande souplesse quant à l'interchangeabilité des éléments sélectionnés ici pour examen lorsque le groupe [loc. prép. X] est établi au sens de *s'agissant de / concernant* (vs. *pour ma/ ta/ etc. part*). Ainsi, lorsque le groupe [loc. prép. X] est destiné à opérer le marquage de la singularité du sujet – en d'autres termes lorsque ce dernier est établi au sens de *pour ma (/ ta / etc.) part* –, la production de *en/ pour ce qui regarde*, *en/ pour ce qui touche* est difficilement envisageable et celle de *pour ce qui est de* devient totalement inacceptable.

Le rejet de la sélection de *pour ce qui est de* dans le cadre du soulignement de la singularité du sujet est toutefois contredit par quelques-uns des exemples qui composent notre corpus, comme notamment (99) ci-après :

(98) « **Pour ce qui est de** moi, ajoutai-je, je ne suis pas Pierre Laval». (de Gaulle, t.3, 1959 : 63 [Ftxt]) [236]

Et l'exemple (99) ci-après de présenter un exemple attesté de *en ce qui regarde* dans la même configuration :

(99) **En ce qui me regarde**, j'ai toujours senti trop d'appétit, de passion ou de vigueur, pour être ce philosophe-là. (Chandernagor, 1981 : 308 [Ftxt]) [297]

Il n'en reste pas moins que, comme l'indique une étude approfondie des exemples de notre corpus, la complémentation par un indexical de première personne – laquelle

²²⁷ I.e. la transformation de l'exemple établi plus haut sous (94).

²²⁸ Ou un verbe à l'infinitif dans le cas de *pour ce qui est de*.

configuration convoque essentiellement l'acception *pour ma (/ ta/ etc.) part* met presque exclusivement en jeu *en/ pour ce qui concerne* (tableau 29).

FRANTEXT [1950-1999]	X = indexical de première personne			
	<i>en/ pr. ce qui concerne</i>	<i>pr. ce qui est de</i>	<i>en/ pr. ce qui touche</i>	<i>en/ pr. ce qui regarde</i>
	69 (94 %)	3 (4,5 %)	0 (0 %)	1 (1,5 %)
	185 (97 %)	4 (2 %)	1 (0,5 %)	1 (0,5 %)

Tableau 29

Aussi, sur ce point, les données portées dans le tableau (30) ci-après attestent d'une complète évolution respectivement aux périodes de français moderne²²⁹ et classique²³⁰.

²²⁹ Soit à titre illustratif : *Certes, pour ce qui me regarde, je m'en bats l'oeil; mais Philippe mettra la pauvre femme sur la paille.* (de Balzac, 1843 : 329 [Ftxt]) [331] // *Pour ce qui me touche, [...], je me crois condamné à la captivité pour le reste de ma vie, et je regarde le moment de mon expatriation comme celui de ma mort.* (Blake, 1811 [Document disponible sur: www.histoire-empire.org/1811/valence/suchet_valence.htm]) [332]

²³⁰ Soit, toujours à titre illustratif : *Pour ce qui est de moy, je feray tout ce qui me sera possible, pour ne vous y estre pas incommode, et [...]* (Voiture, 1648 : 189 / Lettre à Godeau, 1634 [Ftxt]) [275] // *Pour ce qui me touche, je prends un plaisir extrême à vous voir en peine; [...]* (de la Fontaine [document disponible sur: www.lafontaine.net/poemes/amours_1_2.php]) [328] // *Pour ce qui me regarde, la seule chose dont je puisse me souvenir, c'est que j'avais environ quinze ans, qu'on me mit aux fers, que [...]* (D'Etallonde de Morival, 1775 / 1765 [lect. perso.]) [332]

FRANTEXT	X = indexical de première personne			
	<i>en/ pr. ce qui concerne</i>	<i>en/ pr. ce qui est de</i>	<i>en/ pr. ce qui touche</i>	<i>en/ pr. ce qui regarde</i>
[1790-1899]	18 (58 %)	6 (19 %)	0 (0 %)	7 (23 %)
	65 (73 %)	6 (7 %)	6 (7 %)	12 (13 %)
[1635-1789]	1 (5 %)	8 (42 %)	2 (11 %)	8 (42 %)
	2 (5 %)	9 (24 %)	7 (18 %)	20 (53 %)

Tableau 30

2.1.2.3 Bilan transitoire

De ce qui précède, il ressort pour l'essentiel que si chacun des éléments sélectionnés ici pour examen offre la possibilité d'être réalisé au sens de *concernant* (*/s'agissant de*), seul *en/ pour ce qui concerne* peut être réalisé dans une acception qui le confond avec *pour ma (/ ta / etc.) part* en français contemporain.

Par ailleurs, s'agissant de la sous-partie des emplois de *en/ pour ce qui concerne* dans laquelle X désigne le locuteur (ou son/ ses allocutaire(s)), il a été établi que l'interprétation du segment détaché à l'initiale dépend du type d'information établi en seconde partie d'énoncé²³¹.

Et les indications portées dans le tableau (31)²³² ci-après, de synthétiser l'ensemble de nos observations sur le degré d'acceptabilité de chacun des éléments sélectionnés ici

²³¹ La situation dans laquelle X renvoie à un (/des) délocuté(s) désigné(s) sous la forme d'un élément de reprise anaphorique (soit : *en ce qui le (/ la / les) concerne*, ...) s'inscrit également dans ce cadre. Elle est toutefois extrêmement limitée sur le plan quantitatif. Voir à ce propos : En ce qui *la* concerne [= pour sa part], *elle entre en troisième année de médecine en septembre* vs. En ce qui *la* concerne [= s'agissant d'elle], *nous sommes tout à fait confiants*.

²³² Dans ce tableau les signes « + + », « + », « - », « - - » et « * » sont destinés à rendre compte des différents degrés d'acceptabilité (et/ ou probabilité pour leur sélection) – par ordre décroissant – que

pour examen dans les productions de français contemporain en fonction du double critère sens acceptionnel / nature du complément.

	avec le sens de <i>concernant / s'agissant de</i>		avec le sens de <i>pour ma (/ ta/ etc.) part</i>	
	+ GN ou pron. de repr. anaph.	+ indexical	+ pron. de repr. anaph.	+ indexical
<i>en (/ pour) ce qui concerne</i>	+ +	++	++	++
<i>pour ce qui est de</i>		--	-	*
<i>en (/ pour) ce qui touche</i>	+	-	--	--
<i>en (/ pour) ce qui regarde</i>				

Tableau 31

Il est évident que par la suite, il conviendra de préciser le fondement des blocages et/ ou difficultés établies dans ce tableau.

2.1.3 Variance prépositionnelle

Comme nous l'avons mentionné dans le précédant chapitre, Jaeggi (*op. cit.*) considère que la variance prépositionnelle qui, en français contemporain, s'applique aux locutions qui sont construites avec les verbes *concerner*, *toucher* et *regarder* repose sur deux éléments d'ordre sémantique, à savoir (i) l'influence exercée par la forte productivité de la préposition *pour* dans le domaine de l'expression des rapports abstraits :

s'attachent les éléments sélectionnés ici pour examen à l'intérieur des différentes configurations d'emplois répertoriées par nos soins.

La préposition simple *pour* étant de beaucoup plus fréquente que *en* dans l'expression des rapports abstraits, *en ce qui concerne* est parfois remplacée par *pour ce qui concerne*. [...] Cette variation n'est cependant pas très fréquente parce que la préposition *en* s'accorde mieux avec le sens de la relation qui existe entre le phénomène et l'indication de la restriction de sa réalité physique : à savoir la sphère spéciale qui est un rapport local. (*Op. cit.*: 142)

et (ii) la distinction entre deux catégories de compléments, à savoir : les éléments portants les traits [+ animé][+ humain] et les autres :

[...] Etant donné que le complément représente une personne, on préfère à l'expression *en ce qui regarde*, qui rappelle la sphère spéciale, partant un rapport local, la locution ***pour ce qui regarde***, dont même l'élément de relation proprement dite a une valeur abstraite. (*Ibid.* : 143)

2.1.3.1 Etude critique de la proposition de Jaeggi

Pour commencer, nous ferons observer que la thèse selon laquelle la préposition *pour* est moins appropriée que *en* pour exprimer la restriction de la réalité physique d'un phénomène, est contredite par l'étendue des emplois de *pour* dans le domaine de la formation des compléments de sphère spéciale²³³.

Quant à l'hypothèse selon laquelle la production des formes en *pour* serait destinée au « cas particulier » des « compléments qui représentent une personne » – en d'autres termes des référents s'attachant les traits [+ animé] [+ humain] –, celle-ci se heurte à de nombreux exemples de notre corpus, et notamment ceux établis ci-après sous (100) ainsi que (101) :

(100) **En ce qui regarde** Mallarmé, il faut bien s'entendre, sur sa place et son influence actuelles. (Thibaudet, 1936 : 156 [Ftxt]) [319]

(101) **En ce qui concerne** les enfants nés du couple non marié, [P'] (*Dictionnaire de Droit Privé* [document disponible sur : www.juritravail.com/lexique/Commissaire.html]) [355]

²³³ Voir notamment à ce sujet Cadiot & Fradin (*op. cit.*) ainsi que l'exemple référencé ci-après : *Pour ce qui était des membres, une bonne prothèse faisait l'affaire, mais pour le reste, c'était plus délicat.* (Document disponible sur : perso.wanadoo.fr/jplanque/Les_yeux.htm)

Avec en outre, l'emploi d'une forme en *pour* ayant pour complément un GN [- animé] [- humain] dans le contexte linguistique en amont de (102), comme exposé ci-après ²³⁴:

(102) **Pour ce qui concerne** les relations entre concubins qui n'ont pas souscrit de PACS, [P']. (*Op. cit.*) [355]

Par ailleurs, nous ferons observer que, le remplacement de la préposition *en* par *pour* (et inversement) ne rencontre aucune difficulté en termes d'acceptabilité.

Et si l'étude des articles de presse rapportant les propos de l'ex-Président de la République française montre que, le concernant, Chirac semble effectivement ne jamais recourir à *en ce qui concerne* dans le cadre de la production d'un indexical de première personne comme complément²³⁵, ce comportement locutif est toutefois loin d'être généralisé. Et les exemples d'emplois établis ci-après sous (103) et (104)²³⁶ d'illustrer l'emploi d'une forme en *en* dans le cadre d'une complémentation par un indexical de première personne :

(103) F.S. – Par quel chemin un écrivain vient-il au journalisme politique, au journalisme d'opinion ?
J.O. – **En ce qui me concerne**, très progressivement. (d'Ormesson, 1989 : 249 [lect. perso.]) [162]

(104) **En ce qui me** [= Bayrou] **concerne**, je me fixe comme objectif de faire revivre le courant européen en Europe. (*Le Point*, 20/12/02 : 30 [Europresse]) [160]

D'ailleurs, si dans le cadre de la complémentation par un indexical de première personne, la production de *en ce qui concerne* (vs. sa contrepartie en *pour*) atteste effectivement d'un fléchissement²³⁷ par rapport à l'ensemble des formes de

²³⁴ Nous préciserons toutefois que dans le cadre de l'emploi comme E.I.C.S. des éléments sélectionnés ici pour examen, la variance prépositionnelle est rarement attestée sur des énoncés contigus. En effet, dans le cadre d'un emploi en série, la reduplication constitue la configuration la plus répandue.

²³⁵ Voir notamment à ce sujet l'exemple mentionné ci-après : Pour ce qui *me* concerne, *je ne verrais que des avantages à [...]* », dit M. Chirac. (*Le Figaro*, 27/11/01 : 8 [Europresse]) [145]

²³⁶ Pour d'Ormesson, voir également ces deux autres exemples : En ce qui *me* concerne, *on n'en était pas là*. (*Op. cit.*, 1989 : 191 [lect. perso.]) [161] // [...] : en ce qui *me* concerne, *mes derniers livres ont été publiés chez Jean-Claude et Nicole Lattès, qui sont devenus des amis*. (*Ibid.* : 218 [lect. perso.]) [161]

²³⁷ A titre indicatif, nous rappellerons que d'après les données établies dans le tableau (3) – lesquelles données établissent la part de représentation de chacune des deux formes pour ceux des éléments dont

complémentation (tableau 32), il convient néanmoins de relever que celle-ci arrive encore loin devant l'emploi de sa contrepartie en *pour*²³⁸.

FRANTEXT [1950-1999]	<i>en/ pour ce qui concerne</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
X= indexical de prem. pers.	49 (71%)	20 (29 %)
	145 (78,4%)	40 (21,6%)

Tableau 32

Aussi, un examen détaillé de diverses productions individuelles révèle que la plupart des locuteurs adoptent un comportement locutif stable face la double possibilité prépositionnelle qui s'applique aux éléments construits avec les verbes *concerner*, *toucher* et *regarder* (exemples 105, 106a/b et 107 a/b).

(105) M.S : **En ce qui concerne** le site de MANARA, je ne peux pas donner d'avis précis car je n'ai fait que le survoler. **En ce qui concerne** les autres auteurs je préfère tout de même me plonger dans leurs oeuvres grâce aux livres. (Interview de Serpieri [document disponible sur : www.druuna.net/interviews112000.htm]) [373]

(106a) Par contre **pour ce qui concerne** l'utilisation de cette propriété pour mettre en relation les parties de signifiants discontinus d'un même morphème, [P'] (Guénot, 2006 : 67) [94]

la construction met en jeu les verbes *concerner*, *toucher* et *regarder* dans les 656 textes qui dans FRANTEXT représentent la période [1950-1999] et ce indépendamment de la nature de X –, *en ce qui concerne* s'attache un taux d'occurrences de près de 93 % pour ses emplois comme E.I.C.S. (vs. sa contrepartie en *pour*). Soit, après retrait de la production d'un indexical de première personne comme complément, un taux d'occurrences moyen de l'emploi comme E.I.C.S. de la forme en *en* (vs. sa contrepartie en *pour*) de près de 95 %.

²³⁸ Nous avons par ailleurs référencé 1 occurrence d'emploi comme E.I.C.S. de *en ce qui regarde* avec un indexical de première personne comme complément (vs. 0 occurrence de sa contrepartie en *pour* de même que 0 occurrence de *en/ pour ce qui touche*).

(106b) [...] : **pour ce qui** nous **concerne**, toutes les constructions syntaxiques ne sont pas des syntagmes. (*Op. cit.* : 138) [153]

(107a) **En ce qui concerne** l'amour, je ne suis pas sûre que la glorification du «couple» en tant que tel soit la meilleure manière de nous débarrasser de nos erreurs et de nos fautes ; [...]. (Yourcenar, 1995 : 183 / Lettre à Lilar, 1963 [lect. perso.]) [119]

(107b) **En ce qui** me **concerne**, et après [...], je me décide à répondre par la négative à [...] (*Op. cit.* : 257 / Lettre à de Crayencour, mars 1967 [lect. perso.]) [154]

Au final, sur la base des faits exposés ci-avant, nous considérons qu'aucun des deux paramètres sémantiques établis par Jaeggi pour expliquer la variance prépositionnelle qui s'applique à ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *concerner*, *toucher* et *regarder* ne peut être retenu.

2.1.3.2 Autre piste de travail

Toujours dans la perspective de la possibilité pour l'alternance prépositionnelle qui s'applique à trois des éléments étudiés ici de répondre à une règle d'ordre sémantique, nous nous proposons de reprendre la proposition faite par Combettes & Prévost (*op. cit.*)²³⁹ au sujet des emplois produits dans la période de français classique, à savoir une répartition *en ce qui.../ pour ce qui...* fondée sur la distinction « procès statique/ résultatif »/ « prédicat d'action ».

Reportée sur les emplois de français contemporain, cette hypothèse pré-théorique présuppose une sous-représentation des prédicats d'action dans la mesure où la part de représentation accordée à l'emploi de *pour ce qui concerne*, *pour ce qui touche* et *pour ce qui regarde* est moindre par rapport à celle accordée à leurs contreparties en *en*, dans la période concernée²⁴⁰. Par ailleurs, si elle s'avérait exacte, cette thèse fournirait

²³⁹ *Même s'il est difficile de déterminer avec précision ce qui peut justifier l'apparition de pour ou celle de en, on relèvera toutefois que l'importance du terme recteur – verbe ou autre constituant – ne doit pas être négligée. Les prédicats que l'on peut regrouper sous l'étiquette générale de « prédicats d'action » entraînent plutôt une complémentation par pour, alors que les prédicats qui renvoient à un procès statique, résultatif, s'accompagnent plutôt de la préposition en.* (*Ibid.* : 115)

²⁴⁰ Lequel phénomène est propre à la période de français contemporain. En effet, l'étude des productions individuelles établies dans les périodes de français classique et moderne atteste (sans exception) d'un taux de réalisation des formes en *pour* avoisinant les 100 % pour l'emploi comme E.I.C.S. et d'un taux de représentation qui varie entre 30 et 70 % pour les emplois autres que E.I.C.S. de ces mêmes éléments.

une explication à l'existence d'importants écarts sur le plan inter-individuel (tableau 33)²⁴¹.

		<i>en/ pour ce qui concerne</i>	
		<i>en...</i>	<i>pour...</i>
<i>Le Monde</i> [2000-2003]	Roger	6 (86%)	1 (14%)
		18 (95 %)	1 (5 %)
	Barthélémy	0 (0 %)	4 (100 %)
		1 (7 %)	12 (93 %)
<i>Le Figaro</i> [1998-2004]	Visot	6 (100 %)	0 (0 %)
		13 (100 %)	0 (0 %)
	Validire	2 (8 %)	24 (92 %)
		5 (8 %)	56 (92 %)

Tableau 33 (...)

²⁴¹ Pour Barthélémy, nos investigations ont porté sur la période [1996-2004] et pour Visot sur la période [2000-2002]. S'agissant de Prévost, nos relevés ont porté sur une série d'articles de revues scientifiques, soit en l'occurrence : *op. cit.*, 1998 ; 2003a ; 2003b et 2003c ainsi que *op. cit.*, à paraître. Enfin, concernant Schnedecker, *cf.* : *op. cit.*, 1997 ; 2000 ; 2001a ; 2001b ; 2003 et 2004.

		<i>en/ pour ce qui concerne</i>	
		<i>en...</i>	<i>pour...</i>
<i>Le Q.D.M.</i> [2000-2003]	Bozet	8 (100%)	0 (0 %)
		9 (100 %)	0 (0 %)
	Faesch	0 (0%)	1 (100 %)
		0 (0 %)	32 (100 %)
Ouvrages/ articles de revues spécialisées	Prévost (<i>op.cit.</i>)	7 (100%)	0 (0 %)
		11 (100 %)	0 (0 %)
	Schnedecker (<i>op.cit.</i>)	3 (33%)	6 (67 %)
		3 (30 %)	7 (70 %)

Tableau 33 (suite)

Un examen approfondi des exemples de notre corpus indique que la sélection de procès statifs dans l'énoncé incident au segment [loc. prép. X] – lequel phénomène pourrait être à l'origine de la sur-représentation des formes en *en* – est très largement répandue.

Or, comme illustré à l'aide des exemples (107) et (108) ci-après, la production d'un prédicat d'action ne va pas systématiquement de pair avec la sélection d'une forme en *pour*.

(107) **En ce qui concerne** les problèmes de sécurité, je vais saisir dès aujourd'hui le comité de sûreté Transmanche. (*Le Parisien*, 18/11/02 : 8 [Europresse]) [32]

(108) Ainsi, **en ce qui concerne** certains de ses enregistrements, la puissante firme britannique His Master's Voice les édite en Anglais sous étiquette Hmv, envoie une copie sur bande en France, en Italie, en Allemagne, etc. (Collectif [*Le Disque en France*], 1963 : 10 [Ftxt]) [73]

De même, notre corpus comporte toute une série d'exemples qui attestent de l'emploi d'une forme en *pour* tandis que le prédicat de EiX est constitué par un procès statif. Et les exemples (109) et (110) ci-après d'illustrer ce point :

(109) **Pour ce qui concerne** la France, nous pensons qu'une sorte de groupement, réalisé avec nous, principalement sur la base économique et aussi large que possible, pourrait offrir de grands avantages. (de Gaulle, 1956 : 566 [Ftxt]) [7]

(110) **Pour ce qui concerne** le risque de mort par maladie, [...], le recul est probablement encore un peu insuffisant pour une conclusion définitive. (Chagnon in *Le Q.D.M* [document disponible sur : www.quotimed.com]) [100]

Enfin, la piste de travail dégagée par Combettes & Prévost au sujet de l'alternance *en ce qui ... / pour ce qui...* dans la période de français classique supposerait de la part de certains locuteurs – comme notamment Roger, Visot, Bozet et Prévost – qu'ils sélectionnent essentiellement (/exclusivement) des procès statiques (/résultatifs), ce qui n'est absolument pas le cas.

Par ailleurs, une étude détaillée des exemples figurant dans FRANTEXT [1900-1999] fait apparaître que l'expression d'une action établie à l'aide des verbes *faire*²⁴² et *mettre* dans l'énoncé incident au segment [loc. prép. X] n'est absolument pas associée de manière privilégiée à la sélection d'une forme en *pour*²⁴³(tableau 34a).

FRANTEXT [1900-1999]	<i>en/ pour ce qui concerne/ touche/ regarde</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
Préd. _{EiX} = <i>faire</i> / <i>mettre</i>	5 (100 %)	0 (0 %)

Tableau 34a

²⁴² Voir notamment à ce propos les exemples qui suivent : En ce qui concerne *ces autorisations, les bureaux font toujours le travail matériel*. (Baradat, 1907 : 257 [Ftxt]) [181] // En ce qui concerne *mon travail personnel, trois choses devraient être faites avant le XX août* : [...] (du Bos, 1923 : 317 / juill.1923 [Ftxt]) [181]

²⁴³ Pour cette recherche, nous avons fait abstraction de l'opposition « emploi comme E.I.C.S. » / « emplois autres que E.I.C.S. ».

De même, la production de procès statiques établis à l'aide d'un des éléments du groupe de prédicats *penser, croire, estimer* s'attache un taux d'occurrences des formes en *en* moins conséquent que dans la précédente configuration (tableau 34b).

FRANTEXT [1900-1999]	<i>en/ pour ce qui concerne/ touche/ regarde</i>	
	<i>en...</i>	<i>pour...</i>
Préd. _{EIX} = <i>penser / croire / estimer</i>	8 (61 %)	5 (39 %)

Tableau 34b

Partant, nous sommes contraintes d'écarter définitivement la thèse d'une distribution basée sur le sémantisme du verbe concernant l'alternance *en/ pour* constatée pour ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *concerner, toucher* et *regarder*, dans la période de français contemporain.

2.1.3.3 Bilan

Au terme de l'examen du phénomène de variance prépositionnelle qui s'exerce sur ceux des éléments dont la construction met en jeu les verbes *concerner, toucher* et *regarder*, il s'avère que, pour le français contemporain, aucune des deux pistes de travail faisant reposer l'alternance *en/ pour* sur un principe d'ordre sémantique n'aboutit de façon positive.

Aussi, dans la mesure où le remplacement d'une forme en *en* par sa contrepartie en *pour* (et inversement) ne rencontre absolument aucune difficulté, il y a lieu de penser que, cette variation – laquelle constitue un reliquat de l'origine historique des éléments étudiés ici²⁴⁴ – est dégagée de toute motivation (syntactico-)sémantique et qu'elle constitue un choix locutif strictement individuel.

²⁴⁴ Nous rappellerons que, à l'origine – *i.e.* dans la période de français préclassique –, l'alternance *en ce qui ... / pour ce qui ...* était motivée à la fois par des phénomènes de type réactionnels (*être intéressé en ce qui ... / avoir des sentiments pour ce qui ...*) et par l'opposition *complément de domaine vs. complément de sphère spéciale*.

Deux éléments étayent la thèse d'une absence de motivation syntactico-sémantique concernant l'alternance *en/ pour* qui s'exerce sur ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *concerner*, *toucher* et *regarder*, dans la période de français contemporain.

Le premier est constitué par la stabilité qui s'exerce au niveau de la part de représentation de *en ce qui concerne / touche / regarde* (vs. leurs contreparties en *pour*) entre l'emploi comme E.I.C.S. et les autres types d'emplois, laquelle stabilité est attestée à la fois au plan collectif et au plan individuel²⁴⁵. À l'inverse, les relevés d'occurrences réalisés dans une perspective diachronique montrent que, au départ – *i.e.* en l'occurrence dans la période de français classique –, la production des formes en *pour* et celle des formes en *en* vérifiait l'existence d'un net déséquilibre selon qu'il s'agissait d'un emploi comme E.I.C.S. ou d'un autre type d'emploi (tant au plan collectif qu'individuel)²⁴⁶.

Le second élément avancé pour étayer la thèse d'une absence de motivation concernant l'alternance *en/ pour* qui s'applique à ceux des éléments qui mettent en jeu les verbes *concerner*, *toucher* et *regarder* dans la période de français contemporain, est constitué par la proportion de locuteurs présentant un comportement locutif « déviant » vs. la « norme » constituée collectivement, *i.e.* en l'occurrence la sélection d'une forme en *pour* vs. celle d'une forme en *en* (tant pour l'emploi comme E.I.C.S. que pour les autres types d'emplois du reste). Non seulement les locuteurs qui opèrent une sur-représentation des formes en *pour* ne sont (toutes proportions gardées) pas rares – nous pouvons citer à ce propos Validire, Barthélémy, van Kote, Faesch, Guénou ou encore Schnedecker – mais, en outre, chez eux, la part de représentation des formes en *pour* (emploi comme E.I.C.S.) atteint un niveau nettement supérieur à celui constaté pour leur pendant dans la période de français classique, à savoir les formes en *en*²⁴⁷.

²⁴⁵ À titre illustratif, prises dans leur intégralité, les données établies dans FRANTEXT [1950-1999] situent la part de représentation de *en ce qui concerne* à hauteur de 93 % pour son emploi comme E.I.C.S. et à hauteur de 85,9 % pour ses autres types d'emplois. Dans un même temps, la production de Validire atteste pour le même élément d'une part de représentation de 8 % s'agissant de son emploi comme E.I.C.S. et de 8,6 % s'agissant de ses autres types d'emplois.

²⁴⁶ Avec à ce sujet une quasi-exclusivité des formes en *pour* pour l'emploi comme E.I.C.S. et un certain équilibre dans la représentation des deux formes pour les autres types d'emplois.

²⁴⁷ Dans FRANTEXT [1950-1999] la part de représentation (emploi comme E.I.C.S.) de *pour ce qui concerne* – vs. sa contrepartie en *en* – est de (environ) 7 % et celles de *pour ce qui touche* et *pour ce qui regarde* s'élèvent à près de 40 %. Dans FRANTEXT [1635-1789], nous relevons 0% de part

2.1.4 Fondement du phénomène de variance verbale

Décrits comme des synonymes dans la plupart des ouvrages lexicographiques contemporains, les éléments étudiés ici se distinguent essentiellement sur la base de l'élément verbal²⁴⁸. Aussi, diverses études ont montré que, lorsque deux signes dénominatifs distincts partagent un même contenu sémique, l'un d'eux disparaît, avec entre les deux termes de l'évolution une période de transition dans laquelle les deux éléments sont réalisés conjointement²⁴⁹. Lorsque, à l'inverse, les deux signes sont maintenus – et c'est notamment le cas du couple de locutions *à propos de* / *au sujet de* –, cela tient ordinairement au fait que les éléments concernés opèrent des nuances sémantiques en fonction du contenu sémique des unités lexicales mises en jeu²⁵⁰.

Sur cette base, nous nous proposons d'examiner la thèse selon laquelle la co-existence des éléments sélectionnés ici pour examen reflète l'existence de fines modulations qualitatives. Et la gêne ressentie lors du remplacement de *en ce qui concerne* par *en ce qui touche* (ou *en ce qui regarde*) dans l'exemple présenté plus haut sous (1) d'appuyer la position selon laquelle l'attribution du statut de « pures variantes de *en/ pour ce qui concerne* » pour ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *toucher* et *regarder* (Jaeggi, *op. cit.*) mérite d'être approfondie.

de représentation pour l'emploi comme E.I.C.S. de *en ce qui concerne*, 5,3 % pour *en ce qui regarde* et 4,3 % pour *en ce qui touche* (vs. leurs contreparties en *pour*).

Nous rappellerons toutefois que l'essentiel des quelques exemples attestés de l'emploi comme E.I.C.S. de *en ce qui concerne* / *regarde* / *touche* / *est de* dans la période de français classique, met en jeu un groupe prépositionnel libre et non une loc. prép..

²⁴⁸ Aussi est-ce à ce niveau que se pose la question de l'existence d'un « modèle / moule locutionnel » (Martin 1997, Mejri 2003).

²⁴⁹ Pour un exemple particulier, voir les travaux de Féron (2003) sur le couple d'adverbiaux *sans faille* et *sans faute* dans la période qui s'étend du français médiéval jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

²⁵⁰ Et Combettes (2003a) de faire l'observation suivante à propos des expressions *au sujet de* et *à propos de*: *On retrouve, dans la constitution de ces groupes [au sujet de, au/ à propos de], des substantifs ou des verbes qui font référence à l'acte de parole, qu'il s'agisse de cet acte lui-même (propos), qu'il s'agisse de son contenu (sujet).* (*Op. cit.* : 156)

Pour une étude comparative entre « à propos de » et « au sujet de », voir Jaeggi (*op. cit.* : 124-125) et pour une étude détaillée plus récente du premier de ces deux éléments, voir Beaulieu-Masson (2002).

2.1.4.1 Recueil de données

Avant d'entreprendre des démarches visant à établir le fondement de la concurrence lexicale qui sous-tend les éléments sélectionnés ici pour examen en français contemporain, il convient de préciser deux choses, à savoir (i) ce qui, sur le plan sémantique distingue les verbes *concerner*, *toucher*, *regarder* et *être* dans le cadre de son emploi transitif indirect avec la préposition *de* et (ii) quelle part de représentation s'attache chacun des éléments sélectionnés ici pour examen dans les productions de français contemporain.

Concernant le point (i), nous rappellerons pour commencer qu'un des éléments du groupe, à savoir en l'occurrence le dernier des éléments listés ci-avant, ne figure pas sur la liste des possibilités lexicales du français contemporain. Une étude des textes en diachronie atteste toutefois de son existence en dehors de la locution prépositionnelle *pour ce qui est de* dans les périodes de moyen français et de français préclassique²⁵¹. Et les exemples (112) et (113) ci-après d'illustrer ce point pour chacune des deux périodes mentionnées ci-avant :

(112) Leur propos **fut du** trou de saint Patrice, De Gilbathar et de mille aultres trous.
(Rabelais, 1542 : 28 [B.M.F.])

(113) Après laquelle extravagance se fault retourner à nostre propos, qui **estoit du** combat d'Alectir contre le serpent des Arenes. (Aneau, 1560 : 182 [Ftxt])

A contrario, comme le confirme l'étude des productions de français contemporain, chacun des autres éléments du groupe est attesté dans la période de français contemporain, avec du reste une prototypie dans le rôle de prédicat pour les noms *point*, *question*²⁵² et *partie*. Et les exemples (114)-(116) ci-après d'illustrer notre propos pour le premier de ces trois éléments :

(114) Le premier **point** que je voudrais aborder **concerne** la relation langage et langues.
(Culioli, 1985 : 1 [lect. perso.])

²⁵¹ Pour un exemple d'emploi du verbe *être* combiné avec la préposition *de* dans la période de français classique, cf. la note de bas de page 193 au chapitre (1) de notre étude.

²⁵² Voir ici les exemples exposés ci-après : *La seconde question concerne le montant réel de l'augmentation de l'AAH.* (L'Humanité, 22/12/04 [Europresse]) // *Une autre question touche à l'avenir du syndicalisme.* (Les Echos, 20/12/04 [Europresse]) // *La question regarde M. Chirac* (Le Monde, 07/06/02 [Europresse]).

(115) Le quatrième **point** **touche** à la décentralisation culturelle. (*Le Monde*, 19/09/03 : 31 [Europresse])

(116) Le premier **point** **regarde** la structure sociale des villages [...] (Document disponible sur : www.panosparis.org/fichierProdFR/fichierProd991)

Avec par ailleurs – comme l’indiquent tous les auteurs des principaux ouvrages lexicographiques contemporains – dans le cas des verbes *toucher* et *regarder*, une acception qui les confond avec le verbe *concerner*²⁵³:

toucher [...] 5. Etre relatif à ; avoir pour sujet ; **concerner**. (*Le Petit Larousse illustré*, 2005 : 1064)

regarder [...] 3. Etre du ressort de ; **concerner**, intéresser. (*Op. cit.*: 912)

Et l’étude de la définition lexicographique du verbe *concerner* de confirmer l’existence d’une synonymie avec les verbes *regarder* et *toucher* :

concerner - qui concerne, relève de, rentre dans les attributions de, est du ressort de, **regarde**. (*Le Dictionnaire Plus - De l’idée aux mots*, 2002 : 138)

concerner [...] Avoir rapport à ; intéresser, **toucher** [...] (*Le petit Larousse illustré*, *op. cit.*: 275)

concerner v. tr. Intéresser, s’appliquer à, avoir trait à, porter sur, être l’affaire de, se rapporter à, **regarder**, être relatif à, **toucher**, viser. (*Dictionnaire des synonymes, nuances et contraires*, 2005 : 218)

Il convient toutefois de signaler que, l’opération qui consiste à procéder au remplacement du verbe *concerner* par *toucher* et *regarder* met en évidence les limites de la permutabilité de ces trois éléments²⁵⁴. Aussi, toujours sur la base de la réalisation du test de substitution, nous observons que le sens des verbes *toucher* et *regarder* est plus restreint que celui du verbe *concerner*²⁵⁵. Aussi est-ce

²⁵³ Voir également à ce sujet : *toucher* [...] Avoir rapport avec → *concerner*, *regarder* [...] → *avoir trait* (*Dictionnaire culturel en langue française*, t.4, 2005 : 82)

²⁵⁴ Voir notamment à ce propos : *La délocalisation concerne* [/ ?? touche / * regarde] 180 postes (dont 50 créations) à terme, [...] (*La Tribune*, 10/11/03 [Europresse]) // *Sur les 72 057 cas recensés lors de la dernière année scolaire par le logiciel Signa, un tiers concerne* [/ * touche / ??? regarde] des violences physiques sans arme [...] (*Le Figaro*, 10/ 11/03 [Europresse])

²⁵⁵ Dans la période de français contemporain, le verbe *concerner* tend à rallier la catégorie des verbes support.

vraisemblablement à cet endroit que réside le fondement de la sur-représentation de l'emploi du verbe *concerner* (vs. *toucher* et *regarder*), lequel phénomène apparaît très distinctement dans les relevés consacrés à l'emploi des éléments concernés immédiatement à la suite des noms *point(s)* et *question(s)* (tableau 35).

EUROPRESSE [2000-2004]	<i>concerne</i>	<i>touche</i>	<i>regarde</i>
<i>point(s)</i>	90	16	1
<i>question(s)</i>	173	30	4

Tableau 35

Avec la recombinaison des données collectées sur la production des éléments sélectionnés ici pour examen dans la période de français contemporain²⁵⁶ nous espérons pouvoir apporter des précisions pour la question établie plus haut sous (ii)²⁵⁷. Et les données établies dans le tableau (36) ci-après d'entrer précisément dans cette perspective²⁵⁸.

FRANTEXT [1950-1999] <i>Encyclopædia Universalis, La Tribune (2003), Le Q.D.M. (2003)</i>	<i>en/ pour ce qui concerne</i>	<i>pour ce qui est de</i>	<i>en/ pour ce qui touche</i>	<i>en/ pour ce qui regarde</i>
	1771 (80,5 %)	383 (17,5%)	32 (1,4%)	14 (0,6 %)

Tableau 36

²⁵⁶ Laquelle recombinaison a consisté en un rééquilibrage – soit en l'occurrence une augmentation de la part de représentation des articles de *La Tribune* et du *Q.D.M.*, un abaissement de celle des textes de FRANTEXT et de l'*Encyclopædia Universalis* de façon à obtenir un taux d'occurrences moyen de 550 occurrences ($\pm 5\%$) pour chacun des différents types de documents examinés dans notre étude – de la part de représentation des différents types de documents examinés dans notre étude.

²⁵⁷ *I.e.* pour mémoire : quelle part de représentation s'attache chacun des éléments sélectionnés ici pour examen dans les productions de français contemporain ?

²⁵⁸ Pour des raisons d'ordre matériel, la distinction « emploi comme E.I.C.S. »/ « emplois autres que E.I.C.S. » n'a pu être envisagée. Les éléments portés dans le tableau (36) concernent l'ensemble des emplois.

Les résultats des relevés destinés à établir la part de représentation de chacun des éléments sélectionnés ici pour examen dans les 1546 textes de FRANTEXT qui illustrent la période [1950-1999], confirment le classement et la part de représentation conférée à chacun des éléments sélectionnés ici pour examen dans la période de français contemporain, avec par ordre décroissant de représentation *en/ pour ce qui concerne*, *pour ce qui est de*, *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* (tableau 37).

	<i>en/ pour ce qui concerne</i>	<i>pour ce qui est de</i>	<i>en/ pour ce qui touche</i>	<i>en/ pour ce qui regarde</i>
FRANTEXT [1950-1999]	535 (79,7 %)	124 (18,5%)	5 (0,7%)	7 (1,1 %)
	1771 (84,1 %)	301 (14,3%)	21 (1%)	13 (0,6 %)

Tableau 37

Et les données portées dans le tableau (38) ci-après d'apporter des précisions pour chacun des trois autres types de documents examinés ici.

	<i>en/ pour ce qui concerne</i>	<i>pour ce qui est de</i>	<i>en/ pour ce qui touche</i>	<i>en/ pour ce qui regarde</i>
<i>Encyclopædia Universalis</i>	384 (67,5%)	155 (27,2 %)	29 (5,1 %)	9 (0,2 %)
<i>La Tribune</i> [2003]	254 (80,9 %)	60 (19,1%)	0 (0%)	0 (0%)
<i>Le Q.D.M.</i> [2003]	440 (89,8%)	49 (10%)	0 (0%)	1 (0,2%)

Tableau 38

2.1.4.2 Analyse des données

Les données portées dans les tableaux (37) et (38) ci-avant attestent de l'existence d'une relative stabilité dans le classement des éléments sélectionnés ici pour examen²⁵⁹, avec néanmoins des variations significatives quant à leurs parts de représentation respectives. Elles indiquent par ailleurs que si en théorie la variance verbale met en jeu quatre unités distinctes, dans la pratique, le phénomène implique essentiellement deux éléments, à savoir *concerner* et *être* associé à la préposition *de*²⁶⁰, avec là encore un taux de représentation pour les locutions correspondantes qui varie de manière significative d'une catégorie de documents à l'autre. Ainsi, selon qu'il s'agit d'articles de revues spécialisées ou de définitions d'encyclopédies, la part de représentation de *en/ pour ce qui concerne* est établie entre 89,8 % et 67,5 %²⁶¹.

Quant à *pour ce qui est de*, sa part de représentation varie du simple au triple – entre 10 et 27,2 % – selon qu'il s'agit d'articles de revues spécialisées ou de définitions d'encyclopédies.

Par ailleurs, la sous-partie des données constituée par FRANTEXT [1950-1999] atteste d'une quasi-absence de décalage entre l'emploi comme E.I.C.S. et les deux autres types d'emplois pour chacun ceux des éléments qui sont construits à l'aide des verbes *toucher* et *regarder*. En revanche, *pour ce qui est de* prend des parts de représentation à *en/ pour ce qui concerne* lorsque celui-ci est employé comme E.I.C.S. (vs. les autres types d'emplois²⁶²). Aussi les données établies dans le tableau (39) fournissent-elles des précisions à ce sujet.

²⁵⁹ Soit en l'occurrence s'agissant de l'ensemble des emplois : *en/ pour ce qui concerne* > *pour ce qui est de* > *en/ pour ce qui regarde* ≥ *en/ pour ce qui touche*.

²⁶⁰ La production des locutions *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* est en effet (quasiment) nulle en dehors des textes littéraires établis dans FRANTEXT [1950-1999] et des définitions de l'*Encyclopædia Universalis*.

²⁶¹ Ces données concernent l'ensemble des emplois de la locution *en/ pour ce qui concerne*, indépendamment de la position qu'occupe celle-ci dans la phrase.

²⁶² Soit respectivement une hausse de {+ 6,3} points pour *pour ce qui est de* et une baisse de {- 6,4} points pour *en/ pour ce qui concerne*.

Soit :

FRANTEXT [1950-1999]				
# E.I.C.S.	<i>en/ pour ce qui concerne</i>	<i>pour ce qui est de</i>	<i>en/ pour ce qui touche</i>	<i>en/ pour ce qui regarde</i>
	1236 (86,1 %)	177 (12,3 %)	16 (1,1 %)	11 (0,5 %)

Tableau 39

En tout état de cause, ce phénomène constitue un point de rapprochement entre *pour ce qui est de* et *en/ pour ce qui regarde*²⁶³. Un autre point de rencontre entre ces deux éléments en français contemporain est constitué par leurs taux de réalisation dans la fonction de E.I.C.S. (vs. l'ensemble de leurs emplois)²⁶⁴. En contrepartie, *en/ pour ce qui regarde* est très proche de *en/ pour ce qui touche* du point de vue de son taux de représentation. En effet, qu'il s'agisse d'emploi détaché à l'initiale ou autre, l'attestation de chacun de ces deux éléments est extrêmement limitée en français contemporain (moins de 2 % de part de représentation)²⁶⁵.

Dans ces conditions, il est particulièrement étonnant de constater que nombre de ceux des locuteurs qui font usage de l'un de ces deux éléments, opèrent une sur-représentation de celui-ci (tableau 40).

		<i>en/ pour ce qui concerne</i>	<i>pour ce qui est de</i>	<i>en/ pour ce qui touche</i>	<i>en/ pour ce qui regarde</i>
FRANTEXT [1900-999]	Bremond	1	0	0	2
		2	0	1	4

Tableau 40 (...)

²⁶³ Vs. ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *concerner* et *toucher*.

²⁶⁴ Soit 41,2 % de part de représentation dans la fonction de E.I.C.S. pour le premier et 53,8 % pour le second (vs. 30,2 % de part de représentation pour *en/ pour ce qui concerne* et 23,8 % pour *en/ pour ce qui touche*).

²⁶⁵ L'emploi de chacun de ces deux éléments est quasiment inexistant dans le domaine journalistique, de même que dans la production d'ouvrages et d'articles de revues scientifiques et techniques.

		<i>en/ pour ce qui concerne</i>	<i>pour ce qui est de</i>	<i>en/ pour ce qui touche</i>	<i>en/ pour ce qui regarde</i>
FRANTEXT [1900-999]	Vedel	10	0	0	12
		38	0	1	32
	Flon (op. cit., t.1, 2 et 3)	4	0	8	0
		7	0	10	0

Tableau 40 (suite)

Par ailleurs, une étude détaillée des exemples de notre corpus montre que la production de chacun de ces deux éléments intervient fréquemment à proximité immédiate d'une construction segmentée elle-même introduite par *en/ pour ce qui concerne* comme si *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* étaient destinés à l'évitement d'une répétition ; et les exemples (117) et (118) ci-après d'illustrer ce point :

(117) [...]

b) **En ce qui concerne** ensuite l'architecture de la future organisation chargée de la mise en oeuvre du traité, maintenant que [...], le temps est venu, là également, de trancher entre les différentes options.

c) Enfin, **pour ce qui touche** au cours du futur traité, à savoir la portée de l'interdiction, le président de la République a affirmé la volonté de la France de conclure un traité d'interdiction complète des essais. (Document disponible sur : <http://www.obsarm.org/obsnuc/traites-et-conventions/francais/tice-declaration-france.htm>) [374]

(117) **En ce qui concerne** la partie du rapport portant sur les critères, nous disposerons des résultats de la consultation en cours auprès des délégations permanentes. [...]

En ce qui regarde enfin le développement sur les secteurs d'actions prioritaires, nous avons constitué un groupe au travail à ce sujet et ce dernier compte mettre en circulation son document le 26 avril. (Document disponible sur : www.unesco.org/webworld/fr_taskforce21/documents/may/agenda_Ftxttrtf) [292]

Comme en atteste la possibilité de procéder au remplacement de *en ce qui concerne* par *en/ pour ce qui touche* sous (117) – ou par *en/ pour ce qui regarde* pour l'exemple (118)²⁶⁶ –, la réitération des éléments construits avec les verbes *toucher* et *regarder* est

²⁶⁶ Soit pour l'exemple (117) [...] b) Pour ce qui touche ensuite l'architecture de la future organisation chargée de la mise en oeuvre du traité, maintenant que [...] entre les différentes options. c) Enfin,

parfaitement opérable. Et les exemples (119) et (120) ci-après d'en fournir une illustration attestée :

(119) Il y a deux façons de se rendre coupable de fausse monnaie. La première porte sur la production de la monnaie proprement dite, la seconde sur son usage. **Pour ce qui touche** la fabrication, le crime de fausse monnaie est constitué dès lors que [...] **Pour ce qui touche** l'usage, il y a crime de fausse monnaie, quand [...] (Flon, t.1, 2002 : 65 [lect. perso.]) [349]

(120) **Pour ce qui** le regardait Chamilly n'a rien démenti, **pour ce qui regardait** Mariane, il s'est tu. (Aury, 1958 : 95 [lect. perso.]) [337]

L'étude des productions de français contemporain révèle cependant que cette configuration revêt un caractère anti-prototypique. A l'inverse, les exemples de réitération de *pour ce qui est de* sont (toutes proportions gardées) relativement nombreux²⁶⁷. Et les exemples (121) et (122) ci-après d'en fournir illustration :

(121) [...]

- **Pour ce qui est d'**une soirée orientale, si vous voyez grand, louez une tente pour le jardin et [...] Bien entendu du thé à la menthe sucré ou du vin doux.
- **Pour ce qui est d'**une soirée salle de bains : dirigez directement vos invités vers la chambre à coucher, qui pour cette occasion fera lieu de grand vestiaire. [...] (FemiStyle [document disponible sur : www.femistyle.be/fr/uptown/girlsparty.shtml])) [341]

(122) Il est clair que, **pour ce qui est des** anaphores associatives méronymiques, le modèle à *reculons* semble le plus approprié, puisque ce sont les méronymes qui contiennent l'information qu'il s'agit de parties d'un tout et qui conduisent à rechercher le tout pertinent. **Pour ce qui est des** anaphores associatives locatives, le modèle *en avant* paraît tenir la corde [...] (Kleiber, 2001 : 314 [lect. perso.]) [351]

Cette configuration s'avère néanmoins plus limitée (au plan quantitatif) que celle qui consiste pour l'emploi d'une construction segmentée introduite par *pour ce qui est de*

pour ce qui touche au cours du futur traité, à savoir la portée de l'interdiction, le président de la République a affirmé la volonté de la France de conclure un traité d'interdiction complète des essais. Et pour l'exemple (118) : En ce qui regarde la partie du rapport portant sur les critères, nous disposerons des résultats de la consultation en cours auprès des délégations permanentes. [...] En ce qui regarde enfin le développement sur les secteurs d'actions prioritaires, nous avons constitué un groupe au travail [...]

²⁶⁷ Toutefois, le schème prototypique de l'emploi en série de constructions segmentées avec E.I.C.S. est constitué par une réduplication de *en/ pour ce qui concerne*.

de vérifier dans le contexte linguistique en amont de son occurrence une construction segmentée introduite par *en/ pour ce qui concerne*.

Et les exemples (123) et (124) ci-après d'illustrer ce point :

(123) [...]

a) Tout d'abord, **en ce qui concerne** les Pcomp de lieu, [*P'*]

b) **Pour ce qui est de** expressions de sens temporel, certaines contiennent les mêmes noms locatifs que les expressions spatiales, mais dans ce cas, ils renvoient à des points ou à des zones à l'intérieur d'intervalles de durée (12) [...] (Borillo, 1997 : 179 [lect. perso.]) [350]

(124) **En ce qui concerne** la répartition entre pronoms et déterminants, on constate une légère hausse [...] **Pour ce qui est de** la répartition selon la fonction, les tendances restent les mêmes d'une période à l'autre : [...] (Prévost & Schnedecker, 2004 : 49 [lect. perso.]) [349]

Là encore, les exemples de sur-représentation de *pour ce qui est de* au niveau des productions individuelles sont assez nombreux, en particulier dans les domaines littéraire et linguistique ²⁶⁸ (tableau 41).

		<i>en/ pour ce qui concerne</i>	<i>pour ce qui est de</i>	<i>en/ pour ce qui touche</i>	<i>en/ pour ce qui regarde</i>
FRANTEXT	Mauriac	3	4	3	1
		8	4	8	2
	Chandernagor	4	6	0	1
		4	6	3	3
	de Beauvoir	2	8	0	0
		3	8	0	0
Blasco-Dulbecco (1999)		0	5	0	0
		0	5	0	0

²⁶⁸ Le dépouillement d'une infime partie de l'abondante production de Kleiber – *i.e.* en l'occurrence *op. cit.*, 1981 ; 1987 ; 1994 a & b ; 2001) – vérifie ce point. Concernant ce dernier, nous ferons d'ailleurs remarquer qu'il a sélectionné *pour ce qui est de* pour paraphraser l'énoncé « Harry est grand », alors que, d'après notre intuition, beaucoup d'autres auraient choisi *en/ pour ce qui concerne* : *Harry est grand correspond à une construction que l'on pourrait paraphraser par Pour ce qui est de Harry, la taille du corps est grande.* (*op. cit.*, 1994 : 154)

Le fait de constater qu'il existe conjointement à la grande majorité de locuteurs qui se bornent à la seule production de *en/ pour ce qui concerne*, des locuteurs qui opèrent une sur-représentation de la locution *pour ce qui est de* ou, dans des proportions moindres, *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde*, joue en faveur de la thèse d'un statut de « pures variantes » de *en/ pour ce qui concerne* pour chacun des éléments mentionnés ci-avant.

Dans cette perspective, nous ne manquerons pas de relever que, dans la littérature spécialisée, le critère du niveau de langue a à plusieurs reprises été avancé dans le cadre de la description d'un des éléments étudiés ici ; Le Gal (1932) est à notre connaissance le premier à avoir pris cette orientation. Son propos s'énonce comme suit :

[Concernant *pour ce qui est de*] Voilà un pachyderme qui a reçu les traits empoisonnés des *élégants et des délicats*. Il ne s'en porte pas plus mal et trouve chez Anatole France un refuge inattendu. « *Pour ce qui est des* précieuses, il faudrait distinguer. » (*Le jardin d'Epic.*, p. 194). Ne discutons pas France. Ce Valéry aîné est, comme son cadet, tabou dix ans encore ... (*Op. cit.*: 187)

Et Jaeggi (*op. cit.*), un quart de siècle ans après Le Gal, de faire à son tour appel au critère « niveau de langue » pour décrire l'expression *en/ pour ce qui concerne* :

Cette locution [*en/ pour ce qui concerne*] qui indique tout simplement que le phénomène actualisé par son complément secondaire est en relation quelconque avec ce complément qui lui donne une valeur spéciale, connaît une vogue assez importante dans la *langue courante et quelque peu négligée*, où les constructions imparfaites, renversées elliptiques requièrent souvent des compléments secondaires qui sont dans un rapport assez indéfini – voire indéfinissable – avec le phénomène qui est à actualiser. (*Op. cit.*: 141)

Enfin, Dupré (1972), prenant appui sur Camus²⁶⁹ – lequel Camus avait d'ailleurs recommandé la sélection de *pour ce qui est de* en remplacement de

²⁶⁹ Soit en l'occurrence : *Dans le discours politique, dans l'exposé savant, dans les feuilles comme sur les ondes, une formule de transition a remplacé toutes les autres : en ce qui concerne [...]* Vous exprimez en quatre mots ce que nos vénérables pères faisaient dire à une simple préposition. La Fontaine voulant attendre les nymphes de Vaux sur le sort du seigneur Fouquet, écrit : *Pour lui, les plus beaux jours sont des secondes nuits. Traduiriez-vous en français moderne : « en ce qui concerne les plus ».* Vous disposez aussi de la locution prépositive quant à, dont l'Académie vous offre des exemples. Vous pouvez dire encore : *Pour ce qui est de* sous le rapport de.... C'est aussi long, mais cela coule mieux. [...] Paul Camus (*Le Figaro*, 13 mai 1968). (*Op. cit.* : 489)

*en ce qui concerne*²⁷⁰ – établit dans l’emploi de *en/ pour ce qui concerne* une lourdeur stylistique qui, d’après lui, peut être évitée à l’aide de la préposition simple *pour* ou de *quant à* :

Il est évidemment plus normal de dire : *en ce qui concerne* (telle affaire) après avoir parlé d’une première affaire. Mais l’emploi de la locution, sans transition ni opposition, semble tout à fait légitime. Reste le problème stylistique : la locution en cause est *correcte, mais très lourde*. Comme nous le conseille P. Camus, n’en abusons pas, et *remplaçons* la souvent par *pour* ou *quant à*. (*op. cit.*)

Il convient de reconnaître que dans le cadre de l’exemple présenté au précédant chapitre sous (1)²⁷¹, la thèse d’un décalage dans le niveau de langue entre d’une part *en/ pour ce qui concerne* et d’autre part *pour ce qui est de* se montre parfaitement congruente pour expliquer la sélection du premier de ces deux éléments, et ce dans la mesure où l’exemple d’emploi qui nous intéresse est situé dans le cadre d’un échange dialogal entre deux jeunes enfants. De même, l’exemple (125) ci-après – lequel exemple s’inscrit également dans le cadre d’un échange dialogal –, vérifie le fait d’avoir comme origine locutive un personnage dont le registre de langue est très familier²⁷².

(125) **En ce qui concerne** sa conduite dans l’affaire, y a beau temps qu’Armand est parvenu à des conclusions très flatteuses pour son gniasse. (Simonin, 1960 : 146 [Ftxt]) [4]

En contrepartie, notre corpus comporte toute une série d’exemples – série parmi laquelle figurent (126) et (127) ci-après – pour lesquels la production de *pour ce qui est de* ne va pas de concert avec un niveau de langue soutenu²⁷³.

(126) **Pour ce qui est de** l’actualité, ça serait autre chose si on avait un hebdo. (de Beauvoir, 1954 : 571 [Ftxt]) [196]

²⁷⁰ Il est à ce propos tout à fait intéressant de noter que les 20 textes de Camus qui figurent dans FRANTEXT comportent 19 occurrences de *en/ pour ce qui concerne* vs. 2 occurrences de *pour ce qui est de*.

²⁷¹ Soit pour mémoire : *En ce qui concerne papa et maman qui ne se parlent plus, j’ai fait la bête et je t’en demande pardon*. (*Op. cit.*)

²⁷² Et certains éléments de la phrase – soit notamment le tours « y a beau temps que ... » ainsi que la sélection du lexème « gniasse » en référence à un délocuté – de s’en faire l’écho.

²⁷³ Pour le premier de ces deux exemples, cf. l’emploi du pronom sujet « ça » au lieu de « ce ». Quant au second, cf. l’emploi des deux expressions très familières, à savoir : « tu peux y aller » et « tu peux le dire », ce à quoi s’ajoute l’exclamation « ah ça ! ».

(127) Tu peux y aller, ils se voient comme ça parce que je n'ai pas de graisse du tout. La mère éclata de rire, un rire qui ne lui était pas venu depuis des mois. Ah ça, **pour ce qui est de** la graisse, tu peux le dire, tu n'en as pas un pouce. C'est bien certain. (Clavel, 1963 : 29 [Ftxt]) [193]

De plus, si, dans le cadre de l'écrit romanesque, la thèse d'un effet stylistique (niveau de langue relâché, familier, etc. vs. niveau de langue recherché, élaboré, soutenu, etc.) constitue une piste de travail crédible pour rendre compte de la sur-représentation de *en/ pour ce qui concerne* (vs. *pour ce qui est de*), celle-ci est nettement moins probante dans le cadre d'écrits relevant du domaine juridique et/ ou administratif²⁷⁴.

Enfin, si les productions de Mauriac, Chandernagor et de De Beauvoir vérifient effectivement une sur-élévation de la production de *pour ce qui est de*²⁷⁵ (en comparaison des données établies au plan collectif), il convient toutefois de rappeler que le domaine des productions littéraires pour la période de français contemporain – lequel domaine est représenté par FRANTEXT [1950-1999] dans notre étude – se situe dans la moyenne basse quant à la production de *pour ce qui est de*²⁷⁶ avec 13,6 % de part de représentation (vs. 19,1 % de part de représentation dans les articles du quotidien de presse *La Tribune* (2003) et 27,2 % dans les définitions de l'*Encyclopædia Universalis*).

Par ailleurs, la thèse d'un décalage de niveau de langue entre *en/ pour ce qui concerne* et *pour ce qui est de* ne règle aucunement la question du fondement de la très faible

²⁷⁴ A titre indicatif, l'*Acte relatif aux conditions d'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de la République d'Estonie, de la République de Chypre, de la République de Lettonie, de la République de Lituanie, de la République de Hongrie, de la République de Malte, de la République de Pologne, de la République de Slovénie et de la République slovaque* (op. cit.) ne contient strictement aucune occurrence de *pour ce qui est de* (ensemble des emplois) vs. 93 occurrences de *en/ pour ce qui concerne* (ensemble des emplois). Ce dernier comporte par ailleurs 1 occurrence de *en/ pour ce qui touche* (emploi autre que E.I.C.S.).

²⁷⁵ Soit en termes de part de représentation pour l'emploi comme E.I.C.S. de *pour ce qui est de* (vs. le même type d'emploi pour le reste des éléments sélectionnés ici pour examen) respectivement 36%, 54,5 % et 80% de part de représentation.

²⁷⁶ A l'inverse, pour chacun des autres éléments étudiés ici (et notamment *en/ pour ce qui concerne*), les données établies dans FRANTEXT [1950-1999] se situent dans la moyenne haute.

représentation des éléments construits avec les verbes *toucher* et *regarder*. A cet égard, nous ferons observer que, si le remplacement de *en/ pour ce qui concerne* par *en/ pour ce qui touche* ou encore *en/ pour ce qui regarde* dans le cadre de l'exemple (1) du précédent chapitre produit des résultats peu satisfaisants en termes d'acceptabilité²⁷⁷, il apparaît toutefois que le jugement d'inacceptabilité ne peut être prononcé²⁷⁸. Aussi, notre sentiment est que, dans cet exemple comme ailleurs, l'emploi des expressions *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* en remplacement de *en/ pour ce qui concerne* n'affecte pas l'acceptabilité de l'énoncé mais qu'il est archaïsant²⁷⁹.

Aussi, afin de vérifier la pertinence de l'hypothèse pré-théorique selon laquelle le paradigme lexical constitué par les éléments sélectionnés ici pour examen ne constituerait qu'une étape transitoire dans l'historique d'un sous-groupe d'items qui prend sa source dans la verbalisation d'un fait qui dans les périodes d'ancien et de moyen français était désigné à l'aide de la dénomination «concernence»²⁸⁰ et qui, s'oriente en direction d'une élimination de *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde*²⁸¹, nous nous tournerons à nouveau dans la direction d'une étude en diachronie.

2.1.4.3 Perspective diachronique

Comme le reflètent dans le corpus les écarts entre le nombre d'exemples d'emplois attestés référencés pour chacun des éléments étudiés ici entre (i) la période de français

²⁷⁷ Cette gêne disparaît totalement avec l'emploi de *pour ce qui est de* : Pour ce qui est de *papa et maman qui ne se parlent plus, j'ai fait la bête et je t'en demande pardon*.

²⁷⁸ Il en va semble-t-il différemment lorsque le segment détaché à l'initiale s'attache le sens de *pour ma / ta/ etc. part.* → * En ce qui *me* touche [= pour ma part], *j'estime que [...]* // * En ce qui *me* regarde [= pour ma part], *je considère que [...]*

²⁷⁹ Cela semble également être le cas du participe présent à valeur prépositionnelle *touchant* (vs. *concernant*).

²⁸⁰ *Concernence* *qualité de ce qui concerne, de ce qui regarde quelqu'un* : En la querelle de Luxembourg, dont la concernence ne venoit jusqu'à vous, si non en tant que vous l'acceptiez de volenté, non de raison (Chastell) (Godefroy, 1969 : 216)

²⁸¹ Lequel phénomène est déjà en place dans plusieurs types de documents (articles de presse, ouvrages ou articles de revues scientifiques et techniques, ouvrages lexicographiques, etc.)

contemporain et (ii) les périodes de français classique et moderne²⁸², la classification des éléments sélectionnés ici pour examen (sur la base de leurs taux de représentation respectifs) n'a pas toujours été conforme à celle établie dans la période de français contemporain. Et les données portées dans le tableau (42) ci-après de fournir des précisions à ce sujet pour la période de français classique.

FRANTEXT [1635-1789]	<i>en/ pour ce qui concerne</i>	<i>pour ce qui est de</i>	<i>en/ pour ce qui touche</i>	<i>en/ pour ce qui regarde</i>
	13 (2 %)	532 (80,2 %)	6 (0,9 %)	112 (16,9 %)
	47 (5,4 %)	546 (62,3 %)	24 (2,7 %)	259 (29,6 %)

Tableau 42

Celles des données qui figurent dans le tableau (43) ci-après sont destinées à rendre compte de l'évolution de la situation entre le XVII^e et le XX^e siècle²⁸³.

²⁸² Soit en l'occurrence 714 exemples d'emplois de *en/ pour ce qui concerne* dans la période (i) vs. 74 exemples d'emplois pour la période (ii) ; 85 exemples d'emplois de *en/ pour ce qui regarde* dans la période (i) vs. 166 exemples d'emplois pour la période (ii).

²⁸³ Pour une représentation graphique de la répartition des éléments sélectionnés ici pour examen aux XVII^e siècle et XX^e siècle, voir le graphique C2 dans l'Annexe.

FRANTEXT	<i>en/ pour ce qui concerne</i>	<i>pour ce qui est de</i>	<i>en/ pour ce qui touche</i>	<i>en/ pour ce qui regarde</i>
XVII ^e s.	9 (1,6 %)	449 (80,6 %)	23 (4,1 %)	76 (13,7 %)
	35 (4,3 %)	501 (61,6 %)	60 (7,4 %)	217 (27,1 %)
XVIII ^e s.	8 (3,9%)	149 (72,3 %)	0 (0%)	49 (23,8 %)
	30 (9,7 %)	185 (59,9 %)	9 (2,9 %)	85 (27,5 %)
XIX ^e s.	75 (31,4 %)	126 (52,7 %)	9 (3,7 %)	29 (12,2 %)
	306 (47,5 %)	184 (28,6 %)	83 (12,9 %)	71 (11 %)

Tableau 43 (...)

FRANTEXT	<i>en/ pour ce qui concerne</i>	<i>pour ce qui est de</i>	<i>en/ pour ce qui touche</i>	<i>en/ pour ce qui regarde</i>
XX ^e s	923 (73,9 %)	272 (21,8%)	14 (1,1 %)	40 (3,2 %)
	3012 (82,4 %)	440 (12 %)	93 (2,5 %)	111 (3,1 %)

Tableau 43 (suite)

De cette série de relevés il ressort en premier lieu que, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle la production de *en/ pour ce qui concerne* est très limitée respectivement aux autres éléments du groupe. Et les données établies dans le tableau (44)²⁸⁴ ci-après, d'adopter un autre angle d'attaque pour rendre compte de l'évolution de la production de

²⁸⁴ La colonne située à l'extrémité droite de ce tableau indique le nombre moyen d'occurrences attestées sur la base d'un millier de textes au cours des XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles. Pour une représentation graphique de l'évolution de *en/ pour ce qui concerne* (vs. chacun des éléments étudiés ici), cf. le graphique présenté en C1 dans l'Annexe.

cet élément entre le XVII^e et le XX^e siècle, à savoir le nombre moyen d'occurrences pour un millier de textes.

<i>en/ pour ce qui concerne</i>		Nb. d'occ. relevées	Nb. de textes référencés	Nb. d'occ. moy. par texte (‰)
FRANTEXT	XVII ^e s.	9	570	≈ 16
		35		≈ 61
	XVIII ^e s.	9	560	≈ 16
		30		≈ 54
	XIX ^e s.	75	935	≈ 80
		306		≈ 327
	XX ^e s.	923	1546	≈ 597
		3012		≈ 1948

Tableau 44

Et les tableaux (45)-(47) ci-après de définir la production de chacun des autres éléments retenus ici pour examen selon les mêmes critères.

<i>en/ pour ce qui est de</i>		Nb. d'occ. relevées	Nb. de textes référencés	Nb. d'occ. moy. par texte (‰)
FRANTEXT	XVII ^e s.	449	570	≈ 788
		520		≈ 912
	XVIII ^e s.	149	560	≈ 266
		185		≈ 330
	XIX ^e s.	126	935	≈ 135
		184		≈ 197
	XX ^e s.	272	1546	≈ 176
		440		≈ 285

Tableau 45

<i>en/ pour ce qui touche</i>		Nb. d'occ. relevées	Nb. de textes référencés	Nb. d'occ. moy. par texte (‰)
FRANTEXT	XVII ^e s.	23	570	≈ 40
		60		≈ 105
	XVIII ^e s.	1 ^{N.S.}	560	2 ^{N.S.}
		6		≈ 11
	XIX ^e s.	20	935	≈ 21
		83		≈ 89
	XX ^e s.	14	1546	≈ 9
		93		≈ 60

Tableau 46

<i>en/ pour ce qui regarde</i>		Nb. d'occ. relevées	Nb. de textes référencés	Nb. d'occ. moy. par texte (‰)
FRANTEXT	XVII ^e s.	76	570	≈ 133
		217		≈ 380
	XVIII ^e s.	51	560	≈ 91
		85		≈ 152
	XIX ^e s.	29	935	≈ 31
		71		≈ 76
	XX ^e s.	40	1546	≈ 26
		111		≈ 72

Tableau 47

Les données établies ci-avant révèlent une chute très importante de la production de (*en/ pour ce qui est de* entre les XVII^e et XX^e siècles ({- 77,7 %} s'agissant de son emploi comme E.I.C.S.²⁸⁵), avec un abaissement très important au XVIII^e siècle²⁸⁶. Elles montrent également une nette diminution de la production des expressions construites avec les verbes *regarder* et *toucher*²⁸⁷ vs. une très forte augmentation de la production de *en/ pour ce qui concerne* ({+ 3631%} entre les XVII^e et XX^e siècles pour son emploi comme E.I.C.S.²⁸⁸). Aussi, il nous revient de chercher à préciser l'origine de ces différents changements.

Sur ce point, la thèse de l'existence d'un rapport étroit entre l'évolution qui s'opère sur la part de représentation des éléments sélectionnés ici pour examen et l'évolution suivie par le marquage d'une relation de «concernence», semble prometteuse.

Du verbe *concerner*, nous savons qu'il est apparu au XI^e siècle (Zink, 1990)²⁸⁹. Cependant, sa production est restée très limitée jusqu'à la fin de la période de moyen français²⁹⁰. A titre illustratif, les quelques 127 textes établis dans FRANTEXT pour illustrer la période de moyen français ([1400-1559]) ne comportent que 8 occurrences du verbe *concerner* (infinitif, forme fléchie et participe présent *concernans/t réunis*)²⁹¹. Une étude détaillée des textes en diachronie révèle que la production du verbe *concerner*

²⁸⁵ Ce type d'emploi représentait alors près de 86,3 % de l'ensemble de la production de *pour ce qui est de* au XVII^e siècle.

²⁸⁶ Soit une baisse de environ 66 % pour ses emplois comme E.I.C.S. entre les XVII^e et XVIII^e siècles.

²⁸⁷ Soit concernant l'emploi comme E.I.C.S. de ces deux éléments respectivement {- 80,4 %} et {- 77,5 %} entre les XVII^e et XIX^e siècles.

²⁸⁸ Avec, s'agissant de cet emploi, une augmentation de 400% entre le XVIII^e et le XIX^e siècle et une augmentation de 646 % entre le XIX^e et le XX^e siècle.

²⁸⁹ De leur côté, les auteurs du *Dictionnaire historique de la langue française* (t.1, 1992) indiquent que le verbe *concerner* a été emprunté au bas latin *concernere* qui signifie « cribler ensemble, mêler » et « voir, considérer l'ensemble de quelque chose », qu'il a été repris en latin médiéval scolastique au sens de « mettre en rapport » et enfin que l'usage moderne de ce verbe a été instauré dès le moyen français.

²⁹⁰ Les recherches effectuées dans la base de données numérisées B.M.F. pour la période [1300-1399] – soit au total 91 textes – ont révélé une complète absence de représentation – que ce soit sous une forme fléchie, à l'infinitif ou sous la forme du participe présent à valeur prépositionnelle *concernant* – du verbe *concerner* (vs. de nombreuses occurrences du verbe *toucher* avec le sens de *concerner* notamment chez Besuire).

²⁹¹ Soit pour la période considérée une production moyenne de près de 63 occurrences (pour un millier de textes). Et le *T.L.F.* (t.16, 1994) d'en fournir un exemple d'emploi tiré d'une copie datant du second quart du XV^e siècle : *Ban échevinal concernant les savetiers.* (*Op. cit.* : 370)

a commencé à croître dans la période de français préclassique. Et les données portées dans le tableau (48) ci-après de fournir des précisions à cet égard ²⁹² :

FRANTEXT [1560-1630]	<i>concerne(nt), concernoi(en)t, concernant (/ ans), etc.</i>
Nb. d'occ.	156
Exemples:	- [...], mon intention n'est pas d'amasser icy tous les passages concernans ceste matière, mais [...] (Calvin, 1560 : 347) - [...] de quelque point concernant la souveraineté de Bar. (L'Estoile, t.1, 1575: 199) - [...] vous avez raison, Silvandre de vous fier en moy, et mesme de ce qui concerne cette belle et sage bergere, [...] (Sorel, 1627 : 100 [Ftxt]) - en ce cas là je verrois bien volontiers une coppie de ce roolle, au moins de ce qui pourroit concerner les traictez d'Angleterre avec nos [...] (Peiresc, 1627 : 57 / 1625 [Ftxt]).

Tableau 48

Il convient toutefois de noter que, à eux seuls Calvin, d'Urfé, Dupleix et Peiresc²⁹³ couvrent près de 53 % de l'ensemble de la production de ce verbe dans FRANTEXT [1560-1630] (tableau 49).

FRANTEXT [1560-1630]	Nb. d'occ. relevées	Nb. de textes référéncés	Nb. d'occ. moy. par texte (‰)
Calvin	19	4	4 750
Urfé	25	4	6 250
Dupleix	10	1	10 000
Peiresc	29	2	14 500

Tableau 49

²⁹² A titre informatif, le taux de productivité moyen du verbe *concerner* dans la période de français préclassique est de (environ) 975 occurrences pour un millier de textes.

²⁹³ Nous avons par ailleurs relevé 2 occurrences du verbe *concerner* (infinitif, participe présent, forme fléchie réunis) dans l'unique texte de Léry référencé dans FRANTEXT [1560-1630], et 8 occurrences de cet élément dans les 5 textes de De Vigenère, soit respectivement un taux d'occurrences moyen de près de 2 000 ‰ et de 1 600 ‰.

Aussi est-ce précisément dans la production de ces mêmes locuteurs qu'est établie la majeure partie des quelques 22 occurrences de *en/ pour ce qui concerne*²⁹⁴ référencées dans les quelques 160 textes de FRANTEXT pour illustrer la période [1560-1630]²⁹⁵. En dehors de la production de Calvin, d'Urfé et Peiresc, la production du verbe *concerner* pour la verbalisation d'une mise en relation au cours de la période de français préclassique est moindre (en moyenne, à peine une occurrence par texte)²⁹⁶, contrairement à celle de l'emploi transitif indirect du verbe *être* (avec la préposition *de*), du verbe *toucher*, et surtout du verbe *regarder*, *i.e.* d'éléments de la langue ancienne²⁹⁷. Aussi, sur ce point, la production de Montaigne est particulièrement riche d'exemples dont notamment (128)-(130) ci-après²⁹⁸.

(128) La question **est de** parolles, et se paye de mesme. (Montaigne, t.2, 1592 : 1069 [Ftxt])

(129) Entre les loix qui **regardent** les trespassez, celle icy [...] (*Op. cit.*, t.1 : 16 [Ftxt])

(130) Ce discours ne **touche** que nostre commun ordre, et n'est pas [...] (*Op. cit.*: 485 [Ftxt])

Et les exemples (131)-(134) ci-après²⁹⁹ d'attester de l'existence d'une concurrence lexicale (/ synonymie) entre chacun des verbes qui entrent dans la composition des éléments qui nous intéressent ici dans la période considérée :

²⁹⁴ Seules 8 de ces 22 occurrences mettent en jeu un emploi comme E.I.C.S..

²⁹⁵ Soit à titre illustratif : [...] *pas exercé ny en l'Escriture, ny en ce qui concerne la religion et l'estat de l'eglise* [...] (Calvin, 1560 : 233 [Ftxt]) // *Mais pour ce qui nous concerne, nous sommes résolus d'achever* [...] (d'Urfé, 1610 : 553 [Ftxt]) // [...] *la nonchalance dont elle avoit usé en ce qui me concernoit* (d'Urfé, 1610 : 246) // [...] *pour suppléer à ce qui reste, principalement pour ce qui regarde les lettres de Rome, ou* [...] (Peiresc, 1627 : 248 [Ftxt])

²⁹⁶ Soit, une fois la production de Calvin, d'Urfé et Peiresc extraite, un taux d'occurrences moyen de près de 503 occurrences pour un millier de textes (vs. 975 ‰ sans cette suppression).

²⁹⁷ Les auteurs du *Dictionnaire historique de la langue française* (t.2, *op. cit.*) indiquent que l'emploi du verbe *regarder* au sens de « concerner » est apparu vers 1190. Aussi nous avons choisi de présenter ci-après un exemple attesté dans la période de moyen français : [...] *et au prince ou au capitaine et dacteur de l'ost quant as choses qui regardent le bien publique*. (Oresme, 1370 : 459 [B.M.F.])

²⁹⁸ Concernant la production du verbe *toucher* (au sens de *concerner*) dans la production de Montaigne, voir également : [...] *mais cela ne touche point les vieilles, dequoy nous parlons ici*. (*Op. cit.*, 1592 : 398 [Ftxt])

²⁹⁹ Et l'étude des textes antérieurs à la période de français préclassique de comporter quelques exemples de la configuration décrite à travers les exemples (130)-(133) ; soit pour le cas du verbe *regarder* : *Il touche icy* [...] *poins. Le premier regarde l'object de justice ; [...] le secont regarde la maniere comment* [...] (Oresme, 1370 : 275 [B.M.F.]) et pour celui du verbe *concerner* : *Et c'est quant au premier point qui concerne sa quiétude*. (Lemaire de Belges, 1509 : 67 [Ftxt])

- (131) [...] c'est en quelque **point** qui **touche** la pudicité de belle fille ou femme. (de Navarre, 1559 : 1120 [Ftxt])
- (132) Le troisième **point** **est de** l'abouchement qui fut fait aupres de Toury en Beausse [...] (de La Noue, 1587 : 21-22 [Ftxt])
- (133) Quant à l'autre point qui **regardoit** le défaut qu'avoit remarqué M Des Argues à la fin de son écrit, M Descartes avoüa le fait ; [...] (Baillet, 1691 : 366 [Ftxt])
- (134) [...] tant ce **point** est délicieux, et **concerne** aussi les délices du fils de Dieu. (de Bérulle, 1623 : 67 [Ftxt])

Ce que confirme par ailleurs l'étude des ouvrages lexicographiques datant du XVII^e siècle³⁰⁰.

regarder [...] signifie aussi **Concerner**. Tout ce qui vous regarde. [...] (*Dictionnaire de l'Académie française*, t.1, 1690 : 135)

toucher [...] signifie aussi fig. **Concerner**. Cela ne me touche point, en quoy est-ce que cela vous touche [...] (*Op. cit.* : 337)

Et les données portées dans le tableau (50) ci-après³⁰¹ de fournir des précisions à propos de l'évolution du taux de représentation du verbe *concerner* entre les XVII^e et XX^e siècles³⁰².

FRANTEXT	<i>concerne(nt), concernoi(en)t, concernant (/ans), etc.</i>		
	Nb. d'occ. relevées	Nb. de textes référencés	Nb. d'occ. moy. par texte (‰)

³⁰⁰ Dans ce cadre, la sélection du verbe *concerner* pour la réalisation d'une glose définitionnelle des verbes *toucher* et *regarder* est moins répandue qu'elle ne l'est dans la période de français contemporain. Voir à ce sujet les définitions établies dans *Dictionnaire universel de Furetière* ([1690] 1978) : *regarder* [...] signifie aussi appartenant à quelque chose, y avoir de la relation. Ces raifons regardent le fonds, & ne concernent point la provision. (*Op. cit.*) // *toucher* [...] se dit aussi des choses qui ont quelques liaisons ensemble, qui ont quelques dépendances, ou quelque relation [...] Quant à ce qui touche, quant à ce qui regarde la féconde (*Op. cit.*).

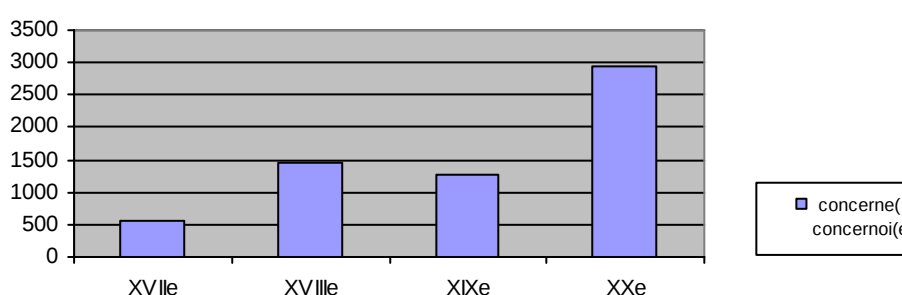
³⁰¹ Pour ce relevé, nous avons pris soin d'extraire les occurrences mettant en jeu une loc. prép.. Une représentation graphique de l'évolution de la production du verbe *concerner* est établie sous la référence « C 2 » dans l'Annexe.

³⁰² Les décalages constatés quant à la réalisation du verbe *concerner* dans les dictionnaires entre chacune des périodes considérées établissent une nette évolution dans la productivité de cet élément entre les deux états de langue concernés. A titre illustratif, nous avons référencé 7 occurrences du verbe *concerner* (infinitif, formes fléchies et participe présent à valeur prépositionnelle) dans le *Dictionarium latinogallicum* de Estienne (1552 [3^{ème} éd.]) et 9 occurrences dans le Dictionnaire de Nicot (1606). A titre comparatif, la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (*op. cit.*) comporte 266 occurrences du verbe *concerner* (avec parmi elles 10 occurrences de *en/ pour ce qui concerne*).

XVII ^e s.	311	570	≈ 545
XVIII ^e s.	807	560	≈ 1441
XIX ^e s.	1180	935	≈ 1262
XX ^e s.	4563	1546	≈ 2 951

Tableau 50

Ce qui, transcrit sous forme graphique, se présente comme suit (graphique 22) :



- Graphique 22 -

Si les données établies ci-avant font part d'une rupture dans la progression (et même d'un abaissement) des emplois du verbe *concerner* (en dehors de la formation de la loc. prép. correspondante) au XIX^e siècle, certains éléments nous autorisent à penser que ce phénomène a pour principal origine un changement dans la part de représentation des divers types de documents établis dans FRANTEXT pour la période [1800-1899]. En effet, il apparaît très clairement que la production du verbe *concerner* – toujours en dehors de la formation de la loc. prép. correspondante – a toujours été plus appuyée dans le domaine des écrits scientifiques et techniques (essais / traités) *vs.* en littérature (poésie, romans, etc.)³⁰³. Or, il apparaît que dans FRANTEXT [1800-1899], la catégorie des essais/ traités ne représente que 23 % de l'ensemble des 935 textes qui illustrent la période du XIX^e siècle (*vs.* 42 % pour les quelques 1546 textes qui renvoient à la période du XX^e siècle).

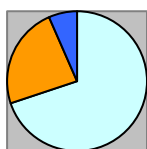
³⁰³ Dans les quelques 111 textes de Balzac référencés dans FRANTEXT, l'emploi du verbe *concerner* est attesté à 142 reprises, soit un taux de représentation moyen de 1290 occurrences pour un millier de textes.

Par ailleurs, les données établies dans le tableau (51) ci-après – lesquelles données ont pour fonction de rendre compte de la productivité des verbes *concerner*, *toucher* et *regarder* dans le cadre d’une configuration d’emploi spécifique, à savoir l’emploi de ces différents éléments verbaux immédiatement à la suite des noms *points* et *question* –, confirment l’existence d’un changement profond dans le marquage de la valeur de « concernence », avec en l’occurrence une sous-représentation du verbe *concerner* aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles *vs.* une prédominance de celui-ci dans les productions de français contemporain.

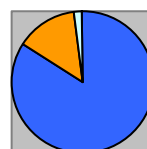
FRANTEXT [1550-1899]	<i>concerne</i>	<i>touche</i>	<i>regarde</i>
<i>point</i>	1	2	0
<i>question</i>	3	13	44

Tableau 51

Et la présentation de ces mêmes données sous forme graphique de se faire très distinctement l’écho des changements opérés entre [1550-1899] et la période de français contemporain (graphique 23) ³⁰⁴.



point + question
FRANTEXT [1550-1899]



point + question
EUROPRESSE [2000-2004]

- Graphique 23 -

Aussi, avec les données établies dans le tableau (52) ci-après, notre objectif est de résumer la situation pour l’emploi comme E.I.C.S. des éléments étudiés ici entre le XVII^e et le XX^e siècle.

³⁰⁴ Se reporter au tableau (35) établi plus haut sous le point 2.1.4.1.

FRANTEXT	emploi comme E.I.C.S.		
	$\chi \geq 51 \%$	$10 \% \leq \chi \leq 30 \%$	$0 \% \leq \chi \leq 9 \%$
XVII ^e s.	pr. c.q. est de	pr. c.q. rgde	pr. c.q. tche pr. c.q. ccne
XVIII ^e s.	pr. c.q. est de	pr. c.q. rgde	pr. c.q. tche pr. c.q. ccne
XIX ^e s.	(en/) pr. c.q. est de	(en/) pr. c.q. ccne	(en/) pr. c.q. tche (en/) pr. c.q. rgde
XX ^e s.	en/ pr. c.q. ccne	pr. c.q. est de	en/ pr. c.q. tche en/ pr. c.q. rgde

Tableau 52

En dépit du fait qu'ils ne concernent pas directement notre étude, les emplois autres que E.I.C.S. ont également fait l'objet d'un tableau récapitulatif (tableau 53).

FRANTEXT	emplois autres que E.I.C.S.		
	$\chi \geq 51 \%$	$10 \% \leq \chi \leq 30 \%$	$0 \% \leq \chi \leq 9 \%$
XVII ^e s.	(en/) pr. c.q. rgde	(en/) pr. c.q. est de (en/) pr. c.q. tche	(en/) pr. c.q. ccne
XVIII ^e s.	pr. c.q. rgde	(en/) pr. c.q. est de (en/) pr. c.q. ccne	(en/) pr. c.q. tche
XIX ^e s.	(en/) pr. c.q. ccne	(en/) pr. c.q. tche pr. c.q. est de	pr. c.q. rgde
XX ^e s.	en/ pr. c.q. ccne		pr. c.q. est de en/ pr. c.q. tche en/ pr. c.q. rgde

Tableau 53

2.1.4.4 Bilan

De ce qui précède il ressort que la coexistence en français contemporain de *en/ pour ce qui concerne*, *en/ pour ce qui touche*, *en/ pour ce qui regarde* et *pour ce qui est de*, ne reflète en aucune manière l'existence de modulations qualitatives. A l'exception du domaine de la production d'un indexical comme complément (avec un segment détaché à l'initiale qui du point de vue sémantique est interchangeable avec l'expression *pour ma* [/ *ta* / etc.] *part*)³⁰⁵ – laquelle configuration ne représente qu'une infime partie (moins de 10 % de l'ensemble des occurrences établies dans FRANTEXT [1950-1999]) de la production des formes de type *en/ pour ce qui ...* – les éléments sélectionnés ici pour examen vérifient une complète interchangeabilité.

Dans ces conditions, se pose inévitablement la question du fondement des écarts constatés dans la productivité des éléments sélectionnés ici pour examen, *i.e.* en l'occurrence une quasi-absence de représentation de *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* vs. une sur-représentation de *en/ pour ce qui concerne* qui limite la production de *pour ce qui est de* à hauteur de (environ) 18 % de part de représentation.

Une fois de plus, c'est la réalisation d'une étude en diachronie qui permet d'expliquer les phénomènes décrits ci-avant. Pour commencer, il s'est avéré que le classement – *i.e.* la répartition des éléments sélectionnés ici pour examen en termes de part de représentation – opéré dans la période de français contemporain pour la production des formes de type *en/ pour ce qui ...* est propre à cette période. En effet, jusqu'à la fin de la période de français classique, *en/ pour ce qui concerne* se trouvait dans une situation comparable à celle constatée pour *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* dans la période de français contemporain (soit moins de 5 % de part de représentation). Dans le même temps, *pour ce qui est de* – couplé avec une production moindre de *en/ pour ce qui regarde* (autour de 20 % de part de représentation)³⁰⁶ – fait l'objet d'une sur-représentation conforme à celle constatée pour *en/ pour ce qui concerne* dans la période de français contemporain.

³⁰⁵ La question du fondement de ce blocage mériterait d'être approfondie.

³⁰⁶ La notion de « couple » (/ paire) est récurrente dans l'historique des éléments sélectionnés ici pour examen.

De l'évolution qui a consisté pour *en/ pour ce qui concerne* à passer d'une sous-représentation établie à hauteur de (environ) 5 % à une sur-représentation de près de 85 % – lequel changement s'est opéré sur près de trois siècles –, il a été établi qu'elle avait pour principale origine la forte extension de la productivité du verbe *concerner* en remplacement des verbes *regarder* et *toucher*³⁰⁷, notamment dans le cadre de la formation des groupes prépositionnels libres du type *en ce qui ...* ; et les éléments établis ci-après dans le tableau (54) de rappeler à quel niveau se situait la productivité des éléments sélectionnés ici pour examen au XIX^e siècle.

Soit :

FRANTEXT [1800-1899]	<i>en/ pr. ce qui concerne</i>	<i>pr. ce qui est de</i>	<i>en/ pr. ce qui touche</i>	<i>en/ pr. ce qui regarde</i>
E.I.C.S	31 %	53 %	4 %	12 %
# E.I.C.S.	57 %	14 %	18 %	11 %

Tableau 54

Aussi est-ce au XX^e siècle qu'intervient le changement le plus important concernant la production de *en/ pour ce qui concerne*, à savoir une forte augmentation de ses emplois en tête de construction segmentée (soit + {138 %})³⁰⁸, *i.e.* dans un domaine jusque là essentiellement réservé à la production de *pour ce qui est de*³⁰⁹ (tableau 55).

³⁰⁷ La question du fondement de l'extension de la productivité du verbe *concerner* à partir du milieu du XVII^e siècle mériterait d'être approfondie.

³⁰⁸ Et {+ 52 %} dans le cadre de ses emplois autres que E.I.C.S. entre le XIX^e et le XX^e siècle.

³⁰⁹ Lequel élément aura perdu, dans le cadre de son emploi comme E.I.C.S. {58 %} de sa part de représentation au XX^e siècle (respectivement au XIX^e siècle). Quant à *en/ pour ce qui regarde* et *en/ pour ce qui touche* (emploi comme E.I.C.S.), ces derniers auront tous deux perdu {75 %} de part de représentation dans le même intervalle.

FRANTEXT [1900-1999]	<i>en/ pr. ce qui concerne</i>	<i>pr. ce qui est de</i>	<i>en/ pr. ce qui touche</i>	<i>en/ pr. ce qui regarde</i>
E.I.C.S	74 %	22 %	1 %	3 %
# E.I.C.S.	87 %	7 %	3 %	3 %

Tableau 55

Concernant les quelques productions individuelles du XX^e siècle qui vérifient une sur-représentation de *en/ pour ce qui touche* (ou de *en/ pour ce qui regarde*)³¹⁰, il convient de noter qu'une grande partie de celles-ci ont en commun le fait pour leur scripteur d'être très familier avec les textes datant des périodes de français classique (et préclassique)³¹¹ ; ce qui, d'après nous, pourrait avoir influencé leur comportement au niveau de la production des formes de type *en/ pour ce qui ...*.

2.2 Description et analyse de X et Ei_X

Si jusqu'à présent aucun élément ne s'oppose au fait de considérer que les locutions *en/ pour ce qui concerne*, *en/ pour ce qui touche*, *en/ pour ce qui regarde* et *pour ce qui est de* présentent une parfaite homologie, il convient toutefois de s'assurer que leur complément ainsi que la phrase qui accompagne le segment qu'elles forment avec ce dernier présentent les mêmes caractéristiques quelque soit celui des éléments qui est sélectionné pour ouvrir la construction segmentée. Dans ce domaine, il a été constaté que le degré d'acceptabilité des éléments examinés ici varie en cas de complémentation par un indexical³¹²; et l'exemple (81 bis) ci-après d'être destiné à illustrer ce phénomène :

³¹⁰ Lesquels éléments constituent des vestiges d'états de langue antérieurs au français contemporain.

³¹¹ Voir notamment à ce propos Flon, Matzneff, etc.

³¹² Bien que leur nombre soit extrêmement limité, notre corpus contient quelques exemples attestés d'indexicaux de première personne introduits par une forme de type *en/ pour ce qui ...* autre que *en/ pour ce qui concerne* dans cette configuration, soit à titre illustratif : Pour ce qui est de moi rien de bien passionnant... J'ai fait un parcours très classique [...] (Document disponible sur : www.allhtml.com/interview/interview2.php?imprime=oui) [238] // En ce qui me regarde, ça ne s'est pas produit depuis un an. (Document disponible sur : www.psst.qc.ca/forum/index.pl?AID=5250) [391] //

(81 bis) **Pour ce qui me concerne** [/ ??? touche / ?? regarde / * est de (moi)], j'ai préféré repousser mon départ.

2.2.1 Caractérisation de X

2.2.1.1 Caractéristiques sémantico-référentielles

Sur la question des caractéristiques référentielles du complément des éléments sélectionnés ici pour examen, nous mentionnerons pour commencer le problème posé par l'incompatibilité de ces derniers³¹³ avec l'indéfinitude³¹⁴, lequel phénomène a été mentionné par d'autres avant nous, et notamment Zribi-Hertz (1990), avec en illustration à son propos un exemple initialisé par *en ce qui concerne*.

[...]

* **En ce qui concerne** un livre, Pierre préfère la première partie (*Op. cit.* : 176)

L'auteur précisant que, de son point de vue :

Cette restriction [concernant l'indéfinitude de l'élément détaché en tête de construction segmentée] suit de ce que le référent du Thème n'est, par définition, jamais entièrement nouveau au sein du discours. (*Ibid.*)

Schnedecker & Theissen (*op. cit.*) ont également relevé le problème d'incompatibilité entre les E.I.C.S. de type *quant à* et l'indéfinitude.

Pour ce qui nous touche, les puissances mises en jeu sont "normalisées" et assez faibles (inférieures à 0,1 Watt). (Document disponible sur : www.zdnet.fr/actualites/informatique/0,39040745,39364877,00.htm) [361]

³¹³ Et même plus largement de l'ensemble des formes de type *quant à*.

³¹⁴ Dans les années 70 avec Li & Thompson (1976) la définitude des groupes nominaux était considérée comme un critère empirique (supposé translinguistique) permettant de distinguer les catégories du sujet et du Thème (le sujet peut être indéfini tandis que le thème est toujours défini). Depuis des avancées ont été réalisées. Berthoud (1994), a montré qu'il convient d'opposer la possibilité de thématisation des indéfinis génériques à l'impossibilité de thématisation des indéfinis spécifiques (*Un enfant, il vous fait ça en deux minutes* vs. * *Un enfant, il a fait ça hier*). Plus récemment, Muller (1999) – lequel s'est appuyé sur des exemples tels que *Un porte-manteau, vous en avez un là-bas* (*Op. cit.* : 191) – a fait valoir le fait que la valeur de Thème n'est pas complètement incompatible avec l'emploi d'un indéfini spécifique. Bien qu'un énoncé tel que celui retenu par Muller ait besoin pour sa réalisation d'un contexte d'emploi spécifique – à savoir une demande de renseignement de la part de l'interlocuteur du type : *Où pourrais-je trouver un porte-manteau ?* –, il tend effectivement à vérifier la compatibilité du Thème et de la valeur spécifique indéfinie.

Il a été démontré en effet qu'un marqueur comme *quant à* ne peut introduire des SN indéfinis (cf. Choi-Jonin à paraître) : [...]

Il en va de même pour *en ce qui concerne, pour ce qui regarde* :

(5) ?? *En ce qui concerne / Pour ce qui regarde plusieurs / certains hommes, ils ...*

(Op. cit. : 10)

Et si – comme illustré à travers l'exemple (136) ci-après – les indéfinis *l'un(e)* et *les un(e)s* ne peuvent être sélectionnés pour la complémentation des E.I.C.S. examinées ici, en revanche le GN à tête lexicale vide *l'autre (/ les autres)* est parfaitement autorisé³¹⁵.

(136) [D'après la police, les deux malfaiteurs sont lourdement armés.]

* **En ce qui concerne** [/ *Pour ce qui est de / etc.*] l'un, celui-ci porte une ceinture de grenades reliées à un détonateur.

Par ailleurs, comme permettent de le constater certains des exemples de notre corpus, il existe quelques exceptions à l'incompatibilité des E.I.C.S. sélectionnées ici pour examen avec l'indéfinitude (de leur complément). Dans ce domaine, la configuration la mieux représentée est constituée par l'engagement d'une modalité épistémique établie à l'aide d'adjectifs tels que : *éventuel, possible*, etc. (exemples 137³¹⁶ et 138).

(137) **Pour ce qui est d'une éventuelle** suite, rien d'annoncé en ce sens pour le moment mais rien n'empêche de rêver un peu. (Document disponible sur: www.jeuxpress.com/sony/voslettres.php3?id=136) [229]

(138) **En ce qui concerne d'éventuels** besoins en acides aminés spécifiques au sujet âgé, il n'existe que très peu de données, suggérant un besoin spécifique en acides aminés soufrés et en lysine, qui méritent confirmation (Tuttle et coll., 1965). (Rapport INSERM [document disponible sur: ist.inserm.fr/BASIS/elgis/fqmr/rapp/DDD/479.pdf]) [97]

Ici, il convient de séparer la catégorie d'exemples pour lesquels l'acceptabilité de l'indéfinitude du complément des formes du type de *en/ pour ce qui concerne* tient à

³¹⁵ Sa réalisation nécessite toutefois que la production de *P* soit précédée d'un commentaire portant sur une des autres composante(s) d'un groupe auquel *X* est lié en tant qu'unité constitutive. Soit à titre illustratif concernant l'exemple (136) : [D'après la police, les deux malfaiteurs sont lourdement armés]. *L'un porte des grenades à la ceinture*. En ce qui concerne [/ *Pour ce qui est de / etc.*] *l'autre, des témoins parlent d'un pistolet de type [...]*

³¹⁶ Cet exemple est tiré d'un texte produit en réponse au courrier électronique suivant : *Et bien moi j'ai bien aimé le jeu Chrono Cross ... tellement que je l'ai passé je ne sais plus combien de fois!!! Bon ben j'écrivais pour savoir s'il va y avoir une suite (un 3ième Chrono)??? En tout cas, j'espère que vous allez me répondre !!!* (Document disponible sur: op. cit.)

un phénomène propre au domaine de l'échange de correspondances (ainsi qu'à celui de l'interview), *i.e.* la reprise terme à terme d'un élément ayant fait l'objet d'une demande de renseignements de la part de celui (/ celle) qui est à l'origine de l'échange de correspondance – comme illustré plus haut sous (138) –, des autres cas, illustrés ci-avant à l'aide de l'exemple (139). Dans cet exemple – lequel est tiré d'un rapport – il semble possible de considérer que le groupe nominal *d'éventuels besoins en acides aminés* [...] constitue le second élément (soit en l'occurrence N_2) d'un groupe nominal de type N_1 de N_2 , avec dans la position N_1 le GN *l'existence* (en ellipse)³¹⁷. Pour défendre cette position, nous nous appuyerons sur l'analyse de l'exemple (139) ci-après :

(139) **Pour ce qui est de** Bernard et de Sarah, elle ne se doutait de rien. (Gide, 1925 : 1231 [Ftxt]) [268]

Cet exemple révèle que, à l'instar de *pour*³¹⁸, *pour ce qui est de* – mais cela vaut également pour chacun des éléments sélectionnés ici pour examen – syntagmatise des paramètres sous-jacents à l'énonciation, soit en l'occurrence dans le roman de Gide le fait que Bernard et Sarah aient eu une relation amoureuse à l'insu de Rachel (le personnage désigné par le pronom *elle* dans cet exemple). Le seul groupe nominal *Bernard et Sarah* suffit à activer le référent d'un GN tel que *l'existence d'une relation amoureuse entre Bernard et Sarah*, lequel événement est relaté à 54 pages d'intervalle (contexte linguistique en amont)³¹⁹ de la construction segmentée qui nous intéresse ici dans le roman de Gide.

Toujours concernant les caractéristiques référentielles du complément des éléments étudiés ici, notre corpus fait apparaître une prototypie d'emploi pour la détermination définie *vs.* la détermination démonstrative et possessive. Les relevés d'occurrences effectués dans FRANTEXT [1950-1999] attestent là encore d'une homologie très nette entre *en/ pour ce qui concerne*, *en/ pour ce qui touche*, *en/ pour ce qui regarde* et *pour ce qui est de*. Et les données établies dans le tableau (56) ci-après de fournir des précisions à cet égard.

³¹⁷ Soit pour l'exemple (139) : En ce qui concerne *l'existence d'éventuels besoins en acides aminés*...

³¹⁸ Voir à ce sujet Cadiot et Fradin (*op. cit.*).

³¹⁹ *Bernard n'a pas beaucoup dormi. [...] Il a laissé Sarah dormant encore, s'est dégagé furtivement d'entre ses bras.* (*Op. cit.* : 1177 [Ftxt])

FRANTEXT [1950-1999]	<i>en/ pource qui concerne</i>	<i>pour ce qui est de</i>	<i>en/ pour ce qui touche</i>	<i>en/ pour ce qui regarde</i>
+ GN déf.	1116	111	7	11
+ GN dém.	20	1	0	0
+ GN poss.	70	15	0	0

Tableau 56

Pour Fløttum (2003), la sur-représentation des GN définis s'explique par une prototypie d'emploi pour la relation d'anaphore associative³²⁰ dont l'archétype est constitué par le couple *un village / l'église*.

Et l'auteur de préciser :

C'est que, dans certains cas (voir par exemple [...]), il semble pertinent de considérer le X dans *en ce qui concerne X* comme une anaphore associative ([...]), ce qui fournirait une explication intéressante du "plus ou moins" nouveau. (*Op. cit.* : 193)

Le fait pour le complément d'un des items sélectionnés ici pour examen de s'appuyer sur un élément du contexte linguistique en amont de son occurrence pour sa saturation référentielle trouve effectivement de nombreuses attestations dans notre corpus (exemple 140).

(140) Les inondations catastrophiques ont provoqué un élan de solidarité de tous les habitants. **En ce qui concerne** les victimes, si [...], des enquêtes sont également menées par les gendarmes. (*Le Monde*, 26/ 09 / 92 : 1 [Europresse]) [38]

Dans cet exemple le groupe nominal *les victimes* s'appuie effectivement sur un élément du contexte en amont – soit en l'occurrence le GN *les inondations* [qui se sont produites dans le département du Gard dans la nuit du 7 au 8 septembre 2002] – pour son interprétation. La situation présentée par l'exemple (141) ci-après est en tout point comparable à (140), excepté que, ici, l'élément qui permet la saturation référentielle de X figure dans la question du journaliste :

³²⁰ Pour une étude détaillée des relations d'anaphore associative, voir Kleiber (2001) ainsi que Schnedecker & alii. (1994).

(141) - Cette machine, comment la trouvez-vous ?

J'utilise le châssis que j'avais l'année dernière. C'est pour ça que j'ai repris exactement les mêmes réglages. Par contre, **pour ce qui est du** moteur, il est évident qu'il y a une différence par rapport à 2002. (Interview de A. Vincent, 09/2003 [document disponible sur : www.sporever.fr/Sports_Mecaniques/Moto_Vitesse/story_114882.shtml]) [234]

Dans cet extrait tiré d'une interview de A. Vincent, la saturation référentielle du complément de l'E.I.C.S. *pour ce qui est de* s'appuie sur un élément du contexte linguistique en amont, *i.e.* en l'occurrence le groupe nominal *cette machine* qui constitue l'élément central (le thème) de la question du journaliste, comme l'indique son détachement en tête de construction segmentée.

2.2.1.2- Caractérisation en termes de traits

Une étude approfondie des exemples de notre corpus fait apparaître une parfaite conformité entre *enl pour ce qui concerne*, *pour ce qui est de*, *enl pour ce qui touche* et *enl pour ce qui regarde* quant à la nature des possibilités en matière de traits sémantiques pour X. Ainsi, pour chacun des éléments qui intéressent notre étude figurent parmi les possibilités les plus largement représentées :

A) Des référents [- animé] [- humain]

- A1) < objet concret >

(142) **En ce qui concerne** les tableaux et meubles, [P'] (*Le Soir*, 23/10/03 : 21 [Europresse]) [37]

(143) **Pour ce qui est des** clés, [P'] (Taillard, 03/11/02 [Courrier électronique privé] [lect. perso.]) [224]

(144) **Pour ce qui touche** aux monnaies d'argent, [P'] (Flon, t.2, 2002 : 360 [lect. perso.]) [283]

- A2) < objet abstrait >

(145) [...] mais **en ce qui concerne** la mort, [P'] (Camus, 1951 : 46 [Ftxt]) [6]

(146) **Pour ce qui était de** l'incognito, [P'] (Pouy, 1988 : 80 [Ftxt]) [196]

(147) **En ce qui regarde** la dorme, [P'] (Degaudenzi, 1987 : 45 [Ftxt]) [279]

▪ A3) < événement >

(148) **Pour ce qui est de** la transformation des massifs forestiers existants, [P'] (Collectif [La forêt française], 1955 : 14 [Ftxt]) [210]

(149) **En ce qui concerne** la conversion du mile en kilomètres, [P'] (*Le Monde*, 05/09/92 : 13 [Europresse]) [20]

(150) Par ailleurs, **en ce qui touche** l'ajout d'une période additionnelle d'enseignement au palier secondaire, [P'] (Document disponible sur : <http://w3.franco.ca/aefo/bref/bref417/chronique.html>) [293]

▪ A4) < lieu >

(151) **Pour ce qui concerne** la Syrie, [P'] (de Gaulle, 1954: 389 [Ftxt]) [5]

(152) Mais **pour ce qui est de** la chambre des dames, [P'] (Olenbourg, 1961 : 57-8 [Ftxt]) [194]

(153) **Pour ce qui regarde** la France, [P'] (*Dictionnaire Trévoux* [Document disponible sur : kapelos.free.fr/lexique_IJK.htm]) [291]

B) Des référents [+ animé] [+ humain]

▪ B1) Locuteur / allocutaire

(154) **En ce qui me concerne**, [P'] (Yourcenar, 1995 : 257 [Ftxt]) [154]

(155) **Pour ce qui est de moi**, [P'] (de Gaulle, t.3, 1959 : 63 [Ftxt]) [236]

(156) Enfin **en ce qui me regarde**, [P'] (Document disponible sur : www.famille-louisdevaux.com/aa10-04-octobre-1999.htm) [298]

▪ B2) allocutaire

(157) **En ce qui te concerne**, [P'] (Dhôtel, 1955 : 139 [Ftxt]) [143]

(158) [...] car **pour ce qui est de** vous, [P'] (Document disponible sur : www.aufeminin.com/forum/Psycho1/_f56140_r565983_Psycho1-Alors-oui.html) [237]

(159) **En ce qui vous regarde**, [P'] (*Intemporel* 10, 1994 [Document disponible sur : mediatheque.ircam.fr/HOTES/SNM/ITPR10SOUM.html]) [300]

▪ B3) Délocuté

(160) **Pour ce qui le concerne**, Jean-Claude Michéa, [...] (*L'Humanité*, 24/10/02 [Europresse]) [10]

(161) **Pour ce qui est de** Clémentine, [P'] (Rheims, 1987 : 33 [Ftxt]) [194]

(162) **En ce qui regarde** Kaprow, [P'] (*Encyclopædia Universalis*, 1999 [*Happening*]) [287]

2.2.2- Caractérisation de Ei_x

Un examen approfondi des exemples de notre corpus montre que l'interprétation des éléments sélectionnés ici pour examen – lesquels, si notre hypothèse de départ était confirmée, pourraient recevoir la dénomination « les formes de type *en/ pour ce qui concerne* » – ne dépend pas exclusivement du type de complément qui leur est attaché mais qu'elle s'appuie également sur la nature des faits établis dans l'énoncé incident au segment [loc. prép. X] comme illustré ci-après à l'aide des exemples (163) et (164):

(163) **Pour ce qui me concerne** [*≠ pour ma part / s'agissant de (moi)*], l'histoire ne s'arrête pas là. (Dr. Galtier, *Le Q.DM.*, 09/05/01 [document disponible sur : www.quotimed.com/]) [153]

(164) **En ce qui me concerne** [= *pour ma part / ≠ s'agissant de (moi)*], je trouvais ce système au départ très bizarre et il me mettait très mal à l'aise. (Courriers de lecteurs [document disponible sur : www.glenatpresse.com/lalpe/alpiliste/etencore.htm]) [154]

Sur la base de ce constat, il nous faut envisager le fait qu'il existe deux types d'énoncé incident au segment [loc. prép. X], à savoir : (i) celui dans lequel le locuteur relate un fait ou un événement dans lequel R.X trouve une implication indirecte (complément secondaire) comme en (163) ci-avant et (ii) celui dans lequel le locuteur exprime son point de vue – comme en (164) ci-avant – ou établit une propriété du sujet (exemple 164)³²¹.

³²¹ Ou encore : En ce qui *me* concerne [= pour ma part], *je suis zurichois par mon père et grison, latin, par ma mère.* (*Libération*, 30/08/02 : 24-25 [Europresse]) [145]

(165) **En ce qui me concerne** [= *pour ma part*], j'étais Directeur du Secours national. (Schreiber, 1996 : 1000 [Ftxt]) [142]

A cet égard, une étude approfondie des exemples de notre corpus révèle que si le second de ces deux types de EiX est essentiellement associé à des X constitués par une forme indexicale³²², le premier a, quant à lui, davantage tendance à être attesté avec des compléments constitués par une forme nominale (exemples 166 et 167).

(166) **En ce qui concerne** la seconde étape, qui consiste à provoquer un désabonnement chez le concurrent direct, Microsoft a conçu une arme fatale. (*Les Echos*, 28/10/02 : 20 [Europresse]) [30]

(167) **Pour ce qui est des** entretiens de la délégation socialiste avec les ministres français les 30 et 31 juillet, Bedouce a rapporté la rencontre avec Viviani en n'omettant pas de reproduire la réflexion finale de Jaurès le jeudi : «Vous savez, Bedouce, c'est nous qui [...]». (Rabaut, 1971: 244-245 [Ftxt]) [195]

Pour ce qui est de la configuration dans laquelle la complémentation est réalisée à l'aide d'un indexical et où EiX correspond à la présentation du point de vue du locuteur, celle-ci semble ne convenir qu'à la production de *en /pour ce qui concerne*. Et la réalisation du test de substitution à partir de l'exemple établi plus haut sous (164) d'apporter des précisions à cet égard (exemples 164a-164c).

(164a) * **Pour ce qui est de moi**, je trouvais ce système au départ très bizarre et [...]

(164b) ?? **Pour ce qui me touche**, je trouvais ce système au départ très bizarre et [...]

(164c) ? **Pour ce qui me regarde**, je trouvais ce système au départ très bizarre et [...]

Aussi les données établies dans le tableau (57) ci-après résument-elles la situation pour chacun des éléments étudiés ici :

³²² La complémentation par un élément de nature nominale trouve également des attestations ; soit à titre illustratif : - **en ce qui concerne** justement cette question de patrimoine, dit-il, je pense que messieurs Leroy est à même de nous apporter d'intéressantes précisions. (Druon, t.2, 1948 : 200 [Ftxt]) [176]

	EiX			
	désignation d'un fait / événement		appréciation/ point de vue du locuteur	
	+ G.N.	+ index.	+ G.N.	+ index.
<i>en/ pour ce qui concerne</i>	++		+	++
<i>pour ce qui est de</i>		++		*
<i>en/ pour ce qui touche</i>				---
<i>en/ pour ce qui regarde</i>		+		--

Tableau 57

Un examen approfondi des exemples du corpus montre que, à côté du seul cas d'exception mentionné ci-avant pour le remplacement de *en/ pour ce qui concerne* par *pour ce qui est de*, *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde*, il existe nombre d'éléments qui permettent de considérer que les éléments sélectionnés ici pour examen s'attachent tous le même type de EiX.

Pour commencer, nous ferons observer que, quel que soit celui des éléments qui est sélectionné pour ouvrir la construction segmentée, la fonction de sujet à l'intérieur de *P'*

est généralement remplie par un des quatre éléments mentionnés ci-après³²³ :

- 1) les pronoms de troisième personne « nous » et « on », comme illustré ci-après sous (168) -(170).

(168) **En ce qui concerne** les années récentes, **on** peut constater une progression assez régulière. (Collectif [*Industrie française du caoutchouc*], 1965 : 10 [Ftxt]) [84]

(169) **Pour ce qui est des** trois autres pavillons, **nous** avons quelques illusions malveillantes des consuls de France au sujet du pavillon anglais, mais ils rapportent rarement des faits précis. (Filippini, 2000 : 101 [lect. perso.]) [212]

³²³ Voir à ce propos Fløttum (1999) ainsi que Choi-Jonin (*op. cit.*)

(170) **Pour ce qui regarde** les premiers, **on** ne saurait nier *que* la vie religieuse puisse être une efflorescence normale, « naturelle », de l'activité humaine en quête de vie plus haute. (Teilhard de Chardin, 1955 : 110 [Ftxt]) [284]

A ce sujet, nous mentionnerons la récursivité du renvoi bibliographique dans les ouvrages (et articles de revues) scientifiques ou techniques. Et les exemples (171)-(173) ci-après d'illustrer ce point ³²⁴ :

(171) **En ce qui concerne** les faux-saunage entre les provinces de la Marche et du Berry et plus précisément de la vallée de la « petite Creuse » où se situe l'action du roman, **on se reportera à** l'ouvrage de Bernard Briais « Contrebandiers du sel » (Paris, 1984), ainsi qu'à [...] (Chandernagor, 1995 : 503 [Ftxt]) [82]

(172) **Pour ce qui est de** l'inspection des écoles, **nous prions le lecteur de se reporter à** la page 123. (Collectif [*Encyclopédie pratique de l'éducation en France*], 1960 : 309 [Ftxt]) [223]

(173) **Pour ce qui touche** au trèversien, **nous renvoyons le lecteur à** l'excellent ouvrage de R. Weiller, ne conservant que ce qui touche les ducs Thierry II et Ferry III qui ont [...] (Flon, t.1, 2002 : 171-172 [lect. perso.]) [284]

▪ 2) les tours impersonnels tels que « il faut ... », « il importe de », « il y aurait lieu de », etc., comme illustré ci-après sous (174)-(176).

(174) **En ce qui concerne** notre franche amitié, **il faut** quand même rectifier le tir. (Hanska, 1984 : 42 [Ftxt]) [6]

(175) **Pour ce qui est des** champignons récoltés frais, mais conservés quelques temps au réfrigérateur, **il importe de** rappeler quelques principes : [...] (Roth, 2002 : 33 [lect. perso.]) [289]

(176) **En ce qui touche** les œuvres, **il importe d'**attendre après chaque. (Grévisse, 1988/ Exemple cité dans Porhiel, 1998 : 374) [299]

Ou encore les formules impersonnelles du type « tout porte à croire que », « peu de choses sont ... », « rien n'indique / ne montre que ... », etc. ; comme illustré ci-après en (177)-(179) :

³²⁴ Laquelle configuration peut également mettre en jeu une proposition infinitive, comme en atteste l'extrait produit ci-après: Pour ce qui est de la *contrainte elle-même et du débat qu'elle a pu occasionner*, voir Charolles (1992) et Kleiber (1994 a). (Kleiber, 2001 : 61, ss. 1 [lect. perso.]) [218]

(177) **En ce qui concerne** le bison, nouvel animal de rente, **peu de données** sont disponibles. (Bouscaud, 1992 [document disponible sur : www.vet-alfort.fr/Bibliotheque/bib1/Theses%20Lyon/thl02.htm]) [70]

(178) C'est l'illustre d'Alembert qui l'affirme, car **pour ce qui est des** démonstrations de Fermat, **peu de choses** ont été publiées par lui. (Biographies [document disponible sur : mirou.club.fr/f2.htm]) [224]

(179) Mais, **pour ce qui touche** aux valeurs nutritionnelles, aux meilleurs rendements ou à la résistance à la sécheresse, **rien** n'est pour l'instant prouvé. (*Libération*, 24/02/04 : 12 [Europresse]) [280]

- 3) un délocuté qui au niveau des écrits scientifiques et techniques est régulièrement constitué par les noms *études*, *travaux*, *recherches*, etc. (exemples 180-182).

(180) [...] **En ce qui concerne** l'abaissement du prix de revient dans les exploitations fruitières existantes, **les premières études de gestion** conduisent à [...] (Boulay, 1961 : 117 [Ftxt]) [107]

(181) **Pour ce qui est des** attentes du patient, **certaines études** avaient déjà démontré que [...] (*L'Actualité Médicale*, 27/09/00 [document disponible sur : www//208.56.79.108/articles/2000/00_09_27.htm]) [219]

(182) **Pour ce qui touche** la circulation intérieure, **les premières recherches qu'avait menées K. Lamprecht et J. L'Heritier** ont été récemment renouvelées par le Dr. Klaus Pétry. (Flon, t.1, 2002 : 152-153 [lect. perso.]) [285]

- 4) un élément de «reprise» de X, le complément des loc. prép. qui nous intéressent (exemples 183-185).

(183) **En ce qui concerne**, par exemple, la question de la violence, **celle-ci** est parfois abordée sous le seul angle de l'autorité ou de l'ordre. (Yahoo actualités, 28/11/03 [document disponible sur : fr.news.yahoo.com/]) [49]

(184) **Pour ce qui est des** intoxications par les corps métalloïdiques ou métalliques, **elles** donnent des lésions osseuses et non articulaires. (Ravault-Vignon, 1956 : 541 [Ftxt]) [211]

(185) **En ce qui touche** la confiance, il suffira de reconnaître qu'**elle** donne à la conviction intellectuelle du «pouvoir» de la cure un équivalent intersubjectif ; [...] (*Encyclopædia Universalis*, 1999/ ↗ *psychanalyse* [lect. perso.]) [287]

2.3 Bilan de la première partie

Au terme de l'examen des propriétés morpho-syntaxiques et sémantico-référentielles que s'attachent les locutions *en/ pour ce qui concerne*, *pour ce qui est de*, *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde*, lorsque celles-ci sont établies en tête de construction segmentée, il apparaît que la proposition de Jaeggi qui consiste à conférer à celles des locutions qui sont construites avec les verbes *regarder* et *toucher* le statut de « pures variantes » de *en/ pour ce qui concerne* est parfaitement tenable malgré le fait qu'elle rencontre une exception dans le cadre de la production d'un indexical comme complément combiné avec la présentation du point de vue du locuteur.

Par ailleurs, toujours concernant les expressions *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde*, il est apparu que ces dernières risquaient à court terme – notamment avec l'extension de la diffusion des textes à visée informative (articles de presse, textes de vulgarisation des écrits scientifiques et techniques, blogs, etc.) – de disparaître, comme le préfigure d'ailleurs leur omission de plus en plus fréquente dans le domaine lexicographique.

Enfin, l'étude des propriétés morpho-syntaxiques et sémantico-référentielles des éléments sélectionnés ici pour examen a mis en évidence le fait que, malgré son absence de contrepartie en *en*, la locution *pour ce qui est de* remplit toutes les conditions nécessaires pour pouvoir être considérée comme une variante de *en/ pour ce qui concerne* en français contemporain.

Dans la mesure où toutes les conditions pour la validation de la thèse d'une stricte homologie entre les éléments sélectionnés ici pour examen sont remplies, nous pouvons à présent envisager de passer à la seconde étape de notre étude, *i.e.* chercher à définir la/ les fonction(s) remplie(s) par l'emploi en tête de construction segmentée des éléments composant cette micro-famille de E.I.C.S., laquelle se verra dorénavant attribuer la dénomination « les formes de type *en/ pour ce qui concerne* ».

DEUXIEME PARTIE

Deuxième partie

Fonction(s) remplie(s) par l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne*

Dans cette deuxième partie de notre étude de l'emploi en tête de construction segmentée des formes de type *en/ pour ce qui concerne*, notre objectif d'établir la valeur différentielle des éléments constitutifs de cette famille d'items (vs. les principales autres E.I.C.S. du français dont la plus répandue est *quant à*). Elle s'ouvre avec l'examen de la (/ des) fonction(s) remplie(s) par ces derniers dans le cadre phrastique (chapitre 3), se poursuit avec l'étude de la thèse d'une fonction au plan discursif (chapitre 4) et se referme sur une série d'approfondissements qui ouvrent une voie nouvelle pour le règlement de la question de la (/ des) valeur(s) différentielle(s) des formes de type *en/ pour ce qui concerne* (chapitre 5).

Chapitre 3 Au niveau phrastique

Dans ce chapitre, lequel est destiné à mettre en évidence la/ les fonction(s) remplie(s) par l'emploi détaché à l'initiale des formes de type *en/ pour ce qui concerne* dans le cadre phrastique, deux types d'approches sont mises à contribution. La première est de nature syntactico-sémantique, la seconde met en jeu la dimension pragmatico-informationnelle.

3.1 Approche syntactico-sémantique

A notre connaissance, Jaeggli (1956) est le premier à avoir cherché à préciser la valeur différentielle des éléments qui nous intéressent pour cette étude. Ses travaux, lesquels s'inscrivent dans une perspective syntactico-sémantique, visent à établir le rôle de la préposition et de la locution prépositionnelle dans les rapports abstraits en français moderne. Comme nous l'avons indiqué dans notre introduction, si quelques exemples d'emploi détaché à l'initiale des éléments sélectionnés ici pour examen ont bien été relevés, cette catégorie d'emploi n'a toutefois pas fait l'objet d'une analyse spécifique.

Elle a par ailleurs systématiquement été traitée en termes de «mise en relief»¹, comme l'illustrent les extraits présentés ci-après :

[A propos de *en/ pour ce qui concerne*] Il est évident qu'une locution qui exprime une relation pure non teintée de rapports spéciaux s'emploie fréquemment dans la mise en relief, dont le principe du rejet hors de la phrase de la partie accentuée correspond exactement à cette fonction. (*Op. cit.* : 141)

[...]

(308) *Pour ce qui est du pilotage de la voiture, vous n'auriez à nourrir aucun souci [...]*

Comme la locution *pour ce qui est de* sert principalement à renforcer l'expression simple *pour*, il est bien naturel de la trouver dans la mise en relief, où l'on préfère des expressions vagues : [...]. (*Ibid.* : 145 -146)

Et Jaeggi de considérer que la locution *en/ pour ce qui concerne* – de même que ses variantes *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* – est destinée à la formation d'un « complément de la relation pure »².

En suivant la ligne qui part de l'objet inincorporable, dont le rapport indirect s'exprime moyennant la locution *à l'égard*, en passant par le complément secondaire de sujet, dont la locution *au sujet* est typique, et en continuant par le complément de propos, introduit par la locution *à propos*, on arrive au complément secondaire dont le rapport est devenu si abstrait qu'il n'a plus qu'une valeur neutre. L'expression spécifique de ce rapport absolument abstrait est la locution dont l'élément syntaxique (la préposition simple) marque la sphère spéciale, qui est le signe distinctif du complément secondaire en général, et dont l'élément descriptif indique simplement le fait qu'il y a rapport : ***en ce qui concerne***. (*Op. cit.* : 140)

Selon l'auteur, tout constituant initialisé par *en/ pour ce qui concerne*, *en/ pour ce qui touche* ou encore *en/ pour ce qui regarde* se distingue à la fois du complément d'objet inincorporable, du complément secondaire de sujet et du complément de propos³ en ce sens que l'«idée complémentaire» établie à travers X constitue « le signe de la transposition du phénomène de sa réalité totale dans une réalité relative »⁴.

¹ Dans une étude consacrée à l'ordre des mots en français moderne, Blinkenberg (1928) définit la dislocation comme un procédé de mise en relief propre à rendre des effets stylistiques ou esthétiques. Parmi les différents cas de dislocation répertoriés par l'auteur figure notamment celui dans lequel un pronom reprend un élément «isolé» introduit par *comme* ou une E.I.C.S. de type *quant à*. Parmi les exemples présentés par l'auteur figurent ceux que nous avons référencés ci-après : *Quant à lui, je ne le vois plus jamais* (*Op. cit.* : 168) / *Pour le nécessaire, on se le procurait à la petite ville de Verronces.* (*Ibid.*)

² Lequel élément reçoit également la dénomination « complément de sphère spéciale » (*Op. cit.*)

³ Les locutions *à l'égard de*, *au sujet de* et *à propos de* sont définies comme les prototypes respectifs de la formation de (i) le complément d'objet inincorporable, (ii) le complément secondaire de sujet et (iii) le complément de propos.

⁴ *Op. cit.*

Nous rejoignons ici la notion de « cadre de validité », que Porhiel (*op. cit.*) définit de la manière suivante : *le cadre de validité est une balise mise en place par le locuteur et qui ne vaut que pour la situation de discours, son rôle étant de définir (dans le sens de limiter, de circonscrire) une notion sans laisser préjuger de la vérité de la prédication au-delà de cette limite.* (*Op. cit.* : 293)

Appliquée à l'exemple (1) ci-après, une telle approche implique que les faits exposés dans l'énoncé incident au segment *en ce qui concerne l'année 2002* – i.e. en l'occurrence le dénombrement des accidents, des personnes tuées et des personnes blessées – sont valables uniquement dans les limites de X, i.e. en l'occurrence du segment temporel désigné par le GN *l'année 2002*.

- (1) **En ce qui concerne** l'année 2002, le chiffre des accidents s'élève à 97, le nombre de tués à 13 et le nombre de blessés à 129. (*Le Télégramme Bretagne*, 02/ 01/ 03 [lect. perso.]) [34]

Et l'exemple établi ci-après sous (2) d'illustrer le fait que, comme l'a mentionné Jaeggi, le rapport établi entre le complément de la locution *en/ pour ce qui concerne* et les informations établies en seconde partie d'énoncé se montre parfois relativement opaque⁵.

- (2) - Il a tout de même du toupet ! Il est quatre heures et demie et je lui avais dit que je viendrais à deux heures.
- S'il est retenu quelque part, il pourrait au moins téléphoner.
- Ma chère amie, **en ce qui** vous **concerne**, il y a une excuse. Il ne se doute pas que vous devez assister à notre règlement de compte mensuel. (Pagnol / Exemple cité dans Jaeggi, *op. cit.* : 141)

Si pour l'exemple (1) il est aisé de comprendre que le groupe *en ce qui concerne l'année 2002* établit un cadre (spatio-temporel) délimitant la validité des informations contenues sous *P'* dans la mesure où tout dénombrement appelle un cadre spatio-temporel spécifique, il est en revanche nettement moins facile de définir la nature du rapport qui relie l'affirmation de l'existence d'une excuse (*il y a une excuse*) et l'individu désigné à l'aide du pronom de seconde personne *vous*, i.e. l'allocutaire⁶.

Dans l'exemple mentionné ci-après sous (3), l'éclairage est apporté par le contexte linguistique en amont :

- (3) Il choisit de parler vite et beaucoup, espérant nous écraser sous cette louche de noms, de dates, de chiffres. **Pour ce qui** me **concerne**, il atteint son but. (del Castillo, 1981 : 118-9 [Ftxt]) [143]

⁵ Cette locution [*en / pour ce qui concerne*] qui indique tout simplement que le phénomène actualisé par son complément secondaire est en relation quelconque avec ce complément qui lui donne une valeur spéciale, connaît une vogue assez importante dans la langue courante et quelque peu négligée, où les constructions imparfaites, renversées, elliptiques requièrent souvent des compléments secondaires qui sont dans un rapport assez indéfini – voire indéfinissable – avec le phénomène qui est actualiser. (*Op. cit.*: 141)

⁶ Il convient alors de reconstruire la prédication : <le délocuté / avoir une excuse pour son absence de ponctualité à un rendez-vous fixé avec le locuteur, lequel, en la circonstance, est venu (inopinément) accompagné de son co-locuteur – lequel individu est désigné à l'aide du pronom personnel complément *vous* >.

Comme l'indique le recours au contexte linguistique en amont de la construction segmentée introduite par la locution *pour ce qui concerne*, le comportement du délocuté – à savoir le fait de parler vite et beaucoup – est motivé chez ce dernier par la volonté d'impressionner son auditoire. Et la construction segmentée introduite par l'élément *pour ce qui concerne* d'avoir été sélectionnée par le locuteur au moment de préciser l'impact du comportement du délocuté sur un des individus composant l'auditoire, soit en l'occurrence sa propre personne.

Un des principaux reproches pouvant être adressés à Jaeggi concerne l'impasse faite sur la catégorie d'exemples dans laquelle le segment détaché à l'initiale remplit une fonction autre que l'établissement d'un cadre de validité pour les informations contenues sous *P'* (exemple 4)⁷.

(4) **En ce qui concerne** l'année 2002, celle-ci a été particulièrement pluvieuse.

En fait, il faudra attendre l'arrivée du courant générativiste pour voir cette question abordée.

3.1.1 Evolution du cadre des analyses

Il est généralement admis que la thèse de Ross (1967) constitue le point de départ d'une forte augmentation de l'intérêt des linguistes pour la dislocation⁸. Aussi est-ce précisément dans ce cadre qu'est localisée l'étude des constructions segmentées introduites par une forme de type *quant à* (en anglais *as for/ to*) jusqu'à la fin des années quatre-vingt⁹.

3.1.1.1 Travaux sur la dislocation

Le fait pour la question de la production en tête de construction segmentée d'éléments de type *quant à* d'être traitée dans le cadre du traitement des phénomènes de dislocation

⁷ Et cette configuration de concerner uniquement les emplois en tête de construction segmentée (* *Celle-ci* [/elle] *a été particulièrement pluvieuse en ce qui concerne l'année 2002*).

⁸ Du statut de phénomène marginal (Sandeld, 1928) la construction disloquée est rapidement passée à celui de phénomène de premier plan dans la langue (Lambrecht, 1980), avec comme principal centre d'intérêt le statut et l'origine des énoncés à dislocation.

⁹ Cette pratique n'a semble-t-il pas totalement disparu. En effet, dans la *Grammaire méthodique du français* (1994), la question de l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *quant à* est traitée dans une sous-partie intitulée « Dislocation de la phrase ». De même, dans son ouvrage *Les dislocations en français contemporain*, Blasco-Dulbecco (1999) a relevé des exemples avec E.I.C.S., comme notamment : *quant à mon autre frère et moi on avait décidé d'acheter une boulangerie parce que ça devenait un peu dur pour – pour [...] // - pour les figues, il faut les laver et les essuyer les réserver au frigo // - en ce qui concerne euh le la rocade – je pense qu'il est très difficile ici d'en parler.* (Op. cit.: 278)

relègue à l'arrière plan la configuration dans laquelle le segment [loc. prép. X] remplit une fonction de complément de sphère spéciale vis-à-vis du reste de l'énoncé. *A contrario*, cet angle d'attaque opère un centrage sur celle des configurations qui vérifie la présence d'un élément coréférent de X en seconde partie d'énoncé, comme sous (5) ci-après :

(5) Pierre, je le verrai demain

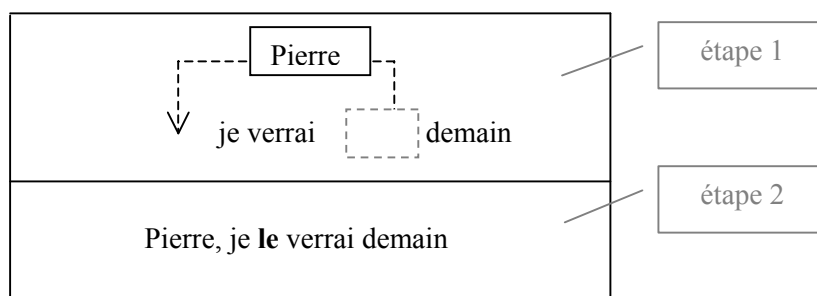
Aussi, il convient de préciser que la division qui se produit au sein du courant générativiste – lequel événement a comme point de départ la question de l'origine de la dislocation – n'a aucune conséquence sur l'analyse de la fonction des E.I.C.S.. Mais, avant de développer ce point, nous rappellerons brièvement quels sont les fondements de cette division.

Ross (*op. cit.*)¹⁰ et tous ceux qui se rangent derrière lui considèrent que la dislocation résulte d'une transformation de mouvement et de copiage. La présence du clitique coréférent de X est considérée comme la trace du déplacement d'un constituant qui, à l'origine trouvait sa place dans un schéma de phrase non marqué, *i.e.* S -V- O. Sur cette base, l'auteur¹¹ établit une règle qui permet de dériver les phrases comportant un membre disloqué à gauche (figure 1).

$$\begin{array}{ccccc} X & - & NP & - & Y \\ 1 & & 2 & & 3 \end{array} \implies \begin{array}{c} 2 \# [1 [\begin{array}{c} 2 \\ \end{array}] 3] \\ + \text{ pro} \end{array}$$

- Figure 1 -

Appliquée à l'exemple (5) ci-avant, cette analyse pourra être représentée comme exposé ci-après dans la figure 2.



- Figure 2 -

¹⁰ Ross inscrit sa réflexion dans le cadre du courant de la linguistique transformationnelle. Il s'interroge sur le statut et l'origine des énoncés à dislocation.

¹¹ *Op. cit.* : 233-234.

Pour les défenseurs de la thèse d'une origine transformationnelle, le groupe nominal *Pierre* est extrait de la proposition *Je verrai Pierre demain* pour être placé dans une position périphérique appelée « position Top.» (étape 1). Le vide laissé par son extraction est comblé par l'insertion d'un clitique qui, pour notre exemple, est constitué par le pronom complément *le* (étape 2).

Dans le camp adverse – *i.e.* du côté des défenseurs de la thèse d'une origine basique (Postal 1971 ; Hirschbühler 1973, 1974 et 1975; Rodman 1974; Gundel 1974) –, on considère que la dislocation est engendrée par les règles de la base. Sont notamment évoquées pour la défense de cette thèse le cas de la construction segmentée sans copie pronominale¹² ainsi que celui de la construction segmentée dans laquelle la phrase accompagnant le segment [loc. prép. X] ne présente aucun élément reliant anaphoriquement X, ce qui dans la terminologie de Fradin (1988) correspond à la « Détachée Sans Rappel »¹³. Et l'exemple (6) ci-après d'en fournir une des illustrations les plus connues dans le domaine des études linguistiques.

(6) Tu viens faire un tour de bicyclette ?

oh, tu sais, moi, la bicyclette, je n'aime pas me fatiguer (Exemple cité dans Hirschbühler 1974)

Rodman (*op. cit.*), de son côté, propose quelques exemples vérifiant la production d'une E.I.C.S. à l'initiale dont notamment (7).

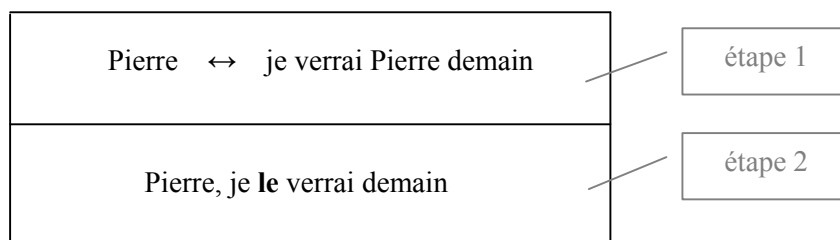
(7) As for the flat tyre, John explained there had been nails on the ground. (Exemple cité dans Rodman, *op. cit.*)

Pour les défenseurs de la thèse d'un engendrement par les règles de la base, une construction telle que celle établie plus haut sous (5) résulte du rapprochement de la proposition *Je verrai Pierre demain* et du groupe nominal *Pierre* (étape 1). La combinaison de ces deux éléments entraîne le remplacement de la seconde occurrence du groupe nominal *Pierre* par un élément

¹² Voir à ce propos cet exemple cité par Hirschbühler (1975 : 182) : *La chasse à l'étudiant, je pense que la police a toujours considéré cette activité comme un sport très agréable.*

¹³ A l'origine, cette construction était généralement désignée à l'aide de la dénomination latine «nominativus pendens » ; pour une étude approfondie de cette construction, voir notamment Serbat 1988 et Le Querler 2003. Progressivement, elle a reçu d'autres dénominations, à savoir : construction à topique suspendu (*hanging topic [construction]*) (Li & Thompson 1976) et construction à topique non lié (*unlinked topic construction*) (Lambrecht 1994). Plus récemment Stark (1999) a proposé la dénomination « cadre absolu ».

de reprise (étape 2)¹⁴, comme illustré ci-après, après application de la thèse d'une origine basique sur l'exemple (5) :



- Figure 3 -

Sans attendre, nous préciserons que si Larsson (1979)¹⁵ suit Rodman sur le terrain des constructions segmentées avec E.I.C.S. pour mettre en défaut la thèse d'une origine transformationnelle :

Un troisième argument contre une dérivation transformationnelle peut être tiré des phrases du type suivant, où le NP thème est précédé d'une expression introductrice :

- (16) $\left\{ \begin{array}{l} \text{Quant à} \\ \text{En ce qui concerne} \end{array} \right\}$ la poésie, Jean ne s'y intéresse pas beaucoup.

les constructions du type de (16) doivent être engendrées par les règles de la base. (*Op. cit.* : 112)

celle-ci ne manque pas de faire part de son désaccord au sujet de la règle basique élaborée par son contemporain (*op. cit.*) –, laquelle règle est fondée sur l'absence de modification du sens de l'énoncé suite à la suppression de l'E.I.C.S. *quant à* dans l'exemple présenté ici-même (ci-avant) sous (7) –, soit en l'occurrence ¹⁶ :

$$S \rightarrow (X) \text{ NP } S$$

Avant de préciser les arguments développés par Larsson contre la thèse d'une fonction supplétive pour les formes de type *quant à*, nous nous proposons de montrer – à partir de

¹⁴ Comme en atteste l'exemple cité ci-après, le phénomène est également en œuvre dans le cadre des propositions coordonnées: *Pierre a échoué à l'examen de conduite mais il [/? Pierre] a eu son bac.*

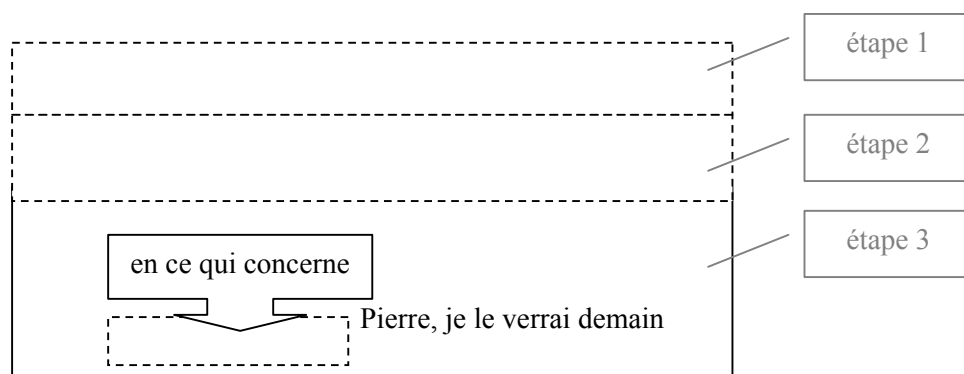
¹⁵ A l'instar de Cinque (1977) et Milner (1978), Larsson adopte un compromis de description intermédiaire basé sur une combinaison des deux thèses en concurrence, *i.e.* une origine basique *vs.* une origine transformationnelle.

¹⁶ Le modèle que propose Hutchins (1975) est quant à lui basé sur la grammaire des cas. Le S domine non seulement M (= Modalité) et P (= Proposition) mais aussi un nœud Top (= Topique), qui est ré-écrit comme un marqueur de « cas » facultatif (*about, concerning, as for, etc.*) et un NP.

l'exemple présenté ci-après sous (5')¹⁷ – que si, comme indiqué plus haut, les analyses divergent sur la question de l'origine de la dislocation, en revanche, celles-ci affichent une parfaite convergence lorsqu'il s'agit d'analyser la présence d'une E.I.C.S. de type *quant à*.

(5') **En ce qui concerne** Pierre, je le verrai demain.

Et la figure (4) ci-après de représenter la troisième étape dans l'analyse de l'exemple (5') pour les partisans de la thèse d'une origine transformationnelle et ceux de la thèse d'une origine basique¹⁸:



- Figure 4 -

Or, comme l'a fait remarquer Larsson (*op. cit.*), une des principales critiques pouvant être formulée à l'encontre de la thèse d'une valeur supplétive pour les formes de type *quant à* concerne le fait que ceux qui la défendent ne proposent que des exemples tirés de l'anglais. D'ailleurs, comme l'a indiqué l'auteur, la transposition en français de l'exemple (5) – et (5a) d'en présenter la version avec E.I.C.S. tandis que (5b) traite de la version sans E.I.C.S. – montre que, dans le système linguistique du français, la présence de l'E.I.C.S. conditionne l'acceptabilité de l'énoncé (à l'écrit du moins)¹⁹.

(5a) **Quant à** [/ *en ce qui concerne*] le pneu crevé, John a expliqué qu'il y avait eu des clous sur le sol.

(5b)* Le pneu crevé, John a expliqué qu'il y avait eu des clous sur le sol.

¹⁷ Exemple cité dans Cadiot & Fadin, *op. cit.* : 197.

¹⁸ Pour les partisans de la thèse d'une origine transformationnelle comme pour les partisans de la thèse d'une origine basique, l'E.I.C.S. de type *quant à* remplit une fonction supplétive (constituant facultatif).

¹⁹ Et Larsson de signaler qu'il en va de même pour le finlandais.

Partant, Larsson met à jour les limites de la thèse selon laquelle, s'agissant du français, il convient d'engendrer par la même règle les constructions segmentées nues et les constructions segmentées introduites par une E.I.C.S. ; et l'auteur d'indiquer²⁰ :

Le NP disloqué doit être repris dans le S au moyen d'une proforme quelconque, mais pour les autres expressions, le lien avec le S est bien plus relâché et ne se manifeste pas nécessairement comme un lien anaphorique. En plus, nous avons noté que les expressions du type *quant à X*, etc. ont un caractère adverbial qui est entièrement absent dans les NP disloqués. (*Op. cit.* : 129)

Par ailleurs, elle note que :

Bien que les deux constructions se ressemblent considérablement du point de vue fonctionnel, elles ne sont donc pas entièrement parallèles. (*Ibid.* : 42)

Au final, elle conclut que:

[La conclusion de ces observations serait donc qu'] en français les deux constructions, celle avec expression introductrice au début et celle avec un élément disloqué à gauche, sont apparentées mais différentes. Une des différences essentielles est à chercher dans les rapports entre le membre initial et la phrase accompagnante. Ces rapports sont moins étroits quand le membre initial est pourvu d'une expression introductrice, et il semble bien fondé d'assurer le degré de rapport nécessaire au moyen d'une condition semblable à celle de Dik. Les relations entre un élément disloqué et la phrase accompagnante, au contraire, reposent sur la présence d'un élément anaphorique qui se réfère à l'élément disloqué. (*Ibid.* : 72)

En somme, Larsson établit que l'absence d'obligation concernant la présence d'un élément coréférent de X dans la phrase accompagnant le segment détaché à l'initiale²¹ – lequel phénomène n'a pas cours avec la construction segmentée nue (dans le domaine de l'écrit tout au moins) – place la construction segmentée avec E.I.C.S. en dehors du domaine de la dislocation et requiert à ce titre un traitement autonome.

3.1.1.2 Limites

Il est aujourd'hui communément admis que, à lui seul, l'éclairage syntactico-sémantique ne suffit pas à définir le rôle de l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *quant à*. Un des premiers inconvénients de ce type d'analyse est qu'il fait obstacle à une approche unifiée de l'emploi comme E.I.C.S. de ces éléments dans la mesure où, dans les productions de français contemporain, contrairement au X de la construction

²⁰ Pour cette considération Larsson s'appuie sur l'exemple cité ci-après : *Quant au nombre de lecteurs, cet auteur a beaucoup de succès.* (*Op. cit.* : 129).

²¹ Voir notamment à ce sujet l'exemple de l'antéposition du complément de sphère spéciale.

segmentée nue, le X d'une construction segmentée initialisée par une forme de type *quant à* – et cela vaut tout particulièrement pour ceux des X qui sont initialisés par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* – ne fait pas nécessairement l'objet d'une réapparition en seconde partie d'énoncé (exemple 8).

(8) **Pour ce qui est des** trois secteurs concernés, nous disposons d'un choix impressionnant de produits. (*VerticalRoc Equipement* 9 [document disponible sur : www.glenatpresse.com/verticalroc/ve009/extreme.htm]) [221]

Aussi est-ce précisément ce qui a amené Fløttum (1999) à distinguer deux configurations dans la partie de son étude consacrée à l'emploi comme E.I.C.S. de *quant à*, i.e. (i) « la séquence *quant à* X est détachée et X est repris par X' à l'intérieur de la phrase » ; et l'exemple (9) ci-après d'illustrer cette configuration dans le cadre de la production d'une forme de type *en/ pour ce qui concerne*:

(9) **Pour ce qui est de** ce tracé, je ne le trouve pas fantastique: les virages sont assez monotones, ce qui n'est pas très intéressant. (Yahoo actualités, 22/09/03 [document disponible sur : www.pitstop-france.com/ads/article.php3?id_article=2670]) [232]

et (ii) « [Dans les cas de non-dislocation,] le segment X dans la séquence *quant à* X n'est pas repris »²². Et Grobet (2000a) d'adopter également cette approche.

Ces marqueurs peuvent également marquer des disloquées comme dans : « *quant à* la notion d'interprétation, elle a subi dans l'herméneutique moderne ... » (Ricoeur, cité par Roulet 1999b). (*Op. cit.*: 228 ss. 70)

En choisissant d'adopter le modèle théorique de la macro-syntaxe tel qu'il a été développé par Blanche-Benveniste (1990) et Berrendonner (1991)²³, Debaiseux (2001) est parvenue à montrer que l'ambiguïté que s'attache l'énoncé (i) *quant à* *Paul je lui parle* en regard de constructions telles que (ii) *à* *Paul je lui parle* et (iii) *Paul je lui parle* n'est que superficielle et l'auteur de conclure que :

[Les propriétés du segment introduit par *quant à* montrent qu'il fonctionne dans ces énoncés comme un préfixe dans une structure préfixe/ noyau]. Il n'y a pas de relation grammaticale entre l'élément introduit par *quant à* et la construction verbale qui suit. La relation est bien d'ordre macro-syntaxique. Il n'y a donc pas à poser de statut grammatical spécifique pour *quant à* et *en ce qui concerne* par rapport aux autres éléments préfixes. (*Op. cit.* : 131)

²² *Op. cit.* : 137-138.

²³ Le modèle théorique construit par Blanche-Benveniste (*op. cit.*) pose deux principes d'organisation à la base de la structuration de l'énoncé, à savoir en l'occurrence : le principe de l'organisation micro-syntaxique et le principe de l'organisation macro-syntaxique. Le premier met en jeu les contraintes de dépendances grammaticales (rection) liées aux catégories et le second une configuration discursive dont les contraintes ne sont pas liées à la grammaire des catégories.

et de poursuivre :

Plusieurs domaines d'interprétation peuvent être évoqués. Le plus immédiat est le type de relation pragmatico-sémantique qui relie le préfixe au noyau syntaxique.

Aussi, comme l'a rappelé Blasco-Dulbecco (1999) en ouverture de son étude sur les dislocations en français contemporain²⁴, lorsque Blinkenberg – pour justifier dans certains cas la présence de la préposition dans la dislocation avant le verbe et pour rester dans une logique de *sujet psychologique*, de *thème* –, recourt à la notion de « contamination », celui-ci place le principe explicatif de la dislocation sur la voie d'une interprétation pragmatique. Il faudra toutefois attendre la réalisation de travaux opérant un pont entre syntaxe et pragmatique (Lambrecht 1981)²⁵ pour voir l'analyse de l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *quant à* prendre cette direction.

S'inscrivant directement dans une description du dynamisme communicatif, l'interprétation pragmatique de la dislocation prend appui sur la notion de thème. La dislocation apparaît alors comme un exemple de syntaxe motivée. Interprétée de la sorte, la construction syntaxique disloquée contient effectivement une information ancienne donnée, ou connue (laquelle se présente sous la forme du syntagme disloqué). Syntaxe et pragmatique se rejoignent puisque la description du phénomène de thématisation (ou topicalisation) est en relation avec des phénomènes grammaticaux²⁶.

Dans la littérature française, les premiers à suivre cette piste de travail pour le traitement de l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *quant à* – soit en l'occurrence de la préposition *pour*²⁷ – sont (à notre connaissance) Cadiot & Fradin (1990). Ces derniers

²⁴ Et l'auteur de préciser : *Une tentative précoce d'analyse de la construction apparaît ici, mais le rapport à la subordonnée reste obscur : il ne renseigne en rien sur le statut des éléments introduits par quant à.* (*Op. cit.* : 38).

²⁵ Lambrecht établit que la concurrence d'un nom et d'un pronom anaphorique constitue la manifestation formelle d'un principe fonctionnel : l'encodage d'une relation Thème-Propos dans la structure de surface de l'énoncé (les descriptions pragmatiques américaines parlent de structure en *topic-comment*).

²⁶ The subsequent 1970s tradition concentrated primarily on the old-information (« given », « presupposed ») aspects of the topicality, noting how it correlates with grammatical phenomena such as definiteness, anaphoric pronouns, L- and R- dislocation, and Y-movement ; or with semantic pronouns such as referentiality or individuation (Hawkinson and Hyman 1974; Keenan 1976; Givón 1976; Timberlake 1978; *inter alia*). (Givón 1992 : 10)

²⁷ Leur analyse comporte des éléments de comparaison avec la préposition *quant à*.

cherchent notamment à établir dans quelle(s) condition(s) le X de la construction « Pour X, P' » constitue un thème phrastique²⁸.

Dans la même période, une partie de ceux et celles dont les travaux s'inscrivent dans le domaine des analyses conversationnelles s'attachent à déterminer le rôle de l'emploi des principales E.I.C.S. attestées dans les productions de français contemporain (Morel 1992 ; Berthoud & Mondada 1995²⁹).

Le système de marquage par un introducteur lexical se révèle très stable dans l'ensemble du corpus. Il s'opère à l'aide d'une préposition ou d'une locution prépositionnelle qui n'est pas liée à la construction du verbe, qui pourrait, certes, dans certains cas, être considérée comme un introducteur de circonstant (cf. dans (20) ou *pour* (17)), mais qui, dans la majorité des cas, semble avoir perdu son sens propre et s'être spécialisée dans le rôle d'introducteur de thème ainsi avec (9) *concernant*, (12), mais aussi *en*, *sur*, *pour* (8), *dans le cas de* (14) [...] (Morel, *op. cit.* : 64)

Exception faite du travail de Danon-Boileau & Morel (*op. cit.*)³⁰, il s'agit moins de préciser les valeurs différentielles que s'attachent les différentes composantes du groupe que de définir la fonction remplie par le segment formé par une des différentes E.I.C.S. de type *quant à* et son complément³¹.

Ce sont avant tout les *modalités linguistiques et séquentielles* qui régissent la topicalité qui vont nous intéresser ici, la question n'étant pas tant de déterminer quels sont les topics d'une séquence discursive, mais, bien plus, d'analyser les moyens formels par lesquels le discours nous dit ce à propos de quoi il parle, de comprendre comme le discours « joue » avec ses objets, comment [...] (Berthoud & Mondada, *op. cit.* : 209)

Enfin, plus récemment, l'intérêt pour cette catégorie d'items a gagné deux autres branches du domaine des études de linguistique françaises, à savoir en l'occurrence les travaux situés dans l'axe de la linguistique textuelle (Charolles 1997 ; Porhiel *op. cit.*; Péry-Woodley 2000)

²⁸ *L'élément détaché a vocation d'actant. C'est un N'' ou un P'' et la construction est un TD ou une DG respectivement (cf (38) (i), (38) (iv)). Dans ce cas X'' est typiquement un thème phrastique, c'est-à-dire ce à l'occasion de quoi l'événement (ou mieux l'éventualité) décrit dans la FE est dit; la contrainte interprétative qu'impose la construction détachée s'applique alors sous la forme de la condition CRO. Dans les faits, le «à l'occasion de» est matérialisé, si l'on peut dire, par le lien anaphorique ou anaphorique/fonctionnel qui doit être établi entre le X'' et un élément de rappel dans la FE qui suit : [...] (Op. cit. : 214)*

²⁹ Voir également Danon-Boileau & Morel (1997).

³⁰ Et l'extrait présenté ci-après de vérifier ce point : *Nous souhaiterions à présent examiner les différences d'emploi de chaque Nprép au sein de sa catégorie. (Op. cit. : 197)*

³¹ Cette orientation concerne également ceux des travaux qui se situent dans la sphère de la linguistique textuelle.

et ceux relevant des études en diachronie (Combettes 1999a, 1999b, 2001, 2003a, 2003b ; Combettes & Prévost 2001 ; Prévost 2003)³².

Du côté anglo-saxon, figure essentiellement l'étude de Geluykens (1992) – lequel travail s'inscrit dans le double cadre théorique des analyses conversationnelles et de la linguistique textuelle – dans laquelle l'auteur introduit la dénomination « quasi-LDs » (par oppos. à « real LDs »)³³ pour faire référence à la partie des constructions segmentées qui vérifie la présence d'une E.I.C.S. à l'ouverture. Et ce dernier de relever une grande proximité entre les constructions segmentées avec E.I.C.S. et les D.G sur le plan fonctionnel.

Although the PROP lacks a coreference pronoun here, these quasi-LDs are functionally very similar to real LDs, in that they are referent-introducing. [...] In short, all quasi-LDs in the written/ unprinted data are used for referent-introduction. (*Op. cit.* : 132-135)

3.1.2 Examen des différents cas de « reprise » et de « non-reprise » de X sous P'

Dans la mesure où comme l'a mis en évidence l'analyse syntaxique de Debaisieux (*op. cit.*), la présence en seconde partie d'énoncé d'une construction segmentée introduite par *en/ pour ce qui concerne* – i.e. sous P' – d'un élément coréférentiel de X n'est pas le résultat d'une extraction³⁴, le couple oppositif « reprise de X sous P' »³⁵ / « non reprise de X sous P' » est inadapté du point de vue terminologique et sera de ce fait remplacé par les dénominations « réactivation de R.X sous P' » / « absence de réactivation de R.X sous P' ».

3.1.2.1 Description des différents cas de réactivation de R.X sous P'

³² Nous trouvons par ailleurs plusieurs études isolées, i.e. : Fløttum 1999 et 2003 ; Choi-Jonin 2003 ; Debaisieux 2001.

³³ *All the remaining quasi-LDs have a REF which is introduced by "as for", and the like.* (*Op. cit.* : 132)

³⁴ Et les nombreux exemples attestés de coréférences multiples en seconde partie d'énoncé de servir d'argument pour la défense de cette position : En ce qui concerne *Virginie (Le Mortellec)*, elle connaît quelques petits problèmes personnels, et en accord avec elle, nous lui avons proposé de prendre un peu de recul par rapport à l'équipe, avant de revenir d'ici deux-trois mois, quand elle pourra s'entraîner de nouveau avec l'équipe 2. (*Le Télégramme Bretagne*, 19/01/02 [lect. perso.]) [13]

³⁵ Ou plus précisément du référent de X, lequel élément sera dorénavant noté « R.X ».

Dans notre corpus, la réactivation de R.X dans l'énoncé incident au segment [en/ pour ce qui concerne X] est en grande partie réalisée sous couvert d'un élément pronominal.

Et les exemples (10) et (11) ci-après d'illustrer ce point :

(10) **En ce qui concerne** le serrurier, **il** avait purement et simplement mis les voiles et renfilait précipitamment sa salopette dans le jardin. (Vergne, 1984 : 161 [Ftxt]) [4]

(11) **En ce qui concerne** cette dernière, on se contentera de **la** cirer pour [...] (*Le Monde*, 06/ 11/ 93 : 36 [Europresse]) [16]

La réactivation de R.X dans l'énoncé incident au segment [en/ pour ce qui concerne X] via un élément lexical³⁶ (exemple 13) est, pour ce qui la concerne, nettement moins répandue.

(12) **En ce qui concerne** le FMI et la Banque mondiale, **ces institutions** ont fait des efforts pour mieux intégrer les règles de bonne gestion et de lutte ciblée contre la pauvreté. (*Les Echos*, 30/05/02 [Europresse]) [11]

Loin derrière, apparaît la réactivation par un adverbe qui ressortit au domaine métalinguistique (exemple 13).

(13) Mais, **pour ce qui est de** visiter un bien immobilier ou de signer, **là**, pas de miracle : il faut se déplacer. (*Le Point*, 15/ 06/ 01 : 163 [Europresse]) [200]

Bien que l'élément coréférentiel de X établi sous P' – lequel pourra dorénavant être noté « X' » – puisse s'attacher toutes sortes de fonctions grammaticales (*i.e.* objet comme ci-avant sous (11), ou autre comme ci-après sous (14)), celle de sujet est largement sur-représentée dans notre corpus³⁷.

(14) **En ce qui concerne** plus particulièrement les électeurs communistes, je **leur** dirai que le PCF n'a qu'une stratégie nationale : battre la droite [...] (*L'Humanité*, 24/ 01/04 : 16 [Europresse]) [18]

Et, selon l'étude de l'emploi en tête de construction segmentée de *quant à* réalisée par Fløttum (1999), le phénomène s'applique également à cette autre E.I.C.S.:

³⁶ Si l'exemple (12) présente un cas de redénomination lexicale à partir d'un groupe nominal démonstratif, nous tenons à préciser que notre corpus comprend également des cas de « reprise lexicale terme à terme ».

³⁷ Ce phénomène est également attesté dans le domaine des constructions disloquées : *On trouve à l'oral comme à l'écrit une forte majorité de sujets disloqués (76,56 % avant le verbe et 65,90 % après le verbe pour l'oral) et (54,27 % avant le verbe et 44,88 % après le verbe pour l'écrit).* (Blasco-Dulbecco, 1999: 90). Et ce, dès l'ancien français : *En ce qui concerne la fonction de l'élément disloqué, quinze concernent le sujet, douze l'objet direct, un un complément du prédicat, un le datif, trois un complément de lieu.* (Marchello-Nizia, 1998 : 164)

Soit la séquence *quant à X* est détachée et X est repris par X' à l'intérieur de la phrase. Ce type de construction semble être le plus courant. Parmi les fonctions syntaxiques qui peuvent être représentées (sujet et différents compléments), la fonction de sujet est la plus fréquente : [...] (*Op. cit.* : 137)

Quant à la question du taux de réactivation de R.X sous P', notre étude aboutit à des résultats analogues à ceux établis par Fløttum (2003), à savoir une nette sur-représentation des exemples qui ne comportent en seconde partie d'énoncé aucun élément relié à X par une relation sémantico-référentielle d'anaphore directe³⁸, lesquels, comme nous le montrerons par la suite peuvent eux-mêmes faire l'objet d'une subdivision à l'intérieur de la catégorie des « constituants à valeur thématique ».

3.1.2.2 Description des différents cas d'absence de réactivation de R.X sous P'

Les cas d'absence d'élément coréférent de X dans l'énoncé incident au segment [*en/ pour ce qui concerne X*] sont divers et variés. Au total, nous en avons dénombré huit. En premier lieu figure la production d'une forme anaphorique Ø qui provient de la possibilité qu'a le locuteur de faire l'ellipse de l'élément anaphorique dans le cadre de la complémentation (d'une liste finie) de verbes transitifs directs parmi lesquels figurent : *savoir, pouvoir* ainsi que les verbes marquant une valuation (*aimer, détester, apprécier, etc.*)³⁹, comme cela est illustré ci-après sous (15):

(15) Et **pour ce qui était du** français, de toute façon, j'ai toujours aimé [Ø]. (Séguin, 1990 : 38 [Ftxt]) [197]

Dans cet exemple, le complément du verbe *aimer* aurait parfaitement pu être verbalisé par un élément de redénomination lexicale tel que *cette matière* ou par le pronom complément *cela*⁴⁰ mais l'état d'activation du GN *le français* est tel que le locuteur s'est senti autorisé à procéder à son ellipse⁴¹.

³⁸ A titre d'exemple, l'ensemble des articles publiés dans le quotidien de presse *Le Télégramme* en date du 31/03/03 ne comporte qu'un seul cas de reprise anaphorique de X sous P' sur les 12 exemples de constructions segmentées introduites par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* (vs. 23 exemples sur un total de 26 pour les préfixes introduits par *quant à*).

³⁹ Pour une étude détaillée de ce phénomène, voir Larsson (*op. cit.*) qui répertorie plusieurs exemples qui attestent de sa réalisation dans le cadre de la dislocation gauche.

⁴⁰ *I.e.* : [...] *et pour ce qui était du français, j'ai toujours aimé cette matière [/ cela]*

⁴¹ Un exemple tel que celui-là met en évidence la pertinence de la réflexion de Debaisieux au sujet de l'absence de correspondance terme à terme entre l'absence de réapparition de R.X sous P' et la valeur topique de X.

Un autre cas d'absence d'élément coréférent de *X* sous *P'* est constitué par le fait pour l'élément qui réactive *X* de figurer non pas dans le groupe verbal de *P'* mais dans une proposition qui lui est subordonnée. Là encore, la fonction syntaxique de sujet est nettement dominante (exemples 16 et 17).

(16) **En ce qui concerne** la clause de non-renonciation aux poursuites, Georges l'a rappelé : elle serait considérée comme léonine et rien n'aurait donc aucune valeur. (*Vertical équipement 2*, Courrier des lecteurs [document disponible sur: www.glenatpresse.com/verticalroc/ve008/mag.htm]) [120]

(17) Toujours **en ce qui concerne** le maillot, le Board a rappelé qu'il devait répondre aux lois du jeu et avoir des manches longues ou courtes. (*Le Figaro*, 18/03/02 : 18 [Europresse]) [15]

Il existe conjointement aux deux cas de figure tout de même assez particuliers mentionnés ci-avant un autre cas tout aussi marginal du point de vue de sa représentation, à savoir : celui de la présence en seconde partie d'énoncé d'un élément auquel *X* est lié par une relation de coréférentialité quelque peu atypique, *i.e.* sur le mode cataphorique (exemple 18).

(18) **Pour ce qui le concerne** en tout cas, le sénateur Charasse n'a pas l'intention d'amender la copie de l'ex-ministre Charasse ! (*Le Monde*, 02/10/92 : 17 [Europresse]) [9]

Parmi les explications pouvant être avancées pour rendre compte de la faible productivité de cette configuration figure le fait que le référent auquel renvoie l'élément qui sert de complément aux formes de type *en/ pour ce qui concerne* n'est pas systématiquement porteur des traits [+ animé] [+ humain]. Or, comme permet de constater le contraste entre les exemples (18) ci-avant et (19) ci-après, dans le cas qui nous intéresse – *i.e.* l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne* –, la désignation d'objets ne présentant pas les traits sémiques précédemment cités rencontre des difficultés⁴².

(19) ??? **En ce qui le concerne**, le secteur de la téléphonie mobile [/ le dernier modèle de Mercedes], est très prometteur.

A l'exception toutefois des noms désignant un collectif d'individus (noms de pays, de sociétés, etc.), comme illustré ci-après en (20) et (21) :

(20) **En ce qui la concerne**, la France a tenu tous ses engagements. (Séance du 21/10/99 au Sénat [document disponible sur : www.senat.fr/seances/s199910/s19991021/sc19991021011.html]) [140]

⁴² Il semble en aller différemment s'agissant des *X* est constitués par un GN possessif : *En ce qui concerne sa tenue de route, le dernier modèle de chez Mercedes est très bien placé.*

(21) **En ce qui concerne** son activité principale, **l'assurance Allianz** a indiqué s'attendre sur l'ensemble de l'année à une croissance de sa collecte de primes brutes supérieure au rythme de 4% prévu jusqu'ici. (*Les Échos*, 14/08/02 [Europresse]) [11]

Aux trois configurations quelque peu particulières décrites ci-avant s'ajoutent cinq autres qui attestent également d'une absence d'élément coréférentiel de X sous *P'*. Le phénomène décrit par Jaeggi à l'aide de la dénomination « complément de sphère spéciale » est particulièrement bien représenté dans notre corpus (exemple 22).

(22) **Pour ce qui concerne** le personnel du canal, il y aurait lieu de faire de même au moment voulu. (de Gaulle, 1954 : 680 [Ftxt]) [6]

La présence sous *P'* d'un élément lié à X par une relation d'anaphore indirecte en remplacement d'un cas d'anaphore directe X/ X' constitue une autre des huit configurations mises à jour par l'examen approfondi des exemples de notre corpus (exemple 23).

(23) **En ce qui concerne** les chemins communaux, **quatre** ont été retenus. (*Le Télégramme Bretagne*, 31/12/01 [lect. perso.]) [19]

Si, contrairement aux pronoms de reprise anaphorique, aux éléments de redénomination lexicale et aux groupes nominaux démonstratifs, les groupes nominaux à tête lexicale vide du type *un(e)* [N], *deux* [N], *trois* [N]⁴³, etc. et les éléments anaphoriques tels que *l'un(e)*, *les un(e)s*, *certain(e)s*, etc. n'opèrent pas une réactivation de X *stricto sensu*, ils tirent tout de même leur référence de cet élément (identification d'un sous-ensemble). Aussi est-ce à ce titre, qu'ils attestent de l'existence d'une relation pragmatique d'à propos entre X et *P'*.

La présence sous *P'* d'un élément lié à X par une relation d'anaphore associative en remplacement d'un cas d'anaphore directe constitue également une des configurations attestées dans notre corpus (exemple 24).

(24) **En ce qui concerne** les clubs, la seule amélioration réelle fut **le manche** en acier qui remplaça **le manche** en bois, [...] (Ouvrage collectif [*Jeux et sports*], 1967 : 1417 [Ftxt]) [77]

Dans ce domaine, il convient d'opérer une distinction entre les cas de méronymie et ceux qui relèvent d'un autre mode de pontage lexico-stéréotypique dans la mesure où, si toute caractéristique qui s'applique à une partie constitutive de X participe simultanément à la caractérisation de X, il n'en est rien pour les autres types de relations de nature associative,

⁴³ Lesquels GN comportent une tête lexicale vide.

i.e. si nous adoptons le modèle théorique élaboré par Kleiber (2001) : locatif, actanciel et fonctionnel.

Par ailleurs, sans entrer dans le détail des divergences d'opinions portant sur la définition de la relation sémantico-référentielle d'anaphore associative (conception large *vs.* conception étroite⁴⁴), l'approche kleiberienne demande que soient écartées les relations X/ X' établies dans les exemples (25) et (26).

(25) **En ce qui concerne** les pneumatiques, **les importations** sont surtout constituées par les enveloppes pour les poids lourds mais aussi pour certaines enveloppes pour les voitures de tourisme, [...] (Ouvrage collectif [*Industrie française du caoutchouc*], 1965 : 18 [Ftxt]) [78]

(26) **En ce qui concerne** le plaqué d'argent dont on connaît [...], **les prix** sont nettement inférieurs à ceux pratiqués dans l'argenterie proprement dite. (Grandjean, 1962 : 97 [Ftxt]) [78]

Mais, en raison de l'existence d'un pontage sémantico-référentiel entre X et un élément présent en seconde partie d'énoncé – lequel pontage s'établit entre R . GN *les pneumatiques* et R . GN *les importations* pour l'exemple (25) et entre R . GN *le plaqué d'argent* et R . GN *les prix* pour (26) – puisque ce sont respectivement *les importations DE PNEUMATIQUES* et *les prix DU PLAQUE D'ARGENT* –, nous avons décidé de répertorier cette catégorie d'exemples à cet endroit de notre développement.

Enfin, les deux derniers types de relations qui se substituent à celle qui repose sur la présence d'un élément partageant une relation d'anaphore directe avec X sous P', sont constitués par deux sortes de relations sémantico-lexicales⁴⁵, à savoir (i) la relation d'hyperonyme à hyponyme⁴⁶ et (ii) la relation de type *ingrédient-scénario*.

La relation d'hyperonyme à hyponyme – laquelle constitue une relation lexicale structurelle placée sous la tutelle de la logique des classes – trouve illustration dans un des exemples relevés par Geluykens (*op. cit.*), lequel a été référencé ci-après sous (27):

(27) **As far as the colleges are concerned**, **Cambridge** is lovely. (Exemple cité dans Geluykens, *op. cit.* : 115)

⁴⁴ Pour une étude détaillée de cette question, voir Kleiber (*op. cit.*) ainsi que Charolles (1990).

⁴⁵ Concernant ces derniers, la principale différence avec les relations sémantico-référentielles concerne l'autonomie référentielle de X'.

⁴⁶ Les termes « hyperonymes » et « hyponymes » sont des néologismes qui remplacent les anciennes distinctions de genre et d'espèce héritées d'Aristote et perpétuées par la tradition scolastique. Ils se sont imposés chez les linguistes sémanticiens entre 1966 et 1970. Chez Greimas (1966) qui est à l'origine de leur introduction, ces termes désignent la relation qui lie la totalité sémantique à ses parties ou *sèmes*. Actuellement, le terme *hyperonymie* sert à désigner une relation d'inclusion.

Dans cet exemple, nous pouvons constater l'existence d'un rapport d'inclusion ou d'implication entre les signifiés lexicaux⁴⁷ des noms *colleges* et *Cambridge*. Dans celui qui est produit ci-après sous (28), les éléments concernés par la relation d'hyperonyme à hyponyme sont respectivement *l'armement* (*dont est doté chaque policier municipal*) et *un tonfa*.

(28) **En ce qui concerne** l'armement, il n'est prévu qu'un tonfa (*bâton de défense*) par homme. (*Le Parisien*, 14/08/02 : 3 [Europresse]) [24]

A ce point de notre développement, nous ouvrirons une parenthèse, pour mentionner l'existence dans ce domaine d'une condition de pertinence⁴⁸ qui fait barrage à la réalisation de (28')⁴⁹.

(28') # **En ce qui concerne** l'armement, il n'est prévu qu'un seul véhicule d'intervention.

Dans cet exemple le problème est constitué par le fait que le GN *un seul véhicule d'intervention* ne correspond pas à un sous-type d'armement (vs. tonfa, flashball, etc.).

Nous reviendrons à notre propos en précisant que, comme l'indique l'exemple (29) ci-après, l'hyponyme peut être constitué par un élément verbal:

(29) **En ce qui concerne** les activités extérieures, les enfants iront notamment à la piscine de Douarnenez de la mi-septembre aux vacances de février. (*Le Télégramme-Bretagne*, 29/08/02 [lect. perso.]) [23]

La classification taxinomique d'ordre extra-linguistique entre X et le groupe nominal *La légende* fait également partie des possibilités attestées dans notre corpus (exemple 30).

(30) **En ce qui concerne** les émissions sur le Tour de France, sur France 2 « La légende » à 13H40 a notamment réuni plus de 1,7 million de téléspectateurs la première semaine (PDA de 18,5%) et plus de 2 millions la deuxième (PDA de 21%). (Yahoo Actualité, 24/07/03 [document disponible sur : www.telesatellite.fr/actu/tp.asp/tp/7185]) [54]

⁴⁷ Comme l'a indiqué Tamba-Mecz (1988), ce type de relation joue un rôle central dans l'acquisition et la régulation interne des structures du lexique. Selon Dubois (1986), ils permettent d'enchaîner deux ordres de réalités distinctes : celui de la catégorie abstraite et celui du type perceptuel.

⁴⁸ Sur ce point, Ross (*op. cit.*) a produit l'exemple suivant – et l'auteur de retenir le signe « # » pour indiquer que cet énoncé, lequel est parfaitement correct sur le plan grammatical, fait problème du point de vue pragmatique – : *As for Paris [/ # Albuquerque], the Eiffel Tower is really spectacular* (*ibid.* : 231 / ss. 20)

⁴⁹ Nous avons conservé la nomenclature établie par Ross à propos de « # ».

Pour ce qui concerne à présent la relation lexico-stéréotypique de type *ingrédient-scénario* – laquelle, est dans notre corpus nettement moins bien représentée que la précédente –, celle-ci constitue une catégorie « fourre-tout » dans laquelle apparaissent des relations très variées (exemples 32 et 33).

(32) **En ce qui concerne** le fisc, les Italiens estiment que par rapport à la qualité des services publics qui leur est offerte – qu'il s'agisse de l'école, de la santé ou des transports en commun –, ils paient trop d'**impôts**. (*La Croix*, 20/ 04/ 2000 [Europresse]) [58]

(33) **Pour ce qui est du** vin, Célestin pouvait encore être fier de sa **cave**, et il l'était. (Triolet, 1945 : 62 [Ftxt]) [242]

Dans le premier de ces deux exemples, R.GN *les impôts* est connecté à R.GN *le fisc* par une relation de type ingrédient/ scénario qui provient du fait que le fisc représente l'administration spécifiquement chargée de percevoir les impôts. Dans le second, R.GN *la cave* est associé à R.GN *le vin* par une relation de type ingrédient/ scénario qui provient du fait que la cave se définit comme le lieu spécifiquement destiné à l'entreposage du vin.

Dans cette catégorie d'exemples, l'élément détaché à l'initiale n'est pas lié à ce qui suit par une relation d'à propos stricte. Il contribue à l'établissement d'un cadre (ou d'une «rubrique»)⁵⁰.

Avant de procéder au bilan des faits établis sous les points 3.1.1 et 3.1.2, nous ajouterons que, contrairement aux cas de réactivation de R.X réalisés par le biais d'un élément en relation d'anaphore directe avec X sous P' – et à l'instar de ce qui se produit dans les cas d'hypero-/ hyponymie – la relation de type ingrédient/ scénario met en jeu un élément saturé du point de vue référentiel⁵¹.

3.1.3 Bilan transitoire

Analysées dans un premier temps comme des unités grammaticales destinées à l'introduction d'un complément visant à restreindre la portée de la prédication au seul domaine de X (*i.e.* leur complément)⁵² – lequel type d'analyse est contraint d'écarter de son champs d'investigation ceux des exemples qui présentent une réactivation de R.X en seconde partie

⁵⁰ Pour une définition du terme de « rubrique », voir Cadiot (1988).

⁵¹ Ici, la relation X/ P' correspond davantage à la délimitation d'un cadre de pertinence qu'à un véritable « à propos ». De fait, l'E.I.C.S. de type *en/ pour ce qui concerne* est, du point de vue sémantique, plus proche de *relativement à* que de *à propos de*.

⁵² Ou plus précisément le référent de ce dernier.

d'énoncé –, les formes de type *en/ pour ce qui concerne* ont ensuite été fondues dans la catégorie des « formes de type *quant à* ». Aussi, a-t-il fallu attendre le début des années 90 pour que des études soient consacrées à la question de la spécificité de leur emploi en tête de construction segmentée.

Dans ces travaux, la caractéristique la plus souvent mentionnée est constituée par une prototypie au niveau de l'absence de réactivation de *R . X* sous *P'* (vs. une anti-prototypie s'agissant de l'emploi en tête de construction segmentée de *quant à*).

Avec les diverses avancées opérées dans le domaine de la pragmatique, certains linguistes se sont intéressés à l'existence d'une réciprocité entre le niveau syntaxique et le niveau pragmatique, établissant que dans la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne*, la relation entre l'élément détaché à l'initiale et la phrase accompagnante n'est pas une relation syntaxique (ni même véritablement sémantique) mais exclusivement pragmatique. Aussi est-ce dans cette perspective que certains ont cherché à définir la/ les fonction(s) remplie(s) par l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne* sur le plan informationnel.

3.2 Approche pragmatico-informationnelle

Au départ, l'établissement d'une réciprocité entre le niveau syntaxique et le niveau pragmatique intervient dans le cadre de l'analyse des constructions segmentées. Dans la littérature sur la dislocation, Gundel (*op. cit.*) est un des premiers à avoir décrit le lien entre l'élément disloqué et la phrase accompagnante en termes d'à propos (*aboutness*).

[...] the dislocated noun phrase have some connection with the clause that follows, more specifically that the clause is a meaningful predication about the dislocated noun phrase. (*Op. cit.*: 66)

Dans la continuité des analyses énonciatives du début du XX^e siècle, et s'inscrivant directement dans une description du dynamisme communicatif, l'interprétation pragmatique de la dislocation prend appui sur la notion de thème (« topic » en anglais).

L'effet communicatif obtenu en disloquant un élément à gauche est de marquer ouvertement le thème de la phrase. (Larsson, *op. cit.* : 10)

Dik (1978), de son côté, établit que la paire thème-prédication⁵³ est soumise à une condition pragmatique de pertinence⁵⁴ :

For any pair of Theme T and Predication P to make sense, it must be relevant to pronounce P with respect to T. (*Op. cit.* : 138)

Avant de reprendre la question extrêmement délicate de la définition des notions qui sont mises à contribution dans ce type d'analyses⁵⁵, nous procèderons à un inventaire détaillé des diverses propositions formulées en termes de fonction informationnelle concernant la réalisation en tête de construction segmentée des formes de type *en/ pour ce qui concerne*.

3.2.1 Thèses en concurrence

Ceux qui confèrent une fonction pragmatico-informationnelle à l'emploi en tête de construction segmentée d'une forme de type *en/ pour ce qui concerne* diffèrent non seulement quant au cadre théorique dans lequel s'inscrivent leurs analyses – et *de facto* les pratiques qui les sous-tendent – mais également quant à leurs objectifs de recherche. De fait, les propositions qui sont avancées varient non seulement quant à la question du rôle qui est conféré à la production en tête de construction segmentée des éléments qui nous intéressent ici («indices»/ «indicateurs», «introduceurs», «marqueurs», etc.) mais également quant à la nature de l'opération engagée par leur actualisation («thématisation», «focalisation», «topicalisation»). Il en résulte un ensemble de dénominations relativement variées parmi lesquelles notamment : «particules thématiques » (Larsson *op. cit.*), «focalisateurs spécialisés» (Fløttum 2003) et «marqueurs de topicalisation » (Combettes 1999b, 2002a, 2003 a et b ; Combettes & Prévost *op. cit.*).

3.2.1.1 Instruments, introduceurs, indicateurs, etc.

Ceux qui attribuent une fonction pragmatico-énonciative à la production en tête de construction segmentée des formes de type *en/ pour ce qui concerne* se scindent en deux groupes. D'une part, il y a ceux qui considèrent les éléments concernés comme des outils (Morel *op. cit.*; Le Goffic 1993; Charolles *op. cit.*; Porhiel *op. cit.*) et de l'autre,

⁵³ En d'autres termes élément disloqué / phrase accompagnante

⁵⁴ Soit dans sa version française : *Un couple Theme T - prédication P n'a de sens que si P est énoncé à propos de T.*

⁵⁵ *I.e.* les notions de *thème*, *rhème*, *topique*, *focus* ainsi que leurs corollaires opérationnels, *i.e.* respectivement, *thématisation*, *rhématisation*, *topicalisation* et *focalisation*.

ceux qui voient dans ces éléments la trace d'une opération sous-jacente à l'énonciation (Larsson *op. cit.*; Combettes 1999a, 2001; Berthoud, *op. cit.*; Debaisieux *op. cit.*; Theissen 2001; Fløttum 2004)⁵⁶.

Du côté des dénominations relevant du domaine de l'outillage, figurent « instrument» ainsi que « indicateur »⁵⁷.

On se retrouve près des circonstants énonciatifs d'organisation du discours avec *quant à ..., en ce qui concerne ..., pour ce qui est de ...* : **instruments** de thématisation (cf. les GN en prolepse). (Le Goffic, *op. cit.* : 465)

Comme pour (7), l'**indicateur** *pour ce qui concerne* est précédé d'une forme d'insistance *tant*. (Porhiel, *op. cit.* : 433)

La dénomination « introducteur » est cependant plus largement répandue⁵⁸.

Type 4 : Constituant avec un **introducteur** lexical et avec reprise
(12) 099 – *concernant la psychologie du travail et l'ergonomie il est un fait qu'il faut savoir, [...]* (Morel, *op. cit.* : 64)

Les **introducteurs** de cadre discursif sélectionnés sont les suivants : *en/ pour ce qui concerne, quant à, pour, selon*. (Fløttum, *op. cit.* : 174)

Pour celles des dénominations qui ont à voir avec l'idée de trace, Larsson et Porhiel sont (à notre connaissance) les seules à faire usage du terme « particule » pour référer aux formes de type *quant à*, et ce dans des cadres théoriques totalement distincts:

[...] introduites par une **particule** thématissante (*quant à*, etc.). (Larsson *op. cit.* : 143)

[...] Ce sont des **particules** textuelles qui permettent de centrer sur une thématique d'intérêt et/ ou de passer d'une thématique à l'autre. (Porhiel *op. cit.* : 427)

Dans le domaine des études linguistiques, ce terme apparaît essentiellement dans les travaux de typologie. Il a ainsi été question de « particules modales » au sujet de certaines unités lexicales de langues d'Afrique de l'Ouest, comme notamment *boo* et *kam* pour le haoussa⁵⁹.

⁵⁶ Et dans le domaine des analyses conversationnelles Berthoud & Mondada (*op. cit.*).

⁵⁷ Voir également l'extrait présenté ci-après tiré de Porhiel (*op. cit.* : 184) : *Commençons tout d'abord par un groupe d'indicateurs qui n'ont a priori aucune dominante sélective* : au sujet de, à propos de, en ce qui concerne, etc.

⁵⁸ Voir également Grévisse (1988 : 1581 sqq.)

De son côté Charolles (*op. cit.*) établit que les formes de type *quant à* doivent être considérées comme des expressions introduisant un « champ thématique » (CT).

Cf. également à ce propos Combettes (2003a : 149) : *Les faits de topicalisation, s'ils se réalisent souvent dans des structures syntaxiques à détachement, peuvent aussi être marqués par des expressions qui jouent le rôle d'introducteur du constituant qui doit être interprété comme topique.*

Aussi lorsque Larsson (*op. cit.*) applique cette dénomination à l'emploi détaché à l'initiale des formes de type *quant à*, elle entend vraisemblablement faire référence au fait que ces dernières ont comme principale fonction d'explicitier la valeur informationnelle – et en l'occurrence, selon ses termes, la valeur « thématique » – de l'élément qu'elles introduisent⁶⁰.

Il convient cependant de préciser que, la dénomination la plus répandue dans l'approche théorique construite en termes de traces, est de loin celle de « marqueur » (Lambrecht 1994; Combettes 1999b⁶¹; Fløttum 2004 ; etc.)⁶².

[...] written languages often resort to constructions of the *as-for* type (See [...]), which are detachment constructions in disguise. Interestingly, the **markers** introducing such standard constructions are [...] (Lambrecht, *op. cit.*: 182)

Ces **marqueurs** de topicalisation sont relativement variés; on peut les classer en deux grandes catégories : prépositions « simples » (*pour, de*, auxquelles on ajoutera *quant à*), locutions diverses, formées autour d'un nom (à *propos de, au regard de, pour le regard de*), ou d'un verbe (*en ce qui regarde, pour ce qui est de, ...*). (Combettes, *op. cit.* : 37)

Dans leur ouvrage de 1994, Pollard & Sag définissent le « marqueur » comme suit⁶³:

[In our account, a marker is] a word that is 'functional' or 'grammatical' as opposed to substantive, in the sense that its semantic content is purely logical in nature (perhaps even vacuous). A marker, so-called because it formally *marks* the constituent in which it occurs, combines with another element that heads that constituent. (*Op. cit.*: 44-45)

⁵⁹ Etant donné le topique ainsi défini, on constate, en haoussa comme en peul, que celui-ci est dans ses différentes occurrences linguistiques le plus souvent associé à des particules qui lui sont postposées. (Caron & Mohamadou, 1999 : 71)

Et l'extrait présenté ci-après d'attester de l'existence d'une relation très étroite entre les termes « particule » et « marqueur »: 3.3 *Les particules du peul*
On s'intéressera ici à deux des marqueurs du foulfouldé de l'Amadawa ko et fa. (*Op. cit.* : 75)

⁶⁰ L'analyse produite par Larsson est très proche de celle de Geluykens (*op. cit.*) à propos de l'équivalent anglais des formes de type *en/ pour ce qui concerne* : [...]; *the REF is in the guise of a "as far as ... was concerned" phrase, which explicitly announces the topical Miss V ...* (*Op. cit.* : 127)

⁶¹ Cf. également à ce propos Combettes 2001, 2002a, 2002b, 2003 ainsi que Combettes & Prévost (*op. cit.*).

⁶² Cf. également Theissen (*op. cit.* : 39) : *comme l'illustrent notamment les travaux sur des marqueurs tels que quant à, en ce qui concerne* ; Berthoud & Mondada (*op. cit.* : 213) : *Il existe des marqueurs spécialisés dans l'ancrage du topic, tels que « quant à », « au sujet de », « en ce qui concerne », « du point de vue de », « question de », « à propos de », « comme », « côté », « en matière de », « pour ce qui est de », « un mot sur », « juste une chose », ; Debaisieux (*op. cit.* : 125) : *La démonstration portera par commodité sur le seul élément quant à N dont le statut semble tout particulièrement problématique mais elle est transposable à la locution en ce qui concerne N ainsi qu'à d'autres marqueurs de topicalisation* et pour finir Morel (*op. cit.* : 61) : *these statements are divided into four types, depending on whether the topicalized component is or is not associated with a lexical marker and with a re-occurrence through a substitute pronoun.**

⁶³ Soit dans sa version française : [*Dans notre exposé, un marqueur est*] un mot 'fonctionnel' ou 'grammatical' par opposition. à un substantif, dans le sens où son contenu sémantique est de nature purement logique (peut être même vide de sens). Un marqueur, qualifié ainsi en raison du fait qu'il marque de manière formelle le constituant à l'intérieur duquel il apparaît, se combine avec un autre élément qui constitue le noyau de ce constituant.

De son côté, Porhiel (*op. cit.*) établit que⁶⁴:

Les marqueurs sont des mots et des expressions lexicalisées (ou plus ou moins figées, au sens de G. GROSS) dont le sens est orienté (ce sont en cela des supports orientés). Ils introduisent une information pertinente au sens où elle présente de l'intérêt du point de vue du locuteur-énonciateur et elle guide l'interprétation du lecteur-auditeur (ce sont en cela des supports orientateurs). Cet élément pertinent se situe, dans la syntaxe des phrases non interrogatives du français, à la droite du mot ou de l'expression : ils introduisent un complément nominal ou adjectival. [...] (*Op. cit.* : 11)

Aussi, il n'est pas inintéressant d'observer que la définition établie dans le mini glossaire de la *Grammaire anglaise en contexte*⁶⁵, souligne une relation étroite avec la valeur de «trace» :

[Marqueur :] est appelé ainsi tout élément du texte qui est la trace d'une opération linguistique, d'extraction, de détermination, etc. (*Op. cit.*: 362)

3.2.1.2 Thématisateurs, focalisateurs et topicalisateurs

En prenant appui sur les travaux menés sur les relations établies entre la construction disloquée et la thématization, Larsson (*op. cit.*) avance que les E.I.C.S. de type *quant à* – parmi lesquelles figurent notamment les formes de type *en/ pour ce qui concerne* – constituent des éléments spécialisés dans l'introduction et/ou le marquage d'un élément thématique⁶⁶.

[...] des constructions qui, bien qu'elles montrent des ressemblances avec la dislocation, ont un comportement différent sur un ou plusieurs points. Nous pensons en particulier aux expressions introduites par une *particule thématizante* (*quant à*, etc.), à la séquence [...] (*Op. cit.*: 155 / Soulignés dans le texte).

Morel (*op. cit.*) semble partager ce point de vue :

Le système de marquage par un introducteur lexical se révèle très stable dans l'ensemble du corpus. Il s'opère à l'aide d'une préposition ou d'une locution prépositionnelle qui n'est pas liée à la construction du verbe, qui pourrait, certes, dans certains cas, être considérée comme un introducteur de circonstant [...], mais qui, dans la majorité des cas, semble avoir perdu son sens propre et s'être spécialisée dans le rôle d'*introducteur de thème* ainsi avec (9) *concernant* (12), mais aussi *en, sur, pour* [...] (*Op. cit.* : 64)

De même que Porhiel (*op. cit.*) :

Thématisateurs	Thématisation explicative	- <i>En ce qui concerne, relativement à, en fait de, pour ce qui est de</i> (<i>Op. cit.</i> :18)
-----------------------	---------------------------	--

⁶⁴ Et celle-ci de poursuivre : *Les marqueurs sont des supports orientés (trait inhérent et analysable dans les marqueurs qui ont une base nominale) ayant un pouvoir orientateur vers une thématique et focalisateur d'une thématique. (Ibid.)*

⁶⁵ Souesme (1992)

⁶⁶ Voir également sur ce point Furukawa (2003 :132) : *L'analyse qui précède peut être corroborée par le fait que les expressions telles que à propos de, au sujet de, introducteurs de thèmes, [...]*

Et, plus récemment, Fløttum (2003)⁶⁷ :

En conclusion, *quant à* aussi bien que *en ce qui concerne* sont des **thématisateurs phrastiques** ; [...] (*Op. cit.*: 191)

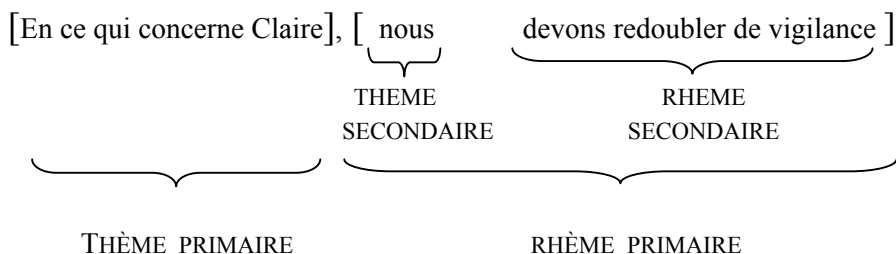
Dans son étude comparative de l'emploi comme E.I.C.S. des locutions *quant à* et *en ce qui concerne*, cette dernière note cependant que l'analyse binaire en thème-rhème telle qu'elle est définie dans l'approche théorique de Halliday (1967) rencontre parfois des difficultés⁶⁸, en particulier lorsque le groupe détaché à l'initiale remplit une fonction de complément de sphère spéciale, comme ci-après sous (34):

(34) **En ce qui concerne** Claire, nous devons redoubler de vigilance.

L'auteur contourne cette difficulté en adoptant une approche multidimensionnelle du couple thème-rhème, laquelle approche est directement inspirée des analyses de Nølke (1994) :

A mon avis, il convient de dire que *quant à* et *en ce qui concerne* signalent le *thème primaire* de la phrase et que ces locutions constituent des moyens efficaces pour transmettre et organiser un message complexe, pour l'organiser suivant un certain ordre. (*Op. cit.* : 191)

Appliqué à l'exemple (41) ci-avant, la proposition faite par Nølke pourra être représentée comme établi dans la figure (4) ci-après⁶⁹.



- Figure 4 -

⁶⁷ Feuillet (1988 : 132) est également de cet avis. Il considère que les formes du type de *quant à* constituent des « thématiseurs ».

⁶⁸ *Intuitivement, l'analyse binaire en thème/ rhème de ces exemples (où le thème correspond au premier segment (en italiques) et le rhème au reste) ne semble pas tout à fait satisfaisante. [...] (Op. cit. : 191)*

⁶⁹ Il convient de rappeler ici que Lambrecht (1994) a fait une proposition similaire pour le traitement d'exemples dans lesquels la fonction de thème ne coïncide pas avec le sujet (grammatical) de la phrase, comme par exemple pour : *The product I feel less good about*, exemple à propos duquel l'auteur indique : *The subject I is topical because [...] we may call it the PRIMARY TOPIC. But [...] The [last] sentence in this text can be said to have two topics and two corresponding topic expressions (Op. cit. : 147)*

Par ailleurs, Fløttum (*op. cit.*;) suit également Nølke (1994)⁷⁰ sur le terrain de la focalisation⁷¹:

Les locutions *quant à* et *en ce qui concerne* peuvent signaler une focalisation spécialisée : ce sont des focalisateurs qui marquent un foyer thématique. (*Op. cit.*: 194)

Ce qui est également le cas de Wilmet (1997):

Comparer le baliseur « POUR JULIE, Nestor est encore vert » (à distinguer soigneusement des focalisateurs *pour*, *quant à*, *en ce qui concerne*, etc. (*Op. cit.* : 538).

Toutefois, Fløttum a relevé une différence essentielle entre l'emploi de *quant à* et celui de *en ce qui concerne* ; celle-ci concerne leurs visées respectives :

En conclusion *quant à* est un focalisateur spécialisé thématique, avec une visée de contraste nette, et signale un changement thématique local, tandis que *en ce qui concerne* est un focalisateur spécialisé thématique, qui signale une introduction. (*Op. cit.* : 195)

La troisième dénomination sélectionnée pour décrire la fonction remplie par l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne* est celle de «marqueur de topicalisation»⁷². Dans la littérature française portant sur l'écrit, cette dénomination est apparue récemment. Sauf erreur de notre part, elle fût introduite dans la littérature française par Combettes (1999a) pour faire référence au fait que certains items sont spécialisés dans le marquage d'une fonction pragmatico-informationnelle spécifique.

Ces marqueurs de topicalisation sont relativement variés ; on peut les classer en deux grandes catégories : prépositions « simples » (*pour*, *de*, auxquelles on ajoutera *quant à*), locutions diverses, formées autour d'un nom (*à propos de*, *au regard de*, *pour le regard de*), ou d'un verbe (*en ce qui regarde*, *pour ce qui est de*, ...). (*Op. cit.* : 36)

Elle a par la suite été adoptée par une partie de celles et ceux qui ont participé aux réflexions menées autour des notions de topique/ topicalisation et de partition (et des rapports qui

⁷⁰ Dans ses analyses Nølke introduit l'idée selon laquelle dans un exemple tel que l'énoncé *Quant à Pierre, il ne peut plus rester ici*, l'expression placée devant le GN *Pierre* procède au marquage d'un « foyer thématique ».

⁷¹ Voir également à ce propos Fløttum (2004 : 170) : *L'approche de la présente contribution sera simplifiée en ce sens que je n'introduirai pas la notion de focalisation, bien que les marqueurs que j'aborderai, comme en ce qui concerne et quant à, soient des marqueurs de focalisation spécialisée (selon la terminologie de Nølke 1994).*

⁷² Laquelle dénomination est apparue (sauf erreur de notre part) pour la première fois (dans sa version anglaise, i.e. « topic marker») dans le cadre d'études typologiques consacrées à l'emploi des particules *wa / ga* en japonais (Li & Thompson 1976).

s'établissent entre elles) dans le cadre du projet «T.M.P.» (*Topicalisateurs et Marqueurs de Partition*)⁷³ entre 1999 et 2004.

Cette étude s'inscrit dans une recherche plus large dont l'objectif est d'analyser le fonctionnement d'un certain nombre de « **marqueurs de topicalisation** » dans les corpus oraux. (Debaisieux *op. cit.*: 125)

Il est à noter que (18) associe construction détachée et recours au lexique (présence du **marqueur de topicalisation** *quant à*) (Prévost 2003 : 104)

A l'évidence, la définition qui, ici, est conférée aux notions de «topique» et de «topicalisation » est différente de celle qui intervient dans les analyses de Berthoud & Mondada (*op. cit.*), lesquelles analyses, il n'est pas inutile de le rappeler, portent sur des énoncés oraux et mettent en jeu une définition périphrastique de la notion de topique (topique discursif)⁷⁴.

En se manifestant dans des matériaux discursifs en contexte et non dans des phrases ou des énoncés isolés, les dynamiques topicales demandent une approche intégrant les différents niveaux d'analyse et de complexité. (*Op. cit.* : 205)

Cela semble également valoir pour la dénomination « marqueur de changement de topicalisation » relevée dans Adam (2005).

Le passage d'un objet du discours à un autre est souvent souligné par des **marqueurs de changement de topicalisation** comme *quant à* ou *en ce qui concerne*. (*Op. cit.* : 119-120 / Souligné dans le texte).

3.2.2 *Thème / topique/ focus* et leurs corollaires : mise au point terminologique

3.2.2.1 *Thème et thématisation*

Les difficultés rencontrées pour la définition des notions de *thème* et de *thématisation* ont déjà été précisées par d'autres avant nous (Prévost 1998, Theissen *op. cit.*). Comme l'a fait remarquer Prévost (*op. cit.*), le «flou» qui entoure la notion de *thème* – lequel est à la fois «terminologique et conceptuel » – tient notamment à la diversité des approches

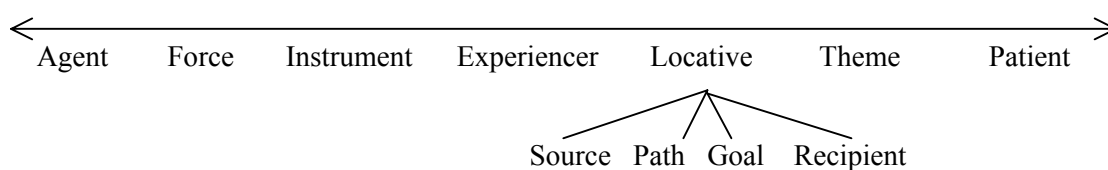
⁷³ Groupe de travail dirigé par Combettes (Nancy 2, ATILF), Kleiber (UMB, Scolia) et Schnedecker (UMB, SCOLIA). Une partie des travaux réalisés dans ce cadre ont été présentés lors d'une journée d'étude (8 juin 2001) et ont fait l'objet d'une publication dans les *Cahiers de Praxématique* 37 (2001) ainsi que dans *Scolia* 18 (2004).

⁷⁴ Ce qui, comme permet de le constater la présence de l'adjectif « textuel » à la suite du groupe nominal « marqueur de topicalisation » dans l'extrait présenté ci-après, est également le cas dans la récente étude de Fløttum (2004) : *Dans cet exemple, [...]. En ce qui concerne semble donc être ici un marqueur de topicalisation textuel, en ce sens qu'il marque l'ensemble dont il est question dans l'article.* (*op. cit.* : 181).

dans lesquelles celle-ci a été mise à contribution (sémantique, syntaxique et pragmatico-informationnelle).

Pour mémoire, nous rappellerons que, à l'origine, la dénomination «thème»⁷⁵ fut introduite par les disciples du courant fonctionnaliste (*Functional Sentence Perspective*) afin de résoudre l'ambiguïté attachée au fait que le terme « sujet » tel qu'il est défini dans la tradition logico-grammaticale recouvre deux notions séparées : l'une logique, l'autre syntaxique. Le choix fut alors fait que la dénomination « sujet » serait réservée au concept syntaxique tandis que la dénomination « thème » (en anglais *topic*) désignerait pour ce qui la concerne le concept « logique », *i.e.* la chose dont on parle.

Par la suite, la notion de *thème* fût mise à contribution dans le domaine des analyses sémantiques, pour représenter un des différents rôles thématiques conférés à un élément de la phrase, comme le fait apparaître la figure (5) ci-après, laquelle est tirée de *The Encyclopedia of language and linguistics* (t.5, 1994)⁷⁶ :



- Figure 5 -

De toute évidence, c'est dans le domaine des analyses pragmatico-informationnelles que la situation est la plus alambiquée. Si, vers la fin XIX^e siècle, les linguistes du Cercle de Prague ont employé la dénomination « thème » pour souligner une bipartition de l'énoncé – laquelle est elle-même issue de l'opposition « sujet psychologique » et « prédicat psychologique » – entre les constituants de l'énoncé qui rappellent une information connue (le *thème*) et ceux qui apportent une information nouvelle versée sur le thème (*le rhème*), par la suite, nombre de linguistes se la sont appropriée en l'adaptant au courant théorique dans lequel s'inscrivaient leurs analyses⁷⁷; d'où les difficultés que nous connaissons actuellement.

⁷⁵ Comme l'a rappelé Guimier (1999), la notion de thème nous a directement été léguée par les linguistes du Cercle de Prague et notamment Mathésius.

⁷⁶ *Op. cit.* : 1329.

⁷⁷ Ce phénomène a d'ailleurs entraîné la production de diverses variantes au niveau du couple oppositif, *i.e.* : *thème + rhème* / *propos* / *commentaire* / *prédicat*.

Dans ses travaux sur l'identification des topiques dans les dialogues Grobet (*op. cit.*) a établi une liste « non exhaustive » de douze définitions différentes du thème. Avec Prévost (*op. cit.*)⁷⁸, il semble néanmoins possible de procéder à un regroupement débouchant sur quatre principales conceptions⁷⁹, lesquelles ont été référencées ci-après :

- le thème comme point de départ psychologique et/ ou positionnel (Travnick 1962; Halliday 1974 et 1985)⁸⁰
- le thème comme « ce dont il est question » (Daneš 1974; Lambrecht 1994)
- le thème comme « élément connu » (Chafe 1976; Prince 1984)
- le thème comme base du Dynamisme Communicatif (Firbas 1964, 1992)

La première des quatre approches répertoriées par Prévost s'appuie sur les principes énoncés par l'Ecole de Prague. La structure informative de la phrase est conçue en deux parties ; le thème formant un couple oppositif avec le rhème.

La seconde des quatre approches référencées par Prévost concerne essentiellement les analyses sémantiques de structures syntaxiques particulières à l'intérieur d'un énoncé. Le thème est alors généralement associé au « propos » (Bally 1932⁸¹; Martinet 1985; Galmiche 1986; Nølle 1994). C'est d'ailleurs précisément cette définition du thème qu'a adopté Zribi-Hertz (1990)⁸² dans son étude de la relation thème-propos dans la phrase et dans le discours :

Il arrive aussi que le Thème soit incarné dans un énoncé par une expression lexicale distincte des arguments du verbe. Cette situation est illustrée par (3), transposition au français d'un exemple de Li et Thompson (1976):

(3) En ce qui concerne ton livre, Pierre préfère la première partie.

Thème

Propos

⁷⁸ Prévost s'est pour sa part appuyée sur la classification de Schlobinski et Schütze-Coburn (1992).

⁷⁹ Pour Combettes (1998 ; 1999), il peut être envisagé de procéder à un regroupement encore plus restreint en deux types d'approches : (i) le thème comme « le point de départ » de l'énoncé qui recoupe la définition du thème comme « ce dont on dit quelque chose » dans la mesure où la notion de « point de départ » est communes aux deux approches et (ii) le thème comme l'élément connu ou donné et donc comme l'élément le moins informatif.

⁸⁰ Contrairement à Travnick (1962), Halliday (1964) considère que la position initiale ne constitue pas un critère définitionnel mais un moyen de réaliser le thème. Pour défendre son point de vue, celui-ci note que, le japonais a recourt à des particules spécifiques (en l'occurrence *wa* et *ga*.).

⁸¹ *La pensée qu'on veut faire connaître est [...] le but, la fin de l'énoncé, ce qu'on se propose, en un mot : le propos; on énonce à l'occasion d'autre chose qui en forme la base, le substrat, le motif : c'est le thème.* (*Op. cit.* : 53)

⁸² *Op. cit.* : 176.

Conjointement, la dénomination «thème» apparaît dans le cadre d'une théorie du discours. Au niveau des études centrées sur la communication, c'est l'opposition *ancien* (ou *connu*) / *nouveau* (Firbas 1964; Prince 1981; Givón 1983; Halliday 1985; Chafe 1987)⁸³ qui domine. Il est alors considéré que tout énoncé est constitué d'informations « anciennes », « données », ou « connues » et d'informations « nouvelles » qui satisfont à la cohérence du discours (Givón 1990). Un élément est « donné » dès lors qu'il a été mentionné dans le texte ou le discours (Barnes 1985), mais il peut également être omniprésent dans la pensée du locuteur et peut enfin appartenir à un savoir ou une expérience commune entre deux locuteurs (Chafe 1976). Dernièrement, Prévost (2003) a adopté cette approche pour son étude comparative du détachement et de la topicalisation :

Nous utilisons par ailleurs la notion de « thème », *thème* désignant un élément caractérisé par une certaine familiarité cognitive. (*Op. cit.* : 100)

A cela s'ajoute l'emploi de la dénomination *thème* dans des analyses qui inscrivent leurs objectifs dans un cadre transphrastique⁸⁴, lesquelles visent la description des phénomènes de cohérence narrative et textuelle (Lundquist 1980; Sgall & ali. 1986; Fradin & Cadiot 1988⁸⁵ ; Combettes 1983; etc.). Aussi est-ce précisément ce cadre théorique qu'a choisi Le Querler (1998) pour son étude *La thématization de l'objet dans La Pluie d'été de Marguerite Duras*.

Ici le syntagme disloqué *les livres* fixe ce à propos de quoi il va être dit quelque chose. Ce thème est repris sans marquage syntaxique dans la phrase suivante, [...]. Les livres reste le thème implicite des deux phrases suivantes : [...]. C'est d'ailleurs le thème des deux pages suivantes, et même l'un des thèmes généraux du roman, une sorte de cadre général, pour reprendre le terme employé par M.-A. Morel. (*Op. cit.* : 126)

Si la dénomination « thème » a donné lieu aux néologismes « thématiser »⁸⁶ et « thématisé » – lesquels font respectivement référence à l'action de rendre un élément thématique et

⁸³ Firbas (1964) et Givón (1983 ; 1992) pour ce qui les concerne étudient plus particulièrement la progression du connu au nouveau dans l'énoncé qu'ils définissent comme le « dynamisme communicatif » (DC) de la phrase. En outre, Firbas (1974 ; 1992) – lequel inscrit ses analyses dans le cadre du modèle de la *Functional Sentence Perspective* (FSP) – se sert de la dénomination *thème* pour désigner un élément étant à la fois porteur du plus petit degré de dynamisme communicatif, point de départ (non linéaire) et « ce dont il est question ».

⁸⁴ Voir également à cet égard le domaine des analyses conversationnelles (Ochs-Keenan & Schieffelin 1976 ; de Fornel 1986).

⁸⁵ *Il semble aller de soi pour la plupart des approches que le terme thème désigne la même chose que l'on se place dans le domaine (péri)phrastique (phrase ou énoncé) ou dans le domaine transphrastique (texte, conversation).* (*Op. cit.* : 5)

⁸⁶ Comme l'a indiqué Siblot (1998 : 38), le T.L.F. donne la définition suivante du verbe « thématiser » : *rendre thématique, prendre comme thème de l'activité mentale, comme objet intentionnel.*

le résultat obtenu par cette action –, ces derniers n'ont dans la pratique qu'une moindre extension en comparaison de l'usage qui est fait de la notion de *thématisation*⁸⁷.

Récemment décrite comme « le versant dynamique de la problématique du thème » (Theissen *op. cit.*), la *thématisation* – laquelle a également fait l'objet d'une grande variabilité sur le plan définitionnel – s'appuie sur l'idée que le thème est premier dans le déroulement syntaxique de la phrase. La définition la plus répandue coïncide avec ce qui dans la littérature anglo-saxonne est présenté à l'aide de la dénomination « topicalization ». Comme l'a indiqué Peeters (1999)⁸⁸, le concept de thématization renvoie au fait de placer une sous-partie sémantique (agent, patient, etc.) en tête de proposition plutôt que de laisser cette dernière occuper sa place « normale » (*i.e.* non marquée) près du verbe⁸⁹.

Alors que pour la focalisation, le procédé était surtout phonologique et phonétique, pour la thématization, il est surtout d'ordre syntaxique. Il consiste, principalement, à placer en tête de phrase ou de proposition ('fronting') la sous-partie sémantique qui vaudra pour terme de départ. (*Op. cit.* : 53.)

Aussi est-ce vraisemblablement sur cette base que Le Querler (1998) a été amenée à faire usage du terme « thématization de l'objet »⁹⁰ pour faire référence à l'antéposition du groupe nominal *les livres* dans le cadre de l'exemple repris ci-après sous (35):

(35) Les livres, le père les trouvait dans les trains de banlieue (Exemple cité par le Querler, *op. cit.* : 113)

considérant que cette construction résulte de la transformation de la structure syntaxique première présentée ci-après sous (35') :

(35') Le père trouvait les livres dans les trains de banlieue.

⁸⁷ Le 30^e numéro des *Cahiers de praxématique* (1998) ainsi que les Actes de colloques *La thématization dans les langues* (1999) sont intégralement consacrés à cette notion.

⁸⁸ La définition de la thématization présentée par Peeters est semble t'il largement partagée. Seul le classement du clivage parmi les procédés de thématization devrait constituer un élément de désaccord avec certains linguistes français dans la mesure où, dans la littérature française, ce phénomène est ordinairement considéré comme un procédé de focalisation.
Cf. notamment à ce propos Muller (1999 : 189): [...] *la structure clivée est en général vue comme la construction typique de la « focalisation »*, [...].

⁸⁹ Martinie & Sitri (2003 : 346) parlent à cet égard d'un « agencement particulier des constituants de l'énoncé ».

⁹⁰ Voir également Taine-Cheikh (1999 : 256): (11) *mohammed, šâv-u ahmed* [...] Mohammed, Ahmed l'a vu (12) *mohammed, ahmed šâv-u* [...] Mohammed, Ahmed l'a vu [...] *On a donc* : - [...] - *thématisation du sujet en (10) – thématization de l'objet en (11) et (12)*.

Les commentaires des auteurs de la *Grammaire méthodique du français* (*op. cit.*) vont dans la même direction :

[...] la dislocation exploite l'ordre des mots pour détacher en tête de l'énoncé, indépendamment de leur fonction grammaticale, le ou les segments à fonction thématique : *Maastricht, on en parle depuis des mois* (thématisation de l'objet indirect) (*Op. cit.* : 131)

Dans le développement de son étude définitionnelle des opérations de thématisation et de focalisation, Peeters (1999) note toutefois que :

La thématisation est à concevoir, en anglais, comme le marquage d'un centre organisateur dans l'énoncé, et non comme le fait de placer toute sortes de mot en début de phrase ou de proposition. Sinon, on risque d'appeler thématisation tout et n'importe quoi. (*Op. cit.*: 53)

Cela signifie que, pour ce qui le concerne, Peeters écarte du domaine de la thématisation la réalisation en tête de construction segmentée d'éléments circonstanciels⁹¹ tels que notamment l'adverbe *demain* dans le cadre de l'exemple (36) ci-après :

(36) Demain, Céline s'envole pour Acapulco.

de même que les éléments non référentiels tels que notamment les cas de prédication seconde⁹² du type de celui illustré ci-après par l'adjectif *stupéfaite* dans l'exemple (37) ci-après :

(37) Stupéfaite, elle s'immobilisa (Exemple emprunté à Combettes, 1998b : 11)

Celles et ceux qui, comme notamment Morel et Fløttum, considèrent que, établies devant l'élément détaché à l'initiale d'une construction segmentée, les formes de type *quant à* constituent des marques stables qui accompagnent les opérations de thématisation s'appuient vraisemblablement sur une définition des notions de *thème* et de *thématisation* différente de celle exploitée par Peeters (*op. cit.*), sans quoi, ils (ou elles) se verraient contraint(e)s d'écarter du cadre de leurs analyses les exemples ne faisant pas apparaître un clitique coréférent de X en seconde partie d'énoncé⁹³, ce qui, comme nous l'avons précédemment indiqué, constitue

⁹¹ Comme en atteste l'extrait présenté ci-après, Chafe (1976 : 50) est en désaccord avec Peeters sur ce point : *Typically, it would seem, the topic sets a spatial, temporal, or individual framework within which the main predication holds.*

⁹² Sur cette question, voir notamment Combettes (1998b) et Furukawa (2003).

⁹³ La présence d'un clitique coréférent de X permet de considérer qu'il y a eu extraction et déplacement en tête d'énoncé d'un constituant de la phrase correspondant à une sous-partie sémantique telle que agent, patient, etc., par contraste avec ce qui se produit dans les exemples (i) et (ii) ci-après : (i) En ce qui concerne *les Martin*, nous tombons des nues. (ii) En ce qui concerne *les fruits*, cette année nous n'avons guère eu de mirabelles.

une des configurations les mieux représentées pour celles des constructions segmentées qui sont introduites par une forme de type *en/ pour ce qui concerne*⁹⁴.

Comme l'indique l'extrait présenté ci-après, dans les travaux de Fløttum (*op. cit.*) la dénomination « introducteur / marqueur de thématisation » est basée sur une définition purement positionnelle de la notion de thème :

Comme je l'ai déjà indiqué, j'opte pour la conception formelle du thème et du rhème élaborée par M.A.K. Halliday dans une série d'articles dans les années 60 et 70. (Selon Halliday, 1967: 212), le thème correspond au premier segment (= constituant) de la phrase et le rhème au reste. (*Op. cit.*: 190)

Et, il en va de même pour Morel (1992)⁹⁵.

Le segment de discours que j'appelle 'thème' caractérisé par sa position en tête de l'énoncé, son intonation finale montante et le fait qu'il est dépourvu de toute modalité, [...] (*Op. cit.* : 74)

3.2.2.2 Focus et focalisation

Comme l'a mentionné Prévost (2003), la dénomination « focus » renvoie au moins à trois notions relevant de domaines différents. Dans le cadre des études en intelligence artificielle ainsi que dans la théorie du Centrage⁹⁶, elle désigne un statut cognitif : un élément est dit «(mis) en focus » dès lors qu'il est le plus actif dans la représentation mentale du locuteur (ou du destinataire). Dans les travaux qui s'occupent de phonologie, le terme focus désigne une proéminence prosodique. Enfin, dans le cadre des analyses pragmatico-informationnelles, le focus désigne un statut informatif – *i.e.* en l'occurrence l'élément porteur d'information nouvelle – à l'intérieur du couple topique-focus (Lambrecht 1994)⁹⁷.

⁹⁴ Lequel phénomène a également été relevé par Fløttum (2003: 179) : *Cette locution [i.e. en ce qui concerne] se trouve dans la plupart des cas dans une structure de non-dislocation, assumant la fonction de complément thématique.*

⁹⁵ Cf. également cet autre extrait (*op. cit.* : 62): [...] *le rôle discursif et interactionnel des segments postrhématiques est foncièrement différent de celui des segments thématiques à l'initiale de l'énoncé.*

⁹⁶ Comme le précise Péry-Woodley (2000 : 65) : *la théorie du Centrage est décrite par Grosz, Joshi et Weinstein (1995 : 204) comme "a theory that relates focus of attention, choice of referring expression, and perceived coherence of utterances, within a discourse segment". Cette théorie adopte, similairement à Charolles (1997), une perspective axée sur le traitement cognitif des discours, mais d'une façon plus formalisée et algorythmique liée au fait que, dans son cas, la modélisation du traitement ("processing") vise des applications informatiques. Aussi bien qu'un modèle explicatif et prédictif, la théorie du Centrage se présente comme une méthode qui donne la possibilité de "formally test claims associated with topichood and coherence by using centring as a tool to track the flow of salience (or focus of attention) within discourse" (Hurewitz, 1998 : 277).*

⁹⁷ Lambrecht (*op. cit.*) quant à lui distingue trois structures informatives distinctes en fonction du type de focus (argumental, prédicatif ou phrastique).

S'agissant de la dénomination « focalisation », il existe une sorte de consensus sur le fait pour celle-ci de désigner un procédé sémantique qui, suivant les situations, peut prendre différentes valeurs comme l'emphase mais aussi la polémique, l'insistance, la précision, etc. Toute sélection du sens en situation renvoie à une capacité plus générale de différenciation ou d'exclusion sémantique car bien que le sens tende à ne dire que lui-même, il se distingue des autres sens qui n'ont pas été sélectionnés pour dire ce qu'il y avait à dire. Ainsi, en énonçant par exemple ⁹⁸: *avec ou sans le consentement de mes parents, j'épouserai Clothilde !* le locuteur fait ressortir le caractère différentiel du sens et de fait son opposition aux sens virtuels qu'il aurait pu employer. De cette manière, le fait de dire « je », c'est désigner l'allocutaire et choisir un sens qui n'est pas celui de « tu », ni de « il », etc.

Comme l'a indiqué Peeters (*op. cit.*), le français a nettement moins ordinairement recours à la phonologie et la phonétique que l'anglais pour réaliser une focalisation et se sert essentiellement de syntaxe (ou de grammaire) en disant le sens différentiel à l'aide d'une répétition ou d'une multiplicité de morphèmes (*non mais attends, tu ne peux pas comparer, elle est ma mère, elle // ça, c'est de la musique !*).

Par ailleurs, les phénomènes de déplacement couramment attestés en anglais se révèlent être très inhabituels en français, à l'écrit⁹⁹, en particulier concernant l'antéposition de l'objet nominal (exemple 38).

(38) ??? Un sac Hermès, ils ont égaré.

Un des procédés de focalisation les plus fréquemment attestés à l'écrit dans cette langue est incontestablement le clivage (construction clivée et pseudo-clivée). Il s'agit de montrer que le choix de tel sens est bien exclusif d'autres sens virtuels à l'aide de la structure *c'est que / qui*.

→ C'est un sac Hermès qu'ils ont égaré // Ce qu'ils ont égaré, c'est un sac Hermès.

Il est impossible de refermer la partie consacrée à la présentation des différentes acceptions que s'attachent les notions de *focus* et de *focalisation* sans évoquer la théorie de la focalisation élaborée par Nølke (*op. cit.*, 1997). Ici, la focalisation est considérée comme un acte dont le résultat est le *foyer* (*focus*), i.e. le lieu où est présentée l'«information

⁹⁸ De son côté Prévost (*op. cit.* : 103) a élaboré l'exemple suivant : *Paul a téléphoné ce matin (et non pas Luc)*.

⁹⁹ Pour l'anglais, cf. l'exemple cité par Emonds (1976) : *Our daughter we are proud of.* (*Op. cit.* : 31) et pour le français, cf. l'exemple produit par Prévost (*op. cit.* : 103 ss.11), i.e. : *Il est arrivé un couple avec deux enfants* ou encore l'intitulé du dernier film d'Audiard, i.e. : *De battre mon cœur s'est arrêté*.

essentielle»¹⁰⁰. Le foyer est considéré comme l'élément de base. Il est à l'origine de la distinction entre la «focalisation simple» et la «focalisation spécialisée». Et, le fait que la focalisation simple doive s'effectuer à l'intérieur d'une portion déterminée de la phrase implique que :

[...] la structure de la phrase indique quels sont les éléments susceptibles d'être focalisés et dans quel but. (*Op. cit.* : 136)

A l'intérieur de ce cadre théorique, dans une phrase telle que « Lucie a emménagé dans le Sud », le domaine de focalisation va du verbe jusqu'au dernier segment tonique, *i.e.* en l'occurrence *a emménagé dans le Sud*¹⁰¹. Dans sa théorie sur la focalisation, Nølke précise que dans certains cas d'autres visées peuvent s'ajouter à l'identification (*focalisation spécialisée*). Ainsi, dans l'énoncé « Même le chien n'en veut pas de ces gâteaux », le foyer spécialisé est constitué par le GN *le chien*.

Lorsque Fløttum (*op. cit.*) établit que l'emploi comme E.I.C.S. de *en ce qui concerne* remplit une fonction de « focalisateur spécialisé thématique »¹⁰², elle entend vraisemblablement faire référence au fait que l'E.I.C.S. concernée ne réalise pas seulement une identification de X mais remplit une fonction supplémentaire, à savoir en l'occurrence, selon l'auteur, l'introduction d'un thème textuel¹⁰³.

3.2.2.3 Topique et topicalisation

Comme l'a précisé Lambrecht (1994), le principal objectif de la distinction *thème/ topique* dans la littérature anglo-saxonne est de rendre compte de l'existence conjointe d'éléments remplissant une fonction argumentale – *i.e.* des éléments syntaxiquement et sémantiquement intégrés à la structure prédicat-argument de la proposition (exemple 39) – et d'éléments qui sont simplement associés à la proposition *P'* sur une base pragmatique (exemple 40).

(39) Le poisson, il est recommandé de le préparer la veille.

(40) Le poisson, Lucie ne mange que de la daurade.

¹⁰⁰ Pour résumer, il s'agit du segment phrastique qui contient l'élément d'information le plus important.

¹⁰¹ Dans une interprétation par défaut, le foyer de cette phrase correspond au syntagme prépositionnel *dans le Sud*.

¹⁰² *Op. cit.* : 195.

¹⁰³ Et l'auteur de préciser : *Dans beaucoup de cas il s'agit d'une visée introductrice : en ce qui concerne aide à démarrer le développement d'un thème textuel.* (*Op. cit.* : 195)

Dans le cadre théorique lambrechtien, le topique (en anglais *topic*) forme un couple avec le commentaire (en anglais *comment*)¹⁰⁴ pour référer à l'articulation de base (neutre/non marquée) qui sous-tend la phrase au niveau pragmatique¹⁰⁵ :

The topic-comment articulation is the UNMARKED PRAGMATIC SENTENCE ARTICULATION .
(*Op. cit.*: 132)

Il est défini en termes pragmatiques de pertinence et d'à propos (*aboutness*), désigne un élément donné, dont on dit quelque chose et est accessible par le contexte discursif¹⁰⁶ ou situationnel.

A referent is interpreted as the topic of a proposition if IN A GIVEN DISCOURSE the proposition is construed ABOUT this referent, i.e. as expressing information which is RELEVANT TO and which increases the addressee's KNOWLEDGE OF this referent.
(*Op. cit.* : 127)

Dans la littérature française, la dénomination « topique » apparaît à la fois sous la forme « topic » (Stark 1999; Lacheret & François 2003; etc.) et sous la forme « topique » (Caron & Mohamadou 1999; Combettes 1998a¹⁰⁷; Prévost *op. cit.* etc.). Elle figure principalement¹⁰⁸ dans des analyses pragmatico-informationnelles notamment dans des études typologiques (Paris 1999 ; Söres 1999 ; Pusch 1999; etc.). Il existe toutefois de profonds désaccords quant à sa définition, lesquels désaccords conduisent à la production de variantes au niveau de son couplage (topique + commentaire / focus)¹⁰⁹.

Si l'on compare les trois couples « topique-commentaire » (centré sur l'énoncé en tant que tel), « thème-rhème » (se référant à l'énoncé) et « arrière plan- focus » [...] (Pusch, *op. cit.* : 110)

¹⁰⁴ Ce que Lambrecht définit à l'aide du couple TOPIC NP (TOP) - ANTITOPIC NP (A-TOP) recouvre l'opposition *Theme / Tail* proposée par Dik (1978), opposition dans laquelle la dénomination «Theme» désigne un topic qui ne remplit pas une fonction argumentale, détaché à gauche tandis que la dénomination «Tail » renvoie à un topic qui ne remplit pas une fonction argumentale, détaché à droite.

¹⁰⁵ [...] *topic-comment structures, i.e. structures which are used to convey information about some topic under discussion, represent communicatively speaking the most common type.* (*Op. cit.* : 132)

¹⁰⁶ L'opposition information « ancienne / connue » vs. « information nouvelle » (au sens de *ajout informatif*) de Chafe (1976) et de Prince (1984) est reprise dans le couple « présupposition-assertion »

¹⁰⁷ Voir également Combettes 1998b, 1999a, 1999b, 2001, 2002a, 2002b, 2002c.

¹⁰⁸ Comme en atteste l'extrait présenté ci-après, dans le cadre des analyses conversationnelles la dénomination « topique » a généralement tendance à être située dans une perspective périphrastique (topique discursif) : *Le topique de l'acte 17 est constitué par une information activée 14 actes auparavant, dans l'intervention initiale de B. Pivot (acte 3). Un tel ancrage à distance est rendu possible par la proximité hiérarchiques unissant ces deux constituants.* (Grobet *op. cit.*: 362)

¹⁰⁹ Sur ce point, Söres (*op. cit.*: 218) a rappelé que : *dans la littérature typologique, le terme topique est utilisé (Mallinson et Blake, 1981 : 151 passim) dans le sens général, à savoir 'ce dont on parle' et comment dans le sens de 'ce qui est dit à propos du topique'.*

En typologie, topique et focus sont quelquefois étudiés ensemble, comme facteurs contribuant à la variation de l'ordre de base des constituants fondamentaux (Sujet, Verbe, Objet). (Söres, *op. cit.* : 218)

Toujours concernant cette dénomination « topique », il convient également de distinguer ceux qui l'emploient indistinctement de celle de *thème* comme notamment Furukawa (203) ou encore Dubois & al. (1974)¹¹⁰:

On appelle topique le sujet du discours défini comme « ce dont on dit qqc », ce qui est donné comme thème par la question de l'interlocuteur ou par la situation, par opposition au commentaire, qui est « ce qui est dit de la personne ou de la chose ». Dans les langues indo-européennes, le topique est souvent identifié au sujet de la phrase assertive, mais il peut être différent. (*Op. cit.*: 489-90)

de ceux qui l'emploient avec un sens particulier¹¹¹ comme notamment Stark (1999), Caron & Mohamadou (*op. cit.*) ou encore Combettes (1999a)¹¹² :

Il est bien connu qu'il existe des dénominations multiples pour l'analyse pragmatique de l'énoncé, telles que *thème* et *rhème*, *topic* et *comment*, *topic* et *focus* etc. Nous utiliserons par la suite *thème* pour désigner le segment de l'énoncé qui renvoie à l'objet de la prédication et *topic* pour parler des constituants qui confèrent un cadre à la proposition entière, [...] (Stark, *op. cit.* : 339; ss. 13)

Nous réservons ici le terme de *topique* pour désigner l'élément détaché en tête d'énoncé et dont le reste de l'énoncé constitue un commentaire [...] Le topique est une des manifestations possible du thème, qui peut, rester implicite, être disséminé dans tout un énoncé. (Caron & Mohamadou, *op. cit.*: 66)

[...] réserver des notions telles que celles de *thème* et de *rhème* pour l'analyse de ce niveau informationnel [= le thème comme élément de plus bas degré sur l'échelle du « dynamisme communicatif » (DC)], dans la ligne de la Perspective Fonctionnelle de la phrase (FSP), alors que l'articulation de l'énoncé en « point de départ » et en développement de la prédication pourrait être décrite par des termes comme ceux de *topique* et de *commentaire*. (Combettes, *op. cit.* : 232)

Comme nous l'avons précédemment indiqué, sauf erreur de notre part, Combettes fut parmi les premiers à faire usage de la dénomination « topique » dans une étude de syntaxe historique du français¹¹³. Ses travaux sur l'évolution de la construction segmentée¹¹⁴, ont

¹¹⁰ Voir également Dubois & al. (1994 : 485).

¹¹¹ Ce qui, comme en atteste l'extrait présenté ci-après, aboutit à des situations tout à fait cocasses: [...] *l'étude de Combettes (1998a, 1998b) mérite attention. Examinant la notion de thème à deux niveaux différents, l'auteur divise celle-ci en topique et thème. Le topique, qui correspond au thème entendu dans le présent article, peut être considéré comme [...]* (Furukawa *op. cit.*: 134)

¹¹² Cf. également Combettes (1998b, 1999a, 2000, 2001, 2002a, 2002b, 2003a et b).

¹¹³ Car, comme il l'a lui-même indiqué (Combettes 1999a), excepté quelques essais isolés de Simko (1957), Firbas (1957) et Cummings (1995) sur l'ancien anglais, le développement de la « Perspective fonctionnelle de la phrase » (FSP) n'a dans ses débuts guère eu d'impact sur les études de syntaxe historique du français.

¹¹⁴ Combettes (1999a).

mis en évidence l'importance de distinguer les couples thème-rhème et topique-commentaire (et les opérations auxquels ils sont corrélés, *i.e.* respectivement la thématisation et la topicalisation), en particulier lorsqu'il s'agit de définir la source des changements intervenus au niveau des constructions segmentées, qu'elles soient avec ou sans expression introductrice. Sur cette base, l'auteur propose de réserver la dénomination «topique» pour décrire le fait que certaines unités référentielles (et dans certains cas non référentielles¹¹⁵) constituent de par leur positionnement en tête de construction segmentée le point de départ pour le développement d'une prédication pour laquelle la réapparition de l'élément détaché à l'initiale en seconde partie d'énoncé n'est pas rendue obligatoire¹¹⁶ (exemple 41 a vs. 41 b¹¹⁷).

- (41) Le voisin, $\left\{ \begin{array}{l} \text{les événements ont donné raison à notre fils (a)} \\ \text{Lucie l'apprécie énormément (b)} \end{array} \right.$

Et ce sur la base du fait que :

Le topique, du point de vue syntaxique, est un groupe périphérique, qui n'entretient pas obligatoirement de relations de sélection avec la suite de l'énoncé. (*Op. cit.* : 242)

Par ailleurs, comme illustré par un des exemples établis dans ses travaux en diachronie (Combettes 1999a), cette possibilité d'absence de réactivation de R.X en seconde partie d'énoncé des constructions introduites par une E.I.C.S. de type *quant à* était déjà attestée en moyen français (exemple 42)¹¹⁸.

- (42) Et quant a la duchie de Guienne, tu as tort evident (Juvénal des Ursins / Exemple cité par Combettes, *op. cit.*: 243)

Aussi est-ce dans cette même perspective que l'auteur (1999b) s'est servi du néologisme¹¹⁹ *topicalisé* pour caractériser la structure informationnelle d'un énoncé qui vérifie

¹¹⁵ Cf. à ce sujet Combettes (1998) ainsi que Furukawa (*op. cit.*).

¹¹⁶ Et Combettes de préciser concernant cette configuration : [...] le *topique* est alors comparable, du moins en ce qui concerne sa forme, aux syntagmes circonstanciels. (*Ibid.*)

¹¹⁷ Avec pour l'exemple (41b) une coréférence entre le groupe nominal *le voisin* le pronom complément *le*.

¹¹⁸ Lequel exemple a fait l'objet du commentaire suivant : la relation entre les deux parties de l'énoncé demeure très « globale », le *topique* ouvrant un cadre qui permettra une prise de position du locuteur [...] (*Op. cit.* : 243)

¹¹⁹ Ce néologisme apparaît également dans certains travaux de syntaxe pour décrire un certain type de construction, comme en atteste cet extrait tiré de Fradin (*op. cit.* : 26) : *Je me bornerai à énumérer ici les principales constructions que le jeu de ces paramètres permet de distinguer. Topicalisées (TOP) : De cette histoire, il se souviendra longtemps. Détachée Sans rappel (DSR) : [...]*

l'établissement en tête de construction segmentée d'un élément disponible pour une prédication.

[...] la « superposition » des structures thématisées et des structures topicalisées conduit à [...] (*Op. cit.*: 40)

Si dans l'extrait présenté ci-avant, l'adjectif «topicalisé» qualifie une structure informationnelle, une étude détaillée de ceux des travaux de l'auteur qui engagent les notions de *topique* et de *topicalisation* montre que cet élément intervient essentiellement en complémentation des noms « groupe », «syntagme nominal » et « constituant »¹²⁰.

On pourra donc opposer :

- *Pour ce qui est de la pension de ma sœur, il n'y a nulle difficulté* (I, 59)

- [...]

exemples dans lesquels **le groupe topicalisé** permet d'introduire dans le texte un référent supposé connu, mais qui n'est pas repris, comme le serait un thème constant, par une anaphore dans la suite de l'énoncé, [...] (*Op. cit.* : 38)

Dans tous ces exemples, **le syntagme nominal topicalisé** renvoie à un référent qui n'est pas cité dans le contexte linguistique antérieur, mais qui [...] (*Ibid.* : 37)

Il ne semble pas possible d'analyser **le SN topicalisé**, à la différence de ce qui peut être proposé pour un constituant thématisé, comme le résultat d'un « déplacement », de l'antéposition d'un élément qui trouverait sa place « normale », non marquée, après le verbe. (*Op. cit.*, 1999a : 242)

C'est toutefois sur la question du sens acceptionnel qui est conféré à la dénomination «topicalisation» que Combettes se démarque le plus nettement dans sa discipline. Premièrement, nous rappellerons que cette notion n'a que très rarement été mise à contribution dans la littérature française¹²¹, en comparaison de celle de *thématisation*¹²².

Aussi, parmi ceux qui en font usage, il convient de distinguer ceux qui la confondent avec celle de *thématisation*¹²³ de ceux qui lui confèrent une valeur particulière, comme notamment Combettes, Nølke (1997) ou encore de Martin (1981)¹²⁴.

¹²⁰ Un des articles de l'auteur porte l'intitulé : *Intégration des constituants topicalisés dans la structure de la phrase en français classique*.

¹²¹ Même si dernièrement, les choses ont commencé à évoluer. Cf. à ce propos les *Cahiers de praxématique* 37 (*op. cit.*) ainsi que *Scolia* 18 (*op. cit.*).

¹²² Sur ce point, voir respectivement : Deulofeu (1979), Cappeau & Deulofeu (2001) vs. Fløttum (1999), Martinie et Sitri (1999) et Muller (1999) entre autres.

¹²³ Chez ces derniers, le terme «thématisation» est prise au sens d'opération linguistique consistant à antéposer un élément qui correspond à une sous-partie-sémantique.

¹²⁴ Dans sa *Note sur la dislocation du sujet*, Nølke réserve la dénomination *topicalisation* à l'antéposition d'un complément verbal sans reprise pronominale (*Le chocolat, j'aime*). Comme l'a rappelé Le Querler

Dans la production de Combettes, la dénomination «topicalisation» est employée pour faire référence au fait que le détachement à l'initiale d'un élément ne résulte pas de la transformation d'une construction première (non marquée, *i.e.* établie sur le modèle S-V-O)¹²⁵ comme en atteste l'impossibilité de rétablir celle-ci dans des exemples tels que (43)¹²⁶ et (44)¹²⁷ ci-après :

(43) Laisser des gens devenir amers en considérant que c'est une fatalité, moi je dis non.
(Exemple cité dans Le Querler, *op. cit.* : 274)

(44) le free-jazz, quand je vais à un concert, je m'ennuie. (Exemple cité dans Cadiot, 1978 : 19)

Pour Combettes, la topicalisation consiste à rendre une unité disponible pour une prédication. Sur cette base, celui-ci a été amené à établir que¹²⁸ :

[...] la topicalisation est davantage [vs. la thématisation] à mettre en rapport avec les relations qui s'établissent entre les constituants [de la phrase]. (*Op. cit.*, 1999a : 244)

Aussi est-ce dans cette perspective que celui-ci a par la suite été amené à se servir de la dénomination « marqueur de topicalisation »¹²⁹ pour faire référence à la fonction informationnelle remplie par l'emploi en tête de construction segmentée de l'ensemble des formes de type *quant à*.

Dans l'examen du statut des constituants «périphériques» qui correspondent à des topicalisations, il convient de distinguer les deux grandes possibilités dont dispose le français : le détachement d'un syntagme nominal, cette segmentation pouvant s'opérer à gauche ou à droite du noyau de l'énoncé, le détachement d'un syntagme prépositionnel, doté d'un **marqueur de topicalisation**, cette segmentation survenant, en règle générale, en début de phrase. (*Op. cit.*, 1999b : 29)

(1998 : 114; ss 2), dans Martin (*op. cit.*), la dénomination *topicalisation* est consacrée à la «sélection du sujet grammatical».

¹²⁵ Comme permet de le constater l'extrait présenté ci-après, Lambrecht (2001) ne partage pas ce point de vue : *Topcialization resembles LD in that it involves a referential constituent in non-canonical clause-initial position. But while in LD this constituent occurs in the extra-clausal TOP position, the 'topicalized' phrase occurs in the so-called pre-clausal COMP (complementizer) or WH-position, where it keeps its syntactic and semantic status as a complement of the verb.* (*Op. Cit.* : 168)

¹²⁶ Cet exemple est analysé comme un cas de thématisation par Le Querler.

¹²⁷ Exemple repris par Stark (*op. cit.*).

¹²⁸ Et, celui-ci de préciser à propos des phénomènes de télescopage qu'il a lui-même relevés dans les productions de moyen français entre d'une part les faits de topicalisation et d'autre part ceux de thématisation : [...], *si les schémas de phrase peuvent se confondre, les causes du changement ne sont cependant pas du même ordre.* (*Op. cit.* : 242)

¹²⁹ Aussi, comme l'avons précédemment indiqué, d'autres retiendront sa proposition.

3.2.3 Analyse des différentes propositions

3.2.3.1 Marqueurs de thématisation

Comme nous l'avons précédemment indiqué, la position qui consiste à conférer à l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne* un rôle de thématisateur phrastique met en jeu une acception spécifique de la notion de thème.

Celles et ceux qui adoptent cette position considèrent que, à l'instar de plusieurs expressions régulièrement attestées à l'ouverture d'une construction segmentée parmi lesquelles *au sujet de, question*, etc., les locutions de type *en/ pour ce qui concerne* rendent explicite le fait que l'élément détaché à l'initiale remplit une fonction thématique par contraste avec le reste de l'énoncé qui, pour sa part, remplit une fonction rhématique. Celles et ceux qui s'engagent dans cette voie s'appuient sur une approche théorique largement répandue selon laquelle dans une construction structurellement non marquée, l'élément le plus à gauche constitue généralement le thème du propos établi dans le reste de la phrase, soit respectivement pour l'exemple (45) le GN *mon père* et le groupe verbal *garde cette bouteille pour une grande occasion*.

(45) Mon père garde cette bouteille pour une grande occasion.

Dans ce même cadre théorique, l'antéposition d'un des éléments de cette phrase (en d'autres termes sa « thématisation ») – ce qui s'applique au complément d'objet du verbe sous (45') – engendre une reconfiguration de la structure informationnelle de la phrase dans laquelle la fonction de thème migre sur l'élément détaché à l'initiale:

(45') Cette bouteille, mon père le garde pour une grande occasion.

Or, le fait que ceux qui confèrent une fonction de « thématisateur phrastique » à l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne* n'aient pas écarté du cadre de leurs analyses des exemples tels que (46) ou encore (47), montre que c'est la notion de *thème* – et non celle de *thématisation* – qui est en jeu¹³⁰.

(46) Quant à la conclusion, une simple analyse arithmétique vous montre que Jacques Blanc est désormais l'otage des socialistes et non l'inverse. (Exemple cité dans Fløttum *op. cit.*: 190)

¹³⁰ Comme nous l'avons vu plus haut, l'acception la plus répandue de la dénomination « thématisation » conduit à écartier du domaine concerné les exemples présentés dans le texte en (46) et (47), de même que ceux qui ont été produits ci-après : *Le millésime 2005, sa robe est magnifique // Le vin, nous avons pris douze caisses de Sancerre // Le Clos Vougeot, je préfère attendre*.

(47) - et pour celui d'ergonomie c'est la même chose ou : [...] (Exemple cité dans Morel *op. cit.* : 64)

En fait, la fonction de « thématisateur phrastique » qui est conférée à la production en tête de construction segmentée des formes de type *quant à* repose sur une définition purement positionnelle de la notion de thème. Un des principaux reproches pouvant être adressés à ceux qui opèrent cette analyse est qu'ils ne prennent pas en considération le fait que, comme l'a fait valoir Combettes (1999a), en plus de pouvoir être analysées dans une perspective informationnelle sur le mode *thème-rhème* certaines constructions segmentées – en particulier celles qui sont initialisées par une expression introductrice – s'articulent également sur le mode *topique-commentaire*, *i.e.* qu'elles mettent en jeu une articulation qui implique d'une part un élément qui sert de point de départ pour le développement d'une prédication et d'autre part la prédication en question.

3.2.3.2 Marqueurs de focalisation

Comme nous l'avons précédemment fait remarquer, la démarche qui consiste à se servir de la dénomination « focalisateur » pour décrire la fonction remplie par l'emploi en tête de construction segmentée de la locution *en/ pour ce qui concerne* est propre à Fløttum (*op. cit.*).

Pour *en ce qui concerne*, la visée de contraste n'est pas pertinente. On pourra pourtant préciser son rôle de focalisateur spécialisé à l'aide du terme introducteur thématique. Dans beaucoup de cas, il s'agit d'une visée introductrice : en ce qui concerne aide à démarrer le développement d'un thème textuel. (*Op. cit.* : 195)

Comme permet de le constater la dernière partie de cet extrait, ce n'est pas dans un cadre phrastique que se place Fløttum mais dans un cadre textuel. Dans cette perspective théorique, la fonction attribuée à l'emploi comme E.I.C.S. de la locution *en/ pour ce qui concerne* est celle d'introduire un hyperthème (en d'autres termes un topique discursif). Dans ces conditions, nous pouvons considérer que la thèse que défend Fløttum est conforme à celle avancée par Geluykens (1992)¹³¹:

[...]; all of them [une série de constituants détachés avec E.I.C.S. établis dans une série d'exemples parmi lesquels : *so/ as far as !'imports are con'cerned # . we / cannot 'take [thi:]*

¹³¹ Soit, dans la langue française : *Tous* [*i.e.* un ensemble de constituants détachés avec E.I.C.S. qui apparaissent dans une série d'exemples située plus haut dans le texte], à une exception près, présentent les mêmes caractéristiques que celles relevées dans la dislocation gauche à visée introductive dans la mesure où ils marquent de manière explicite le fait pour un référent d'accéder au statut de topique pour la suite du discours via le marqueur explicite « *en/ pour ce qui concerne* ».

textile 'industry. : over ! `all], with one exception, resemble referent-introducing LDs, in that they explicitly mark a referent as becoming topical in the subsequent discourse, by means of the overt marker "so far as ... is concerned". (*Op. cit.* : 133)

Aussi l'analyse se situe-t-elle sur un tout autre plan, *i.e.* le plan discursif¹³².

3.2.3.3 Marqueurs de topicalisation

Comme nous l'avons précisé plus haut, Combettes est à l'origine du mouvement qui consiste à conférer une fonction de « marqueur de topicalisation » à l'emploi en tête de construction segmentée des formes de type *quant à* et notamment aux éléments sélectionnés ici pour examen.

A notre connaissance, Prévost (2003) est la seule à avoir soulevé le problème rencontré par la sélection de la dénomination « topique » en vue de la caractérisation de l'élément détaché en tête de construction segmentée introduit par les E.I.C.S. *quant à* et *en/ pour ce qui concerne*. En s'appuyant sur la distinction qui s'exerce sur la nature de la relation X/ P' dans les énoncés tels que d'une part (i) « Quant à / En ce qui concerne la Tour Eiffel, elle est vraiment impressionnante » et d'autre part (ii), « Quant à / En ce qui concerne Paris, la Tour Eiffel est vraiment impressionnante »¹³³, Prévost propose de recourir à la dénomination « repère » pour désigner les éléments détachés à l'initiale qui, comme sous (ii), sont reliés à P' uniquement par une relation pragmatique de pertinence.

Si bon nombre d'énoncés peuvent se ramener à une structure Topic-Comment, il reste néanmoins à analyser les autres énoncés, c'est-à-dire ceux qui n'impliquent pas une relation syntaxique entre X / X' et E. En effet, si la notion de pertinence est envisageable pour eux, en revanche celle d'«à propos» fait difficulté. Dans (22) (*Quant à Paris, la Tour Eiffel est vraiment impressionnante*), on ne peut considérer que «la Tour Eiffel est vraiment impressionnante» constitue un «comment» sur «Paris», au même titre que «est vraiment impressionnante » en constitue un sur «la Tour Eiffel». (*Op. cit.* : 453)

La position adoptée par l'auteur repose sur l'idée que le topique est définissable en termes pragmatiques de pertinence et d'à propos (approche lambrechtienne)¹³⁴.

¹³² Nous reviendrons sur ce point ultérieurement, dans la partie consacrée à l'étude de la (/des) fonction(s) textuelle(s) conférée(s) à l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne*.

¹³³ Avec une coréférence entre le GN *la Tour Eiffel* et le pronom *elle* sous (i).

¹³⁴ Et Prévost (*op. cit.* : 451) d'avoir préalablement indiqué : *Le concept de topic prend place dans le cadre d'une analyse de l'énoncé en structure informative, avec trois types de structures empruntées au cadre théorique de Lambrecht (1994) : les structures Topic-Comment, les structures identificatrices (par ex. : C'est Paul qui a sonné), et, enfin, les structures théétiques, qui ont pour but d'introduire une entité (structures présentatives) ou un événement (structures événementielles). Dans la perspective de ce type d'analyse, la question qui se pose est de savoir si, dans les énoncés « Quant à X, E », X est analysable comme un topic.*

Dans cette perspective, il est exact que la dénomination « topique » est inappropriée lorsqu'il s'agit de préciser la fonction remplie par un élément détaché à l'initiale qui ne serait lié à *P'* que par une relation pragmatique de pertinence comme c'est notamment le cas pour l'énoncé mentionné plus haut sous (ii). De notre point de vue, une solution semble néanmoins pouvoir être trouvée dans le fait de considérer que la notion d'à-propos¹³⁵ s'inscrit dans un continuum aux extrémités duquel figurent d'une part des exemples du type de (i) et d'autre part des exemples du type de (ii)¹³⁶.

Ceux des segments [loc. prép. X] qui restreignent la validité de la prédication établie sous *P'* à un domaine de référence particulier – comme c'est notamment le cas sous (48) ci-après – devraient également pouvoir figurer sur cette échelle dans la mesure où la reprise à l'aide de GN tels que *dans ce domaine*, *sur ce point*, etc.¹³⁷ peut être opérée:

(48) **En ce qui concerne** les investissements, les Français semblent plus ambitieux que les Britanniques. (*Le Monde*, 09/09/92 : 5 [Europresse]) [48]

→ **En ce qui concerne** les investissements, *dans ce domaine* / *sur ce point*, les Français semblent plus ambitieux que les Britanniques.

Et l'exemple (49) ci-après d'en présenter un exemple attesté :

(49) **Pour ce qui est des** langues romanes, «la première étude d'ensemble sur *ce sujet*» (Magenat, 1943 : 52) est celle de Müller-Hauser, qui a servi de modèle pour plusieurs autres, comme l'indiquent les flèches dans la figure 1. (Kiesler, 2000 : 224 [lect. perso.]) [211]

Ceci étant, il convient de rappeler que lorsque Combettes confère une fonction de « marqueur de topicalisation » aux formes de type *quant à*, il s'appuie sur une définition de la notion de topique qui ne coïncide pas avec celle qui est à l'œuvre dans le cadre théorique lambrechtien. Pour Combettes, l'opération qui permet de faire d'un élément de la phrase le topique – à savoir la « topicalisation » – consiste à détacher un élément en tête de

¹³⁵ Fradin & Cadiot (*op. cit.* : 7) ont déjà relevé les difficultés rencontrées par la sélection de la notion d'«à propos» : *Les expressions « parler de », «à propos de», en tant qu'expressions de langue naturelle, ont la propriété de pouvoir s'employer dans des usages voisins (qui sont dans un rapport de ressemblance de famille) : ce que décrivent ces expressions peut varier sans qu'on éprouve la nécessité de changer d'expression à chaque variation.*

¹³⁶ Malgré l'existence d'une distinction dans la relation X/ *P'* entre les énoncés du type de (i) et ceux du type de (ii), il est à notre sens possible de considérer que la relation d'à propos n'est pas complètement inexistante dans les énoncés appartenant à la seconde de ces deux catégories d'exemples.

¹³⁷ Voir éventuellement par le biais d'un élément adverbial qui ressortit au domaine métalinguistique (*ici / là*), comme illustré par l'exemple attesté référencé ci-après : *Pour ce qui concerne la philosophie, là aussi tout se complique et le doute en profite pour s'installer.* (Document disponible sur : www.jalons.fr/publications/livres/annesophie-Dd.html) [8]

construction segmentée afin qu'il serve de point de départ au développement d'une prédication¹³⁸.

Ainsi, dans la perspective combettienne du topique et de la topicalisation, la thèse du marquage d'une topicalisation pour l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne* ne rencontre aucune difficulté. Elle offre en outre l'avantage de mettre sur des plans distincts ceux des éléments détachés à l'initiale qui sont introduits par une unité lexicale de type *quant à* (i.e.: *à propos de, relativement à*, etc.) et le détachement en tête de construction segmentée d'un élément qui correspond à une sous-partie sémantique de l'énoncé.

Comme nous l'avons précédemment indiqué, vis-à-vis de la présente étude, elle a comme principal inconvénient de porter sur l'ensemble des éléments qui s'attachent le statut de E.I.C.S., à savoir par exemple la locution *quant à*, les prépositions *pour* et *sur*, les participes présents valeur prépositionnelle *concernant, s'agissant de*, etc. Or, comme l'ont fait apparaître les travaux de Fløttum (*op. cit.*) et de Debaisieux (*op. cit.*), les disparités constatées entre l'emploi comme E.I.C.S. de la locution *en ce qui concerne* (et donc de fait l'ensemble des formes construites sur le même modèle) et celui de *quant à*¹³⁹, laissent présager que leurs valeurs différentielles ne se limitent pas à une simple variance des domaines sémantiques¹⁴⁰.

Dans ces conditions, nous pouvons nous demander si, comme l'avance Swan (1995) à propos de leurs équivalents anglais¹⁴¹, la réalisation en tête de construction segmentée des formes de type *en/ pour ce qui concerne* ne répondrait pas à des enjeux d'ordre discursif¹⁴².

¹³⁸ Dans cette perspective, la construction qui résulte d'une opération de thématisation va obligatoirement de pair au niveau syntaxique avec une dislocation gauche tandis que la structure topique-commentaire correspond ou bien à une construction à Thème Détaché ou bien à une Détachée Sans Rappel (selon les termes de Fradin, *op. cit.*).

¹³⁹ Cf. notamment à ce propos les nombreuses contraintes discursives référencées par Debaisieux (*op. cit.*) au sujet de l'emploi comme E.I.C.S. de *quant à*. vs. *en/ pour ce qui concerne*.

¹⁴⁰ Voir sur ce point les travaux de Combettes (2003).

¹⁴¹ Note that a discourse marker usually comes at the beginning of a clause.

I- Focusing and linking.

with reference to; regarding; as regards; as far as ... is concerned; as for.

As regards and as far as ... is concerned usually announce a change of subject by the speaker / writer. (*Op. cit.* : 151)

¹⁴² Cette piste de travail a été exploitée par Combettes (1999b) concernant l'emploi comme E.I.C.S. de la locution prépositionnelle *quant à* et du participe présent à valeur prépositionnelle *touchant* dans la période de moyen français et au cours du XVI^e siècle: [...] *une famille d'expressions, telles que au regard de, à l'égard de, touchant, qui viennent s'ajouter à quant à et à de, dans le rôle d'introducteurs d'un nouveau topique dans le discours.* (*Op. cit.* : 25)

De toute évidence, un examen approfondi de la thèse avancée par Fløttum (*op. cit.*) – laquelle consiste à conférer à l'emploi comme E.I.C.S. de la locution *en ce qui concerne* un rôle d'introducteur de thème discursif – est nécessaire.

3.2.4 Bilan

En dépit du fait qu'elle n'a pas permis de déterminer la valeur différentielle des formes de type *en/ pour ce qui concerne*, l'étude des quelques travaux consacrés à la définition du rôle conféré à l'emploi en tête de construction segmentée de cette famille de E.I.C.S. dans le cadre phrastique a été profitable à plus d'un titre.

En premier lieu, elle a mis en évidence les limites d'une approche syntaxique «classique» et la nécessité d'écarter la dichotomie *dislocation / non-dislocation* dans le cadre de l'emploi détaché à l'initiale des formes de type *en/ pour ce qui concerne*.

En second lieu, elle a montré que d'une part, il n'y a pas de correspondance univoque entre le niveau syntaxique et le niveau pragmatico-informationnel et, d'autre part, que la relation d'à propos n'est pas binaire mais qu'elle s'inscrit dans un continuum.

Enfin, et c'est là le point le plus important, l'étude critique de l'ensemble des travaux consacrés à la définition du rôle rempli par l'emploi en tête de construction segmentée des formes de type *en/ pour ce qui concerne* dans le cadre phrastique a révélé que, bien que la dénomination «marqueur de topicalisation » soit vraisemblablement la plus à même de préciser la fonction remplie par l'emploi en tête de construction segmentée des éléments sélectionnés ici pour examen – elle nécessite toutefois que la notion de «topique » ne soit pas définie sur la base du modèle lambrechtien, *i.e.* en termes pragmatiques de pertinence et d'à propos, sans quoi doivent être écartés du cadre des analyses ceux des exemples pour lesquels X constitue le cadre de validité des informations contenues en seconde partie d'énoncé –, elle montre toutefois ses limites dès lors qu'il s'agit d'établir ce qui distingue l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne* de celui d'autres E.I.C.S. du français et notamment de *quant à*.

Cf. également Fløttum (2003) : *Il sera tout particulièrement question d'examiner dans quelle mesure les deux locutions [i.e. quant à et en ce qui concerne] fonctionnent comme des marqueurs d'introduction thématique et/ ou de changement thématique ainsi que de préciser leurs rôles dans la structuration compositionnelle du texte. (Op. cit.: 185)*

Chapitre 4 Au niveau discursif

Comme l'ont indiqué les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* (2001) l'interprétation de certains phénomènes linguistiques nécessite de franchir les limites du cadre phrastique.

L'analyse grammaticale s'effectue le plus souvent dans le cadre de la phrase. Or, divers phénomènes linguistiques ne peuvent être complètement expliqués si l'on en reste dans ces limites. Il est nécessaire d'élargir la perspective et de se placer dans le cadre du texte, défini comme un ensemble organisé de phrases. (*Op. cit.* : 603)

Si, à l'origine ce commentaire vise des faits tels que la concordance des temps ou encore la référence des pronoms anaphoriques, il y a lieu de penser qu'il pourrait être appliqué à l'emploi comme E.I.C.S. des éléments sélectionnés ici pour examen dans la mesure où, comme nous l'avons vu plus haut, les analyses réalisées dans le cadre phrastique ne permettent pas d'établir ce qui distingue la production en tête de construction segmentée de ces éléments de celle des autres E.I.C.S. du français. À l'évidence, nous ne sommes pas les premières à envisager la thèse selon laquelle l'emploi détaché en tête de construction segmentée d'une forme de type *en/ pour ce qui concerne* remplit une fonction qui lui est propre (vs. les autres E.I.C.S. du français). Et l'extrait qui suit de vérifier ce point:

L'ensemble de ces faits suggère que les différences de fonctionnement entre *quant à* et *en ce qui concerne* pourraient ne pas tenir à des distinctions internes à la structure préfixe/ noyau mais à des contraintes discursives qui touchent les relations de l'énoncé avec le contexte linguistique et extralinguistique. (Debaisieux, *op. cit.* : 138)

À cet égard, nous rappellerons que, avant Debaisieux, Combettes (1999b)¹⁴³ avait introduit cette piste de travail concernant l'emploi comme E.I.C.S. de *quant à*. Néanmoins, les analyses conversationnelles¹⁴⁴ constituent le lieu dans lequel cette piste de travail a été le plus largement exploitée (Geluykens *op. cit.* et Grobet 2000a¹⁴⁵).

¹⁴³ L'auteur (*op. cit.*) a alors montré que si l'usage moderne de *quant à* comme E.I.C.S. privilégie la valeur de fermeture d'une liste, dans la période qui s'étend du moyen français à la fin du XVI^e siècle – période qui se caractérise, rappelons-le, par l'inexistence des formes de type *en/ pour ce qui concerne* – cette locution remplissait régulièrement la fonction d'«organisateur textuel» et notamment celle de «marqueur de paragraphe» (d'où vraisemblablement l'attestation dans cette période d'enfilades de constructions segmentées introduites par *quant à*).

¹⁴⁴ La fonction d'«introduceur de thème (/ topique) discursif» est ici la plus communément associée à la production en tête de construction segmentée des formes de type *quant à*.

¹⁴⁵ Voir également à ce propos le travail de Morel (1992) portant sur un ensemble de dialogues oraux : *Le système de marquage par un introduceur lexical se révèle très stable dans l'ensemble du corpus. Il s'opère à l'aide d'une préposition ou d'une locution prépositionnelle qui n'est pas liée à la construction du verbe, qui*

Et les extraits disposés ci-après d'illustrer ce point¹⁴⁶ :

Quasi-LDs, finally, functionally resemble non-conversational LDs. Most of them are used for referent-introduction (on a less interactional level); others are contrastive; still others have very idiosyncratic functions. (Geluykens, *op. cit.*: 136)

Dans cet exemple le marqueur *quant à* marque l'ancrage du référent «le film de Benigni» sur l'énumération précédente qui implique le film d'Angelopoulos ainsi que ceux de Ken Loach et de Woody Allen.

Dans les deux autres exemples [...] la segmentée à gauche [...] : sa fonction introductrice paraît essentielle. Dans l'exemple 4.120 impliquant le «film de Benigni», la segmentée marque un changement de référent topical dans le cadre d'une énumération, [...] (Grobet, *op. cit.* : 239)

Force est de constater que, de manière générale, et notamment dans le cadre des travaux qui appartiennent au domaine de l'analyse textuelle (Charolles *op. cit.* et Adam *op. cit.*)¹⁴⁷, les formes de type *en/ pour ce qui concerne* ont encore tendance à ne pas être distinguées (pour leur traitement) de *quant à*. En fait, Fløttum (2003) est la seule (à notre connaissance) à avoir cherché à préciser la valeur différentielle de l'emploi en tête de construction segmentée de *en ce qui concerne* sur le plan discursif.

L'objectif visé dans la partie qui s'ouvre ici est double. Premièrement il s'agit de vérifier la pertinence de l'hypothèse pré-théorique selon laquelle l'emploi comme E.I.C.S. des éléments sélectionnés ici pour examen remplissent une fonction discursive qui leur est propre – et, deuxièmement, de définir quelle est cette fonction. Pour y parvenir, nous procéderons en trois temps.

Dans un premier temps, sur la base d'un examen approfondi des exemples de notre corpus, nous chercherons à référencer des indices susceptibles de valider la thèse de l'existence d'une fonction discursive propre à l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type de *en/ pour ce qui concerne*. Après quoi, nous exposerons de manière détaillée et discuterons la thèse défendue par Fløttum (*op. cit.*) au sujet de l'emploi en tête de construction segmentée

pourrait, certes, dans certains cas, être considérée comme un introducteur de circonstant ([...]), mais qui, dans la majorité des cas, semble avoir perdu son sens propre et s'être spécialisé dans le rôle d'introducteur de thème ainsi avec (9) concernant, (12), mais aussi en, sur, pour [...] (Op. cit. : 64)

¹⁴⁶ Soit pour la version française du premier de ces deux extraits : *En somme, sur le plan fonctionnel, les quasi-DG [i.e. les constructions segmentées introduites par une forme de type quant à] présentent les mêmes caractéristiques que les DG réalisées dans le domaine non conversationnel. La plupart d'entre elles remplissent une fonction introductrice (à un niveau moins interactionnel) ; d'autres sont contrastives ; et d'autres encore s'attachent des fonctions idiosyncratiques.*

¹⁴⁷ Nous préciserons que dans le cadre théorique élaboré par Charolles les formes de type *quant à* constituent des expressions introductrices de «champ thématique» (C.T). Les CT ont pour fonction première de signaler que ce que le locuteur est sur le point d'énoncer portera sur X.

de *en ce qui concerne* dans la perspective d'une comparaison avec les propositions établies dans quelques-uns de nos principaux ouvrages de grammaire.

Pour finir, nous procéderons à une série d'approfondissements qui, au final, nous permettra de soumettre notre propre analyse sur la question de la fonction textuelle remplie par la production en tête de construction segmentée des formes de type *en/ pour ce qui concerne*.

4.1 Etude du corpus en quête d'indices d'une fonction discursive

4.1.1 Récupération d'un élément en relation de co-partie avec X

Le premier constat qui ressort de l'examen approfondi des exemples de notre corpus est le suivant : à l'instar de ce qui se produit pour la construction segmentée introduite par *quant à* – lequel élément est connu pour sa portée périphrastique –, il existe une importante série d'exemples pour lesquels le contexte linguistique immédiatement environnant {PØ} contient au moins un élément qui entretient une relation de co-partie (hyponymie ou autre) avec X et s'en distingue sur la base du contenu des informations versées sous P' ¹⁴⁸, avec dans certains cas la présence d'une E.I.C.S. devant l'élément connecté à X par une relation de co-partie (exemple 50)¹⁴⁹.

(50) J'ai donné l'argent à Libby, et tu devrais le recevoir tôt ou tard. **En ce qui concerne** la guitare, je l'ai donnée à France et Eric pour qu'ils l'apportent à Paris. (Le Clézio, 1996 : 272 [Ftxt]) [4]

Dans cet exemple, l'élément distingué par *en ce qui concerne* – i.e. en l'occurrence le GN *l'argent* (ou plus précisément le référent de ce dernier) – est connecté à un élément de la phrase qui précède immédiatement la construction segmentée introduite par *en ce qui concerne*, soit en l'occurrence R.GN *la guitare* du fait d'une homologie dans la nature des informations versées sur chacun de ces deux éléments dans le texte, i.e. en l'occurrence la désignation de la personne à qui le locuteur a confié chacun des deux objets concernés.

¹⁴⁸ Un examen approfondi de l'emploi des formes de type *en/ pour ce qui concerne* dans les productions de français contemporain montre que ce phénomène est propre au domaine de l'emploi comme E.I.C.S..

¹⁴⁹ Soit à titre illustratif : Pour ce qui concerne le festival «in», c'est le temps du démontage et les intermittents se remettent au travail. Pour le «off», certains jouent, d'autres pas. (Le Soir, 11/07/03 [Europresse]) [22-23]

Et la figure (6) ci-après de faire apparaître distinctement cette homologie :



- Figure 6 -

L'existence d'un lien entre le X du segment [*en/ pour ce qui concerne X*] et un élément du contexte en amont est encore plus nette lorsque, comme dans l'exemple (51) ci-après, la seconde partie de l'énoncé contient un tour comparatif tronqué¹⁵⁰.

(51) [...]

En ce qui concerne les studios de cinéma, le bilan est **encore plus alarmant**. (*Le Figaro*, 03/08/02 : 8 [Europresse]) [37]

Dans un premier temps, ce phénomène incite à penser que, à l'instar de *quant à*¹⁵¹, la production comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne* est destinée au soulignement (/ mise en exergue) d'une contrastivité. Et notre corpus de comporter nombre d'exemples – dont notamment (52) ci-après – qui vérifient la présence d'un élément de comparaison (*plus, moins, etc.*) qui n'est pas accompagné d'un élément repère à l'intérieur de {Pø}.

(52) **En ce qui concerne** les océans, cette troisième dimension atteint un ordre de grandeur **nettement plus** élevé puisqu'ici on compte, non plus en dizaines de mètres, mais en centaines, voire en milliers de mètres. (*Encyclopædia Universalis*, 1999 [lect. perso.]) [104]

Pourtant, après approfondissement des recherches, nous constatons que, contrairement à *quant à*, la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* n'est pas limitée au seul domaine de la distinctivité.

¹⁵⁰ Dans cet exemple, seul apparaît le premier terme du tours comparatif [qqch. /] *être (encore) plus alarmant* pour *α que pour β*. Le second élément du tour comparatif – en d'autres termes « l'élément repère » – fait pour ce qui le concerne l'objet d'une ellipse.

¹⁵¹ Dans sa *Grammaire du français*, Aslanides (2001) convoque la dénomination « contrepieds discursif » pour caractériser l'énoncé incident au segment [quant à X] (*op. cit.* : 168)

En effet, comme illustré à travers la paire d'exemples (53) et (54) ci-après, la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* procède parfois à l'exposition d'une analogie¹⁵².

(53) **En ce qui concerne** [/ * *quant à*] les autres travailleurs, les employeurs sont également tenus à ce remboursement s'ils ne justifient pas que [...] (Collectif [*Réforme sécurité sociale*], 1968 : 44 [Ftxt]) [73]

(54) **Pour ce qui est du** [/ * *quant à*] sens, on a exactement la même chose : on a [...] (Peeters, 1999 : 52 [lect. perso.]) [215]

Dans ces exemples l'adverbe *également* et l'adjectif *même* établi dans le groupe nominal *la même chose* marquent l'établissement d'une analogie (sur la base des informations versées sous *P'*)¹⁵³ entre R . X et un élément du contexte linguistique en amont¹⁵⁴.

Par ailleurs, la distinction entre les formes de type *en/ pour ce qui concerne* et *quant à* se fait également sur la base d'une absence de contrainte concernant l'existence d'une homologie entre les informations versées sur le compte de X et celles versées sur le compte du /des élément(s) qui partage(nt) avec lui une relation de co-partie¹⁵⁵. Et l'exemple (55) ci-après d'illustrer ce point :

(55) [...] Côté variétés, [...] Flavie Flamant sera omniprésente sur les émissions de variétés avec un nouveau rendez-vous «Disques d'or», «Tubes d'un jour, tubes de toujours» et «Stars à domicile». TF1 maintient également sur ses grilles «Retour gagnant», et la désormais indétrônable «Star Academy» qualifiée de «quintessence de la télé-réalité» par M. Mougeotte. La troisième «promotion» sera présentée aux téléspectateurs samedi prochain par Nikos Aliagas.

¹⁵² Dans ce type de configuration, l'inacceptabilité de *quant à* tient à l'existence d'une antinomie entre la valeur d'analogie établie dans l'énoncé incident au segment [loc. prép. X] et la valeur de contrastivité (/distinctivité) qui est attachée à cette élément.

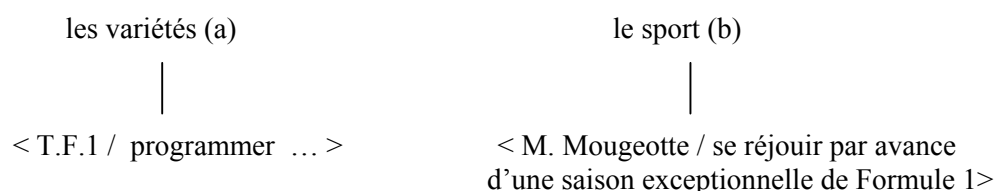
¹⁵³ Avec dans les deux cas la nécessité de recourir au contexte linguistique en amont de {Pø} ; soit pour (54) : *Seul l'usage veut que le verre d'eau soit gratuit dans les cafés de France...* (Op. cit.) et pour (55) : *Les scènes de cruauté et de sang qui abondent dans l'Ancien Testament racontent l'histoire des hommes, et, hélas, quand j'ouvre les journaux, je vois que ça n'a pas tellement changé.* (Op. cit.)

¹⁵⁴ Soit, comme l'indique l'étude du contexte linguistique en amont, pour les exemples concernés, respectivement R.GN [*la mise à disposition de*] *le verre d'eau gratuit* [*par les cafetiers*] et R.GN *les hommes*.

¹⁵⁵ Et la découverte de ce phénomène d'avoir comme point de départ le contraste qui s'opère entre (i) et (ii) ci-après – lesquels exemples ont été empruntés à Cadiot & Fradin (op. cit. : 238) –, (i) *Les prix d'achat du mil et du sorgho ont bien été relevés. Quant à celui du riz, il n'a pas été modifié.* vs. (ii) * *Les prix d'achat du mil et du sorgho ont bien été relevés. Quant au riz, il n'en a pas été de même.* Par ailleurs, le remplacement de *quant à* par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* vérifie le fait que, dans le nouveau cadre, la production de (ii) devient parfaitement acceptable, soit : *Les prix d'achat du mil et du sorgho ont bien été relevés. En ce qui concerne le riz, il n'en a pas été de même.*

Enfin, **en ce qui concerne** [/ * *quant à*] le sport, M. Mougeotte s'est réjoui par avance d'une «saison exceptionnelle» de Formule 1. (*Le Nouvel Observateur* [document disponible sur : archquo.nouvelobs.com/cgi/articles?ad=culture/20030828.OBS5493.html&datebase=20030828]) [57]

L'information qui consiste à dire que M. Mougeotte s'est réjoui d'une «saison exceptionnelle » de Formule 1 – laquelle information est versée sur le compte de (/ respectivement à) R.GN *le sport* – ne peut en aucune manière être rapportée à celui des éléments qui partage une relation de co-partie avec R.X, à savoir en l'occurrence R.GN *les variétés* ¹⁵⁶. Et la figure (7) ci-après de vérifier une absence d'homologie entre les informations versées sur le compte de R.GN *les variétés* et celles établies respectivement à R.X, soit en l'occurrence R.GN *le sport* ¹⁵⁷:



- Figure 7 -

Enfin, la distinction la plus importante entre les formes de type *en/ pour ce qui concerne* et *quant à* réside dans la possibilité pour le (/les) élément(s) lié(s) à X par une relation de co-partie d'être (tous/ en partie) localisé(s) dans le contexte linguistique en aval de {Pø}. Et l'exemple (56) ci-après d'illustrer ce point :

- (56) La loi Falloux (du nom de [...]) fixa durablement, pour partie jusqu'à nos jours, certaines règles du système scolaire primaire et secondaire français.
- **En ce qui concerne** l'enseignement primaire, elle y affirmait le primat de l'éducation religieuse sur les autres matières et la prépondérance morale du curé sur l'enseignement dispensé par l'instituteur.
 - Pour l'enseignement secondaire, l'indépendance la plus totale y était laissée [...]
- (Encyclopédie *Microsoft Encarta* 1993-1998 / ↗ *Loi Falloux* [Document disponible sur : <http://www.chez.com/b105/lois/falloux.htm>]) [118]

De ce qui précède, nous concluons que lorsque un locuteur sélectionne une construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne*, celui-ci n'entend pas souligner la singularité de X dans le cadre d'un événement mettant en jeu un ensemble

¹⁵⁶ Les variétés comme le sport constituant tous deux un des différents volets de la programmation de T.F.1.

¹⁵⁷ De fait, il y a impossibilité d'appliquer les informations versées sur R.X à R.GN *les variétés* :
En ce qui concerne *les variétés*, M. Mougeotte s'est réjoui par avance d'une saison exceptionnelle de Formule 1.

d'éléments (parmi lesquels X) mais cherche à dégager (/ marquer explicitement) celui des éléments qui tient lieu de point de départ pour le développement de la prédication qui est sur le point d'être énoncée.

4.1.2 Marques typographiques et phénomènes d'anaphores

Parmi les autres indices de l'existence d'une portée périphrastique pour l'emploi comme E.I.C.S. des éléments sélectionnés ici pour examen figurent (i) la présence régulièrement attestée dans le cadre de l'emploi en séries de la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* – lequel phénomène touche plus particulièrement certaines catégories de documents que d'autres¹⁵⁸ – d'une lettre ou d'un chiffre (/ ensemble de chiffre)¹⁵⁹ qui marque la hiérarchisation des énoncés les uns par rapport aux autres¹⁶⁰ devant le segment détaché à l'initiale – et (ii) la récursivité de la présence d'éléments anaphoriques à l'intérieur de la phrase-hôte. Et les exemples (57) et (58) ci-après d'illustrer chacune des deux configurations décrites ci-avant.

Soit pour (i) :

(57) 11.221- [...]

11.222 - **En ce qui concerne** les autres bénéficiaires visés à l'article 4.23, la part des revenus que leur consacrait l'assuré doit être justifiée par eux. (Filia Maif / Contrat d'assurance PACS, 2003: 6 [lect. perso.]) [362]

et pour (ii) :

(58) De son côté Tom Mann, responsable de CSEF (Lux.) France B (- 39,2%) estime que « [...] ». **En ce qui le concerne**, il a pris la décision de demeurer investi en totalité en favorisant les sociétés les plus performantes. (*Les Echos*, 21/02/03 : 11 [Europresse]) [11]

¹⁵⁸ Voir notamment à ce sujet les textes juridiques et administratifs.

¹⁵⁹ Lesquels éléments sont parfois complétés d'un tiret.

¹⁶⁰ Et cet élément de distinguer la construction segmentée initialisée par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* de la construction segmentée nue, et de la construction segmentée introduite par *quant à*.

Certes, d'eux-mêmes les éléments répertoriés sous les points (i) et (ii) ne constituent pas des marques formelles de l'existence d'une fonction discursive pour l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne*. Ils garantissent néanmoins le fait que la correspondance X-EiX s'inscrit dans la continuité de ce qui précède.

Ainsi, l'insertion de l'élément « 11.222 » devant {Pø} dans l'exemple (57) atteste du fait que les informations versées dans la construction segmentée avec E.I.C.S. participent – au même titre que les informations établies plus haut sous le point « 11.221 » – au développement du point 11.22.

De l'exemple (57) nous retiendrons que le complément d'une forme de type *en/ pour ce qui concerne* – vérifie la possibilité d'être représenté par un élément référentiellement insaturé qui tire sa référence d'un élément établi dans le contexte linguistique en amont de {Pø} sur le mode de l'anaphore directe¹⁶¹.

Toujours dans la perspective de la recherche d'une spécificité pour l'emploi en tête de construction segmentée des formes de type *en/ pour ce qui concerne* (vs. *quant à* notamment), nous retiendrons la réalisation d'une expression anaphorique non coréférentielle de X dans la position sujet sous P' ; et l'exemple (59) ci-après d'illustrer ce point¹⁶² :

(59) **En ce qui concerne** les ventes et l'auto-promotion, c'est une évidence. (*L'Express*, 15/08/05 : 65 [lect. perso.]) [32]

La réalisation de l'expression anaphorique *ce*¹⁶³ (non-coréférente de R.X) en position sujet dans l'énoncé incident au segment [loc. prép. X]– laquelle configuration constitue une complète anti-prototypie pour l'emploi comme E.I.C.S. de *quant à*¹⁶⁴–, montre une certaine récursivité dans notre corpus. Aussi, le blocage qui s'exerce sur l'emploi de

¹⁶¹ Vs. *quant à* notamment : * *De son côté Tom Mann, [...] estime que « [...] »*. Quant à lui, il a pris la décision de demeurer investi en totalité en favorisant les sociétés les plus performantes.

Laquelle configuration est *a priori* limitée au domaine de l'anaphore associative dans le cas de *quant à*. Cf. à cet égard l'exemple cité par Fløttum (1999 : 140) : [...] *dans ce Jardin nommé, sans orgueil, gourmand [...] Quant à la carte, [...]*

¹⁶² Cf. également à ce propos ces deux trois autres exemples : *En ce qui concerne la Corée du Nord, qui a décidé de relancer son programme nucléaire, il [le président Bush] a estimé que la voie diplomatique était la meilleure pour l'en dissuader.* (Yahoo Actualités, 01/01/03 [document disponible sur : Ftxtnews.yahoo.com]) [47] // [...] *posez-vous les bonnes questions.* En ce qui concerne les taux affichés, mentionnés dans le tableau ci-contre, elle [la baisse] est indubitable. (*Le Soir*, 26/10/02 : 35 [Europresse]) [37]

¹⁶³ Nous signalerons également l'attestation des GN démonstratifs *ce dernier / cette dernière / etc.* – toujours non-coréférents de X – en complément des formes de type *en/ pour ce qui concerne*.

¹⁶⁴ Comme l'ont établi les auteurs des études consacrées à l'élément *quant à* – cf. Fløttum 1999 et Choi-Jonin *op. cit.* – la situation la plus répandue pour le sujet de P' consiste en l'apparition d'un élément ponominal coréférent de X.

quant à tient généralement au fait qu'il n'existe pas dans le contexte linguistique en amont de la construction segmentée avec E.I.C.S. d'élément susceptible d'être relié à R.X sur la base des informations versées sous *P*¹⁶⁵.

4.1.3 Présence d'un connecteur

A l'instar des phénomènes d'anaphore qui sont régulièrement établis dans la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne*, la présence d'un connecteur devant l'emploi en tête de construction segmentée d'un des éléments étudiés ici – lequel phénomène est en outre assez largement répandu dans notre corpus –, ne constitue pas à elle seule un indice de l'existence d'une fonction discursive pour l'emploi comme E.I.C.S. de ces mêmes éléments. Elle garantit néanmoins le fait que la correspondance X-EiX intervient en tant que partie constitutive d'un développement discursif (argumentation, explication, etc.).

Les connecteurs sont connus pour être des éléments de liaison entre des propositions ou des ensembles de propositions. Ils assurent la cohérence du texte et contribuent à sa structuration en marquant des relations sémantico-logiques. Dans notre corpus, les éléments qui marquent une articulation du raisonnement – en particulier les connecteurs énumératifs et argumentatifs¹⁶⁶ – sont particulièrement bien représentés (vs. les connecteurs de reformulation). Parmi les connecteurs énumératifs figurent en première ligne ceux qui procèdent à une structuration de l'énumération, en assignant à la séquence concernée une place dans la série (*d'abord, ensuite*, etc.)¹⁶⁷. Comme permet de le constater un examen approfondi des exemples de notre corpus, il n'existe aucune contrainte formelle pour la réalisation de la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* respectivement à l'ordre de présentation des idées (ouverture, relais ou encore clôture)¹⁶⁸. Et les exemples (60)-(62) ci-après d'en fournir une illustration attestée :

¹⁶⁵ Cf par exemple : * *Houellebecq a-t-il progressé depuis ??? Quant aux ventes et l'auto-promotion, c'est une évidence.* vs. [...] *Quant à la Corée du Nord, qui a décidé de relancer son programme nucléaire, il [le président Bush] a estimé que la voie diplomatique était la meilleure pour l'en dissuader..*

¹⁶⁶ Lesquels éléments, il convient de le rappeler, sont surtout spécialisés dans l'exposition d'idées.

¹⁶⁷ Dans son étude comparative de l'emploi en tête de construction segmentée de *quant à* et *en ce qui concerne*, Debaisieux (*op. cit.*) note que si le second de ces deux items peut parfaitement être associé à des éléments à valeur d'ordonnancement, ce n'est pas le cas du premier. Et l'auteur de produire à cet égard l'exemple suivant: ?? *ouais alors après quant à la fabrication de cierges [...]* (*Op. cit.* : 135)

¹⁶⁸ Comme l'a indiqué Fløttum (*op. cit.*), ce phénomène constitue une variante par rapport à l'emploi de *quant à*, lequel élément est incompatible avec la position d'ouverture (* *Tout d'abord, quant à [...]*).

- (60) **Tout d'abord**, **en ce qui concerne** l'auteur, le mettre dans l'impossibilité de nuire. (Gurvitch, 1968 : 218 [Ftxt]) [75]
- (61) **Ensuite**, **en ce qui concerne** la pression artérielle, les valeurs recommandées de 130/85-mmHg ne sont trouvées que chez 47,8 % des patients hypertendus traités du groupe-1, 38,9 % de ceux du groupe 2 et 35,1 % du groupe 3. (Dendoune in *Le Concours Médical* 23/09/00 [document disponible sur : www.info-presse.fr/fiches/concours-medical-medecins]) [100]
- (62) **Enfin**, **pour ce qui concerne** les montres, seul le bon fonctionnement du mécanisme est garanti, et en aucun cas le bracelet ou les piles. (Site de la société commerciale AVH [document disponible sur : www.avh.asso.fr/magasin/produits/conditions-generales.php]) [130]

A l'exception de la conjonction de coordination *et*, les marqueurs additifs (*ou, également, de même*) sont peu répandus dans notre corpus, de même que ceux qui indiquent une progression (*en outre, de plus, etc.*) tandis que les connecteurs argumentatifs – lesquels marquent diverses relations entre les parties d'un texte et sont généralement employés en association dans le cadre d'un raisonnement ou d'une argumentation suivie –, sont largement attestés. Aussi ces derniers relèvent-ils essentiellement du domaine du contraste et de l'opposition (*par contre, en revanche, toutefois, mais, etc.*)¹⁶⁹ ; et les exemples (63) et (64) ci-après d'en produire une illustration attestée :

- (63) Notons pour l'exemple que les intoxications au figuier par ses feuilles sont généralement bénignes. **Par contre**, **en ce qui concerne** l'if et ses fruits, le risque d'une intoxication grave est bien réel, voire mortel, surtout lorsque les graines ont été croquées. (*Le Soir*, 16/ 05/03 [Europresse]) [21]
- (64) § Jean-Michel Pinet, [...], reconnaît, dans son rapport de 1993, n'avoir pu recueillir aucun chiffre fiable concernant les tarifs pratiqués par les propriétaires fonciers, qui louent aux chasseurs le droit de traquer le gibier sur leurs terres. [...].
§ **Mais en ce qui concerne** les propriétaires privés, on ne sait strictement rien. (Constanty, 2002 : 169-170 [lect. perso.]) [33]

Une étude en diachronie montre que le phénomène s'attache un taux de réalisation également très important – *a priori* même plus élevé – dans la période de français classique et notamment au XVII^e siècle. D'ailleurs, l'insertion du connecteur *mais* devant l'emploi comme E.I.C.S. d'une forme de type *en/ pour ce qui concerne* constituait dans cette période une configuration prototypique (exemples 65-67) :

- (65) [...] tous les ordres religieux catholiques, qui ont esté, sont, et seront, n'ont qu'une mesme foy, et un mesme dieu, bien qu'ils portent divers habits, et ayent quelques particulieres façons

¹⁶⁹ Ceux des éléments qui marquent une explication (*car, parce que, etc.*) et une justification (*dans la mesure où, etc.*) de même que ceux qui marquent une conclusion (*donc, ainsi, etc.*) sont réalisés quant à eux des proportions moindres.

et ceremonies, desquelles ils usent en servant Dieu; **mais pour ce qui est du** fond, ils cheminent par la mesme voye de l'evangile, par laquelle vont tous les autres chrestiens. (Mersenne, 1624 : 529 [Ftxt]) [249]

(66) Les deux premières perfections doivent se rencontrer également dans toutes sortes de discours. **Mais pour ce qui regarde** la dernière, elle change selon la nature des sujets qui sont traittez; et quiconque n'observe ces différences, ne produira jamais que des monstres. (Godeau, 1630 : XVII [Ftxt]) [300]

(67) Maintenant que vous nous faictes de si belles propositions, dit Clarimont, je suis en grand bransle de vous croire entierement : **mais pour ce qui est de** vos comedies je les approuve plus qu'aucune chose que j'aye jamais ouye. (Sorel, 1627 : 350 [Ftxt]) [241]

La production du connecteur argumentatif tiré du domaine de l'explication *car* ainsi que dans une moindre mesure celle du marqueur d'addition *et* étaient également toutes deux largement répandues devant le segment [*pour ce qui est de / regarde/ etc. X*] dans l'état de langue concerné (exemples 68 et 69)¹⁷⁰.

(68) Et il en est presque demesme de ceux qui se croient devenus loup-garous, [...]

Car pour ce qui est de ceux qu'on dit estre tourmentez ou possédez du demon, il faut véritablement avouer qu'il y en a quelques-uns, puisque les saintes ecritures en font foy, et que la pratique des exorcismes prouve la chose ; [...] (Bernier, 1684 : 694 [Ftxt]) [248]

(69) Parmi les meubles de Caligula, on trouva divers poisons qu'il avoit amassez pour perdre les premiers hommes de la ville. On y trouva encore les deux roolles où [...], et outre cela on y trouva les lettres que Caligula avoit réservées pour s'en servir en temps et en lieu contre ceux qui les avoient escrites. Il fit jeter les poisons dans le Tibre, qui en fut tellement infecté, que la plupart du poisson en mourut. Quant aux rolles des pretendus criminels, il fit mourir ce miserable Protogenes, [...]: **et pour ce qui regardoit** les lettres, il les monstra, et à ceux qui les avoient escrites, et à ceux contre qui elles avoient esté escrites, et puis les brusla. (Coëffeteau, 1646 : 327 [Ftxt]) [301]

Et, comme permettent de le constater plusieurs des exemples référencés par Combettes dans le cadre de son étude en diachronie du fonctionnement textuel et discursif de l'emploi détaché en tête de construction segmentée de *quant à* et du participe présent à valeur prépositionnelle *touchant*¹⁷¹, ces connecteurs étaient régulièrement attestés à l'ouverture d'une construction segmentée initialisée par l'une des deux E.I.C.S. étudiées par l'auteur¹⁷².

La justification traduite par *car* ne s'accompagne pas toujours d'une limitation, mais le changement dans le mouvement énonciatif paraît suffisant pour entraîner la présence de *quant à*, comme dans l'exemple suivant [...]

¹⁷⁰ Et le second de ces deux exemples de vérifier la présence d'une expression anaphorique non co-référente de X en position sujet dans l'énoncé incident au segment [loc. prép. X].

¹⁷¹ *Op. cit.* 1999c.

¹⁷² Cf. également cet autre exemple du même auteur : *Mais quant à sa forme, qu'il soit si haut monté sur ses quatre jambes que celui que Belon a représenté par portrait* [...] (*Op. cit.* : 39).

Et de fait, ceux qui creurent leur conseil s'en trouverent bien : car quant à nos matelots, qui [...] plus de la moitié creurent et moururent soudainement de trop manger. Mais quant à nous autres quinze passagers qui [...] il n'en mourut pas un seul [...] (*Op. cit.* : 30)

Dans l'exemple emprunté à Combettes, la locution *quant à* introduit chacun des deux groupes de personnes respectivement auxquels le locuteur entend produire une énonciation, soit en l'occurrence les matelots et les passagers de l'embarcation. Pour chacun de ces deux référents, l'énoncé incident au segment [*quant à* X] décrit le sort réservé à la catégorie de personnes concernée. La présence de la conjonction de coordination *car* devant la première des deux constructions segmentées introduites par *quant à* – laquelle sera établie comme étant {PØ} – ancre le contenu de la correspondance X- EiX sur un élément du contexte linguistique en amont de {PØ}, à savoir l'énoncé « Et de fait, ceux qui creurent leur conseil s'en trouverent fort bien » sur le mode de la justification. Quant à la conjonction de coordination *mais* placée à l'ouverture de la seconde des deux constructions segmentées initialisées par *quant à* (soit {P+1}), celle-ci raccroche le contenu de {P+1} à celui de {PØ} sur le mode de la contrastivité.

Aussi, comme l'a fait remarquer Debaisieux (*op. cit.*), en français contemporain, aucun de ces deux connecteurs n'est compatible avec l'emploi comme E.I.C.S. de *quant à*¹⁷³. Et les résultats de l'opération qui consiste à opérer le remplacement d'une forme de type *en/ pour ce qui concerne* par *quant à* dans des exemples d'emplois attestés – soit notamment ceux établis plus haut sous (63) et (64) – de confirmer cette donnée pour ceux des connecteurs qui appartiennent au domaine de l'opposition (exemples 63' et 64').

(63') ??? [Notons pour l'exemple que les intoxications au ficus par ses feuilles sont généralement bénignes.] Par contre, **quant à** l'if et ses fruits, le risque d'une intoxication grave est bien réel, voire mortel, surtout lorsque les graines ont été croquées.

(64') ??? [Jean-Michel Pinet, [...], reconnaît, dans son rapport de 1993, n'avoir pu recueillir aucun chiffre fiable concernant les tarifs pratiqués par les propriétaires fonciers, qui [...] sur leurs terres]. Mais **quant** aux propriétaires privés, on ne sait strictement rien.

¹⁷³ Cf. les contrastes relevés par l'auteur (*op. cit.* : 134-135) dans les exemples qui suivent :

- L1 d'accord euh ensuite + te sens-tu à l'aise face à l'évolution du vocabulaire [...]

L2 euh pff moyennement parce que en ce qui concerne les sigles c'est vrai qu'il y en a énormément

? moyennement parce que quant aux sigles c'est vrai qu'il y en a énormément

- [...] : sinon en ce qui concerne les abréviations euh ça dépend il y a des abréviations que je comprends bien d'autres non + vs. ?? sinon quant aux abréviations euh ça dépend il y a des abréviations que je comprends bien d'autres non +

Et l'application du test de substitution à un exemple attesté de l'emploi d'une forme de type *en/ pour ce qui concerne* précédée du connecteur *car*, de vérifier l'incompatibilité de *quant à* avec le domaine de la justification dans la période de français contemporain¹⁷⁴ (exemple 70).

(70) Ce n'était donc pas grave **car pour ce qui était du** [/ * *quant au*] menton, ça se replaçait tout seul avant l'âge de 5 ans, et pour le palais, [...] (Document disponible sur : groups.msn.com/LesPtitsLeloups/notrehistoire.msnw) [198]

Par ailleurs, un examen détaillé des emplois en diachronie montre que l'insertion du connecteur *car* devant une forme de type *en/ pour ce qui concerne* trouvait déjà des attestations au début du XVII^e siècle¹⁷⁵ (exemples 71 et 72).

(71) **Car pour ce qui** vous **concerne**, comment redouterois-je d'estre entre les mains de ce grand Valentinian, fils de ce genereux empereur Constance, le plus grand, le plus sage [...] (d'Urfe, 1610 : 139 [Ftxt]) [187]

(72) [...] **car pour ce qui est du** traicter d'iceluy il est tousjours different selon les différentes considerations que l'on y apporte, et [...] (Chapelain, 1623 : IV [Ftxt]) [244]

En somme, tout porte à croire qu'il s'est produit vers la fin du XVI^e une évolution dans laquelle la préposition *pour* – et par extension la forme *en pour* de chacun des éléments étudiés ici – a progressivement investi un des domaines jusque là essentiellement consacré à la production de *quant à* (ainsi qu'à celles du participe présent à valeur prépositionnelle *touchant* et de l'expression *à l'égard de*), à savoir, le domaine de l'énonciation (je dis [*P'*α] **quant à** W *car* / mais **quant à** X, [je dis [*P'* β]]¹⁷⁶ → je dis [*P'*α] **pour** (ce qui est de / regarde/ etc.) W *car* / mais **pour** (ce qui est de / regarde/ etc.) X, [je dis [*P'* β]]). Et l'exemple (73) ci-après d'attester de cette évolution.

(73) [...] **je dis** du moins à l'égard des cieux, **car pour ce qui est des** elemens, il ne leur donne point d'arme, quoy qu'il ait neanmoins reconnu un intellect agent universel, si [...] (Bernier, 1684 : 80 [Ftxt]) [259]

¹⁷⁴ Sur les 5613 occurrences qui figurent dans les 694 textes de FRANTEXT qui visent à représenter la période [1950-1999], nous n'avons relevé qu'une seule occurrence de la suite *car + quant à* (+ variantes *quant au(x)*) vs. 6 occurrences de la suite *car + en/ pour ce qui concerne* (/ *regarde/* etc.) sur un total de 2106 occurrences des éléments étudiés ici.

¹⁷⁵ Nous avons constaté un quasi équilibre entre la production de *quant à* et celle des formes de type *en / pour ce qui ...* à la suite des connecteurs *mais* et *car* dans FRANTEXT [1635-1715], soit respectivement 60 et 52 occurrences. En revanche pour la période [1560-1629], la même configuration atteste d'un écart très important, soit respectivement 206 vs. 21 occurrences.

¹⁷⁶ Soit à titre illustratif : *Quant à ceulx qui donnent matiere de scandale*, je dy qu'ils ne sont pas tant malings de nature, ny à [...] (Calvin / Exemple cité dans Prévost, *op. cit.* : 450)

4.2 Thèses en concurrence

La sous-partie qui s'ouvre ici est consacrée à la présentation ainsi qu'à l'étude critique des thèses soutenues par d'autres avant nous au sujet de la fonction textuelle remplie par l'emploi comme E.I.C.S. d'un/ plusieurs élément(s) de la famille des formes de type *en/ pour ce qui concerne*.

4.2.1 En grammaire

Une étude détaillée des ouvrages de grammaire contemporains, lesquels ont généralement comme point commun de se limiter au relevé de *en/ pour ce qui concerne* (seule une infime partie d'entre eux procède à l'adjonction de *pour ce qui est de*)¹⁷⁷ – met à jour le fait que, dans la plupart des cas, il n'est fait mention que d'un seul niveau d'analyse, à savoir : le niveau phrastique.

Quant à, pour, ainsi que la périphrase *pour ce qui est de*, servent à mettre en relief un terme (le thème : cf § 228) de la phrase ou de la proposition, généralement avec redondance. (Grévisse, 1997 : 1559)

La loc. prép. *quant à* introduit normalement un complément qu'on pourrait appeler complément de propos, indiquant ce qui est concerné par le procès développé dans la phrase. Placée en tête de phrase, elle a moins pour fonction, le plus souvent, de préciser à propos de quoi le procès lui-même a lieu que d'indiquer ce à propos de quoi le locuteur a éprouvé le besoin de prendre la parole, et de prononcer sa phrase. Pratiquement, la tournure *quant à* (comme la locution *pour ce qui est de*, etc.) sert à souligner, en l'isolant et en le détachant, un mot qui, repris plus loin par un pronom, ne se voit que plus tard attribuer une fonction grammaticale de sujet ou de complément dans la phrase : [...] Ce type de complément concerne le thème de l'énoncé. (Frontier, 1997 : 116-117)

Avec ce type d'analyse aucune distinction n'est faite entre le X d'une construction segmentée à gauche sans introducteur et le X introduit par une expression introductrice telle que *en/ pour ce qui concerne* par exemple¹⁷⁸.

¹⁷⁷ Le(s)quel(s) élément(s) est (/sont) du reste toujours présenté(s) conjointement à *quant à*, lequel est en principe le seul à faire l'objet d'une entrée lexicale dans l'index des ouvrages concernés.

¹⁷⁸ Cf. à ce propos le commentaire de Larsson (*op. cit.* :10-11) au sujet de la fonction remplie par le détachement à l'initiale d'un élément dans le cadre d'une « construction segmentée nue » (*i.e.* sans E.I.C.S.) : *L'effet communicatif obtenu en disloquant un élément à gauche est de marquer ouvertement le thème de la phrase. Le thème indique un certain phénomène, un certain individu, etc. à propos duquel la phrase suivante donnera des informations ou posera des questions. Le locuteur invite celui à qui il s'adresse à actualiser et à isoler un certain concept et le prépare ainsi à la communication suivante.*

Ainsi, Le Goffic (1993) et aussitôt après lui Riegel & alii. (1994) font figure de précurseurs lorsqu'ils introduisent dans le domaine grammatical la thèse d'une fonction discursive pour l'emploi en tête de construction segmentée de ce qui était alors généralement désigné sous le terme de « les formes de type *quant à* ».

On se retrouve près des circonstants énonciatifs d'organisation du discours avec *quant à ..., en ce qui concerne..., pour ce qui est de...*: instruments de thématisation (cf. les GN en prolepse) ; [...] (Le Goffic, *op. cit.* : 465)

Certaines formules de détachement soulignent la dislocation et marquent une rupture thématique dans le déroulement d'un texte : *en ce qui concerne, pour (ce qui est de), quant à*. Elles introduisent un groupe nominal qui s'oppose à un autre, figurant souvent dans le contexte antérieur : [...] *Les passions, j'ai assez roulé ma bosse pour m'y connaître; quant aux traits d'esprit, c'est mon métier !* (Flaubert) (Riegel & alii, *op. cit.* : 430)

Le commentaire de Riegel & alii. est plus complet que celui de Le Goffic dans la mesure où ses auteurs ont pris soin de spécifier la nature de la fonction textuelle assignée à l'emploi comme E.I.C.S. des éléments concernés, à savoir en l'occurrence : le marquage d'une rupture thématique dans le déroulement d'un texte.

4.2.2 En linguistique

A l'instar de ce qui se produit dans le domaine grammatical, la littérature linguistique vérifie également la tendance qui consiste à ne pas dissocier les formes de type *en/ pour ce qui concerne* et *quant à*. Et ce phénomène d'être attesté aussi bien dans le cadre des analyses conversationnelles que dans celui des analyses textuelles.

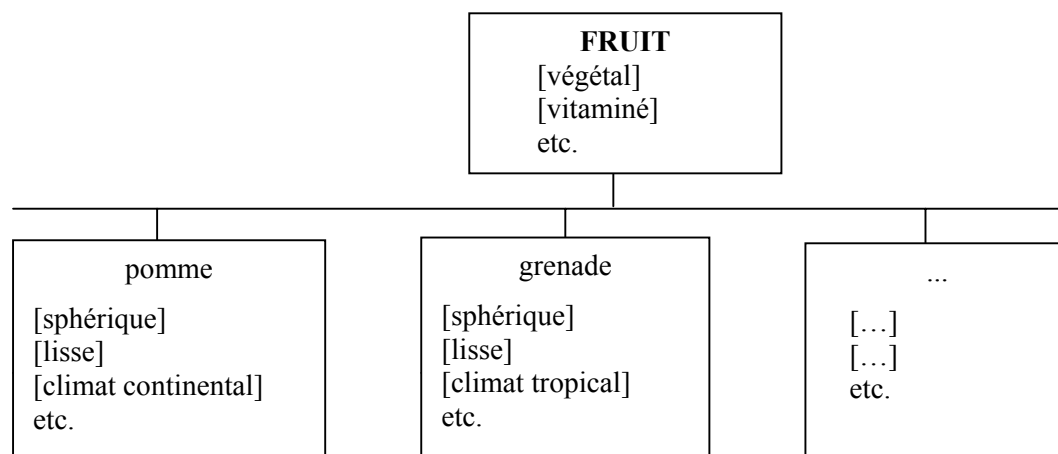
En fait, comme nous l'avons signalé plus haut, Fløttum (*op. cit.*) est (à notre connaissance) la seule à avoir cherché à distinguer l'emploi comme E.I.C.S. d'une des formes de type *en/ pour ce qui concerne* (soit en l'occurrence le prototype de cette famille de E.I.C.S.) de celui de *quant à* sur la base de la/ des fonction(s) discursive(s) qui leur sont respectivement assignée(s). Aussi, nous commencerons par rappeler brièvement quels sont les cadres théoriques adoptés par l'auteur pour son étude.

4.2.2.1 Cadres théoriques de la thèse défendue par Fløttum

Pour les phénomènes qui ont trait à la « dimension structurelle », Fløttum a adopté la conception formelle de la délimitation du *thème* et du *rhème* développée par Halliday

(1967)¹⁷⁹, de sorte que la notion de *thème* désigne le premier constituant de la phrase et le *rhème* le second¹⁸⁰.

Pour l'analyse des phénomènes relatifs à la « dimension sémantico-référentielle », l'auteur s'est appuyée sur l'optique de hiérarchie sémique initiée par Rastier (1987, 1996)¹⁸¹, laquelle pourra être illustrée à partir de l'exemple concret exposé dans la figure (8) ci-après.



- Figure 8 -

Enfin, pour l'analyse des phénomènes relevant de la « dimension pragmatique » – *i.e.* pour la question de la fonction informationnelle remplie par l'emploi comme E.I.C.S. du segment [*en ce qui concerne X*], l'auteur s'est inspiré de la théorie de la focalisation élaborée par Nølke (1994, 1997) et en particulier du concept de « focalisation spécialisée », lequel est destiné à rendre compte de l'adjonction de visées particulières par rapport à la « focalisation simple » qui, pour ce qui la concerne, est limitée à la seule visée d'identification.

4.2.2.2 Présentation de la thèse élaborée par Fløttum

¹⁷⁹ Soit d'après Halliday (*op. cit.*: 212) : *The theme is what is being talked about, the point of departure for the clause as a message ; [...] : the theme is assigned initial position in the clause, and all that follows is the rheme.*

¹⁸⁰ L'approche syntaxique de la définition du thème comme point de départ rencontre un large écho (*cf.* par exemple Nølke 1994; Tschida 1995; Gómez-González 2001 ainsi que les travaux de Chomsky & Gundel évoqués par Schlobinsky & Schütze-Coburn 1992 : 96ss.). Cette définition du *thème* se distingue de celle de Daneš (1974), Dik (1977) et Lambrecht (1994), laquelle est fondée sur la notion d'*aboutness* (*i.e.* le thème comme *ce dont il est question*). Pour une classification des différentes conceptions du *Thème*, *cf.* Schlobinski & Schütze-Coburn (*op. cit.*).

¹⁸¹ Pour mémoire, nous rappellerons que, dans son étude de *quant à*, Fløttum (1999) avait déjà retenu cette approche pour montrer que le X de *quant à X* se distingue d'un segment de même niveau sémantique qui figure dans le contexte antérieur immédiat : *Comme je l'ai indiqué au début, j'opte pour la conception formelle de la délimitation du thème et du rhème élaborée par M.A.K. Halliday [...]*

Dans son étude comparative de l'emploi en tête de construction segmentée de *quant à* et de *en ce qui concerne*, Fløttum conclut que ces deux marqueurs se distinguent par la nature des fonctions textuelles qui leur sont assignées, *i.e.* en l'occurrence le marquage d'un changement thématique à l'intérieur d'un paradigme sémantique doublé du marquage de la clôture d'une série (ou d'un relais) pour le premier et l'introduction d'un thème textuel pour le second.

[...] *en ce qui concerne* aide à démarrer le développement d'un thème textuel. [...] *quant à* se révèle comme étant une locution qui marque un segment en étroite relation sémantique avec un segment déjà mentionné, tandis que *en ce qui concerne* marque un segment relativement nouveau – il démarre un développement thématique. [...], dans le module de la structure compositionnelle du texte, c'est-à-dire au niveau proprement textuel, *quant à* se caractérise comme un MIL, marquant le dernier segment d'une série. (*Op. cit.* : 195 - 200)

Avant toute chose, il convient de préciser que les travaux réalisés par Fløttum s'inscrivent davantage dans une perspective descriptive qu'argumentative. La thèse avancée par l'auteur – *i.e.* la fonction d'aide au démarrage d'un thème textuel – est pour l'essentiel induite d'une série de constats établis à partir de l'observation d'exemples attestés pris au quotidien de presse *Le Monde* entre 1992-1993 et 1995-1996, parmi lesquels notamment ceux exposés ici-même en (74) et (75).

(74) Dans le domaine de la politique culturelle, qui sera débattue, lundi 13 mai, devant le Conseil de Paris, Jean Tiberi, maire (RPR), ne sort pas des sentiers longuement battus par Jacques Chirac. [...] **En ce qui concerne** le patrimoine, la continuité se traduit par la poursuite de la rénovation de la place de la Concorde et la restauration des églises parisiennes (les travaux de Saint-Germain-des-Près vont commencer). La tour Saint-Jacques devrait bénéficier des mêmes soins. Par ailleurs, le Petit-Palais doit subir un réaménagement complet pour lui permettre de présenter ses collections, dont la plupart sont actuellement en caisses. Quant à la Gaîté-Lyrique, théâtre massacré avec l'aval de la Ville de Paris, il devrait être entièrement refondu pour se consacrer à «l'apprentissage des arts et des métiers du spectacle». (*Le Monde* / Exemple cité dans Fløttum, *op. cit.*: 191) [26]

(75) Les accusations prononcées contre l'Agence ne sont pas toutes sans fondement, explique au Monde le professeur Jean-Michel Alexandre, président du comité des spécialités pharmaceutiques de l'Agence européenne du médicament et directeur de l'évaluation du médicament à l'Agence française du médicament. **En ce qui concerne** le D4T, il n'existe aucun obstacle. L'Agence européenne du médicament a donné un avis favorable et une autorisation de mise sur le marché va être notifiée dans les jours à venir avec une indication large. (*Ibid.*: 195) [25]

Un de principales observations faites par Fløttum après examen des exemples de son corpus et notamment de celui référencé ici-même, ci-avant sous (74) est que « le X de

en ce qui concerne X est plus général»¹⁸² que le X introduit par *quant à*. Mais, à la suite d'un examen approfondi des exemples de son corpus, l'auteur est amené à établir que, contrairement au X de *quant à X*, le complément de *en ce qui concerne* « n'est pas en étroite relation avec un segment antérieur précis »¹⁸³ (notamment par l'intermédiaire d'une relation d'hyponymie¹⁸⁴) et que, à ce titre, il peut être considéré comme un élément « plus ou moins nouveau »¹⁸⁵.

Le fait qu'une partie des exemples du corpus de l'auteur atteste de la possibilité pour le X de *en ce qui concerne X* d'être lié à un élément du contexte linguistique en amont par une relation d'anaphore associative l'amène toutefois à nuancer son propos¹⁸⁶.

Le X dans *en ce qui concerne X* semble le plus souvent être plus général que le X dans *quant à X*, au moins dans les contextes où les deux apparaissent. Cependant, j'ai aussi relevé des exemples où le X dans *en ce qui concerne X* constitue un sous-thème d'un thème déjà évoqué. [...] C'est que, dans certains cas [...], il semble pertinent de considérer le X dans *en ce qui concerne X* comme une anaphore associative. (*Op. cit.* : 192-193)

Enfin, concernant la catégorie d'exemples dans laquelle il se trouve(nt) dans le contexte linguistique de la construction segmentée un (/ des) élément(s) qui est (/ sont) relié(s) à X par une relation de co-partie, l'auteur note que, d'une part, dans la plupart des cas c'est le « premier segment » qui est marqué par *en ce qui concerne*¹⁸⁷ et, d'autre part, que le X du segment [*en ce qui concerne X*] « ne termine pas non plus une série »¹⁸⁸, lequel événement est présenté comme une prototypie d'emploi pour le X de [*quant à X*].

¹⁸² *Op. cit.* : 192.

¹⁸³ *Op. cit.* : 191.

¹⁸⁴ Nous rappellerons que dans le cadre de son étude portant sur l'emploi comme E.I.C.S. de *quant à*, l'auteur avait fait apparaître que l'hyponymie constituait une prototypie pour le X de *quant à X*.

¹⁸⁵ [...] *dans certains cas (voir par exemple [...]), il semble pertinent de considérer le X dans en ce qui concerne X comme une anaphore associative [...], ce qui fournirait une explication intéressante du 'plus ou moins nouveau'.* (*Op. cit.* : 193) *Op. cit.* : 192.

¹⁸⁶ [*La locution en ce qui concerne introduit une notion plus générale (le patrimoine) que la locution quant à (la Gaîté-Lyrique, théâtre...)]. Le X dans quant à X constitue ici un sous-thème et fait partie de quelques chose de déjà introduit, tandis que pour en ce qui concerne, il s'agit de l'introduction d'un sujet, quelque chose de plus ou moins nouveau.* (*Op. cit.* : 192)

¹⁸⁷ *Op. cit.* : 198

¹⁸⁸ *Op. cit.* : 199

Sur la base de la série d'observations faites à partir de l'étude des exemples de son corpus, Fløttum établit que « pour *en ce qui concerne*, la visée de contraste n'est pas pertinente» et que cet élément s'attache essentiellement une fonction d'«introduceur thématique»¹⁸⁹.

[...] [avec *en ce qui concerne*] il n'y a pas dans le cotexte immédiat, de segment précis par rapport à quoi X serait mis en contraste. Pour *en ce qui concerne*, c'est plutôt une *introduction thématique* dont il s'agit. On porte à l'attention de l'allocutaire un thème/ objet, sans le mettre en contraste avec un autre thème précis, déjà mentionné (*Op. cit.*: 195)

En dépit de l'attestation d'exemples pour lesquels le contexte linguistique environnant la correspondance X-EiX introduite par *en ce qui concerne* contient un (/ des) élément(s) en relation d'hyponymie (ou de co-partie) avec X, Fløttum établit que (i) il est « peu pertinent de parler d'une série »¹⁹⁰ s'agissant de cette E.I.C.S.

En ce qui concerne marque l'introduction d'un thème, que ce soit le début d'une série ou non. [...] dans beaucoup de cas, il s'agit d'une visée introductrice : *en ce qui concerne* aide à démarrer le développement d'un thème textuel. (*Ibid.*)

et que (ii) c'est une fonction de «focalisateur spécialisé dans l'introduction thématique»¹⁹¹ que remplit la production en tête de construction segmentée de la locution *en ce qui concerne*.

En conclusion, *quant à* est un focalisateur spécialisé thématique, avec une visée de contraste nette, et signale un changement thématique local, tandis que *en ce qui concerne* est un focalisateur spécialisé thématique, qui signale une introduction. (*Ibid.*)

Là encore, les propos de l'auteur sont empreints d'une certaine modération :

Un rôle typique est peut être de signaler un hyperthème. Mais cela ne peut pas servir de caractérisation générale. On a vu que *en ce qui concerne* peut aussi signaler quelque chose de spécifique dans un contexte général. (*Ibid.* : 196)

De ce qui précède, nous retiendrons que deux thèses s'opposent quant au type de fonction(s) discursive(s) assignée(s) à l'emploi comme E.I.C.S. de *en/ pour ce qui concerne* (et des éléments qui lui sont apparentés), à savoir (i) le marquage d'une rupture dans le déroulement d'un texte et (ii) l'aide au démarrage d'un thème textuel. Aussi est-ce précisément chacune de ces deux thèses qui sera discutée ci-après sous le point 4.3.

4.3 Discussion

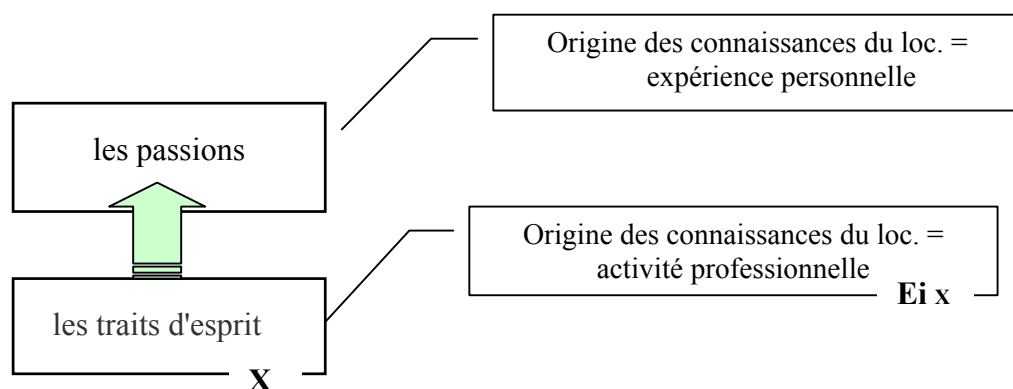
¹⁸⁹ *Op. cit.* :195

¹⁹⁰ *Op. cit.* : 198

¹⁹¹ *Op. cit.*: 195

4.3.1 Marquage d'une rupture dans le déroulement d'un texte

L'analyse grammaticale proposée par les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* (*op. cit.*) repose sur la présence dans le contexte linguistique en amont de la construction segmentée introduite par *quant à*, *en ce qui concerne*, etc. d'un élément qui entre dans une relation d'« opposition » (ou plus précisément de contrastivité) avec R.X sur la base des informations versées sur X dans le texte. D'ailleurs, l'exemple retenu par Riegel & alii. pour illustrer leur propos – lequel exemple est tiré d'un ouvrage de Flaubert et met en jeu l'emploi détaché en tête de construction segmentée de *quant à* – atteste du phénomène. En effet, dans cet exemple le groupe nominal *les traits d'esprit* – ou plus précisément son référent – « s'oppose » à R.GN *les passions* sur la base de l'origine de leurs connaissances respectives par le locuteur, *i.e.* en l'occurrence une expérience professionnelle *vs.* une expérience personnelle, comme établi dans la figure (9) ci-après :



- Figure 9 -

Le principal apport de cette analyse est qu'elle opère une distinction entre la construction segmentée introduite par des marqueurs tels que *quant à*, *en/ pour ce qui concerne*, etc. et la construction segmentée nue. En effet, comme en atteste l'exemple d'emploi relevé par Le Querler (*op. cit.*) à l'ouverture du roman de Duras *Une pluie d'été*¹⁹², la construction segmentée nue ne présente pour ce qui la concerne aucune obligation en matière d'antériorité textuelle (*vs.* les formes de type *quant à*)¹⁹³.

¹⁹² Soit en l'occurrence : *Les livres, le père les trouvait dans les trains de banlieue.*

¹⁹³ En effet, selon notre intuition, il est difficilement envisageable d'ouvrir un texte avec une construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* ou *quant à*.

Deux points font cependant problème au regard des éléments sélectionnés ici pour examen. Pour commencer, aucune distinction n'est faite entre les formes de type *en/ pour ce qui concerne* et *quant à* sur le plan fonctionnel¹⁹⁴.

La seconde critique formulée à l'encontre de la thèse du marquage d'une rupture thématique dans le déroulement d'un texte pour l'emploi comme E.I.C.S. des éléments qui nous intéressent est que, comme l'a établi Fløttum (1999)¹⁹⁵ dans ses travaux sur l'emploi détaché en tête de construction segmentée de *quant à*, les éléments mis en relation constituent les sous-thèmes d'un hyperthème¹⁹⁶. Et, de ce fait, la relation établie entre X et un élément du contexte linguistique de gauche de {Pø} – lequel pourra dorénavant être noté «W» – ressortit davantage du contraste¹⁹⁷ que de la rupture. Et l'exemple (76) ci-après de servir de point d'appui pour la production d'une démonstration.

(76) *Football-club*. L'assemblée générale se tiendra ce vendredi 13 juin, à 20 heures, à la salle des fêtes de Chambost-Allières. **En ce qui concerne** le concours annuel de pétanque, il aura lieu vendredi 11 juillet, à partir de 18 heures, sur le stade de Saint-Just-d'Avray. (*Le Progrès-Lyon*, 13/06/03 [Europresse]) [14]

Dans cet exemple, R.GN *l'assemblée générale* et R.GN *le concours annuel de pétanque* constituent des sous-thèmes dérivés de l'hyperthème *le football-club [de Chambost-Allières]*¹⁹⁸, comme en atteste la relation anaphorique qui relie chacun d'eux à R.GN *le football-club*¹⁹⁹. Le contraste s'opère sur la base de la localisation dans le temps et dans l'espace de chacun de ces deux événements, comme exposé dans la figure (10) ci-après :

HYPERTHÈME

¹⁹⁴ La position adoptée par les auteurs de *la Grammaire méthodique du français* entre en contradiction avec les points de rupture relevés par Debaisieux (*op. cit.*) entre l'emploi comme E.I.C.S. de *en ce qui concerne* et celui de *quant à*. Voir notamment là ce propos le blocage concernant la réalisation devant le segment détaché à l'initiale d'un connecteur.

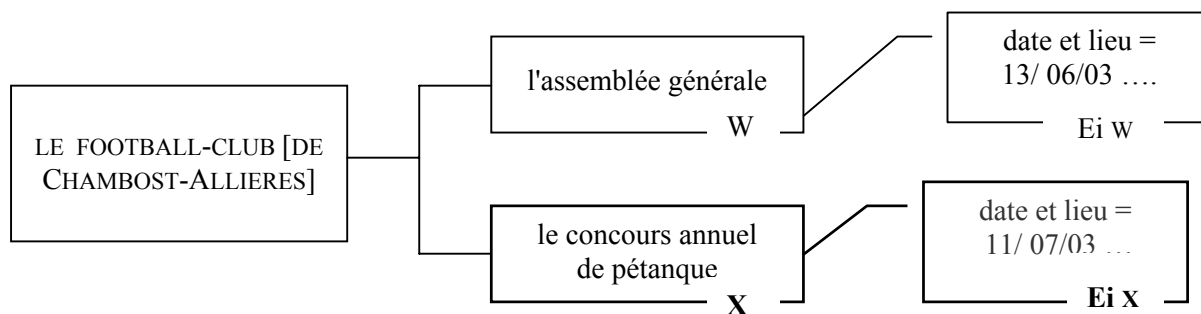
¹⁹⁵ [...], *pour ce qui est du « changement de thème », il est primordial de préciser que ce changement est de nature locale. Si on compare avec les résultats du module sémantico-référentiel, on voit qu'il ne s'agit pas d'un changement de thème textuel, mais seulement au niveau local, entre des phrases voisines. Le focalisateur quant à nous signale un contraste par rapport à ce qui se trouve dans le co-texte précédent immédiat, mais pas un changement ou une rupture avec le thème textuel.* (*Op. cit.* : 144)

¹⁹⁶ Choi-Jonin (*op. cit.* : 137) a fait le même constat : *L'effet de rupture thématique, noté par les auteurs de la grammaire méthodique du français, ne concerne donc que les sous-thèmes compris dans le thème principal.*

¹⁹⁷ Lequel contraste est en principe issu de l'homologie produite entre les informations versées sur le compte de X et celles versées sur le compte de W.

¹⁹⁸ Cet élément est apporté sous forme d'intitulé (en italique) à l'ouverture de l'article.

¹⁹⁹ Il s'agit en l'occurrence d'une anaphore de type associatif : l'assemblée générale DU FOOTBALL-CLUB ainsi que le concours annuel de pétanque DU [/ organisé par le] FOOTBALL-CLUB.



- Figure 10 -

Toutefois, nous avons vu plus haut que la thèse du marquage d'un contraste (ou d'une différenciation) de X avec (au moins) une autre des composantes de l'hyperthème duquel est issu ce même X²⁰⁰ est dans nombre de cas mise en échec dans le cadre de la production comme E.I.C.S. des éléments étudiés ici, notamment en cas d'absence d'élément en relation de co-partie avec X dans le contexte linguistique en amont de {Pø}. Et l'exemple (77) ci-après d'illustrer cette configuration²⁰¹ :

(77) [...]. Pour deux types de raisons. Les unes externes à notre étude, et les autres, qui touchent au type même d'unités analysées.

§ **Pour ce qui concerne** les raisons externes, il est possible que l'étendue du champ couvert par les formes en / *aucun* / soit due, en partie tout au moins, à l'absence de paradigme concurrent, ou du moins à l'absence de système [...] (Prévost & Schnedecker, *op. cit.* : 73 [lect. perso.]) [81]

Ici, la caractérisation de X (ou plus précisément de son référent) en tant que « sous-thème d'un hyperthème » – laquelle proposition convient relativement bien aux textes courts (tels que les articles de journaux par exemple) – est totalement inappropriée. Il est en effet absolument impossible de considérer que R. GN *les raisons externes* constitue un des sous-thèmes de l'hyperthème développé dans l'article de Prévost & Schnedecker (2004)²⁰².

Un examen approfondi des exemples de notre corpus fait apparaître la nécessité du remplacement de la dénomination « sous-thème d'un hyperthème » par celle de « sous-partie d'un ensemble de référence initial » pour caractériser le complément des formes de type *en/ pour ce qui concerne*. Ainsi, pour l'exemple de Schnedecker & Prévost (*op. cit.*), la prise en charge du contexte linguistique en amont de la construction segmentée introduite par *pour ce qui concerne* montre que R. X. (*i.e.* en l'occurrence R. GN *les raisons externes*)

²⁰⁰ Laquelle thèse restreint l'étendue des possibilités quant à la nature des relations qui s'exercent entre X et un élément du contexte linguistique en amont de la construction segmentée avec E.I.C.S. . Celle-ci semble parfaitement convenir s'agissant de l'emploi comme E.I.C.S. de *quant à*.

²⁰¹ Cf. également à ce propos l'exemple établi plus haut dans cette même partie sous (56).

²⁰² Nous rappellerons que cet article porte sur l'emploi des éléments *aucun(e) (s)*, *d'aucun(e) (s)* et *les aucun(e) (s)* dans la période qui s'étend du français médiéval au français moderne.

représente une des deux composantes d'un ensemble de référence initial (Σ) qui, plus haut dans le texte, a été introduit sous la forme du GN *deux types de raisons*.

Par ailleurs, nous ferons observer que, dans l'enchaînement présenté ci-avant en (77), le remplacement de *en/ pour ce qui concerne* par *quant à* est exclu (exemple 77').

(77') [Pour deux types de raisons. Les unes externes à notre étude, et les autres, qui touchent au type même d'unités analysées.]

* **Quant** aux raisons externes, il est possible que l'étendue du champ couvert par les formes *en / aucun / soit due*, [...]

Et l'exemple produit ci-après sous (78) de fournir des éléments pour la compréhension de cette absence de permutabilité malgré la présence dans le contexte linguistique en amont de $\{P\emptyset\}$ d'un élément lié à R. X par une relation de co-partie, soit en l'occurrence le GN à tête lexicale vide (ou plus précisément son référent) *les [raisons] autres [que externes]*.

(78) Les enfants de Luc sont dans le jardin. **Quant à** Pierre, il joue avec ses autos. (Exemple emprunté à Fløttum, *op. cit.* : 146)

Dans l'enchaînement présent » ci-avant, le remplacement de *quant à* par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* génère une double interprétation concernant la nature des liens qui relie Pierre et Luc²⁰³, *i.e.* :

i) Pierre n'est pas le fils de Luc

ii) Pierre est le fils de Luc

En revanche, comme en atteste l'impossibilité de procéder à une redénomination du GN *Pierre* à l'aide de l'expression anaphorique *l'aîné* (exemple 78')²⁰⁴, avec *quant à*, seule la lecture (i) est autorisée.

(78') * Les enfants de Luc sont dans le jardin. **Quant à** Pierre, l'aîné, il joue avec ses autos.

En fait cet élément confirme que, contrairement à *quant à*, les formes de type *en/ pour ce qui concerne* ne rendent nullement obligatoire la présence dans le contexte linguistique en amont d'un élément partageant avec X une relation de co-partie et qui, conjointement, contrasterait avec lui sur la base des informations versées dans l'énoncé incident au segment [Loc. prép. X]. Et l'exemple (79) ci-après d'en fournir une illustration attestée :

²⁰³ En privilégiant semble-t-il l'interprétation (ii) sur l'interprétation (i).

²⁰⁴ Vs. : Les enfants de Luc sont dans le jardin. En ce qui concerne Pierre, l'aîné, il joue avec ses autos.

- (79) Lors du dernier conseil municipal, deux gros dossiers étaient à l'ordre du jour : l'aménagement du bourg ainsi que l'extension de l'école et de la cantine.
En ce qui concerne le bourg, il a été décidé que la priorité serait donnée aux rues Charles-de-Gaulle et Henri Avril ; le sénateur maire souligne que « l'étude de la DDE a été faite ». (*Le Télégramme Bretagne*, 13/06/03 [lect. perso.]) [21]

Dans cet exemple le complément de *en/ pour ce qui concerne* – ou plus précisément son référent – n'entre en aucune manière dans une relation de contrastivité avec un élément du contexte linguistique en amont. En revanche, celui-ci est lié à un élément du contexte linguistique en amont par une relation d'inclusion, *i.e.* en l'occurrence R.GN *deux gros dossiers à l'ordre du jour*.

Néanmoins, comme permet de le constater la manipulation opérée ci-après sous (79'), la production d'une construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* nécessite que l'ensemble de référence initial auquel appartient X ne soit pas unaire, sans quoi sa production perd toute pertinence²⁰⁵.

- (79') ??? Lors du dernier conseil municipal, un seul gros dossier était à l'ordre du jour : l'aménagement du bourg.
En ce qui concerne ce dossier, il a été décidé que la priorité serait donnée aux rues Charles-de-Gaulle et [...]

Sur la base des faits exposés ci-avant, nous concluons provisoirement que si la principale fonction de l'emploi comme E.I.C.S. de *quant à* est de distinguer X d'un (/ plusieurs) élément(s) établi(s) dans le contexte linguistique en amont sur la base de la (/ des) information(s) versée(s) dans l'énoncé incident au segment [loc. prép. X], celle qui est assignée à l'emploi détaché à l'initiale des formes de type *en/ pour ce qui concerne* semble quant à elle correspondre au fait de désigner X à la fois dans sa qualité de partie constitutive d'un ensemble de référence initial et comme point d'appui (/ repère) pour l'énonciation qui est sur le point d'être produite. Aussi est-ce à ce titre que, dans le cadre de leur production en tête de construction segmentée, les formes de type *en/ pour ce qui concerne* se rapprocheraient de la catégorie des « marqueurs d'intégration linéaire » (Turco & Coltier 1988)²⁰⁶.

4.3.2 Aide à l'introduction d'un thème textuel

²⁰⁵ Dans un tel contexte, une construction de type S-V-O semble plus appropriée : *Lors du dernier conseil municipal un seul gros dossier était à l'ordre du jour : l'aménagement du bourg. Il a été décidé que la priorité serait donnée aux rues [...]*

²⁰⁶ Nous mentionnerons à ce propos les emplois qui conduisent à des effets de liste.

A la suite des travaux menés par Debaisieux (*op. cit.*) Fløttum (*op. cit.*), nous acceptons sans la discuter l'hypothèse pré-théorique selon laquelle l'emploi comme E.I.C.S. de *en ce qui concerne* – et par analogie celui de l'ensemble des éléments sélectionnés ici pour examen – s'attache une fonction textuelle particulière qui distingue cet élément des autres E.I.C.S. du français et notamment de *quant à*. L'absence de visée contrastive constitue le second point sur lequel nous rejoignons Fløttum. Cette caractéristique est d'ailleurs confirmée par l'attestation d'analogies entre X et un élément du contexte linguistique de gauche²⁰⁷.

Nous pourrions également mentionner à cet égard la possibilité pour la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* de mettre en jeu le premier élément de l'ensemble de référence initial²⁰⁸ dans la mesure où la production d'une contrastivité rend obligatoire l'existence d'une antériorité rattachée à X par une relation de co-partie²⁰⁹.

En revanche, plusieurs éléments nous incitent à considérer que la thèse d'une fonction d'aide au démarrage (ou introduction) d'un thème textuel ne satisfaisait pas à la définition de la fonction textuelle remplie par l'emploi comme E.I.C.S. de *en ce qui concerne*²¹⁰.

4.3.2.1 Premier niveau de difficultés

Pour commencer, selon nous, chacun des deux termes sélectionnés pour la définition présentée par l'auteur – *i.e.* aussi bien celui d'*introduction* que celui de *thème textuel* – s'avère incompatible avec certains des phénomènes constatés sur les exemples de notre corpus. Ainsi, le premier se heurte à la possibilité pour le complément de *en ce qui concerne* d'être réalisé sous la forme d'une expression anaphorique de nature pronominale, d'un groupe nominal démonstratif, etc., *i.e.* d'éléments qui attestent d'une continuité thématique avec le contexte linguistique de gauche et donc de l'ancienneté de R.X. Et l'exemple établi plus haut sous (58), de même que celui produit ci-après sous (80) d'illustrer ce point :

(80) Souvenez-vous que l'artériosclérose est un véritable fléau dans nos sociétés occidentales de consommation et qu'elle peut vous emporter tout aussi sûrement qu'un cancer ou le SIDA.

²⁰⁷ Cf. à cet égard les exemples établis plus haut sous les numéros (53) et (54).

²⁰⁸ Cf. à ce propos l'exemple établi plus haut sous (79).

²⁰⁹ Avec en outre une homologie concernant les informations versées sur chacun des deux éléments.

²¹⁰ Et, par extension, celui de l'ensemble des éléments qui nous occupent ici.

Mais **en ce qui la concerne**, on a la possibilité de lutter contre avec efficacité, à la fois préventivement et curativement. (Document disponible sur : <http://www.docteur-nature.com/malade/fiches/arteriosclerose.htm>) [97]

Dans cet exemple, le pronom *la* constitue un élément de reprise du GN *l'artériosclérose* qui dans la phrase précédant immédiatement la construction segmentée introduite par la locution *en ce qui concerne* remplit la fonction de sujet à l'intérieur de la subordonnée qui suit l'injonction *souvenez-vous*. Dans ce type de configuration, il est communément admis qu'il est question de «continuité» ou de «maintien» et non pas d'«introduction thématique»²¹¹.

A cela s'ajoute la série d'exemples qui attestent de l'insertion de l'adverbe *toujours* devant le segment détaché à l'initiale introduit une forme de type *en/ pour ce qui concerne*, lequel élément atteste d'une continuité thématique avec le contexte linguistique de gauche (exemple 81).

(81) [...]. Toujours **en ce qui concerne** la question pétrolière, je ne suis pas sûr non plus qu'il sera plus facile de remettre en cause les contrats déjà signés par des compagnies telles que Total ou Lukoil. (*La Tribune Desfossés*, 24/03/03 [Europresse]) [29]

En outre, la seconde des deux notions retenues par Fløttum pour la définition de la fonction textuelle attachée à l'emploi comme E.I.C.S. de *en ce qui concerne* – à savoir la notion de *thème textuel* –, rencontre elle aussi des difficultés dans la mesure où la définition qu'en donne l'auteur, *i.e.* :

[Par *thème textuel*, j'entends] un groupement structuré de sèmes récurrents susceptibles de lexicalisations diverses, groupement faisant partie, explicitement ou implicitement, du contenu textuel dans son ensemble. (*Op. cit.* : 187)

est incompatible avec la verbalisation du complément sous la forme d'un indexical de première personne dans la catégorie «ouvrages et articles de revues scientifiques ou techniques» et ce dans la mesure où l'auteur de cette catégorie de documents ne peut en aucune manière s'attacher la fonction indiquée²¹². Or, bien que sa productivité soit relativement limitée, cette configuration est néanmoins attestée à plusieurs reprises dans notre corpus (exemple 82).

²¹¹ Dans le cadre théorique élaboré par Dik (1989) X correspond à un « topic donné », *i.e.* que son un référent est très saillant (donc cognitivement actif) dans la représentation mentale du locuteur et de son/ses interlocuteur(s) dans la mesure où il correspond à ce sur quoi porte le discours au moment où apparaît l'expression marquée par *en ce qui concerne*.

²¹² Cf. à ce sujet la littérature sur les textes argumentatifs.

(82) **En ce qui nous concerne**, nous pensons – comme pour toute approche multidimensionnelle – que si une telle description n’est pas tout de suite parfaitement acceptable et infaillible, elle est sûrement impérativement nécessaire. (Prop, 2000 : 184 [lect. perso.]) [153]

Cette incompatibilité entre la notion de thème textuel et les propriétés sémantiques du complément des formes de type *en/ pour ce qui concerne* apparaît également dans la littérature linguistique avec la sélection d’éléments désignant un exemple sur lequel s’appuie l’auteur pour sa démonstration, lequel élément ne peut également en aucune manière se voir attribuer le statut de thème textuel (exemple 83).

(83) Ainsi en (71c) *Pour dormir on se creusait un trou*, une telle lecture [...] **En ce qui concerne** (71b) *Pour dîner, je me contenterai d’un yaourt*, la reconstruction procéderait selon des voies semblables. (Cadiot & Fradin, *op. cit.*: 244 [lect. perso.]) [87]

En outre, si comme l’avance Fløttum le X de *en ce qui concerne X* correspond à un thème textuel et que, comme l’a précisé l’auteur « le thème textuel se répartit, normalement, tout le long du texte, dans une linéarité discontinue »²¹³, alors la construction segmentée introduite par *en ce qui concerne* devrait être exclue dans les zones de clôture de parties (/ sous-partie), comme illustré ci-après dans l’exemple (84).

(84) [...]

Economie

Géant spatial, [...], l’Asie est aussi le continent [...] dont dispose la Russie en Sibérie. **Pour ce qui concerne** le commerce et les services, l’Asie occupe de plus en plus une place prépondérante.

Ressources minières et énergétiques.

Les réserves prouvées de pétrole [...] (*Encyclopædia Universalis*, 1999 / *Asie* [lect. perso.]) [107]

De même, la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* ne devrait pas pouvoir investir les dernières lignes d’un texte et constituer, comme c’est notamment le cas dans l’exemple (85) ci-après, l’avant-dernière phrase d’un article de revue spécialisée²¹⁴.

(85) Au total, **pour ce qui concerne** la thématization, plusieurs paramètres sont apparus comme pertinents dans l’interprétation d’un énoncé à « objet saillant » : la présence ou l’absence d’une pronominalisation, la catégorie de l’élément saillant, le fait que cet élément soit ou non une reprise d’un élément du contexte antérieur. (Le Querler *op. cit.* : 129 [lect. perso.]) [92]

²¹³ *Op. cit.*:187.

²¹⁴ Par ailleurs, comme l’indique l’intitulé de l’ouvrage dans lequel figure cet exemple, le référent activé par le GN *la thématization* constitue un des principaux thèmes développés tout au long de cet article.

4.3.2.2 Deuxième niveau de difficultés

Aux difficultés mentionnées ci-avant s'ajoutent les problèmes qui touchent au fondement même de la thèse avancée par Fløttum pour la définition de la (/ des) fonction(s) textuelle(s) remplie(s) par l'emploi de *en ce qui concerne* en tête de construction segmentée.

Tout d'abord, la position selon laquelle « le X de *en ce qui concerne X* n'est pas en étroite relation avec un segment antérieur précis »²¹⁵, ou encore qu'il « n'est pas nécessairement lié à quelque chose de déjà introduit »²¹⁶ est de notre point de vue sujette à controverse. Un des premiers éléments à alimenter cette controverse est constitué par l'impossibilité pour un texte de démarrer par une construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne*, lequel phénomène s'applique également à la formation des titres (exemple 86)²¹⁷.

(86) * **En ce qui concerne** votre cuisine
Inventez-la

En outre, une étude détaillée des exemples de notre corpus montre que, à l'instar du X de *quant à X*, le X de *en/ pour ce qui concerne X* est régulièrement lié par une relation de co-partie à un élément qui figure dans le contexte linguistique en amont de la construction segmentée avec E.I.C.S.²¹⁸. Et l'exemple produit plus haut sous (50) – de même que celui établi ci-après sous (87) – d'illustrer ce point :

(87) Sur le trottoir, les secours prodiguent les premiers soins aux deux victimes. **Le gérant du Relais de Gentilly** a été transporté dans un état critique vers l'hôpital du Kremlin-Bicêtre où il a été placé en réanimation. **En ce qui concerne** le client, malgré l'importance de ses blessures, ses jours ne sont plus en danger. (*Le Parisien*, 25/08/02 : 10 [Europresse]) [16]

Par ailleurs, pour ceux des exemples qui ne vérifient pas la présence d'un élément en relation de co-partie avec X dans le contexte linguistique en amont de {PØ}, il se trouve de façon

²¹⁵ *Op. cit.* : 191.

²¹⁶ *Op. cit.* : 193.

²¹⁷ Pour cet exemple, nous nous sommes inspirées d'un exemple produit par Le Querler (*op. cit.* : 127), à savoir :
Votre cuisine
Inventez-la.

²¹⁸ Dans l'exemple (87), R.GN *le client* est lié à R.GN *le gérant du Relais de Gentilly* par une relation de co-partie respectivement au statut de «victime».

quasi-systématique un élément qui relie X par une relation d'inclusion dans la zone concernée (exemple 88)²¹⁹.

(88) - Matières premières : la principale est, évidemment, **le caoutchouc**. **En ce qui concerne** le caoutchouc naturel, plusieurs grandes firmes possèdent des plantations [...] (Collectif [*Industrie française du caoutchouc*], 1965 : 34 [Ftxt]) [78]

A cet égard, nous ferons observer que ce phénomène s'exerce également dans l'exemple de Fløttum référencé ici-même plus haut sous (75). En effet, pour ce dernier, l'absence d'élément avec lequel relier X dans le contexte linguistique en amont de {Pø} repose uniquement sur la privation d'une partie de ce même contexte, comme en atteste sa restitution ci-après :

(75') [...] l'association Actions traitements qui [...] a annoncé ce même lundi 18 mars que 12 malades du sida venaient de faire un voyage aux Etats-Unis pour acheter **les antiviraux (ritonavir, 3TC et D4T)** nécessaires à leur trithérapie. Cette association dénonce le « blocus » et les « figures imposées par l'Agence du médicament ». Selon cette association, les « figures imposées » de prescriptions de l'Agence du médicament sont trop rigides.
En ce qui concerne le D4T, [...] (*Op. cit.*) [25]

La restitution d'une partie du contexte linguistique en amont de cet exemple d'emploi de *en ce qui concerne* comme E.I.C.S. permet non seulement la récupération d'un élément auquel X est attaché par une relation d'inclusion – *i.e.* en l'occurrence le GN *les antiviraux nécessaires à leur* [12 malades du sida ayant fait un voyage aux Etats-Unis] *trithérapie* – mais également d'éléments avec lesquels X partage une relation de co-partie sur la base de l'implication de chacun d'entre eux dans la formation de ce même ensemble de référence²²⁰.

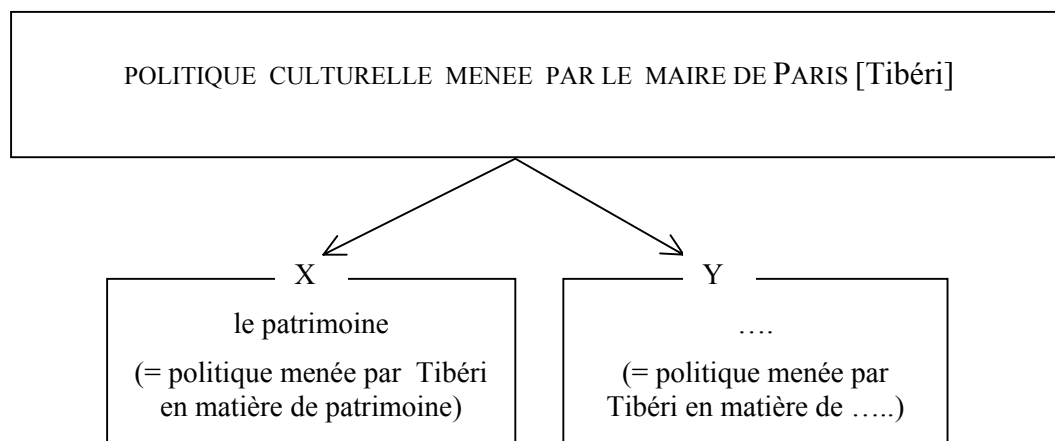
Et, concernant celui des exemples traité par l'auteur et repris dans notre propre étude plus haut sous (74), notre position consiste à dire que le GN *le patrimoine* présente une valeur de *rubrique*²²¹ dans la mesure où celui-ci est employé de façon synecdochique pour faire référence à la politique menée par Tibéri dans le domaine du patrimoine. A ce titre, il vient se ranger sous le GN *la politique culturelle* [du maire de Paris, Jean Tibéri] en tant que sous-partie, comme le confirme la nature des rapports établis entre les segments *Tibéri* [...]

²¹⁹ Dans cet exemple, R. GN *le caoutchouc naturel* est lié à R. GN *le caoutchouc* en tant que sous-type.

²²⁰ Lequel ensemble de référence apparaît également dans l'intitulé de l'article – soit en l'occurrence : *La controverse se poursuit à propos des nouveaux traitements du sida* – par le biais du GN *les nouveaux traitements du sida*.

²²¹ Nous rappellerons ici que la notion de «(interprétation-) rubrique » a été introduite par Cadiot & Fradin (*op. cit.*) pour désigner le phénomène qui, comme dans l'exemple-type : *La bicyclette, tu sais, j'aime pas me fatiguer* (exemple tiré de Hirshbüler, 1974), consiste pour la référence d'un élément situé en position frontale à être construite indirectement, sur le mode synecdochique ou métonymique (*la bicyclette* = faire de la bicyclette).

ne sort pas des chantiers battus par J.Chirac (E.1) et la continuité [de la politique tibérienne avec la politique chiraquienne] se traduit par [...] (E2), à savoir le développement de E1 par E2²²². Et la figure (11) ci-après de présenter schématiquement la façon dont les différents éléments s'organisent les uns par rapport aux autres dans cet exemple.



- Figure 11 -

Par ailleurs, la thèse selon laquelle il n'est pas pertinent de parler d'implication dans une série pour le complément de *en ce qui concerne* fait également l'objet d'une divergence de point de vue²²³ entre Fløttum et nous-mêmes.

Premièrement, la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* est régulièrement précédée d'un énoncé définissant explicitement quels sont le (/ les) élément(s) qui est (/ sont) lié(s) à X par une relation de co-partie. S'agissant par exemple de (75), cet énoncé est constitué par le segment [...] 12 malades [...] nécessaires à leur trithérapie et les composantes de l'ensemble de référence initial²²⁴ sont : «le ritonavir», «le D4T» ainsi que «le 3TC»²²⁵.

²²² Nous rappellerons que cet article est intitulé : *M. Tibéri poursuit la politique culturelle de M. Chirac*.

²²³ En outre, nous ferons remarquer que cette thèse entre en contradiction avec la propriété établie par l'auteur pour le complément de *en ce qui concerne* de ne jamais terminer une série.

²²⁴ Lequel ensemble de référence initial est constitué par R.GN *les antiviraux (nécessaires à la trithérapie de 12 malades)*

²²⁵ Dans la mesure où ces derniers sont donnés comme distincts intradiscursivement et qu'ils sont identiques du fait qu'ils sont dans le même rapport à du dit, nous considérons pour notre part qu'ils font série. Plus loin, nous reviendrons sur la question de la pertinence de la notion de « série » pour la caractérisation du complément des formes de type *en/ pour ce qui concerne* lorsque celles-ci sont employées en tête de construction segmentée.

Dans l'exemple (89) ci-après, l'énoncé en question est constitué par le segment *Arrêtons-nous d'abord sur [...] dans ces textes créoles*. Celui-ci permet à l'auteur de poser l'existence de trois sortes de créoles parmi lesquels celui qui, par la suite, est réintroduit en tant que complément de l'E.I.C.S. *en ce qui concerne* sous la forme synecdochique du GN *les Petites Antilles*.

(89) Arrêtons-nous tout d'abord sur les premières attestations de *pou / pu* en créoles des Petites Antilles, de Louisiane et de Maurice, afin de comprendre quels ont été les emplois de *pour* dans ces textes créoles. **En ce qui concerne** les Petites Antilles, les premières attestations de *pour* à valeur modale datent de 1659, soit une vingtaine d'années après le premier établissement français dans ces îles. (Véronique, 1997 : 65-66 [lect. perso.]) [86]

Pour ce dernier exemple, comme pour l'exemple du D4T, l'étude du contexte linguistique environnant la construction segmentée introduite par *en ce qui concerne* permet de vérifier que le même élément d'information est développé pour chacune des unités constitutives de l'ensemble de référence initial²²⁶.

En outre, il y a lieu de penser que si *en/ pour ce qui concerne* est si largement défini comme un synonyme de *quant à*, cela tient essentiellement à la possibilité régulièrement attestée de reconstruire son complément comme élément constitutif d'une série sur la base d'un phénomène d'homologie entre la (/ les) information(s) versée(s) sur R.X et celle(s) qui s'applique(nt) au(x) référent(s) d'un (/ plusieurs) élément(s) du contexte linguistique en amont. Dans celui des exemples qui a été introduit plus haut sous (50), l'ensemble de référence initial est composé de deux objets – *i.e.* en l'occurrence : de l'argent et une guitare – et l'élément d'information développé respectivement à chacun de ces deux objets est constitué par l'identification des personnes à qui ont été confiés ces deux éléments.

Dans l'exemple (90) ci-après, l'ensemble de référence est constitué par deux maladies neurologiques – *i.e.* en l'occurrence la maladie de Parkinson et la maladie des tremblements essentiels – et l'élément d'information développé pour chacune de ces deux maladies est double : il s'agit d'abord du pourcentage de personnes ayant développé l'une ou l'autre de

²²⁶ *I.e.* en l'occurrence pour l'exemple du D4T, l'analyse du professeur J.-M. Alexandre quant à la mise sur le marché du ritonavir, du D4T et du 3 TC ([...]. En ce qui concerne le D4T, [...] Pour le 3TC, il est vrai qu'il y a eu pour cette molécule des autorisations temporaires d'utilisation qui rendaient difficile l'association de cette substance à d'autres molécules antivirales.) et la datation des premières attestations de *pou / pu* dans les différents créoles pour l'exemple (89) : [...]. En ce qui concerne les Petites Antilles, [...]. Pour le louisianais, le dépouillement des dix-sept premiers textes de [...] fournit l'une des premières attestations de *pour* en 1777 [...] On retrouve des exemples comparables dans les textes mauriciens du dix-huitième siècle.)

ces deux maladies dans la catégorie des plus de 60 ans puis de la part d'entre elles qui serait susceptible de bénéficier d'une opération.

(90) En Suisse, la maladie de Parkinson concerne 1% de la population des plus de 60 ans (1,4 million de personnes en l'an 2000), dont le tiers (près de 4400 malades), sont susceptibles de pouvoir être opérés. **En ce qui concerne** la maladie des « tremblements essentiels » ce pourcentage passe à 5% (73390 personnes en 2000) dont le quart (18350 malades) pourrait voir sa qualité de vie améliorée par une opération. (*La presse Riviera*, 19/07/02 [document disponible sur : fr.news.yahoo.com/]) [64]

Enfin, la pertinence de l'appartenance de l'élément mis en relief par une des formes de type *en/ pour ce qui concerne* à une série est étayée par la récursivité des suites de correspondances N-EiN, chacune introduite par un de ces mêmes éléments (exemple 91)²²⁷.

(91) [...] Il faut bien évidemment agir à la fois sur les recettes et sur les dépenses.

§ **Pour ce qui touche** aux recettes, il est clair que [...] ce qui revient, comme le soulignait récemment le gouverneur de la Banque de France, à faire payer notre pain quotidien par nos petits enfants.

§ **Pour ce qui concerne** les dépenses, il est clair que le sentiment de la gratuité totale [...] celle d'un minimum de paiement à leur charge, dans le contexte d'une réelle mutation des comportements qui reste à accomplir. (*Le Monde*, 20/04/04 : 16 [Europresse]) [338]

Troisièmement, s'agissant de l'impossibilité établie par Fløttum (*op. cit.*) pour le complément de *en ce qui concerne* de terminer une série, celle-ci est contredite par plusieurs des exemples de notre propre corpus dont notamment celui présenté ci-après sous (92) :

(92) [...] trois cas [...]

Ainsi, concernant le premier cas, [...]

S'agissant du deuxième cas, [...]

En ce qui concerne le troisième et dernier cas portant sur [...], sur 1489 exploitants agricoles, seulement 422 pour une superficie de 578 ha ont totalement payé soit 33% de réalisation. (*L'Indépendant*, 10/05/05 [document disponible sur : www.afribone.com/article.php3?id_article=724]) [55]

De l'ensemble des faits établis dans la partie consacrée à la thèse d'une fonction d'introducteur de thème textuel pour l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne*, il ressort que cette thèse ne s'applique qu'à une portion congrue des exemples d'emplois attestés de la période de français contemporain. Le fait que l'auteur ait limité son étude à une seule catégorie de textes – soit en l'occurrence les articles de journaux, *i.e.* des textes courts et essentiellement descriptifs – a sans doute été préjudiciable à son analyse. La perspective comparative (*en ce qui concerne* vs. *quant à*) a également pu avoir des conséquences négatives, de même que le choix des cadres théoriques adoptés. Enfin,

²²⁷ Cf. à cet égard l'exemple établi plus haut sous la référence (51).

le fait que l’auteur ait fondé sa réflexion essentiellement sur une démarche descriptivo-inférentielle a vraisemblablement constitué un lourd handicap.

Aux vues de l’étendue des difficultés mises à jour par l’examen critique de la thèse d’une fonction d’aide au démarrage d’un thème textuel pour l’emploi comme E.I.C.S. de *en/ pour ce qui concerne* – et par conséquent de l’ensemble des éléments étudiés ici –, il nous paraît nécessaire de reprendre l’analyse de la fonction textuelle remplie par l’emploi en tête de construction segmentée des éléments examinés ici.

4.3.3 Bilan

De ce qui précède il ressort que, en comparaison de la proposition faite par les auteurs de la *Grammaire méthodique du français*²²⁸, la thèse avancée par Fløttum au sujet de l’emploi comme E.I.C.S. de *en ce qui concerne* s’attache un plus haut degré de pertinence. Elle offre notamment l’avantage de régler la question de la possibilité pour la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* d’être réalisée à l’ouverture d’un nouveau paragraphe de même que, plus généralement, celle de l’absence d’élément auquel rattacher X par une relation contrastive (sur la base des informations versées sur chacun d’eux dans le texte) dans le contexte linguistique de gauche. En outre, cette thèse offre l’avantage d’opérer une distinction entre l’emploi comme E.I.C.S. de *quant à* et celui des formes de type *en/ pour ce qui concerne*. A son tour, elle rencontre néanmoins d’importantes difficultés et en particulier la possibilité pour le complément de *en ce qui concerne* d’être établi dans une relation d’anaphore directe avec un élément du contexte linguistique en amont de {Pø}, la récursivité de la présence dans le contexte linguistique environnant la construction segmentée introduite par *en ce qui concerne* d’éléments avec lesquels X partage une relation de co-partie ou encore son positionnement dans des zones textuelles clôturantes (fin de sous-partie, de paragraphe, etc.)²²⁹.

Selon nous, l’approfondissement de certains points s’avère nécessaire. Une étude détaillée de la composition du contexte linguistique environnant la construction segmentée à partir des exemples de notre corpus devrait confirmer le fait que la caractérisation de X par le terme « plus ou moins nouveau » rencontre plusieurs niveaux de difficultés et que la fonction de

²²⁸ Riegel & alii., *op. cit.*

²²⁹ Pour plus de précisions sur ce point, cf. Schültz (2004).

thème textuel ne peut être établie en qualité de caractéristique définitoire. Une étude plus fine du contexte linguistique environnant la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* devrait par ailleurs permettre de préciser la particularité des liens qui se tissent autour des deux principaux éléments de la correspondance X-EiX, à savoir d'une part X et d'autre part le sujet de *P'*. Aussi est-ce précisément ce à quoi nous allons consacrer notre prochain chapitre.

Chapitre 5 Approfondissements

Après avoir pointé les difficultés rencontrées par les thèses de ceux qui, avant nous, ont cherché à préciser la fonction textuelle remplie par l'emploi détaché à l'initiale des formes de type *en/ pour ce qui concerne*, nous nous attacherons à approfondir la question des rapports hiérarchiques instaurés entre X et le/ les hyperthème(s) des paragraphes, chapitres, etc..

Ici, notre principal objectif est de montrer que la notion de série est véritablement centrale concernant l'emploi comme E.I.C.S. de cette famille de marqueurs.

5.1 Définition des enjeux, des cadres théoriques et conventions d'écriture

5.1.1 Définition des enjeux

Un examen approfondi des exemples de notre corpus a comme principal objectif de tester le degré de pertinence de l'hypothèse pré-théorique selon laquelle l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne* est destiné à marquer le fait que la correspondance X- EiX ne doit pas être prise isolément mais qu'elle est produite en tant que partie constitutive du développement d'un énoncé situé dans le contexte linguistique en amont de la construction segmentée.

Une étude détaillée du contexte linguistique en amont des constructions segmentées introduites par un des éléments étudiés ici est destinée à nous permettre d'établir précisément la saillance (ou le degré d'accessibilité) des éléments introduits par une E.I.C.S. de type *en/ pour ce qui concerne* (information «donnée», «nouvelle», etc.). Elle sera complétée par l'examen du contexte linguistique en aval des constructions segmentées introduites par une forme de type *en/ pour ce qui concerne*, en vue de déterminer s'il y a maintien – et sous quelle forme – ou non de R.X. au-delà de {Pø}. Pour finir, nous aborderons la question du rapport aux listes, en vue de préciser si dans une perspective prototypique l'ensemble de référence auquel appartient X comporte un nombre précis d'unités.

5.1.2 Cadres théoriques

Comme l'a indiqué Prince (1981) le caractère « donné » d'une information peut être évalué en fonction de l'aspect prévisible ou récupérable²³⁰ de celle-ci, de sa saillance dans la conscience du récepteur²³¹ ou encore de la connaissance partagée.

De l'approche cognitive de l'*information donnée* élaborée par Chafe (1994), nous savons qu'elle a comme principal objectif de définir, à partir des notions d'«état d'activation» et d'«identifiabilité», le statut présumé d'un référent dans la conscience de l'interlocuteur²³² et la présence présumée de cette information dans le savoir encyclopédique de ce dernier.

A more accurate characterization of *new* is thus newly activated at this point in the conversation. Conversely, *given* can be characterized as already active at this point in the conversation. We can add a third possibility to the distinctions just made by labelling information that has been activated from a previously semiactive state as *accessible*. (*Op. cit.* : 72)

Or, comme l'a mis en évidence Grobet (*op. cit.*)²³³ :

[...] il n'existe pas de correspondance univoque entre type d'information, type de point d'ancrage et forme linguistique. (*Op. cit.* : 142)

Et celle-ci de poursuivre :

En outre, bien que les notions d'identifiabilité et d'état d'activation prennent en compte la nature générique ou spécifique du référent, elles n'impliquent pas encore assez le contenu descriptif des expressions référentielles et ne permettent par conséquent pas toujours d'identifier les points d'ancrage. Ainsi, le recours à ces notions s'avère intéressant à un niveau général, mais pour des observations plus précises, il demande à être complété par une analyse sémantique des expressions référentielles. (*Ibid.*)

Sur cette base, il nous semble préférable d'avoir recours au modèle d'évaluation du type d'information donnée proposé par Prince (*op. cit.*), lequel distingue différents degrés de connaissance partagée et a été reformulé en français par Combettes et Tomassone (1988)²³⁴ comme suit dans la figure (13).

²³⁰ Halliday (1967) ; Halliday & Hasan (1976).

²³¹ Chafe (1980).

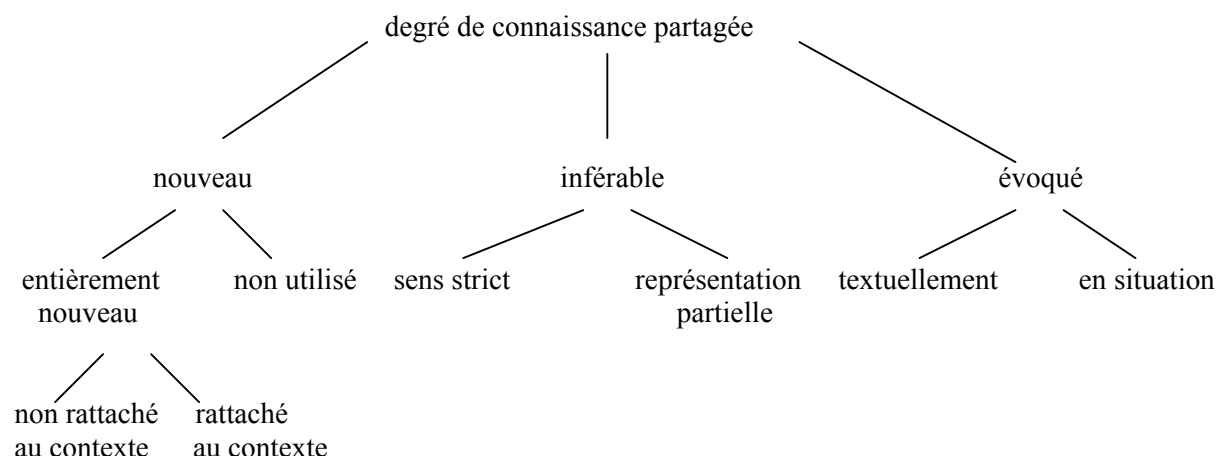
²³² Dans ce modèle, une information peut être «active», «semi-active» ou encore «inactive».

²³³ En prenant appui sur un exemple attesté (*op. cit.* : 139), Grobet a montré que si les formes pronominales constituent le plus souvent des référents identifiables, sous certaines conditions, celles-ci peuvent marquer des « points d'ancrage d'arrière-fond ».

²³⁴ *Op. cit.* : 21.

Cf. également Combettes (1992).

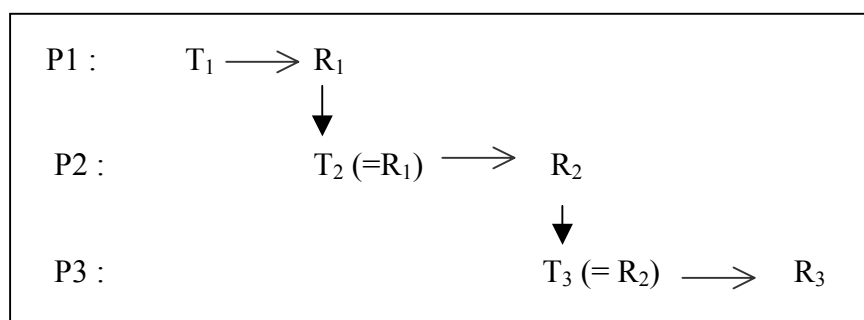
Soit, s'agissant de cette dernière:



- Figure 13 -

Pour la question du mode d'intégration de la structure informationnelle de l'énoncé introduit par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* dans le cadre plus étendu du discours, nous reprendrons le modèle théorique des progressions thématiques conçu par Daneš (1974) à partir de l'analyse de textes écrits tchèques, allemands et anglais²³⁵.

Dans la *progression linéaire simple*, le rhème d'un énoncé devient le thème de l'énoncé ultérieur. Comme l'ont indiqué Combettes et Tomassone (*op. cit.*), le plus souvent seule une partie du rhème (et le thème issu du rhème précédent) introduit une précision, un exemple ou un « complément d'information ». Dans le modèle de Daneš, cette progression est représentée par la figure (14) ci-après :



- Figure 14 -

²³⁵ Lequel comporte trois progressions thématiques distinctes fonctionnant comme des types abstraits.

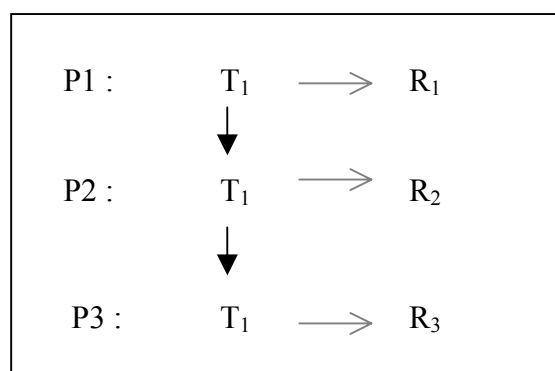
L'exemple présenté ci-après constitue le pendant français de l'exemple produit par Daneš (*op. cit.* :119) :

Le heurt entre les noyaux permet ... de découvrir une force jusqu'alors inconnue, *la force nucléaire*. Cela se passe au moment où les noyaux entrent en contact, se fondent l'un dans l'autre : on dit qu'ils « fusionnent ». Cette réaction de fusion thermonucléaire (...) libère une énergie énorme sous forme notamment de chaleur et de lumière. L'énergie libérée sera d'autant plus importante que les réactions seront nombreuses. (Exemple emprunté à Combettes & Tomassone, *op. cit.* : 94)

Le second type de progression thématique qui compose le modèle de Daneš fait intervenir un thème constant ²³⁶. Là encore, nous avons repris l'exemple présenté par Combettes & Tomassone (*op. cit.*) pour illustrer ce type de progression :

Elles naissent dans d'immenses nuages de matières... Elles s'allument dans le grand chambardement des noyaux d'atomes. Elles brillent de leurs différentes couleurs. Elles finissent par s'éteindre... (Exemple emprunté à Combettes & Tomassone, *op. cit.* : 96)

Et la figure (15) ci-après d'en fournir une représentation graphique²³⁷ :



- Figure 15 -

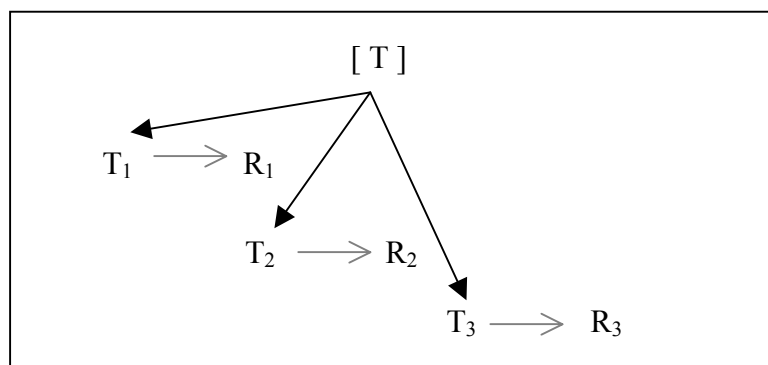
Le troisième type de progression implique quant à lui des thèmes dérivés d'un « hyperthème »²³⁸.

²³⁶ De même que la progression à thème linéaire, la progression à thème constant est évoquée d'une manière ou d'une autre dans tous les modèles qui décrivent l'organisation informationnelle du discours, et ce, indépendamment du modèle théorique adopté. Voir par exemple à ce propos Maynard (1986), Keenan & Schieffelin (1976) ou encore Crow (1983).

²³⁷ Daneš, *op. cit.* : 118.

²³⁸ Nous rappellerons que, en s'appuyant sur les propositions de Dubois (1987), Grobet (*op. cit.*) défend l'idée selon laquelle la progression à thèmes (/ topiques) dérivés « traditionnelle » constitue une variante des progressions linéaires et à thème (/ topique) constant.

Dans l'ouvrage de Daneš, celui-ci est représenté de la manière suivante (figure 16) :

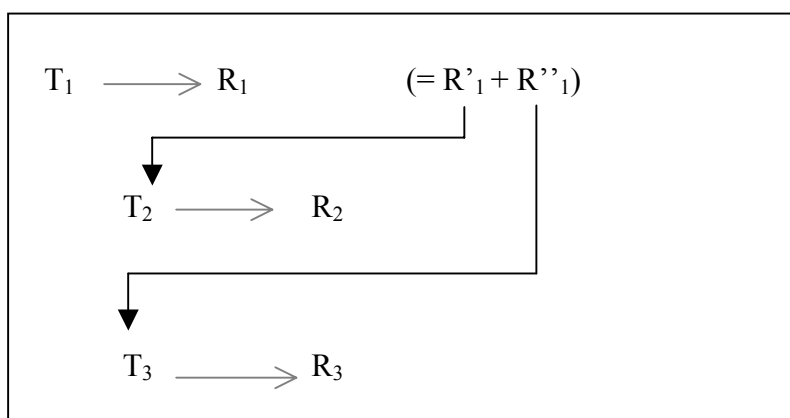


- Figure 16 -

Aux trois progressions thématiques présentées ci-avant, Daneš ajoute deux principales variantes. La première concerne la rupture thématique résultant de l'omission d'un lien dans une progression de type linéaire. Quant à la seconde, elle est constituée par une progression impliquant des thèmes issus d'un rhème fractionné. Le rhème initial implique deux éléments qui fonctionnent chacun successivement comme thèmes des phrases suivantes, comme illustré ci-après :

Les touaregs sont un peuple fier et belliqueux. Les hommes portent presque toujours un voile qui leur couvre tout le visage à l'exception des yeux... Les hommes et les jeunes gens s'occupent des troupeaux ; les femmes et les jeunes filles ramassent le bois, font la cuisine, filent la laine, tannent et peignent le cuir, et prennent soin des enfants. (Exemple emprunté à Combettes & Tomassone, *op. cit.* : 97)

Et l'auteur de représenter cette progression thématique comme suit :



- Figure 17 -

5.1.3 Conventions d'écriture

Afin de nous permettre de référer de façon abstraite à l'ensemble des éléments qui nous intéressent dans le cadre de l'analyse de l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne*, de nouvelles conventions d'écriture vont être adoptées.

Les éléments du contexte linguistique environnant la construction segmentée liés à X par une relation de co-partie (hyponymie ou autre)²³⁹ seront respectivement notés : $]-\infty; W]$ pour ceux du contexte linguistique en amont et $[+ \infty; Y[$ pour ceux du contexte linguistique en aval. Le GN supra-segmental constituant l'ensemble de référence initial continuera quant à lui d'être noté Σ . L'exemple produit ci-après sous (93) illustre ces deux points:

- (93) Le match de samedi est annulé, faute d'attaquant. / Claude, Vincent et Maxime/ $[\Sigma]$ sont tous trois indisponibles. Claude $[V]$ et Vincent $[W]$ sont en formation à l'étranger. **En ce qui concerne** Maxime $[X]$, il marie sa fille.

Par ailleurs, tandis qu'elle continuera de représenter le complément des éléments étudiés ici, la lettre « X » sera complétée par un indice numéraire dans les cas de suites de correspondances X-EiX tels que celui qui est illustré ci-après à l'aide de l'exemple (94):

- (94) Le match de samedi est annulé, faute d'attaquant. / Thierry, Vincent et Maxime/ $[\Sigma]$ sont tous trois indisponibles. **En ce qui concerne** Thierry $[X_1]$, il n'est pas encore remis de son opération. **Pour ce qui est de** Vincent $[X_2]$, il est en formation à l'étranger. Quant à Maxime $[Y]$, [...]

5.2 Etude détaillée des exemples du corpus

Cette seconde partie du chapitre cinq est consacrée à une étude détaillée des exemples de notre corpus. Elle comporte trois sous-parties qui portent respectivement sur (i) les rapports établis entre X et le contexte linguistique en amont, (ii) les rapports qui s'exercent entre X et le contexte linguistique en aval et, pour finir, sur (iii) le nombre d'éléments ainsi que la position de X dans la liste.

5.2.1 Etude du contexte linguistique en amont

Le premier élément qui ressort d'une étude approfondie du contexte linguistique en amont de la construction segmentée introduite par une forme de type

²³⁹ Aussi, concernant ces derniers nous adopterons la dénomination d' « associé sémantique » (de X).

en/ pour ce qui concerne dans les exemples de notre corpus est le suivant : contrairement à ce qui se produit pour l'emploi comme E.I.C.S. de *quant à*, la présence d'un élément partageant une relation de co-partie avec X dans le contexte linguistique en amont de la construction segmentée ne revêt pas un caractère systématique (exemple 95).

- (95) L'austère ministre allemand des Finances, Hans Eichel, a reconnu [...]
Interrogé sur ce qu'il avait retenu du slogan «Sex, drogue et Rock'n Roll», le grand argentier a admis [...]. «Chacun a ses préférences», a conclu ce fan des Rolling-Stones souvent moqué par la presse allemande pour son manque de charisme. **En ce qui le [X] concerne**, il préfère un bon verre de vin rouge. (*AFP générale*, 01/07/03 [*Europresse*]) [12]

Comme illustré ci-après à l'aide de l'exemple (96), cette situation est également attestée dans le cadre de la complémentation par un élément lexical.

- (96) La récolte des céréales de la dernière campagne a été particulièrement abondante. Mais les livraisons exigibles ont, cependant, laissé à désirer.
En ce qui concerne le blé [X], une différence sensible apparaît dans notre Région entre les espérances raisonnables qu'avait fait naître une fructueuse moisson et les rentrées effectives. Pour l'avoine [...] (Affiche [document disponible sur : home.nordnet.fr/~fghesquier/Deportation/AffiVq011.htm]) [52]

Dans chacun de ces deux exemples, le contexte linguistique en amont de la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* ne comporte aucun associé sémantique de X. Néanmoins, comme illustré à l'aide de l'exemple (96') – lequel exemple résulte d'une manipulation opérée sur (96) –, l'insertion d'un élément en relation de co-partie avec X dans le contexte linguistique en amont de {Pø} ne rencontre aucune sorte de difficulté:

- (96') La récolte des céréales de la dernière campagne a été particulièrement abondante. Mais les livraisons exigibles ont, cependant, laissé à désirer.
Pour **l'avoine**, le déficit est relativement important. **En ce qui concerne** le blé, une différence sensible apparaît [...]

Notre second constat concerne l'accessibilité cognitive du complément des formes de type *en/ pour ce qui concerne*. Une étude approfondie des exemples de notre corpus montre que s'agissant de X, chacun des différents degrés de connaissance partagée qui figurent dans le modèle de Prince est représenté. En revanche, il existe d'importants écarts en termes de représentation. Ainsi, la production d'un élément nouveau en complémentation d'une forme de type *en/ pour ce qui concerne* est totalement atypique alors que, à l'inverse, la production d'un élément évoqué textuellement est hautement sur-représentée.

Et l'exemple (97) ci-après d'illustrer la seconde de ces deux configurations :

(97) Telle quelle, elle [cette formule légale] est valable pour / les enfants qui atteignent l'âge de six ans de juin à octobre/ [W]. Il convient de l'adapter, d'autre part, aux enfants qui atteignent l'âge de 6 ans pendant le cours de l'année scolaire. **En ce qui les [X] concerne**, l'inscription doit être effectuée, en tout état de cause, avant que l'âge de 6 ans révolus soit atteint. (Ouvrage collectif [Encyclopédie pratique de l'éducation en France], 1960 : 101 [Ftxt]) [104]

Dans cet exemple²⁴⁰, le complément de la locution *en ce qui concerne* est constitué par un élément qui, pour sa saturation référentielle, requiert la récupération d'un antécédent dans le contexte linguistique en amont de {Pø}.

Certes, comme nous l'avons établi dans notre première partie, la productivité des éléments pronominaux à la suite d'une forme de type *en/ pour ce qui concerne* est très faible vs. celle des éléments lexicaux. Et l'exemple (98) ci-après de vérifier que la configuration décrite ci-avant – i.e. la réalisation d'un élément évoqué textuellement en complément d'une forme de type *en/ pour ce qui concerne* –, est également attestée, avec en l'occurrence pour X un GN démonstratif.

(98) [Ce qui est garanti pour l'année en cours, c'est un «taux de base», en général 3,75%.] Le reste, c'est un bonus, ou plus exactement, la participation bénéficiaire qui accompagne la plupart des produits d'assurance-vie. **En ce qui concerne** ce bonus [X], rien n'est garanti. (*Le Soir*, 17/08/02 : 18 [Europresse]) [32]

Hormis le fait que la déixis ait remplacé l'anaphore, l'exemple (98) est parfaitement analogue à celui établi plus haut sous (97) en ce sens que, d'une part l'introduction de R.X est réalisée dans la partie rhématique de {P-1} et, d'autre part, il existe une homologie entre la (/les) information(s) versée(s) sur X et celle(s) versée(s) sur un élément établi dans le contexte linguistique en amont de {Pø}, soit en l'occurrence R. GN *un taux de base* (figure 18).



- Figure 18 -

²⁴⁰ Cf. également à ce sujet l'exemple cité plus haut sous (95).

D'aucuns n'auront toutefois pas manqué de relever que, dans le domaine de la production comme E.I.C.S des formes de type *en/ pour ce qui concerne*, cette configuration est largement sous-représentée en comparaison de celle qui, en matière de complémentation des éléments étudiés ici, consiste à sélectionner un élément issu (/extrait) d'un ensemble de référence initial introduit dans la partie rhématique d'un énoncé situé en amont de la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne*, comme illustré ci-après à l'aide de l'exemple (99).

- (99) La première compagnie aérienne de Taiwan, China Airlines, a annoncé avoir passé commande ferme d'un total de 22 avions à / l'européen Airbus et à l'américain Boeing [Σ] (NYSE: BA - actualité) dans le cadre du renouvellement de sa flotte pour un montant évalué à plus de trois milliards de dollars. Ces commandes, [...].
La compagnie aérienne n'a pas dévoilé précisément le prix d'acquisition des appareils mais les prix officiels inscrits au catalogue des avionneurs permettent de procéder à une évaluation.
En ce qui concerne Airbus [X], la commande porte sur l'achat de 12 Airbus A330, assortie d'une option pour six autres appareils. (Yahoo Actualités, 24/12/02 [document disponible sur : fr.news.yahoo.com]) [56]

Ici, nous ferons une digression pour indiquer que la représentation de cette configuration est moindre jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Pour la majeure partie des exemples répertoriés dans FRANTEXT [1650-1850], X est constitué par un élément nouveau qui s'attache la particularité d'être lié à un élément du contexte linguistique en amont par une relation de co-partie²⁴¹, comme illustré ci-après à l'aide des exemples (100) et (101):

- (100) Je fus peu émue, quant à moi [W], des accusations atroces et absurdes que contenait cette pièce diffamatoire, mais **en ce qui concerne** ma fille [X], je fus si outrée, que je défendis à sa maîtresse de pension de la laisser sortir avec Mr. Dudevant. (Sand, 1837 : 200 [Ftxt]) [169]
- (101) C'est que, voyez-vous, je ne me souviens pas beaucoup des endroits où j'ai passé [V] ni des noms de personnes que j'ai rencontrées [W]; mais **pour ce qui est** des figures [X], je ne les oublie jamais. [...] (Sand, 1843 : 323 [Ftxt]) [253]

Et l'exemple (102) ci-après d'attester du fait que cette configuration trouve encore des attestations dans la période de français contemporain.

- (102) A Paris et à Aix, Roger avait [...] et avait appris plus d'une chanson nouvelle [W]; mais **pour ce qui est** de la guerre qui se préparait [X], il n'en avait pas appris grand-chose. (Oldenbourg, 1961 : 17 [Ftxt]) [194]

Nous reviendrons à notre sujet – soit en l'occurrence la sélection d'une des composantes d'un ensemble de référence initial introduit dans la partie rhématique d'un énoncé situé

²⁴¹ Lequel phénomène n'est pas sans rappeler l'emploi détaché à l'initial de *quant à*.

dans le contexte linguistique en amont de {Pø} pour la complémentation d'un des éléments sélectionnés ici pour examen –, en mentionnant le fait que cette configuration est précisément à l'origine des situations relevées plus haut dans les exemples (82) et (83)²⁴², lesquels mettent tous deux en difficulté la thèse d'une fonction d'aide à l'introduction d'un thème textuel s'agissant de l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne*.

Aussi, en dehors du fait que l'ensemble de référence initial soit composé de trois unités – vs. seulement deux sous (99) –, la situation présentée par l'exemple (103) ci-après est strictement conforme à celle établie sous (99). Celui-ci offre toutefois un meilleur éclairage sur la façon dont l'information transmise via la correspondance X-EiX s'articule avec le contexte linguistique en amont.

(103) [...]

4. Les perspectives comparative, diachronique et pratique

Je voudrais enfin aborder brièvement quelques autres aspects intéressants pour les études sur la mise en relief. Je n'en mentionne que trois ici : *l'aspect comparatif, la perspective diachronique et le point de vue pratique* [Σ].

4.1 - **Pour ce qui est de** l'aspect comparatif [X], un coup d'œil rapide sur la fig. 1 met en évidence plusieurs travaux étudiant deux ou plusieurs langues, soit dans une perspective comparative, soit dans une perspective plutôt parallèle. (Kiesler, 2000 : 230 [lect. perso.]) [350]

Dans cet exemple, la construction segmentée introduite par *pour ce qui est de* intervient immédiatement à la suite d'un énoncé²⁴³ dans lequel le locuteur établit une relation de co-partie entre trois éléments (dont X) respectivement au fait d'avoir été sélectionnés pour la production d'un court développement discursif²⁴⁴. Par avance, le récepteur est informé du fait que la (/les) information(s) versée(s) sur²⁴⁵ X – soit en l'occurrence R.GN *l'aspect comparatif* – seront suivies d'un développement consacré à la perspective diachronique et d'un autre portant sur le point de vue pratique²⁴⁶.

²⁴² Pour mémoire, il s'agit, concernant X, de la production d'un indexical de première personne et de celle d'un élément qui, du point de vue sémantique, ne présente aucune des propriétés requises pour recevoir le statut de thème textuel dans le cadre de la production d'ouvrages ou articles de revues scientifiques ou techniques.

²⁴³ Soit dans le texte : *Je n'en [des aspects intéressants pour les études sur la mise en relief] mentionne que trois ici : l'aspect comparatif, la perspective diachronique et le point de vue pratique.*

²⁴⁴ Le fait pour le complément du verbe *mentionner* d'être constitué par un GN ayant une tête lexicale vide (*trois [aspects]*) indique que l'énoncé {P-1} est fortement lié à {P-2}.

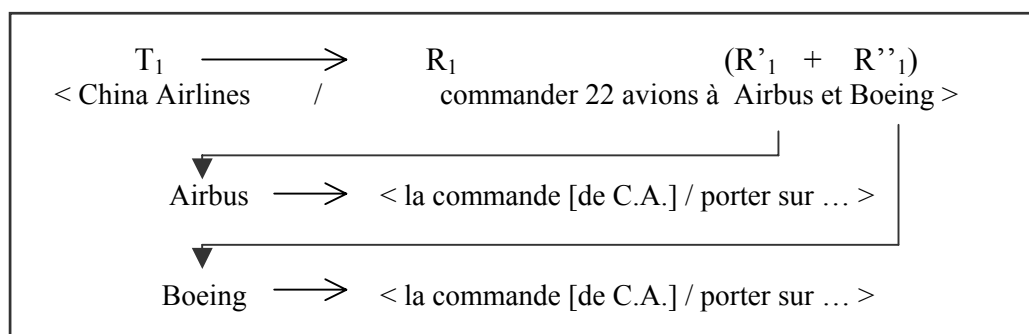
²⁴⁵ Ou *établie(s) relativement à*.

²⁴⁶ Et le locuteur de faciliter ainsi la compréhension du texte et de son organisation.

Et si notre corpus n’offre aucun exemple attesté de cette configuration dans le cadre de la complémentation des formes de type *en/ pour ce qui concerne* par un indexical à l’intérieur d’ouvrages et d’articles de revues scientifiques et techniques, celui que nous avons élaboré et établi ci-après sous (104) montre que celle-ci est parfaitement envisageable.

(104) [...] des divergences sur les notions de *thème* et de *topique* à l’intérieur du groupe de travail qui se compose de / Pierre Lortigue, Yann Lebel et nous-mêmes / [Σ]. Pierre Lortigue ainsi que Yann Lebel emploient les deux termes indistinctement. **En ce qui nous [X] concerne**, nous avons choisi d’utiliser chacun de ces deux termes avec des définitions différentes.

Dans la perspective des différents types de progression informationnelle, les exemples (99), (103) et (104) – toujours respectivement au complément des formes de type *en/ pour ce qui concerne* –, mettent en jeu la principale variante de la progression à thème linéaire, *i.e.* une progression qui implique les thèmes issus d’un rhème fractionné. Et la figure (19) ci-après de rapporter la situation sous forme schématique pour le premier des trois exemples mentionnés ci-avant²⁴⁷.



- Figure 19 -

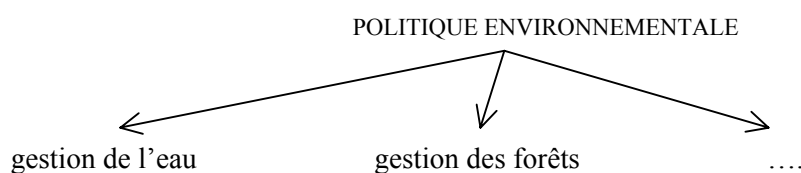
Une étude approfondie des exemples de notre corpus montre par ailleurs que, toujours s’agissant du complément des formes de type *en/ pour ce qui concerne*, la progression à thème constant ainsi que la progression à thème linéaire telles qu’elles sont respectivement

²⁴⁷ Avec respectivement pour R2 et R3 le développement des prédications < China Airlines / commander x avions [à l’entreprise Airbus] > et < China Airlines / commander x avions [à l’entreprise Boeing] >

illustrées à l'aide des exemples (95) et (97) dans notre étude²⁴⁸ sont largement sous-représentées du point de vue quantitatif²⁴⁹.

Pour ceux des exemples qui n'entrent pas dans le cadre de la complémentation d'une forme de type *en/ pour ce qui concerne* par un élément évoqué textuellement, nous constatons que ceux-ci mettent essentiellement en jeu un élément inférable sur la base d'une représentation partielle. Un des exemples présentés par Fløttum (2003) en vue de défendre la thèse d'une fonction d'aide au démarrage d'un thème textuel – soit en l'occurrence l'exemple mettant en jeu le GN *le patrimoine*²⁵⁰ comme complément de l'E.I.C.S. *en ce qui concerne* – s'inscrit précisément dans ce cadre. En effet, concernant ce dernier, nous avons précédemment montré que, dans une perspective sémantique, le GN *le patrimoine* – ou plus précisément son référent – vient se ranger sous R.GN *la politique culturelle* (sur la même horizontale que à R.GN *la musique*, R.GN *les expositions*, etc.) en tant que sous-domaine de référence²⁵¹.

De fait, dans un même ordre d'idées, nous pourrions aisément imaginer un exemple d'emploi qui respecterait les critères établis dans la figure (20) ci-après²⁵² :



- Figure 20 -

Aussi, une étude approfondie des exemples de notre corpus montre que s'agissant de la relation inférentielle reliant X à un élément du contexte linguistique en amont de la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne*, un des schèmes les plus couramment mis à contribution consiste en la réalisation dans

²⁴⁸ Soit pour mémoire respectivement : En ce qui *le* concerne, *il préfère un bon verre de vin rouge.* (Op. cit.) et En ce qui *les* concerne, *l'inscription doit être effectuée, [...], avant que l'âge de six ans révolus ne soit atteint.* (Op. cit.)

²⁴⁹ Soit en l'occurrence moins de 2 % de part de représentation dans le cadre des exemples qui composent notre corpus pour la période de français contemporain.

²⁵⁰ Cf. à ce sujet l'exemple référencé ici-même, plus haut, sous (74).

²⁵¹ Nombre de documents produits dans la période de français contemporain (cf. notamment à ce propos le site : www.cr-basse-normandie.fr/culture-grands-axes-politique.php) permettent de vérifier que les questions de patrimoine constituent un des principaux axes d'une politique culturelle.

²⁵² Soit par exemple : *De profonds changements pourraient intervenir dans le domaine de la politique environnementale. En ce qui concerne la gestion de l'eau, [P']*.

le contexte linguistique en amont de {Pø} d'un GN composé d'un quantifieur accompagné d'un élément nominal ; ce dernier remplissant la fonction d'ensemble de référence initial vis-à-vis de X. Soit à titre illustratif :

- (105) Les deux «maîtres» d'Aquaurel [Σ] se sont très bien comportés et terminent leur saison sportive sur une très bonne note puisque Jérôme Humbert [W] obtient le titre de vice-champion de France sur le 200 dos et une très belle troisième place au 100 dos.
En ce qui concerne Laurent Flageollet [X], il a obtenu une très belle médaille de bronze [...] (Le Progrès-Lyon, 11/07/03 : 15 [Europresse]) [12]

ou encore :

- (106) Le Conseil a rejeté les comptes de M. Mégret, considérant qu[e] [...] Le Conseil constitutionnel a par ailleurs modifié les comptes de quatre autres candidats [Σ] mais sans que cela ait obligatoirement une conséquence sur le montant de leurs remboursements.
 Ainsi, pour François Bayrou [W], président de l'UDF, le Conseil a notamment considéré que la somme de 42.566 euros au titre des «frais d'habillement» était «manifestement excessive» et l'a réduite à 5.000 euros.
En ce qui concerne Jean-Marie Le Pen [X], plusieurs dépenses déclarées ont été considérées par le Conseil comme non liées à la présidentielle: «dépenses de communication de l'épouse du candidat pour 20.569,98 euros», [...] (Yahoo Actualités, 9/10/02 [document disponible sur : fr.news.yahoo.com/]) [44]

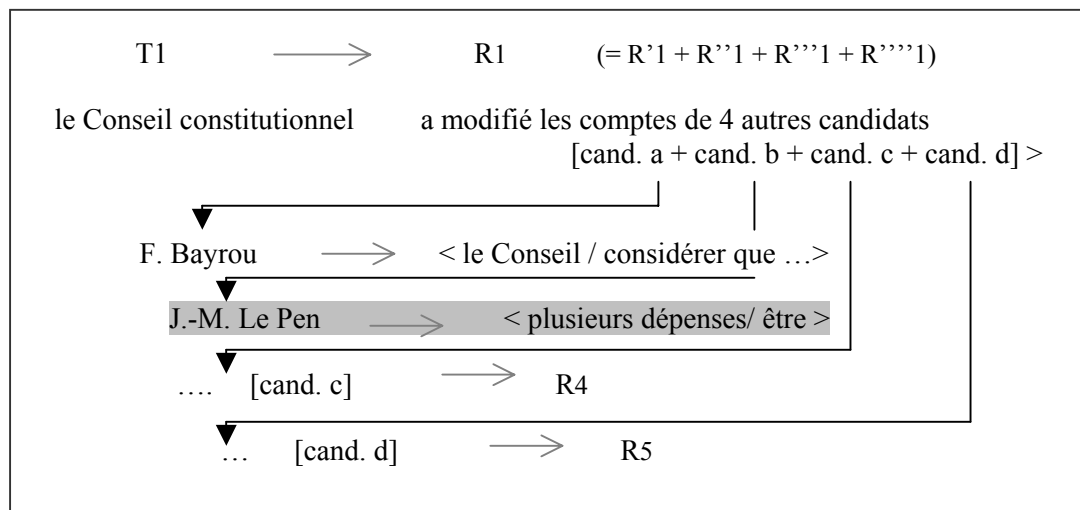
Et si dans ce domaine, la part de représentation des pronoms compléments *le, la, les* en complémentation des formes de type *en/ pour ce qui concerne* est très en deçà de celle qui met en jeu un GN défini, cette configuration est néanmoins attestée dans notre corpus (exemple 107).

- (107) Pour satisfaire au protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, [...]. Une directive récente prévoit d'accroître de 14% à 22%, d'ici à 2010, la part des énergies renouvelables dans la consommation d'électricité des Quinze [Σ].
En ce qui la [X] concerne, la France s'est engagée à porter cette part [...] à 21% d'ici 10 ans. (Le Monde, 06/12/01 : 28 [Europresse]) [10]

L'exemple (107) ci-avant présente un point commun avec celui qui le précède – vs. ceux des exemples établis plus haut sous (100), (103) et (104) –, à savoir le fait pour les composantes de Σ de n'avoir pas fait l'objet d'une individualisation préalablement à la réalisation de {Pø}. Ainsi, pour (107) comme pour (106), l'introduction de l'ensemble de référence duquel est issu X a été réalisée à l'aide d'une unité lexicale globalisante²⁵³.

²⁵³ I.e. en l'occurrence « les deux maîtres d'Aquaurel » pour l'exemple (105), « quatre autres candidats » pour (106) et « les Quinze [pays membres de l'U.E.] » pour (107).

Néanmoins, comme permettent de le constater les faits exposés dans la figure (21) ci-après – laquelle figure est consacrée à la description du premier de ces deux exemples –, nous retrouvons la situation décrite plus haut dans la figure (19).



- Figure 21 -

Dans la série d'exemples (105) à (107) ci-avant – comme du reste dans nombre des exemples qui composent notre corpus –, la relation inférentielle qui relie X à un élément du contexte linguistique en amont est construite sur le modèle $\langle X / \text{être un des } \Sigma \rangle$:

$\langle X [\text{L. Flageollet}] / \text{être un des deux « maîtres d'Aquaurel »} \rangle$ pour (105)

$\langle X [\text{Jean-Marie Le Pen}] / \text{être un des candidats à la présidentielle de 2002} \rangle$ pour (106)

$\langle X [\text{la France}] / \text{être un des Quinze [pays membres de l'U.E.]} \rangle$ pour (107)

Une étude approfondie des exemples de notre corpus montre toutefois que, parmi la série d'exemples qui vérifient le fait pour X d'être relié à un élément du contexte linguistique en amont de $\{P\emptyset\}$ sur la base d'une relation de nature inférentielle, il en est qui ne se plient pas (concernant $R.X$) à l'application du prédicat $\langle \text{être un des } \Sigma \rangle$. Et l'exemple exposé ci-après sous (108) constitue l'un d'entre eux :

(108) L'église actuelle avait été construite entre 1733 et 1736 mais avait nécessité de nouveaux travaux en 1743. Bientôt il apparut qu'elle était trop petite. Il fut donc décidé de l'agrandir vers l'année 1770 par le Curé de l'époque Mr Nicolas HESSE.

Pour ce qui concerne le clocher [X], il se trouvait primitivement adjacent au mur latéral de l'église, du côté du presbytère, entre la deuxième et la troisième fenêtre. (Document disponible sur : membres.lycos.fr/buhlloiraine/page58.htm) [42]

Ce qui est également le cas de celui présenté ci-après :

(109) Qui l'an dernier a lu *Libidissi* ne saurait avoir oublié ce premier titre de Georg Klein. [...]

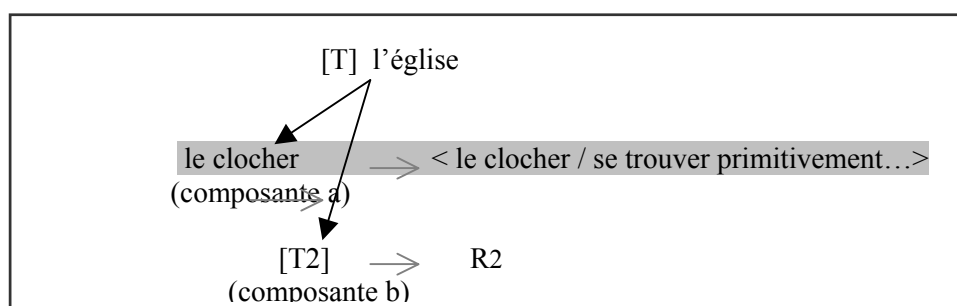
Babar Rosa nous confirme la virulence native du trubion.

Le pieds de nez aux valeurs consacrées et fatiguées du romanesque chargé des chaînes de la thèse, si prisé de Thomas Mann à Günther Grass, Klein le répète avec *Babar Rosa* (si le titre est sibyllin, il paraît très germaniquement connoté). Mais la récurrence semble moins magistrale. Je serai enclin à penser qu'il s'agit moins d'une réplique que d'un prélude. Cela se perçoit à une moindre rigueur dans la construction [U], à des facilités dans les transitions [V], à des effets [W] un peu laborieux, dont le roman précédent demeurerait exempt. **Pour ce qui concerne** la folle du logis [X], elle est toujours là et règne quasiment de la première à la dernière page. (*Le Figaro*, 31/05/02 : 5 [Europresse]) [13]

Pour le premier, comme pour le second de ces deux exemples, le contexte linguistique en amont de {Pø} ne contient aucun élément nominal Σ permettant d'appliquer la formule :

< X / être un des Σ >

Néanmoins, dans le cas de (108), nous constatons que le complément de l'E.I.C.S. *pour ce qui concerne* (ou plus précisément son référent) – *i.e.* en l'occurrence R.GN *le clocher* – est lié à R.GN *l'église* par une dépendance ontologique (méronymie)²⁵⁴. Un des résultats directs de ce phénomène est que, comme exposé dans la figure (22) ci-après, la production de la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* intervient non pas dans le cadre de la variante d'une progression linéaire mais dans celui d'une progression thématique à thème dérivé.

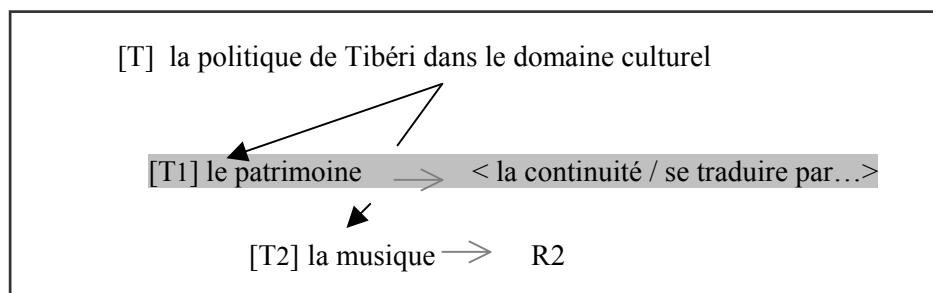


- Figure 22 -

Et le second de ces deux exemples – soit en l'occurrence celui établi ci-avant sous (109) – de vérifier également cette donnée dans la mesure où certains éléments permettent d'inférer que les GN[le personnage] *la folle du logis* et [le (second) roman de Klein] *Babar Rosa* sont

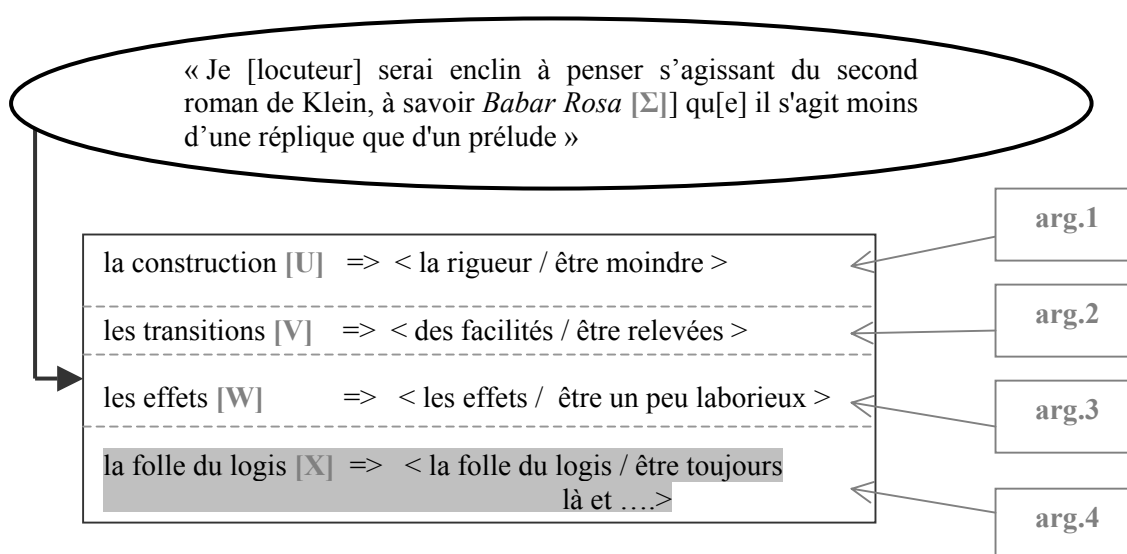
²⁵⁴ L'existence d'une relation d'anaphore associative entre le complément de *en ce qui concerne* et un élément du contexte linguistique de gauche a été relevée par Fløttum (*op. cit.*: 193) : *C'est que dans certains cas (voir par exemple [...]), il semble pertinent de considérer le X dans en ce qui concerne X comme une anaphore associative ([...]), ce qui fournirait une explication intéressante du « plus ou moins nouveau ».*

liés entre eux sur la base du fait que le premier constitue un des protagonistes du second, rappelant par ailleurs le rattachement de R.GN [la politique menée par Tibéri concernant] le patrimoine à R.GN la politique de Tibéri dans le domaine culturel dans le cadre de l'exemple exposé plus haut sous (74). Et la figure (23) ci-après de rapporter l'organisation informationnelle établie dans ce dernier :



- Figure 23 -

Aussi, parmi les éléments qui permettent d'inférer que dans l'exemple (109), R.GN *la folle du logis* et R.GN [le roman] *Babar Rosa* sont liés sur la base du fait que le premier constitue un protagoniste à l'intérieur du second figure en premier lieu le fait que la correspondance X-EiX – soit en l'occurrence l'association de R.GN *la folle du logis* et de la prédication <la folle du logis / être toujours là> – soit produite dans la perspective du développement du contenu propositionnel d'un énoncé situé plus haut dans le texte, à savoir : « je serai enclin à penser qu'il s'agit [à propos du second roman de Klein] moins d'une réplique que d'un prélude » en qualité d'argument²⁵⁵, selon les modalités décrites dans la figure (24) ci-après.

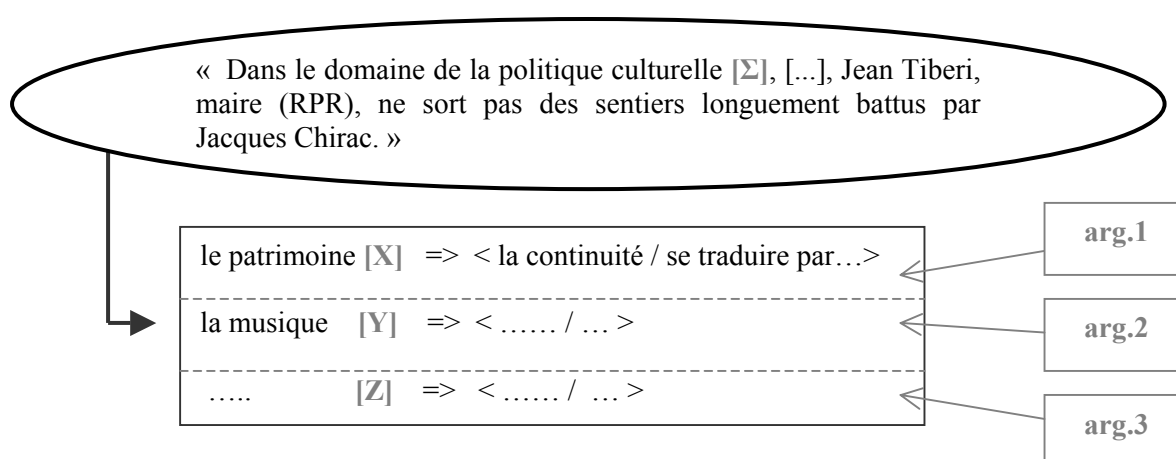


- Figure 24 -

²⁵⁵ Comme indiqué par la prédication « cela se perçoit à ».

De l'examen détaillé de cet exemple il ressort que, en raison notamment de la nature des informations versées sur R.X – soit en l'occurrence le fait pour le personnage la folle du logis de figurer (en tant que protagoniste) dans le second roman de Klein²⁵⁶ – la correspondance X-EiX est destinée au développement du contenu propositionnel d'un énoncé situé plus haut dans le texte²⁵⁷.

Et l'exemple mettant en jeu R.GN *le patrimoine* de fonctionner sur le même principe, comme exposé ci-après à l'aide de la figure (25).



- Figure 25 -

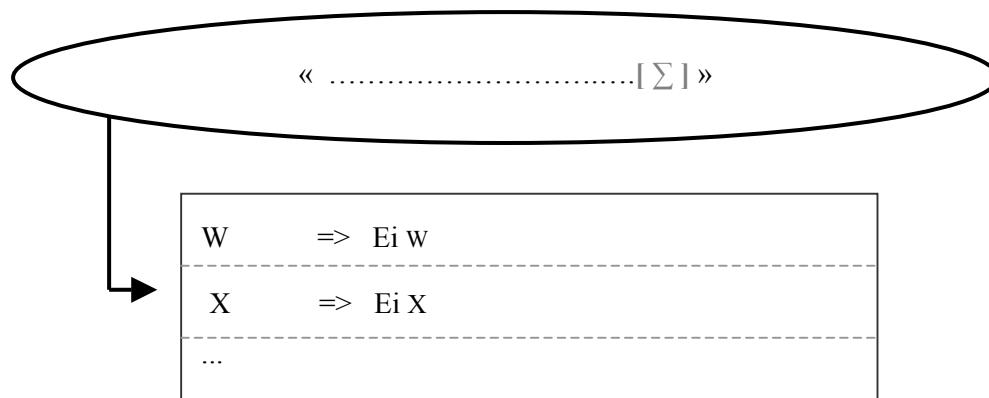
Concernant ce dernier, nous noterons que le GN qui ouvre l'énoncé incident au segment [loc. prép. X] (soit *P'* dans la suite syntagmatique) – *i.e.* en l'occurrence le GN *la continuité* – renvoie pour son interprétation à la portion d'énoncé « Jean Tibéri, maire (RPR), ne sort pas des sentiers longuement battus par Jacques Chirac » située dans le contexte linguistique en amont de la phrase-hôte sur la base du modèle prototypique de l'anaphore conceptuelle²⁵⁸.

²⁵⁶ Ce qui était déjà le cas dans le premier roman du même auteur.

²⁵⁷ Et ce dernier de recevoir à ce titre la dénomination « énoncé-source ».

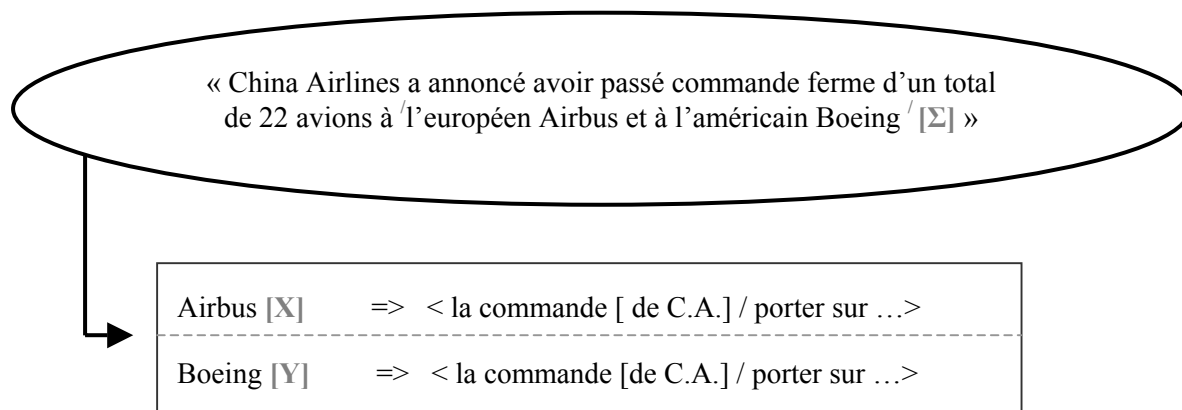
²⁵⁸ Et les GN *son but* et *la commande* de mettre en jeu le même type de relation dans les exemples établis plus haut sous (3) et (99).

A ce stade de notre développement, nous pouvons envisager le fait que, dans le cadre de l'emploi comme E.I.C.S. d'une forme de type *en/ pour ce qui concerne*, il est toujours possible d'appliquer le schéma que visualise la figure (26) ci-après ²⁵⁹.



- Figure 26 -

Et, comme permettent de le constater les faits exposés dans la figure (27) ci-après – laquelle concerne l'exemple établi plus haut sous (99) – ceux des compléments qui mettent en jeu un élément donné textuellement respectent également le schème établi par la figure (26) ci-avant:



- Figure 27 -

Aussi notre étude pourrait s'arrêter là si un examen approfondi des exemples de notre corpus ne révélait pas que, seuls les exemples mettant en jeu pour la complémentation des formes de type *en/ pour ce qui concerne* un élément inférable sur la base d'une représentation partielle ainsi qu'un élément évoqué textuellement, se plient aux critères établis dans la figure (27).

²⁵⁹ Avec éventuellement X-EiX en tête de liste.

En effet, comme illustré à l'aide de l'exemple (110) ci-après, la sélection d'un élément nouveau (rattaché au contexte) pour la complémentation d'une forme de type *en/ pour ce qui concerne* – laquelle configuration trouve quelques attestations dans notre corpus – ne permet pas de retrouver le schème établi plus haut dans la figure (26).

(110) Après une interruption de quelques mois, interruption parfois mal supportée par [...] l'ancienne boulangerie de Sainte-Barbe est à nouveau ouverte sous l'enseigne «Le Pain du Moulin».

En ce qui concerne le pain [X], c'est un dépôt vente. (*Le Télégramme Bretagne*, 22/09/03 [lect. perso.]) [31]

Dans cet exemple, le GN *le pain* (ou plus précisément R. GN *le pain*) constitue un élément nouveau, rattaché à un élément du contexte linguistique en amont de {Pø}, soit en l'occurrence le GN [la boulangerie] *Le Pain du Moulin* par une relation de type ingrédient/scénario²⁶⁰. D'une part, aucun élément du contexte linguistique en amont n'a activé son référent. D'autre part, aucun élément de ce même contexte n'entretient avec lui une relation d'inférentialité sur la base d'une représentation partielle comme serait susceptible de le faire le GN *les aliments vendus dans la boulangerie Le Pain du Moulin* par exemple. Le retour à la ligne qui affecte {Pø} incite à penser que la correspondance X-EiX est en rupture avec le contexte linguistique en amont de sa production²⁶¹. En outre, l'étude de ce même contexte montre que ce dernier ne comporte aucun énoncé permettant à la correspondance X-EiX d'être analysée en tant que partie constitutive du développement du contenu propositionnel du premier²⁶².

La seconde caractéristique présentée par la plupart des exemples qui dans notre corpus vérifient la présence d'un élément nouveau – lequel élément est en principe toujours rattaché au contexte linguistique en amont de {Pø}²⁶³ – en complémentation d'un des éléments étudiés ici est constituée par la présence dans le contexte linguistique en amont de la construction

²⁶⁰ Toute boulangerie faisant nécessairement commerce de pain.

²⁶¹ Laquelle hypothèse est toutefois en contradiction avec le fait que la correspondance X-EiX soit rattachée à ce qui précède par le biais de l'expression anaphorique *ce*, qui renvoie à la boulangerie *Le Pain du Moulin*.

²⁶² En effet, l'information produite par le locuteur respectivement à R. X (*i.e.* en l'occurrence R. GN *le pain*) –, à savoir le fait pour la boulangerie *Le Pain du Moulin* d'être un dépôt vente – *i.e.* en d'autres termes le fait pour l'aliment concerné d'être confectionné en dehors des locaux de la boulangerie *Le Pain du Moulin* – peut difficilement être interprétée comme une composante du développement de la mise en relation du GN «la boulangerie *le Pain du Moulin*» et du prédicat < *être à nouveau ouverte sous l'enseigne Le Pain du Moulin* >.

²⁶³ Dans l'exemple (110), le rattachement est établi par l'intermédiaire du groupe à valeur prédicative ellipsé «commercialisé dans la boulangerie *Le Pain du Moulin*».

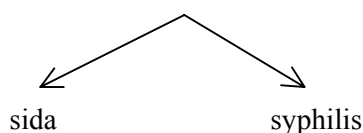
segmentée d'un élément partageant une relation de co-partie avec X^{264} . Ainsi, dans l'exemple mentionné plus haut sous (102), cette fonction est remplie par le GN *plus d'une chanson nouvelle* et dans celui établi ci-après sous (111) par le GN *le sida* :

- (111) [ouverture de l'article] Paris va lancer en janvier 2004 une nouvelle campagne de prévention et de dépistage du /sida/ [W], [...]
 Même si le nombre de cas de sida diagnostiqués à Paris diminue régulièrement, Paris reste la capitale française, voire européenne, du sida, avec en 2002 encore 226 cas (1.118 cas il y a dix ans). En Ile-de-France, la contamination la plus forte, a rappelé M. Lhostis, est observée chez les migrants principalement venant d'Afrique sub-saharienne.
Pour ce qui est de la syphilis [X], le nombre de cas a sensiblement baissé depuis la mise en place d'un dispositif de dépistage anonyme et gratuit en juillet 2002, de 314 cas en 2002 à 116 à la mi-novembre 2003. (Yahoo actualités, 27/11/03 [document disponible sur : Ftxtnews.yahoo.com/]) [204]

Dans cet exemple, la construction segmentée introduite par *pour ce qui est de* marque une rupture thématique par rapport au thème développé dans le contexte linguistique en amont de {Pø}, à savoir le sida.

Comme établi dans la figure (28) ci-après, R.X est toutefois lié au thème développé dans le contexte linguistique en amont de {Pø} par une relation de co-partie respectivement à (i) la propriété | *être une maladie sexuellement transmissible qui fait l'objet de campagnes de prévention et de dépistage* |.

MALADIES SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES QUI FONT L'OBJET
DE CAMPAGNES DE PREVENTION ET DE DEPISTAGE.



- Figure 28 -

ainsi qu'à (ii) l'existence d'une homologie entre la nature des informations versées sur W et celles qui portent sur (/ sont produites respectivement à) R . X.

Dans ce type d'exemples²⁶⁵, la thèse qui consiste à voir dans l'emploi détaché à l'initial des formes de type *en/ pour ce qui concerne* un outil pour marquer le fait que

²⁶⁴ Lequel phénomène ne se vérifie pas dans l'exemple établi sous (110).

²⁶⁵ Laquelle catégorie d'exemples ne met jamais en jeu plus d'un élément en relation de co-partie avec X.

la correspondance X-EiX ne doit pas être comprise isolément mais qu'elle est produite – avec d'autres éléments de même nature – dans le cadre du développement du contenu propositionnel d'un énoncé situé en amont de {Pø} est dirimante.

Aussi, avons-nous convoqué l'exemple (112) ci-après pour illustrer le fait que la situation établie sous (111) trouve d'autres attestations, même si sa représentation est moindre dans le cadre des productions de français contemporain.

(112) [...] Ainsi au Louvre [W], l'exposition «Les artistes de Pharaon» qui dépeint la vie des anciens Egyptiens grâce à quelque 350 objets datant de 1500 à 1050 avant J.-C., a attiré depuis avril 450.000 visiteurs, gonflant les chiffres de la fréquentation.

En ce qui concerne l'hôtellerie parisienne [X], le nombre de touristes étrangers séjournant dans la capitale entre janvier et avril 2002 a également baissé de 4% en comparaison avec 2001, d'après l'INSEE. (Yahoo Actualités, 20/08/02 [document disponible sur : Ftxtnews.yahoo.com/]) [59]

Quant à l'exemple établi ci-après sous (113)²⁶⁶ – lequel vérifie également une absence de possibilité quant au fait d'envisager la correspondance X-EiX comme partie constitutive du développement d'une prédication-source située en amont de {Pø}–, il semble devoir être distingué de (111) et (112) ci-avant, notamment du fait de l'indéfinitude de X.

(113) [...]

Visite : [...]

Visité : En ce qui concerne des pages Web [X₁], «visitées» signifie qu'elles ont été vues.

En ce qui concerne des liens [X₂], «visités» signifie que l'on a déjà cliqué dessus. (Document disponible sur : www.images-creations.fr/lexique_internet/glossairev.htm) [355]

En outre, si la seconde des deux occurrences de *en ce qui concerne* – i.e. celle qui met en jeu pour sa complémentation le GN *des liens* – nous incite à opérer un rapprochement avec les exemples présentés plus haut sous (111) et (112), celle qui la précède, quant à elle, bloque totalement cette possibilité ; du fait précisément du fait de son antéposition respectivement à la seconde. Ici, chacun des compléments de l'emploi comme E.I.C.S. de *en ce qui concerne* est constitué par un élément entièrement nouveau.

²⁶⁶ A l'instar de ce qui se produit dans l'exemple établi plus haut sous (110), c'est le sujet de P' qui relie {Pø} à ce qui précède ; soit en l'occurrence respectivement pour les exemples (110) et (113) : l'expression anaphorique « c[ela] » (laquelle renvoie pour son interprétation au GN « la boulangerie *Le Pain du Moulin* ») et le participe passé à valeur adjectivale « visité[s] »

Aussi est-ce à l'interprète qu'est confiée la tâche d'envisager comme un « fait manifeste »²⁶⁷ l'existence d'une collocation entre R .GN des *liens* (/ *des pages Web*) et le terme « visité ».

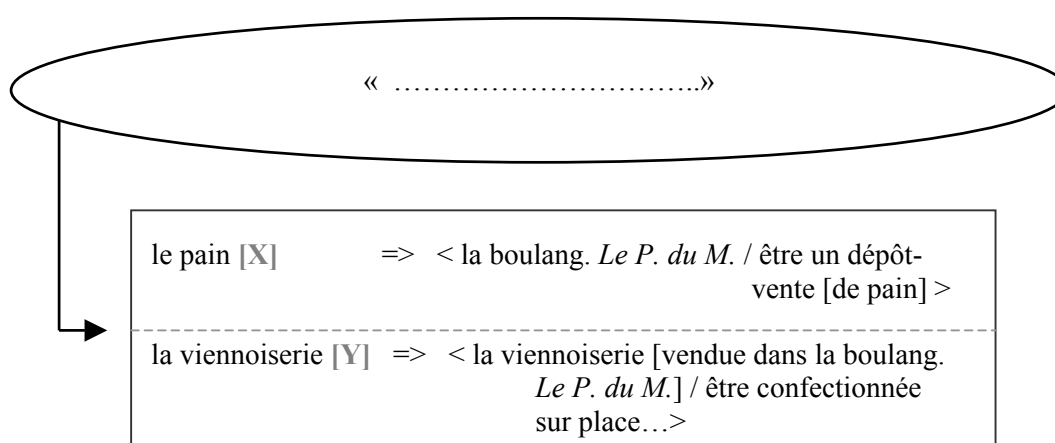
5.2.2 Etude du contexte linguistique en aval

L'étude approfondie du contexte linguistique en aval de la construction segmentée introduite par une formes de type *en/ pour ce qui concerne* dans notre corpus révèle là encore une importante hétérogénéité.

Parmi les tendances qui se dessinent, s'agissant de la catégorie des exemples qui vérifient une absence d'élément en relation de co-partie avec R.X dans le contexte linguistique en amont de la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne*, figure en premier lieu la présence d'au moins un élément de ce type dans le contexte linguistique en aval de {Pø}. Et, comme permet de le constater l'extrait établi ci-après sous (110 a), ce phénomène est attesté dans le cadre de l'exemple introduit plus haut sous (110), laissant ainsi à penser que la correspondance X- EiX intervient dans le cadre d'un développement de nature discursive.

(110a) **En ce qui concerne** le pain [X], c'est un dépôt vente. Par contre, **la viennoiserie** [Y] est confectionnée sur place par la propriétaire Françoise Cabic, la fille de François Héliès, lequel, avec son épouse, ont longtemps tenu ce commerce, avant de prendre leur retraite. (*Op. cit.*)

Et la figure (29) ci-après de vérifier que l'exemple (110) reproduit partiellement le modèle établi plus haut dans la figure (26).



- Figure 29 -

²⁶⁷ Cf. Reboul & Moeschler (1998) : *Un fait est manifeste pour un individu à un moment donné ssi cet individu est capable à ce moment de se représenter mentalement ce fait et d'accepter cette représentation comme vraie ou probablement vraie. (Op.cit. : 54)*

En second lieu, nous observons que la présence dans le contexte linguistique en amont de la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* d'au moins un élément en relation de co-partie avec R.X n'empêche pas la réitération du phénomène dans le contexte linguistique en aval de {Pø}. Et l'exemple produit ci-après sous (114) d'illustrer ce point :

(114) Pour le RER [W], les interconnexions [...]

En ce qui concerne le métro [X], toutes les rames circulent sur les lignes 3, 4 et 14 (automatique), alors que sur les lignes 5, 6, 7, 8, 11 et 13 entre 85 % et 100% du trafic est assuré. Sur les lignes 9 et 10, deux rames sur trois circulent. Les plus touchées sont les lignes 1, 2 et 12 avec une rame sur deux en service. Le trafic est quasi normal pour les bus [Y], normal pour le tramway [Z]. (*AFP Générale*, 16/05/03 [*Europresse*]) [19]

Par ailleurs, il arrive régulièrement que l'information versée sur l'élément lié à X par une relation de co-partie soit elle-même présentée sous la forme d'une construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* (exemple 115).

(115) [...]

En ce qui concerne l'hépatite B [X₁], on estime que sur cent adultes non vaccinés et contaminés par le virus, dix développent une infection chronique, parmi lesquels sept évoluent en hépatite chronique (celle-ci peut donner lieu à une cirrhose, qui au bout de plusieurs décennies, peut dégénérer en un cancer). [...]

L'hépatite C

En ce qui concerne le VHC [X₂], parmi les personnes infectées de façon chronique (75 % des cas d'hépatite C), la plupart sont porteuses d'une hépatite chronique en général peu inflammatoire, c'est-à-dire peu agressive. [...] (*Encyclopédie Hachette Multimédia / Hépatites virales (les)* [document disponible sur : www.ehmelhm.hachette-multimedia.fr/]) [356]

Sur ce point, une étude en diachronie montre que s'agissant des éléments sélectionnés ici pour examen, cette configuration trouve des attestations dès la seconde moitié du XVII^e siècle (exemple 116).

(116) La force et la clémence [V] sont aussi des vertus toutes royales, et l'on sçait qu'un prince ne sçauroit se dispenser de les cultiver; car [...]

Pour ce qui est de la modestie [X₁], il est important qu'il la sçache temperer avec la majesté; [...]

Pour ce qui est enfin de la continence, de la sobriété, et des autres vertus [X₂], il est indubitable qu'elles le rendront d'autant plus vulnérable et plus auguste, qu'il les cultivera, et possèdera plus parfaitement. (Bernier, 1684 : 375-376 [Ftxt]) [375]

Aussi, il n'est pas rare que, comme illustré à l'aide de l'exemple (117) ci-après, cette construction soit sélectionnée pour chacune des composantes de $\sum$, produisant ainsi une suite

de correspondances N-EiN – ce qui, il convient de le rappeler, est un domaine duquel est exclu l'emploi de *quant à* en français contemporain²⁶⁸.

(117) Voici mes commentaires sur un des voyages qui fût un des plus beau à venir à date: Acapulco au Continental Emporio.

Pour ce qui est de l'endroit en tant que tel [X₁] c'est merveilleux. [...] **Pour ce qui est des** restaurants [X₂] il y a ceux communs à chez nous (McDo, Subway...) et [...]

Pour ce qui est de l'hôtel [X₃], le Continental Emporio c'était super; les chambres étaient très bien, [...] (Site personnel [document disponible sur : www.quicomulysse.com/huatulco.html]) [361]

Enfin, bien que le phénomène soit tout à fait marginal, une étude des exemples du corpus montre que le locuteur n'est nullement tenu de réaliser un développement pour chacun des éléments de l'ensemble de référence initial. Et l'exemple établi ci-après sous (118)²⁶⁹ de vérifier ce point :

(118) L'école de musique inter-communale du Haut-Lignon (EMIHL) a repris ses cours à la Maison des Brechts. Disciplines instrumentales individuelles (piano, guitare, violon et saxo), chorale enfants et solfège [Σ] sont enseignées tout le long de la semaine.

En ce qui concerne le solfège [X], enseigné par M. Degroote, trois séances de cours sont prévues : le vendredi de 17 heures à 18 heures pour les 8 élèves de première année (notre photo), le même jour de 18 heures à 19 heures pour les 15 élèves de deuxième année et le lundi de 17 heures à 18 heures à l'école pour une séance d'éveil dispensée à 15 élèves. (*Le Progrès Lyon*, 22/09/03 : 11 [Europresse]) [19]

Concernant l'étendue de la (/ des) information(s) qui se rapporte(nt) à R.X dans les emplois de français contemporain, nous relevons là encore une absence d'homogénéité. Ainsi, dans l'exemple (119) ci-après, l'activation de R.X est maintenue au-delà de {PØ} tandis que, en (120), celle-ci stoppe avec l'introduction de R.GN *les thés*.

(119) [...] un syntagme nominal tel que *le reste* ou *l'autre* peut sans aucun problème être introduit par *quant à*, alors qu'il [...]

§ **En ce qui concerne** le pronom délocutif qui suit *quant à* [X], il fonctionne comme le syntagme nominal partitif *l'autre*, dans la mesure où il apparaît, comme *l'autre*, dans un ensemble binaire. Cependant, **il** se distingue de *l'autre* par le fait qu'**il** présuppose un prédécesseur qui s'oppose avec **lui** en genre, si toutefois **son** prédécesseur n'est pas représenté par le pronom locutif ou allocutif. (Choi-Jonin, 2003 : 138-139 [lect. perso.]) [74]

(120) Le caractère typique de la gastronomie capverdienne s'étend jusqu'aux / gâteaux et aux thés [Σ]. **En ce qui concerne** les premiers [X], ils sont riches et variés, traditionnellement faits à la maison, les ingrédients sont ceux locaux comme la papaye, la patate douce et les autres. Quant aux thés [Y], dont la variété est le résultat de la multitude infinie des plantes

²⁶⁸ Nous rappellerons qu'une étude des textes en diachronie montre que, à l'inverse, la réalisation de *quant à* dans cette configuration était largement attestée dans la période de français préclassique.

²⁶⁹ Lequel exemple est tiré d'un article de journal reproduit ici dans son intégralité.

qui existent sont presque toujours utilisés [...] (Document disponible sur : cabo.verde.free.fr/mes_pages/surplace/sur_place.htm) [42]

Et, comme permet de le constater l'exemple (121) ci-après, le fait pour la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* d'être précédée ou non d'un élément relié à X par une relation de co-partie n'a dans ce domaine aucune sorte d'incidence.

(121) Le chômage (10,4 %) [W] baisse très légèrement alors que les courbes régionale et nationale continuent leur décroissance. **En ce qui concerne** l'insécurité [X], l'affaire de la «super-mamie» d'Avignon a frappé les esprits et des voitures brûlent quotidiennement dans les villes et même en campagne. La Provence peine à vendre sa production agricole [Y], concurrencée par l'Espagne et le Maroc. Les paysans sont dépossédés de leur terre et de leur maison. L'immobilier de loisirs a considérablement fait grimper les prix. (*Le Monde*, 29/04/02 : 17 [Europresse]) [26]

Si, comme le vérifient les exemples (119) et (121), la saillance cognitive du complément des formes de type *en/ pour ce qui concerne* lorsque celles-ci sont employées comme E.I.C.S. peut être maintenue au-delà de $\{P\emptyset\}$ ²⁷⁰, il convient cependant de distinguer deux types de configurations. En effet, dans le premier de ces deux exemples, le GN *le pronom délocutif qui suit* « quant à » sert d'antécédent pour la saturation référentielle de plusieurs éléments pronominaux situés en $\{P+1\}$ tandis que dans le second, R.X constitue un cadre d'arrière-plan (ou domaine de pertinence) pour l'énonciation qui débute avec P' et se poursuit sur plusieurs paragraphes.

Nous profiterons de la situation pour préciser qu'une étude approfondie des exemples de notre corpus révèle que la valeur de cadre est nettement mieux représentée que celle de topique s'agissant du maintien de R.X au-delà de $\{P\emptyset\}$. Sur le plan linguistique, ces faits se traduisent par une faible représentation d'éléments co-référentiels de X en $\{P+1\}$, $\{P+2\}$, etc. vs. une forte représentation d'éléments pouvant être considérés comme des ingrédients du scénario [X], comme illustré ci-après en (122)²⁷¹ et (123):

(122) «Dès le départ, j'ai créé deux sociétés : l'une d'optique, la seconde de correction auditive. Et j'ai toujours mené ces deux activités [Σ] de front ».

Trente ans de souvenirs

Trente ans d'activité, ça fait des souvenirs. Dont certains valent leur pesant d'or. «/
Mon métier d'opticien [W], je l'ai démarré alors qu'on taillait encore les verres à la main. Et

²⁷⁰ Sur la question de l'interpénétration entre « saillance physique » et « saillance cognitive » d'un élément, cf Landragin, 2004.

²⁷¹ Même chose pour l'exemple du patrimoine parisien emprunté à Fløttum (cf. ici même sous 74).

j'achève mon parcours sur les machines électriques d'une précision millimétrique, c'est vous dire ! **En ce qui concerne** l'audition [X], c'est la même chose. Depuis peu, les appareils auditifs sont remboursés des deux côtés. Ça peut paraître évident, mais figurer-vous que lorsque ce type d'équipement a été créé dans les années cinquante, la Sécurité sociale n'en remboursait qu'un [...]

En ce temps là, pas de chichi. «Deux réglages seulement étaient possibles : grave-aigu et plus fort moins fort. C'est dire si le confort était rudimentaire. [...]

L'opticien de la Boirie a donc décidé de passer la main. «Concernant la prothèse auditive, c'est Alexis Marsaudon qui me succède. Diplômé de la faculté de médecine de Lyon, [...]». (*Le Progrès Lyon*, 23/02/03 : 12 [Europresse]) [29]

(123) [...]

En ce qui concerne le volet judiciaire [X], la requête déposée vendredi demande l'annulation des mises en examen des quatre dirigeants, dont M. Picart, pour «homicides involontaires, mise en danger de la vie d'autrui, tromperie sur la nature, l'origine, la qualité de la marchandise et faux et usage », a indiqué Me Pierre Olivier Sur, avocat de Nicolas Viguié, l'un des dirigeants poursuivis.

Dans leur requête, les avocats estiment qu'il est illégal de poursuivre à la fois une personne pour «homicide involontaire» et «mise en danger de la vie d'autrui».

[...] Ils notent en outre que, si le groupe a bien été rappelé à l'ordre pour «publicité mensongère» pour avoir vendu de la viande britannique (avant 1996) tout en affirmant le contraire au consommateur, la justice n'avait toutefois pas cru bon de se saisir de l'affaire. (Yahoo Actualités, 27/12/02 [document disponible sur : fr.news.yahoo.com/]) [58]

Aussi l'étude des champs sémantiques se montre-t-elle tout à fait efficace à ce propos. Pour (123) par exemple, elle met en évidence l'existence d'un découpage très net entre une première partie dans laquelle le journaliste traite des aspects sociaux dans la crise qui touche l'entreprise Buffalo Grill et une seconde partie consacrée aux aspects judiciaires de l'affaire. Et les éléments portés dans le tableau (1) ci-après de fournir des précisions à cet égard :

Volet social	Volet judiciaire
«manifestants » (l.7) / « brandissaient des pancartes » (l.7)	« mises en examen pour «homicides involontaires » (l.12) / « mise en danger de la vie d'autrui » (l.13-14) / « Me Pierre Olivier Sur, avocat de Nicolas Viguié, » (l.14) / « les avocats » (l.17) / « illégal » (l.17) / « la justice » (l.21) / « se saisir de l'affaire » (l.21)

Tableau 1

Pour une grande partie des exemples de notre corpus, l'activation de R.X – que celui-ci assume la fonction de topique (/ objet de discours) ou comme cadre de pertinence –

prend fin avec l'introduction d'un élément partageant avec X une relation de co-partie²⁷².

Et l'exemple (124) ci-après d'illustrer ce point :

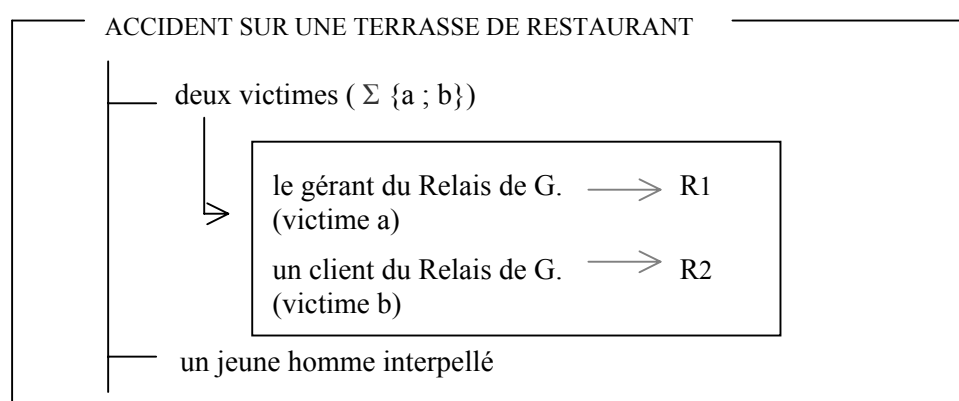
(124) **En ce qui concerne** la première épreuve d'admission [X], consistant [...], ce cours comporte notamment des exercices permettant d'apprécier la capacité du candidat à improviser.

S'agissant de la seconde épreuve d'admission [Y], l'entretien doit permettre d'évaluer les connaissances du candidat et sa culture musicale et/ou chorégraphique. (Document disponible sur : notes.alliance-cdgest.org/baselega2.nsf/0/01f70c23acd5196ec125661d00473b58?OpenDocument) [369]

Aussi, lorsque X est le dernier élément de Σ à être sélectionné pour la production d'un développement discursif, son activation prend généralement fin avec l'introduction d'un nouveau référent. Dans l'exemple (125) ci-après²⁷³, c'est l'auteur présumé de l'accident relaté dans l'article – lequel est dans un premier temps désigné à l'aide du GN *le jeune homme interpellé* – qui devient le centre d'attention du discours après la fermeture de {P $\emptyset$ }.

(125) **En ce qui concerne** le client, malgré l'importance de ses blessures, ses jours ne sont plus en danger. Placé en garde à vue au commissariat du Kremlin-Bicêtre, **le jeune homme interpellé**, originaire de [...], n'était qu'un des passagers. Il est déjà connu des services de police pour [...] (*Le Parisien*, 25/08/02 : 10 [Europresse]) [16]

Dans cet exemple, l'organisation informationnelle du texte (soit en l'occurrence un article de journal qui, comme le précise son intitulé²⁷⁴ relate les circonstances d'un accident survenu sur une terrasse de restaurant) pourra être décrite comme suit dans la figure (30).



- Figure 30 -

²⁷² Nous ferons remarquer que la situation dans laquelle la correspondance Y/ EiY est réalisée à l'aide d'une construction segmentée avec E.I.C.S. est relativement habituelle.

²⁷³ Lequel exemple a antérieurement été exposé sous (87) dans le cadre du traitement des relations entre X et le contexte linguistique en amont de {P $\emptyset$ }. Pour mémoire, nous rappellerons que R.GN *le client* [du Relais de Gentilly] est alors apparu comme partie constitutive de R.GN *deux victimes* avec R.GN *le gérant du Relais de Gentilly*.

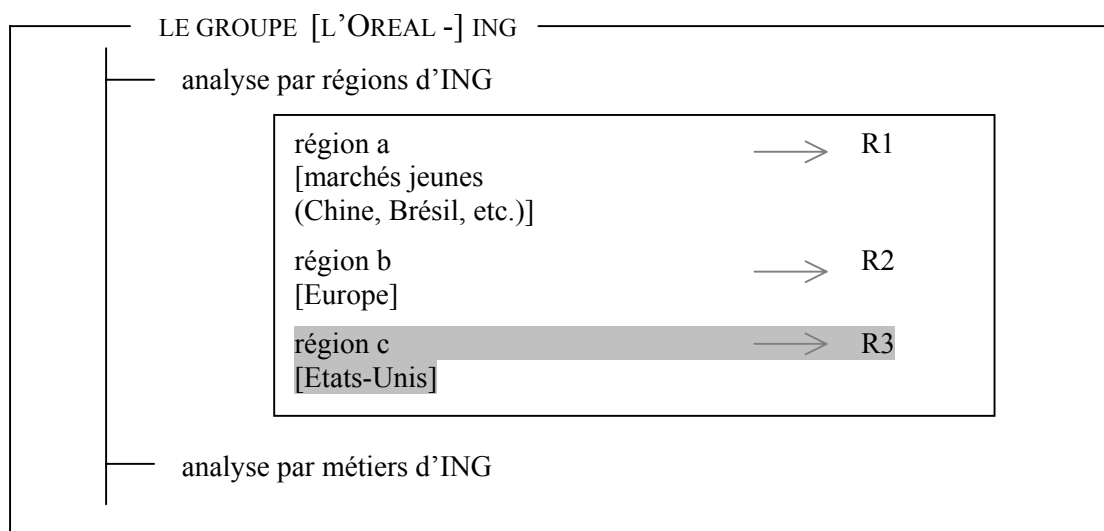
²⁷⁴ Soit en l'occurrence : *Un jeune chauffard traverse une terrasse de restaurant*.

Aussi, nous retrouvons la même situation dans l'exemple (126) ci-après :

(126) **En ce qui concerne** les Etats-Unis [X], le groupe affiche une légère amélioration, passant de +4% au S1, à +4,2%, mais cette période fut encore marquée par une morosité persistante dans les grands magasins.

L'analyse par métiers d'ING démontre, elle, que la croissance reste tirée par les produits professionnels (+9,5%) et grand public (+9,3%), ainsi que par la cosmétique active (pharmacies). (Yahoo Actualités, 10/10/02 [document disponible sur : fr.news.yahoo.com/]) [63]

Dans cet exemple, l'activation de R.X. – i.e. en l'occurrence R.GN *les Etats-Unis* – prend fin avec l'introduction du GN *l'analyse par métiers d'ING* ²⁷⁵. L'étude du contexte linguistique en amont de {PØ} ²⁷⁶ montre que R.X est mis sur le même plan que R.GN « l'Europe » et R.GN « les marchés jeunes » selon les modalités décrites dans la figure (31) ci-après.



- Figure 31 -

Avant de passer à la question du rapport aux listes s'agissant du complément des formes de type *enl pour ce qui concerne*, nous préciserons que le maintien de l'activation de R.X comme topique en {P + 1}, {P + 2} est nettement moins

²⁷⁵ Nous ferons observer que l'énoncé qui s'ouvre avec le GN *l'analyse par métiers d'ING* fait l'objet d'un retour à la ligne.

²⁷⁶ Soit en l'occurrence : *ING commence sa dernière note sur l'Oréal [...] L'analyse par régions de ses spécialistes fait ressortir que les marchés jeunes [V] confirment leur dynamisme (+23% à changes constants, avec par exemple +78% en Chine ou +39% au Brésil, ...), mais aussi que l'Europe [W] reste bien orientée (+6,1%, après +6,4% au S1).* En ce qui concerne les Etats-Unis [X], [...] (Op. cit.)

répandue que celui du sujet de *P* – avec pour certains des exemples concernés, un élément sujet qui, pour sa propre interprétation renvoie l'interprète au contexte linguistique en amont de {Pø}²⁷⁷ –, laquelle configuration trouve illustration dans l'exemple (127) ci-après.

- (127) Plusieurs femmes ont connu le bonheur de vaincre ce sommet mythique. **Pour ce qui concerne** la France [X], le docteur Christine Janin, petit bout de femme au courage sans bornes, devient en 1990 la première Française de l'Everest. Heureusement, **son** aventure ne connaîtra pas de conclusion tragique. Après cette ascension, quelques autres sommets prestigieux et une traversée du pôle Nord à skis, **le docteur Janin** va créer un centre merveilleux, «A chacun son Everest», venant en aide aux enfants atteints d'un cancer. (*VSD*, 28/08/03 [lect. perso.]) [35]

5.2.3 Nombre d'éléments et position de X dans la liste

L'étude des exemples de notre corpus montre que, dans le domaine de l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne*, le nombre d'éléments en liste fait l'objet d'une grande variabilité, de même que la position de la construction segmentée dans cette liste (vs. *quant à*)²⁷⁸. Les ensembles constitués de deux unités sont particulièrement bien représentés (notamment dans les articles de presse) et, les concernant, la construction segmentée intervient (indistinctement) sur l'un ou l'autre de ces deux éléments²⁷⁹ (exemples 128 et 129).

- (128) Ici il se consacre surtout à 'deux d'entre eux : lui-même et son pote Patrick' [Σ]. **Pour ce qui le [X] concerne**, Dieudonné ne se gâte pas, en se montrant égocentrique, lâche, méchant. Il [...] Quant à son Patrick [Y], c'est un extraordinaire condensé de misogynie, de veulerie, de vulgarité, d'étroitesse, de misère. (*Le Figaro*, 02/12/02 : 29 [Europresse]) [10]

- (129) Tout d'abord quelques pistes autour des thématiques *historiques* [W]. [...] § **En ce qui concerne** les thématiques *esthétiques* [X], l'illustration ornementale des dictionnaire relève de l'histoire de l'art; [...] (van Male, 2001: 203-205 [lect. perso.]) [82]

²⁷⁷ Cf. notamment à ce sujet l'exemple référencé plus haut en parallèle avec l'exemple (59), soit pour mémoire : En ce qui concerne *la Corée du Nord, qui a décidé de relancer son programme nucléaire*, il [le président Bush] a estimé que [...] dissuader. «*Je considère que la situation peut être résolue pacifiquement par la diplomatie*», a-t-il dit, précisant que les Etats-Unis [...]. Mais là encore, «toutes les options sont sur la table», a-t-il averti. (*Op. cit.*)

²⁷⁸ Dans le cadre de l'emploi comme E.I.C.S. de *quant à*, il existe une prototypie pour le dualisme. Et Fløttum (1999) d'établir une fonction de clôture de liste pour l'emploi détaché en tête de construction segmentée de *quant à*.

²⁷⁹ Nous relèverons que l'emploi de la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* pour chacun des deux éléments d'un ensemble de référence initial composé de deux unités est peu répandu.

Ceux des exemples pour lesquels l'ensemble de référence auquel appartient X est constitué de trois éléments sont également bien représentés (notamment dans les ouvrages et les articles de revues scientifiques et techniques). Les concernant, la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* s'applique en principe ou bien à un seul des éléments de Σ^{280} , ou bien à deux d'entre eux. Et l'exemple (130) ci-après d'illustrer la première de ces deux configurations :

(130) [...]

S'agissant plus précisément des 'trois questions exposées ci-dessus' [Σ], 'la première relative à la possibilité d'attribuer des prêts gratuits' [W] appelle une réponse négative car [...]

Pour ce qui concerne la deuxième question relative à l'admission des retraités [X], tout dépend des statuts du groupement d'entraide concerné, aucune disposition de principe n'interdisant la présence de retraités au sein de tels organismes.

Enfin, comme il a été indiqué précédemment à propos de 'l'énumération (non limitative) des prestations sociales susceptibles d'être accordées aux agents des collectivités territoriales' [Y], l'organisation de voyages ou de croisières au profit des membres du groupement est possible dès lors que [...] (Document disponible sur : www.carrefourlocal.org/vie_locale/cas_pratiques/fonctionpublique/entraide.html) [56-60]

Bien qu'elle soit relativement peu répandue, la situation dans laquelle la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* porte sur chacun des trois éléments est cependant attestée dans notre corpus²⁸¹. Et l'exemple (131) ci-après d'illustrer cette configuration :

(131) [...]

8°) *Former : sans cesse*

En ce qui concerne les médecins [X₁] : [...]

En ce qui concerne les cadres infirmiers [X₂] :

- Demander aux travailleurs sociaux experts d'assurer les cours pour une meilleure connaissance des deux professions, et qui sont amenées à travailler ensemble.
- [...]

En ce qui concerne les autres personnels en particulier d'accueil : personnels des caisses, services de sécurité [X₃], des sessions de formation et de sensibilisation doivent être entreprises. (Programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins [document disponible sur : www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/praps/5225pr.htm]) [366]

²⁸⁰ *Groupements d'entraide de la fonction publique territoriale*

§ *Un groupement d'entraide peut-il accorder des prêts gratuits aux employés communaux ?*

§ *Un retraité de la collectivité peut-il être membre d'un groupement d'entraide ?*

§ *Un groupement d'entraide peut-il organiser des voyages au bénéfice de ses membres ?*

[...]

Ce texte a ainsi clarifié et consolidé le régime juridique des prestations sociales susceptibles [...]

S'agissant plus précisément des trois [...]

²⁸¹ Nous avons observé que le phénomène d'emplois en série est plus largement répandu dans certains types de textes, parmi lesquels figurent notamment les textes administratifs et juridiques (vs. les textes littéraires en prose, les correspondances privées, les articles de presse et, dans une moindre mesure, les ouvrages et articles de revues scientifiques et techniques).

La sélection d'une construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* pour un (/ plusieurs / chacun) des éléments d'un ensemble de référence initial composé de quatre unités en français contemporain trouve également des réalisations dans les productions de français contemporain.

Tandis que dans l'exemple présenté plus haut sous (109)²⁸², la construction segmentée avec E.I.C.S. intervient sur le quatrième des éléments constituant la liste des ingrédients du scénario établi par le GN *Babar Rosa* (lequel GN désigne le second roman de Klein), dans l'exemple (132) ci-après, la construction segmentée intervient sur l'élément qui figure en troisième position dans la liste des différentes modalités d'évaluation de chacun des quatre avantages en nature signalés par l'auteur.

(132) Un arrêté du 10 décembre 2002, publié au Journal Officiel du 27 décembre 2002, fixe les nouvelles modalités d'évaluation /des avantages en nature/ [Σ]. La valeur de /l'avantage en nourriture/ [V] est désormais évaluée [...] /La fourniture gratuite du logement/ [W] est évaluée en fonction d'un barème [...] **En ce qui concerne** l'avantage lié à l'usage du véhicule [X], l'évaluation s'effectue soit sur la base des dépenses réellement engagées, soit sur la base d'un forfait annuel égal à 9% du coût d'achat pour un véhicule acheté (6% si le véhicule a plus de 5 ans) et à 30% du coût global annuel de la location pour un véhicule loué. En matière de NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) [Y], lorsque [...], l'avantage est évalué soit sur la base [...]. L'évaluation forfaitaire des avantages en nature (nourriture, logement, véhicule, NTIC) constitue un minimum. Celui-ci peut être remplacé par un montant supérieur prévu soit d'un commun accord [...] (Yahoo Actualités, 31/12/02 [document disponible sur : fr.news.yahoo.com]) [51]

Viennent pour finir les ensembles composés de cinq éléments (et au-delà). Pour ceux-là – lesquels s'attachent une représentation moindre par rapport à ceux qui comportent entre deux et quatre unités –, les suites de constructions segmentées avec E.I.C.S. ne sont pas rares (exemple 133).

(133) Conventions internationales
France/ GRECE- 21 août 1963
Art. 21 : Méthode d'exemption et d'imputation
Il est entendu que la double imposition sera évitée de la manière suivante :
A) En ce qui concerne la France :
§1. Les revenus autres que ceux visés aux paragraphes 3 à 5 ci-après [V] sont exonérés des impôts [...]
§2. Nonobstant [...], les impôts français visés à ce paragraphe [W] peuvent être calculés sur [...]
§3. **En ce qui concerne** les revenus visés à l'article 9, provenant de sources grecques et qui ont subi le précompte de l'impôt grec [X₁], la France accorde un crédit d'impôt au bénéficiaire de ces revenus résident de France. [...]

²⁸² I.e. pour mémoire : *Je serai enclin à penser qu'il s'agit moins d'une réplique que d'un prélude. Cela se perçoit à [...]* Pour ce qui concerne la folle du logis, elle est toujours là et règne quasiment de la première à la dernière page. (Op. cit.)

§ 4. **En ce qui concerne** les intérêts visés à l'article 10, provenant de sources grecques et qui ont subi le précompte de l'impôt grec dans les conditions prévues à cet article [X₂], la France accorde un crédit d'impôt au bénéficiaire de ces intérêts résident de France. [...]

§5. **En ce qui concerne** les redevances visées à l'article 11, provenant de sources grecques et qui ont supporté l'impôt grec dans les conditions prévues à cet article [X₃], la France accorde au bénéficiaire de ces redevances résident de France un crédit d'impôt correspondant au montant de l'impôt grec et imputable soit sur la taxe complémentaire et, le cas échéant, sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques, soit sur l'impôt sur les sociétés dont ce bénéficiaire est redevable sur les mêmes revenus. (Convention France-Grèce (CD TAX) [document disponible sur : www.fontaneau.com/14/14/21.htm] [369])

De ce qui précède il ressort que, sur la question du positionnement dans la liste, il n'existe visiblement aucune sorte de contrainte pour le complément des formes de type *en/ pour ce qui concerne* excepté dans le cadre de la production pour X d'un élément qui n'est ni évoqué (dans le contexte linguistique en amont de {Pø}), ni inférable sur la base d'une représentation partielle car dans cette configuration l'emploi d'une construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* ne peut en aucune manière porter sur le premier des éléments listés.

5.3 Interprétation des résultats

Si la proposition qui consiste à voir dans l'emploi détaché en tête de construction segmentée des formes de type *en/ pour ce qui concerne* un procédé destiné à mettre en relation (i) l'énoncé auquel la forme de type *en/ pour ce qui concerne* est incidente (soit *P'* dans la suite syntagmatique) et (ii) un énoncé situé dans le contexte linguistique en amont de la phrase-hôte – avec en arrière-plan l'idée que la correspondance X-EiX ne doit pas être comprise isolément mais qu'elle demande à être appréhendée en tant que partie constitutive du contenu propositionnel de (ii)²⁸³; l'accès à ce dernier étant signalé par X²⁸⁴ – trouve de solides points d'appui, elle rencontre conjointement quelques difficultés qui laissent présager de la nécessité d'envisager la concernant un réajustement.

5.3.1 Anaphores conceptuelles et homomorphisme

Si, en raison de son extension notamment, le phénomène qui consiste pour un des arguments du prédicat établi sous *P'* à relier par une relation d'anaphore directe un élément du contexte linguistique en amont de la phrase-hôte n'a pas manqué d'être relevé,

²⁸³ Lequel énoncé recevra à ce titre la dénomination « énoncé-source »

²⁸⁴ Et la notion d'*adresse* développée par Cadiot & Fradin (*op. cit.*) d'entrer ici en action.

en revanche, celui qui consiste, toujours pour un des arguments établis sous P' à vérifier une relation d'anaphore conceptuelle avec un élément de ce même contexte semble avoir été négligé²⁸⁵. Or, le phénomène est d'autant moins négligeable que, comme en attestent les données portées dans le tableau 2 ci-après, les éléments de reprise établis sous P' renvoient systématiquement à celui des énoncés du contexte linguistique en amont de $\{P\emptyset\}$ qui opère l'introduction de Σ (soit l'« énoncé-source ») – ou plus précisément à une partie de cet énoncé.

n° de l'exemple	énoncé-source	EiX
3	« Il choisit de parler vite et beaucoup, espérant nous [Σ] écraser sous cette louche de noms, de dates, de chiffres »	« il atteint son but »
74	« Dans le domaine de la politique culturelle [Σ], [...], Jean Tiberi, maire (RPR), ne sort pas des sentiers longuement battus par Jacques Chirac . »	« la continuité se traduit par la poursuite de la rénovation de la place de la Concorde et la restauration des églises parisiennes (les travaux de Saint-Germain-des-Près vont commencer) »
99	« China Airlines , a annoncé avoir passé commande ferme d'un total de 22 avions à l'européen Airbus et à l'américain Boeing ^l [Σ] . »	« la commande porte sur l'achat de l'achat de 12 Airbus A330, assortie d'une option pour six autres appareils »

Tableau 2

Dans la mesure où l'exemple (74) a précédemment été examiné respectivement à ce point, ce sera (99) qui, ici, servira de support pour notre démonstration. Un examen approfondi de cet exemple montre que le GN établi comme thème de l'énoncé incident au segment détaché à l'initiale – dans la mesure où celui-ci condense et résume le contenu d'un fragment d'énoncé situé dans le contexte linguistique en amont de $\{P\emptyset\}$ (soit en l'occurrence la portion d'énoncé « China Airlines a passé commande ferme d'un total de 22 avions à l'européen Airbus et à l'américain Boeing ») –, répond au modèle prototypique de

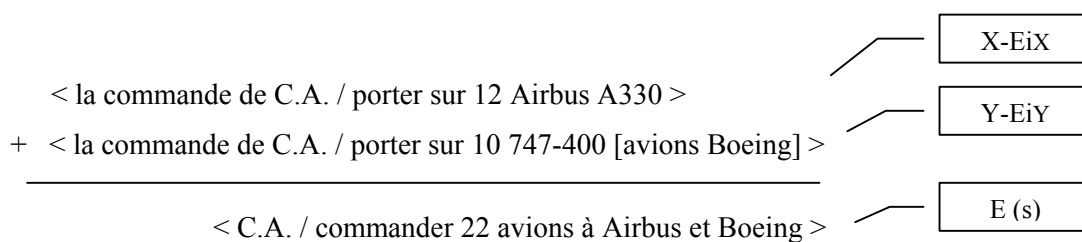
²⁸⁵ La question des phénomènes d'ellipse établis sous P' mériterait également d'être approfondie. A cet égard, nous rappellerons que pour Halliday (1985), l'ellipse fait partie des quatre principaux domaines où se manifeste la cohésion à côté de la référence, la conjonction (coordination et subordination) et les solidarités lexicales au sens le plus large (synonymie, hyponymie, hypéronymie, paraphrase et périphrase, répétitions).

l'anaphore conceptuelle²⁸⁶. Certes, d'elle-même l'existence (même récurrente) d'un phénomène d'anaphore associative entre un des arguments de P' – soit en l'occurrence l'élément sujet dans les exemples (74) et (99) – ne fait pas progresser la question du rôle rempli par l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne*, en revanche, associée à la distinguabilité opérée par l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne* sur X, il prend une toute autre dimension dans la mesure où il constitue un environnement propice à la réalisation d'un homomorphisme²⁸⁷. Et l'enchaînement établi ci-après sous (134) de présenter un exemple concret d'homomorphisme :

(134) Les fils de Luce (Pierre et Louis), jardinent avec Gaston. Pierre sème des radis.
Louis arrose les tomates.

Si pour cet exemple nous adoptons la terminologie propre au domaine de l'analyse textuelle, nous noterons que la proposition « Les fils de Luce (Pierre et Louis) jardinent avec Gaston » constitue une macro-proposition (M.prop.) sous laquelle viennent se ranger successivement (en tant que parties constitutives du développement de M.Prop.) les énoncés (/ micro-propositions) « Pierre sème des radis » et « Louis arrose les tomates »²⁸⁸.

Aussi, nous observons que la correspondance X-EiX établie dans l'exemple (99) entretient un rapport strictement analogue avec l'énoncé « China Airlines a commandé 22 avions à l'européen Airbus et à l'américain Boeing », à savoir que (avec l'aide de la correspondance Y-EiY) la première procède au développement de la seconde. Et la représentation mathématique réalisée ci-après de se faire l'écho de cette situation :



Par ailleurs, les exemples (3) et (74) montrent que le fait pour les relations entre l'énoncé-source et les éléments qui participent à son développement – ou plus précisément au contenu

²⁸⁶ Et les GN *son but* et *la commande* de mettre en jeu le même type de relation dans les exemples (3) et (74).

²⁸⁷ Dans le domaine des mathématiques, un homomorphisme fait référence au fait que pour tout couple d'éléments a et b de Σ , on a : $F(a + b) = F(a) * F(b)$.

²⁸⁸ Et la hiérarchie qui, sur le plan sémantique, organise les éléments prédicatifs *jardiner* / *semer* / *arroser* d'appuyer cette lecture.

propositionnel de celui-ci – de sortir du cadre informatif/ descriptif pour verser dans le domaine discursif/ énonciatif (cause ; conséquence ; arguments ; etc.), n’a aucune sorte d’incidence sur le principe d’homomorphisme. Dans le cas de l’exemple (74), les prédications établies dans les énoncés auxquels s’accrochent interprétativement les GN *le patrimoine* et *la musique*²⁸⁹ – soit en l’occurrence <la continuité / se traduire par ... > pour X et <Tibéri / devoir assumer budgétairement l’épineuse succession de Stéphane Lissner, [...]> pour Y – n’opèrent pas le développement du contenu propositionnel de l’énoncé-source²⁹⁰ sur le même mode que *semer* (x) et *arroser* (x) respectivement à *jardiner* (x). Néanmoins, les correspondances X-EiX et Y-EiY opèrent elles aussi une ouverture sur le contenu propositionnel de l’énoncé-source, soit en l’occurrence dans une perspective argumentale (/ illustrative).

Reste toutefois que le phénomène d’homomorphisme²⁹¹ ne peut avoir lieu que si X est constitué par un élément donné ou inférable. Or, dans le cas de l’emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne*, il n’en va pas nécessairement de la sorte, comme en attestent l’exemple établi plus haut sous (110)²⁹² ainsi que celui référencé ci-après sous (135) :

(135) PARIS, 13 février (Reuters) - Cerep (Paris: 6179.PA [...])

NOTE : la société de biotechnologie précise que le chiffre d'affaires du 4e trimestre inclut [...] de l'accord BioPrint conclu avec l'américain Pfizer ([...]) décembre 2002.

Cerep indique que sa trésorerie s'élevait à 20,34 millions d'euros au 31 décembre /2002 / [W].

Enfin, **en ce qui concerne** 2003 [X], elle dit que «sur la base d'un environnement économique inchangé», elle «entend conserver un résultat d'exploitation positif en 2003, tout en maintenant des investissements soutenus en recherche et développement». (Yahoo Actualités, 13/02/03/ [document disponible sur : Ftxtnews.yahoo.com/]) [63]

Si l’exemple (110) a en commun avec (135) le fait pour l’élément qui ouvre l’énoncé incident au segment [loc. prép. X] d’être constitué par une expression anaphorique qui, dans la mesure où celle-ci n’est pas co-référente de X (ou plus précisément de R.X), renvoie pour son

²⁸⁹ I.e. l’élément sélectionné pour la complémentation d’un des éléments étudiés ici et un associé sémantique de R.X.

²⁹⁰ Soit pour mémoire : « Dans le domaine de la politique culturelle, qui [...], Jean Tibéri, maire (RPR), ne sort pas des sentiers longuement battus par Jacques Chirac. ».

²⁹¹ D’après Cadiot & Fradin (*op. cit.*) l’homomorphisme constitue une condition nécessaire à la mise en série d’un élément.

²⁹² Soit pour mémoire : En ce qui concerne *le pain*, c’[la boulangerie de Sainte-Barbe réouverte sous l’enseigne *Le Pain du Moulin*] est un dépôt-vente.

interprétation au contexte linguistique en amont de la phrase-hôte²⁹³, il s'attache en revanche une particularité, à savoir que, le concernant, l'attribution du statut d'élément nouveau (lié au contexte) n'est pas pleinement satisfaisante dans la mesure où il est possible de considérer que le GN *le pain* entretient une relation d'anaphore associative (définition au sens large) avec le GN *l'ancienne boulangerie de Sainte-Barbe portant l'enseigne « Le Pain du Moulin »*²⁹⁴ et peut, à ce titre, se voir conférer le statut d'élément inférable au sens strict. D'ailleurs si, contrairement à ce qui se produit dans le cadre de la sélection d'un élément inférable sur la base d'une représentation partielle²⁹⁵ pour la complémentation des éléments étudiés ici, l'information apportée par la correspondance X-EiX – soit en l'occurrence le fait pour les produits panifiables commercialisés dans la boulangerie *Le Pain du Moulin* de n'être pas confectionnés sur place – ne développe pas le contenu propositionnel de l'énoncé dans lequel est réalisée l'introduction du GN [la boulangerie] « *Le Pain du Moulin* »²⁹⁶, elle semble cependant se raccrocher à celui-ci selon des modalités qu'il reste (toutefois) à préciser.

Toujours dans la perspective d'une différenciation de l'exemple (110) vs. ceux qui comme (111), (112) et (135) – et l'exemple (136) ci-après de venir compléter cette liste – n'autorisent aucunement la mise en cause du statut d'élément nouveau pour X, nous avons référencé divers éléments, parmi lesquels notamment le caractère contingent de la présence dans le contexte linguistique en amont de {Pø} d'un associé sémantique de X²⁹⁷.

(136) [début de l'article] Seul l'usage veut que / le verre d'eau / [W] soit gratuit dans les cafés de France... [...], rappelle la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), [...] En outre, souligne la DGCCRF, le cafetier «ne peut imposer un verre d'eau payant en sus d'une autre consommation (un café ou une glace, par exemple) [...]». Mayotte fait exception, puisque [...] dans le cadre de la lutte contre l'alcoolisme.

En ce qui concerne les sanitaires [X], le cafetier peut aussi décider d'en restreindre l'usage aux seuls consommateurs payants, «sous réserve que cette contrainte soit portée préalablement

²⁹³ Le pronom de troisième personne *elle* renvoie au GN *la société de biotechnologie*. Quant à l'élément pronominal *ce* qui ouvre l'énoncé incident au segment [loc. prép. X] sous (110), celui-ci reprend le GN *la boulangerie de Sainte-Barbe réouverte sous l'enseigne « Le Pain du Moulin »*.

²⁹⁴ Le GN *le pain* ne fait pas l'objet d'une référence générique mais spécifique définie. Ce dernier désigne en effet l'ensemble des produits panifiables commercialisés dans la boulangerie *Le Pain du Moulin*.

²⁹⁵ Voir à cet égard les exemples (74), (106) et (107).

²⁹⁶ Soit en l'occurrence : « L'ancienne boulangerie de Sainte-Barbe est à nouveau ouverte sous l'enseigne *Le Pain du Moulin* ».

²⁹⁷ En effet, l'obligation concernant la présence d'un associé sémantique de X dans le contexte linguistique en amont de {Pø} – laquelle obligation n'est pas sans rappeler l'emploi détaché en tête de construction segmentée de *quant à* – est propre à la sélection d'un élément nouveau pour X.

à la connaissance de tout client, même potentiel, sous une forme lisible, visible et explicite», c'est-à-dire par voie d'affichage. (*Op. cit.*) [48]

Partant, nous envisageons, concernant la partie des exemples qui met en jeu un élément nouveau pour la complémentation des formes de type *en/ pour ce qui concerne* – lequel domaine est (il convient de le rappeler) extrêmement limité dans les productions de français contemporain – la possibilité de l'existence d'une fonction secondaire pour l'emploi détaché en tête de construction segmentée des éléments étudiés ici.

5.3.2 X un élément nécessairement pris dans une série, généralement « donné » ou « inférable »

Si d'après Fløttum (*op. cit.*), pour l'emploi détaché en tête de construction segmentée de *en ce qui concerne*, l'appartenance à une série, tout comme le statut d'élément donné (ou inférable) pour X, constituent des schèmes antiprototypiques, nous considérons, pour notre part, – et tenterons d'en faire la démonstration ci-après – que ces deux éléments constituent au contraire la base de l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne*.

5.3.2.1 X un élément nécessairement pris dans une série

Sur les 958 exemples qui dans notre corpus illustrent la période [1950-1999], seuls deux ne vérifient pas la présence d'un associé sémantique de X dans l'environnement immédiat de {Pø}, à savoir en l'occurrence celui établi plus haut sous (118) et celui exposé ci-après. :

(137) [...] Le mot «homologue» appartient essentiellement au langage administratif, politique ou journalistique. Il est relativement recherché et évoque le langage des dépêches, des articles de journaux...

L'image est parlante, et dérive de la géométrie. **En ce qui concerne** deux triangles semblables[X], par exemple, on parle de «côtés homologues». [...] (Document disponible sur : www.chilton.com/paq/archive/PAQ-99-186.html) [98-99]

Les exemples (137) et (118) ont en commun le fait pour le contexte linguistique en amont de {Pø} de vérifier la présence d'un élément rattachant X par une relation d'inclusion. Ainsi, dans le cas de (136) R.GN *deux triangles semblables* vient se ranger sous R.GN *la géométrie* sur la base d'une relation de type *ingrédient / scénario*²⁹⁸ et dans le cas de (118), il existe dans le contexte linguistique en amont de la phrase-hôte un élément qui établit

²⁹⁸ Dans le *Dictionnaire actuel de la langue française* (1985), nous pouvons lire : *triangle* [...] 1. Géom. Polygone qui a [...] (*Op. cit.* : 1169) ; et, à un autre endroit : *rectangle* [...], adj. Géom. Qui a un angle droit [...] (*Op. cit.* : 967).

distinctement l'appartenance de X à une série, à savoir le GN *disciplines instrumentales individuelles (piano, guitare, violon et saxo), chorale enfants et solfège*.

A cet égard, nous ne manquerons pas de rappeler que la situation qui consiste pour la série d'éléments à laquelle appartient X d'être ouvertement disponible dans le contexte linguistique en amont de {Pø} est très répandue. Et l'exemple (138) ci-après de vérifier cette configuration, à l'instar de celui emprunté à Fløttum et mentionné ici même plus haut sous (75)²⁹⁹.

(138) Le suspense aura duré presque un mois pour les banquiers d'affaires. [...] Le Trésor vient en effet de choisir les banques conseils de l'Etat pour 'trois opérations de privatisation majeures : EDF, GDF et Air France' [Σ].

Selon nos informations, les banques élues sont, pour EDF [W] Clinvest associé à Morgan Stanley. **En ce qui concerne** GDF [X], il s'agit du tandem [...] (*Le Figaro*, 09/08/02 : 1 [Europresse]) [37]

Dans cet exemple, comme dans celui emprunté à Fløttum à propos du D4T, trois éléments (soit *a*, *b* et *c*)³⁰⁰ font, préalablement à la production de la phrase-hôte, l'objet d'une individualisation tout en étant présentés comme associables en tant qu'arguments d'un même prédicat, soit en l'occurrence < *faire l'objet d'une opération de privatisation pour laquelle une banque conseil a été choisie* (x) > pour (138) et < *être un antiviral nécessaire à la trithérapie des malades* (x) > pour (75). De même, dans l'exemple (118), R.GN [les] *disciplines instrumentales individuelles (piano, guitare, violon et saxo)*, R.GN [la] *chorale enfants* et R.GN [le] *solfège* sont associables en tant qu'arguments du prédicat < *faire l'objet d'un enseignement à la Maison des Brechts* (x) >.

Aussi, il convient de noter que l'opération qui consiste à modifier l'ensemble de référence initial afin de le rendre unaire – laquelle opération empêche toute distinguabilité de X³⁰¹ –, entraîne *de facto* l'irrecevabilité de la construction segmentée introduite par *en ce qui concerne* (exemple 118')³⁰².

²⁹⁹ Soit pour mémoire : [...] *les antiviraux (ritonavir, 3 TC et D4T) nécessaires à leur trithérapie*. [...] En ce qui concerne *le D4T*, il n'existe aucun obstacle.

³⁰⁰ I.e. respectivement [la privatisation de] *EDF*, [la privatisation de] *GDF* et [la privatisation de] *Air France* pour (138) et *le ritonavir*, *le 3TC* et *le D4T* pour (75).

³⁰¹ Aussi est-ce précisément l'absence de distinguabilité de X en cas d'insertion d'un des éléments étudiés ici devant l'élément détaché à l'initiale qui ouvre le roman de Duras – soit pour mémoire: *Les livres, le père les trouvait dans les trains de banlieue*. vs. : * En ce qui concerne *les livres, le père les trouvait dans les trains de banlieue*. – qui est à l'origine du blocage constaté sur l'emploi comme E.I.C.S. d'une forme de type *en/ pour ce qui concerne*.

³⁰² Ici, la distinguabilité de X n'est pas opérante dans la mesure R.GN *le solfège* et RX ont la même extension.

(118') ??? L'école de musique inter-communale du Haut-Lignon (EMIHL) a réouvert ses portes. Le solfège est enseigné tout le long de la semaine.

En ce qui concerne cette activité [X], enseignée par M. Degroote, trois séances de cours sont prévues : le vendredi de 17 heures [...]

Et l'exemple (118'') ci-après d'attester du fait que, par ailleurs, la distinguabilité requiert également que l'extension de X soit moins importante que celle de Σ :

(118'') ??? L'école de musique inter-communale du Haut-Lignon (EMIHL) a réouvert ses portes. [/]Le solfège et la flûte traversière [Σ] sont enseignés tout le long de la semaine.

En ce qui concerne ces disciplines [X], trois séances de cours sont prévues : le vendredi de 17 heures à [...]

Néanmoins, l'intégration d'un élément auquel X serait lié par une relation d'inclusion dans le contexte linguistique en amont de {Pø} ne constitue pas le seul moyen d'opérer la distinguabilité de X. En effet, l'attestation d'un associé sémantique de X en amont de la phrase-hôte peut y pourvoir ; soit à titre illustratif ³⁰³ :

(118''') L'école de musique inter-communale du Haut-Lignon (EMIHL) a réouvert ses portes.

Le planning pour [/] les disciplines instrumentales individuelles [W] sera communiqué par voie d'affichage en début de semaine prochaine.

En ce qui concerne le solfège [X], enseigné par M. Degroote, trois séances de cours sont prévues : le vendredi de 17 heures à [...]

Et la levée du blocage opéré sur l'insertion d'un des éléments étudiés ici devant le GN détaché à l'initiale qui ouvre le roman de Duras (*op. cit.*) après l'insertion d'un prédicat mettant en jeu un associé sémantique de X – soit par exemple R.GN *des places de concert* – devant {Pø} ³⁰⁴ de confirmer ce point.

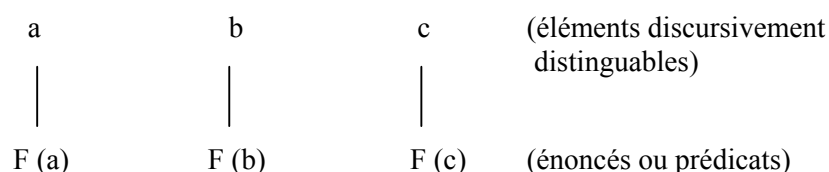
Ainsi, quelle que soit la configuration dans laquelle intervient l'emploi comme E.I.C.S. des éléments étudiés ici – soit (i) le contexte linguistique en amont de {Pø} comporte un GN (soit Σ dans notre étude) respectivement auquel X pourra être reconstruit en tant que sous partie constitutive de Σ , soit (ii) ce même contexte atteste de la présence d'un associé

³⁰³ Voir également : *L'école de musique inter-communale du Haut-Lignon (EMIHL) a réouvert ses portes. Si le planning [/] des disciplines instrumentales individuelles [W] n'a pas encore été fixé, il en va différemment pour le solfège.* En ce qui concerne cette activité [X], enseignée par M. Degroote, trois séances de cours sont prévues : le vendredi de 17 heures à 18 heures pour les 8 élèves de première année (notre photo), [...]

³⁰⁴ Soit par exemple : *Fernande (Madame Dufour-mère) réussissait toujours à se procurer [/] des places de concert [W] à moindre frais.* En ce qui concerne les livres [X], le père les trouvait dans les trains de banlieue.

sémantique de $R.X$ (soit W dans notre étude), comme c'est notamment le cas dans les exemples établis ci-avant sous (135) et (136) –, il est toujours possible de retrouver le système de mise en correspondance que visualise la figure (32) ci-après.

Soit ici:



- Figure 32 -

De fait, avec l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne* (vs. l'emploi d'une construction segmentée nue), la suite des éléments n'est pas une simple énumération mais constitue une série par le fait que chaque paire $a-F(a)$, $b-F(b)$, etc. instancie le même type de chose du point de vue linguistique ou énonciatif.

5.3.2.2 X un élément essentiellement « donné » ou « inférable »

Comme établi ci-avant, si au niveau de la complémentation des formes de type *en/ pour ce qui concerne*, le statut d'élément nouveau n'est pas totalement écarté, celui-ci est toutefois soumis à l'obligation de la présence dans le contexte linguistique en amont de $\{P\emptyset\}$ d'un associé sémantique de X ³⁰⁵. Et l'exemple (139) ci-après³⁰⁶ d'appuyer l'idée d'une forte proximité entre l'emploi comme E.I.C.S. des éléments étudiés ici et celui de *quant à* en cas d'absence d'élément Σ dans le contexte linguistique en amont de la phrase-hôte³⁰⁷ :

³⁰⁵ Avec par ailleurs une obligation d'homologie entre le contenu propositionnel de EiX et les informations versées sur $R.W$.

³⁰⁶ La construction de cet exemple repose sur le remplacement de *quant à* par *en ce qui concerne* dans un enchaînement élaboré par Fløttum (1999) en vue d'exposer le schème prototypique de l'emploi comme E.I.C.S. de *quant à*.

³⁰⁷ Laquelle configuration constitue toutefois une antiprototypie dans le cadre de l'emploi comme E.I.C.S. des éléments étudiés ici.

(139) Pierre [W] joue avec ses autos. **En ce qui concerne** Sophie [X], elle est assise sur l’herbe et chante pour ses poupées.

Si la proximité entre les éléments étudiés ici et *quant à* dans cette configuration est d’abord constituée par (i) l’obligation pour la correspondance X-EiX de vérifier la présence d’un associé sémantique de X dans le cotexte linguistique en amont de la construction segmentée³⁰⁸, il convient également de relever :

(ii) l’impossibilité de procéder à une permutation entre la correspondance X-EiX et l’énoncé impliquant R.W ; ce qui, comme permet de le constater l’exemple (139’) ci-après, est parfaitement envisageable en cas de sélection d’un élément donné (ou inférable sur la base d’une représentation partielle) pour X.

(139’) / Pierre et Sophie / [Σ] (/ les enfants de Luc [Σ]) sont dans le jardin. **En ce qui concerne** Sophie [X], elle est assise sur l’herbe et chante pour ses poupées. Pierre [Y] (, lui,) joue avec ses autos.

vs. : * **En ce qui concerne** Sophie [X], elle est assise sur l’herbe et chante pour ses poupées. Pierre [Y] (, lui,) joue avec ses autos.

(iii) l’impossibilité d’envisager pour l’information versée sur W d’être établie sous la forme d’une construction segmentée introduite par un des éléments étudiés ici ; ce qui, comme permet de le constater l’exemple (139’’) ci-après, est parfaitement opérable en cas de sélection d’un élément donné (ou inférable sur la base d’une représentation partielle) pour X.

(139’’) / Pierre et Sophie / [Σ] (/ les enfants de Luc [Σ]) sont dans le jardin. **Pour ce qui est de** Pierre [W], il joue avec ses autos. **En ce qui concerne** Sophie [X], elle est assise sur l’herbe et chante pour ses poupées.

vs. : * **Pour ce qui est de** Pierre [W], il joue avec ses autos. **En ce qui concerne** Sophie [X], elle est assise sur l’herbe et chante pour ses poupées.

Ce à quoi s’ajoute :

(iv) l’impossibilité d’envisager une absence d’homologie entre les informations versées sur (/ établies respectivement à) R.X et celles versées sur (/ établies respectivement à) R.W ; ce qui, comme permet de le constater l’exemple (140) ci-après, est parfaitement envisageable en cas de sélection d’un élément donné (ou inférable sur la base d’une représentation partielle) pour X.

³⁰⁸ Et l’appartenance de X à une série de jouer ici à plein dans la mesure où l’acceptabilité de la construction segmentée avec E.I.C.S. tient précisément à l’établissement d’un associé sémantique – et d’une information le concernant – dans le contexte linguistique en amont de {PØ}.

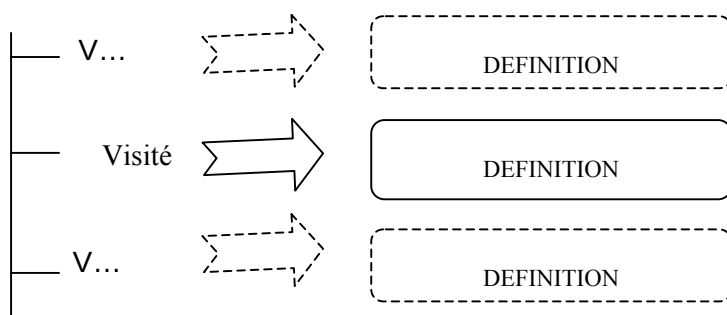
(140) / Pierre et Sophie' [Σ] (/ les enfants de Luc [Σ]) ne se doutent absolument pas de la surprise qui les attend, à savoir l'arrivée imminente de leurs cousins de Bretagne. Pierre [W] joue tranquillement avec ses autos. **En ce qui concerne** Sophie [X], elle est encore en pyjama.

vs. : * Pierre [W] joue tranquillement avec ses autos. **En ce qui concerne** Sophie [X], elle est encore en pyjama.

Aussi, la non-soumission de l'exemple (110) aux conditions établies ci-avant sous (i)-(iii) confirme-t-elle l'absence de conformité entre ce dernier et ceux des exemples qui vérifient la sélection d'un élément nouveau pour X³⁰⁹.

Par ailleurs, dans la catégorie des exemples qui attestent de la sélection d'un élément nouveau pour X – laquelle catégorie d'exemples ne se soumet pas à la thèse selon laquelle l'emploi comme E.I.C.S. des éléments étudiés ici aurait comme principale fonction de marquer le fait que la correspondance X-EiX ne doit pas être comprise isolément mais qu'elle demande à être appréhendée en tant que partie constitutive du développement d'une prédication établie dans le contexte linguistique en amont de la phrase-hôte –, il en est un (au moins) pour lequel deux des contraintes mentionnées plus haut – soit en l'occurrence (i) et (iii) – sont violées par le texte lui-même, à savoir (114)³¹⁰.

S'agissant de cet exemple, nous ferons observer que, en raison de la nature du document dans lequel s'inscrit la production de la phrase-hôte – soit en l'occurrence un glossaire –, le lecteur s'attend logiquement à ce que soit fournie une définition du mot mis en vedette. Et la figure (33) ci-après de visualiser la situation :



- Figure 33 -

³⁰⁹ Soit pour les points (ii) et (iii) respectivement : [...] l'ancienne boulangerie de Sainte-Barbe est à nouveau ouverte sous l'enseigne «Le Pain du Moulin». La viennoiserie est confectionnée sur place par la propriétaire Françoise Cabic, [...]. Par contre, en ce qui concerne le pain, c'est un dépôt vente. // [...] l'ancienne boulangerie de Sainte-Barbe est à nouveau ouverte sous l'enseigne «Le Pain du Moulin». En ce qui concerne le pain, c'est un dépôt vente. Par contre, pour ce qui est de la viennoiserie, celle-ci est confectionnée sur place par la propriétaire Françoise Cabic, [...]. Quant au non-respect de la condition établie sous (i), il est attesté dans le texte lui-même.

³¹⁰ Soit pour mémoire : *Visité* En ce qui concerne des pages Web, visitées signifie qu'elles ont été lues.[...]

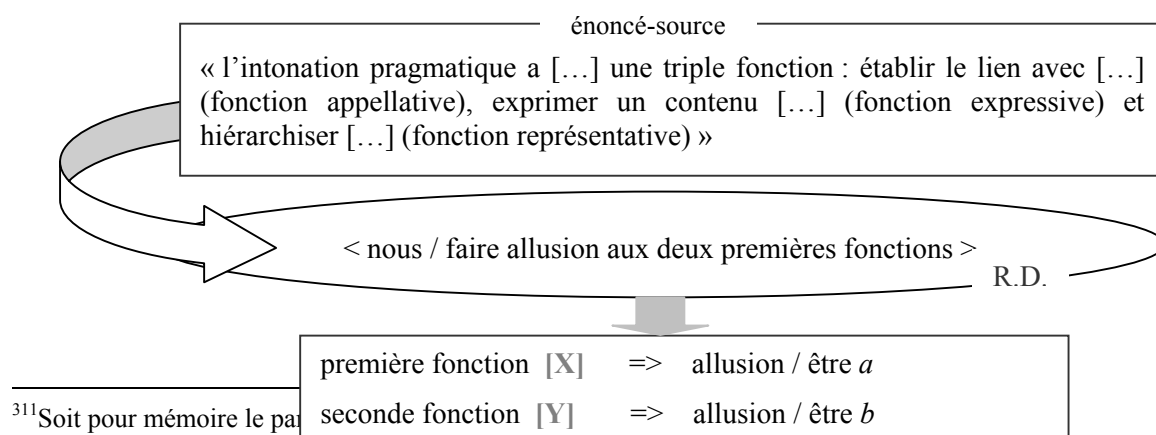
Par ailleurs, l'établissement des morphèmes du féminin «-[é]e » et du pluriel « -s » – laquelle combinaison de morphèmes rend compte d'une valeur adjectivale pour l'élément mis en vedette – sur l'élément qui ouvre l'énoncé incident au segment [loc. prép. X] – ³¹¹ fournit un indice quant à la nature de la relation qui s'exerce entre R.GN *des pages Web* et l'élément mis en vedette, *i.e.* « visité » (soit en l'occurrence une collocation). Et l'enchaînement établi ci-après sous (114') de présenter une version intégrant la verbalisation de l'étape intermédiaire entre la production de l'adresse et le développement discursif opérant la définition du mot *visité* :

- (114') Visité **Terme dont le sens varie en fonction de celui / des éléments qu'il qualifie** [Σ].
En ce qui concerne des pages Web [X₁], «visitées» signifie qu'elles ont été vues. **En ce qui concerne** des liens [X₂], «visités» signifie que l'on a déjà cliqué dessus.

Dans cet exemple, l'énoncé « terme dont le sens varie en fonction de celui des éléments qu'il qualifie » fonctionne comme un réquisit – en l'occurrence un réquisit discursif (R.D.) – pour la production de la série de correspondances Rubrique-Enoncé(s) impliquant les GN *des pages Web* et *des liens*. Or, ce qui peut être décrit comme une forme de sur-guidage linguistique, apparaît essentiellement dans le domaine des écrits spécialisés ; en linguistique notamment (exemple 141) ³¹².

- (141) L'intonation pragmatique a [...] une triple fonction : établir le lien avec [...] (fonction appellative), exprimer [...] (fonction expressive) et hiérarchiser [...] (fonction représentative).
 Nous ferons allusion naturellement aux /deux premières fonctions/ [Σ], qui [...]
En ce qui concerne la première fonction [X], nous renvoyons aux travaux de [...] (Rossi, 1999 : 58 [lect. perso.]) [350]

Et la figure (34) ci-après, d'établir une visualisation du schéma organisationnel qui sous-tend l'extrait établi ci-avant :



³¹¹ Soit pour mémoire le par

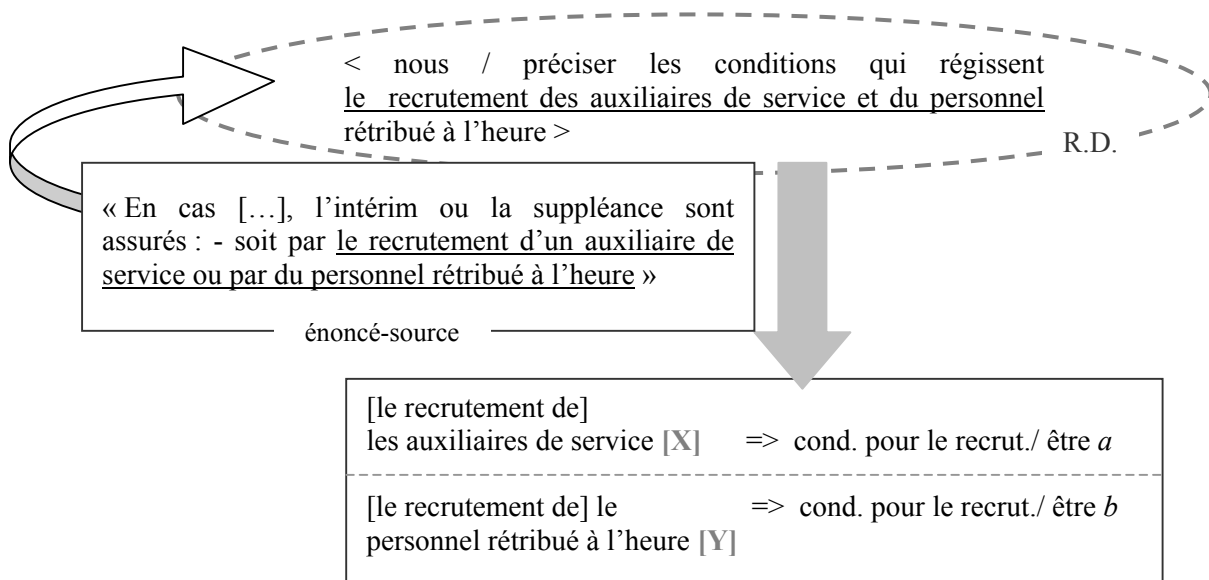
³¹² Dans cet exemple, le sur-guidage linguistique est opéré par l'intermédiaire de l'énoncé à valeur de réquisit discursif (R.D.) « Nous ferons allusion naturellement aux [...] ».

- Figure 34 -

Néanmoins, comme en atteste l'exemple (142) ci-après, dans le cadre de l'emploi comme E.I.C.S. des éléments étudiés ici, la verbalisation de l'élément d'information impliquant chacune des composantes de Σ dans le contexte linguistique en amont de $\{P\emptyset\}$ est strictement contingente.

(142) En cas d'emploi vacant dans le personnel des agents ou dans le personnel du laboratoire, ou en cas de congé de ce personnel, l'intérim ou la suppléance sont assurés : - soit par le recrutement d'un auxiliaire de service ; - soit par du personnel rétribué à l'heure $[\Sigma]$. **En ce qui concerne** les auxiliaires de service $[X]$, on ne peut faire appel à eux que pour un intérim ou une suppléance / loi du 3 avril 95 o /, et pour une durée qui ne doit pas excéder une année René Devèze. (Ouvrage collectif [*Encyclopédie éducation France*], 1960 : 330 [Ftxt]) [104]

Si pour cet exemple, à l'instar de ce qui se produit dans les exemples (103) et (141) notamment³¹³ le contexte en amont de la phrase-hôte comporte un élément Σ auquel X est attaché par une relation d'inclusion³¹⁴, en revanche, à aucun moment l'émetteur n'a préparé le récepteur au fait qu'il s'apprête à préciser les conditions qui régissent le recrutement de chacune des composantes de Σ . Et la figure (35) ci-après, d'être destinée à rendre compte visuellement de ce qui distingue l'exemple (142) de l'exemple (141) :



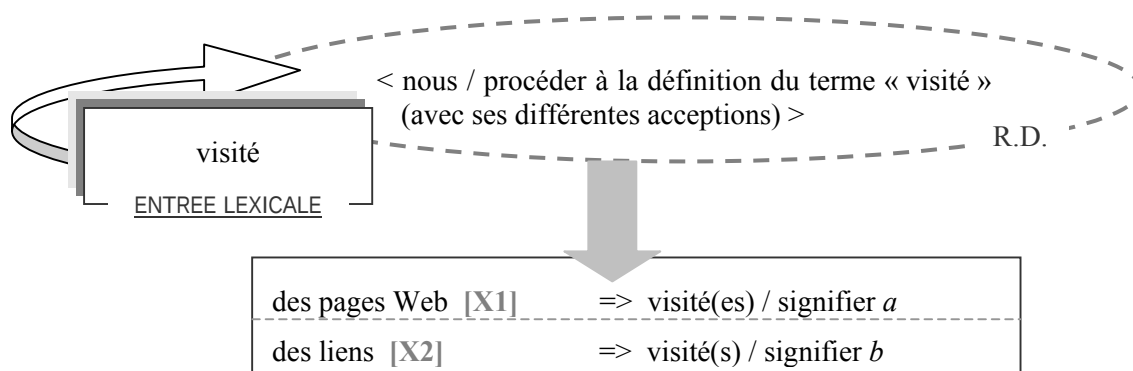
- Figure 35 -

³¹³ Vs. notamment (110), (114) et (136).

³¹⁴ Soit Σ {auxiliaire de service, personnel rétribué à l'heure}.

D'après nous, c'est précisément à la sélection de l'emploi comme E.I.C.S. d'un des éléments étudiés ici qu'est confiée la tâche – sachant que le rôle archétypique de ces éléments est précisément de syntagmatiser des paramètres sous-jacents à l'énonciation – de relier EiX (en tant qu'il est connecté à X) au contexte linguistique en amont de la phrase-hôte – et plus précisément à tout ou partie de celui des énoncés qui (i) répond à l'adressage opéré par X et (ii) constitue (/ mène à la production de) un réquisit discursif chapeautant la production d'une série de correspondances de type N-EiN – et de situer celui-ci dans une série de correspondances Rubrique-Enoncé(s).

Et cette perspective d'ouvrir une brèche pour le traitement de l'exemple (114), comme exposé ci-après à l'aide de la figure (36) :



- Figure 36 -

5.3.3 Bilan

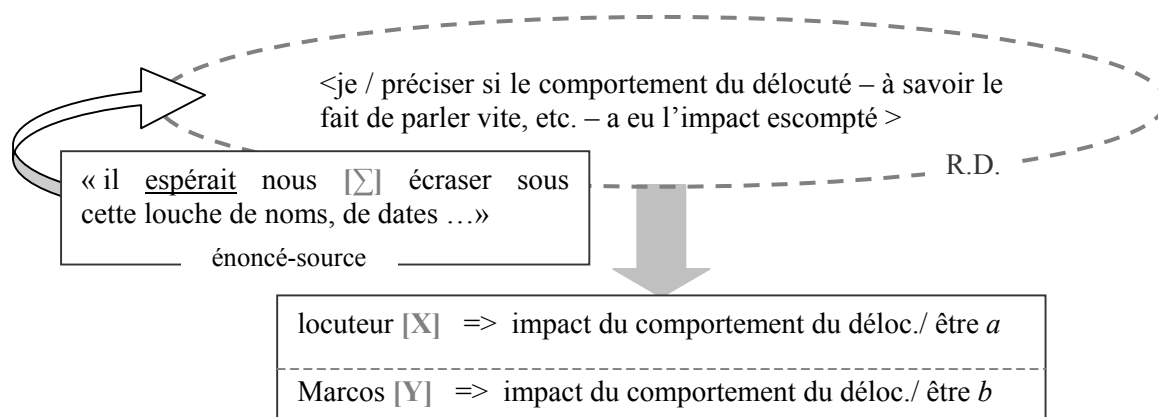
A ce point de notre développement, un réajustement de notre position sur la question de la fonction discursive de l'emploi détaché en tête de construction segmentée des formes de type *en / pour ce qui concerne* s'impose. Ainsi, selon nous, la fonction de base de l'emploi comme E.I.C.S. des éléments sélectionnés ici pour examen, serait – sachant que l'organisation discursive ne fournit pas toujours ouvertement les formes ni les catégories discursives, même si celles-ci sont toujours potentiellement présentes – d'explicitier le fait que, en tant qu'il est connecté à X, l'énoncé incident au segment [loc. prép. X] ne doit pas être compris isolément mais qu'il participe au développement du contenu propositionnel d'un réquisit discursif qui est issu de tout ou partie d'un énoncé situé dans le contexte linguistique en amont de la phrase-hôte ou, à défaut d'énoncé-source, dans un élément issu de la situation de discours; l'accès à l'énoncé-source (ou autre) étant toujours indiqué par X.

Aussi, à partir de là, nous pouvons envisager d'apporter une réponse à la question formulée plus haut dans le cadre du traitement de l'exemple (110), à savoir : *quelle est la nature du lien qui relie l'énoncé « En ce qui concerne le pain, c'est un dépôt-vente. » à celui qui constitue le contexte linguistique en amont de {Pø} (i.e. : « Après une interruption de quelques mois, interruption parfois mal supportée par [...] l'ancienne boulangerie de Sainte-Barbe est à nouveau ouverte sous l'enseigne Le Pain du Moulin»)* ?

Pour cet exemple, il y a possibilité d'envisager l'établissement – en l'occurrence sous-jacent, autrement dit non verbalisé – d'un réquisit discursif du type < nous / fournir des informations concernant la boulangerie portant l'enseigne *Le Pain du Moulin* > basé sur une association cognitive – soit en l'occurrence une relation de nature lexico-stéréotypique – entre une boulangerie et les aliments commercialisés dans ce type de commerce ; *i.e.* en l'occurrence essentiellement du pain et de la viennoiserie.

Par ailleurs, nous ferons observer que la thèse d'une fonction instructionnelle pour l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en / pour ce qui concerne* convient également à ceux des exemples qui attestent de la sélection d'un élément donné (ou inférable) pour X, y compris à ceux qui mettent en jeu un indexical pour la complémentation des formes de type *en / pour ce qui concerne*.

Et la figure (37) ci-après de rendre compte de celui des exemples produit plus haut sous (3) :



- Figure 37 -

Par ailleurs, un examen plus approfondi de l'exemple mettant en jeu $\Sigma \{Airbus ; Boeing\}$ montre que, pour ce dernier, certains éléments du contexte linguistique en amont de

la phrase-hôte³¹⁵ indiquent que le réquisit discursif à l'origine de la série de correspondances Rubrique-Enoncés (où intervient la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne*) n'est pas du type < nous / préciser la quantité (/ les modèles) d'avions commandée par China Airlines aux sociétés Airbus et Boeing > mais plutôt quelque chose comme < nous / procéder à une évaluation du prix d'acquisition des avions commandés par China Airlines aux compagnies Airbus et Boeing >.

Et d'autres réquisits-discursifs concernant la partie des exemples qui vérifient la sélection d'un élément donné ou inférable pour X d'être enregistrés dans la quatrième colonne du tableau (3) ci-après :

n° de l'exemple	Pø	énoncé-source (E (s))	réquisit discursif issu de l'énoncé-source
74	« En ce qui concerne le patrimoine, la continuité se traduit par [...] la restauration des églises parisiennes [...] »	« Dans le domaine de la politique culturelle, qui [...], Jean Tiberi, maire (RPR) ne sort pas des sentiers longuement battus par Jacques Chirac. »	< nous / fournir des arguments/ exemples appuyant la position tenue dans E(s) >
106	« En ce qui concerne Jean-Marie Le Pen, [...] comme non liées à la présidentielle. »	« Le Conseil constitutionnel a par ailleurs modifié les comptes de quatre autres candidats. »	< nous / détailler les modifications opérées par le Conseil constitutionnel >
109	« Pour ce qui concerne la folle du logis, elle est toujours là et règne quasiment de la première à la dernière page. »	« Je serai enclin à penser qu'il s'agit moins d'une réplique que d'un prélude. »	< je / avancer des arguments pour défendre l'opinion formulée dans E(s) >
122	« En ce qui concerne l'audition, c'est la même chose. »	« Trente ans d'activité, ça fait des souvenirs. Dont certains valent leur pesant d'or. »	< nous/ présenter quelques-uns de nos souvenirs qui valent leur pesant d'or.>

Tableau 3

³¹⁵ Voir notamment à ce propos : *La compagnie aérienne n'a pas dévoilé précisément le prix d'acquisition des appareils* [les 22 avions commandés par China Airlines aux sociétés Airbus et Boeing] *mais les prix officiels inscrits au catalogue des avionneurs permettent de procéder à une évaluation.*

Reste toutefois la question du traitement de la série d'exemples qui fait barrage à la thèse retenue plus haut quant à la fonction discursive de l'emploi comme E.I.C.S. des éléments sélectionnés ici pour examen, laquelle série comporte notamment (111), (112), (135) et (136)³¹⁶. Pour elle, nous envisageons de considérer que l'emploi comme E.I.C.S. des éléments étudiés ici constitue un dispositif linguistique de cohésion destiné à assurer l'enchaînement des idées (fonction secondaire de l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne*), notamment en cas de réalisation d'une digression.

Pour défendre notre position, nous ferons observer que si dans la configuration qui nous intéresse ici, la construction segmentée initialisée par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* est nécessairement précédée d'un associé sémantique de X³¹⁷, elle intervient par ailleurs systématiquement dans des zones textuelles clôturantes (fin de paragraphes, fin de sous-parties, fin de texte). Dans chacun des exemples mentionnés plus haut, la construction segmentée opère une rupture dans le traitement d'un objet de discours auquel X est lié sur la base d'une relation sémantique de co-partie.

Aussi, comme l'indique l'intitulé de chacun des articles dans lesquels apparaît la construction segmentée introduite par une de type *en/ pour ce qui concerne* – soit respectivement pour les exemples (111), (112), (135) et (136) : *Sida à Paris: campagne de prévention et développement du dépistage / La fréquentation des musées en chute de 8,5% à Paris au premier semestre 2002/ Cerep- Forte hausse du REX et du CA en 2002 / Verre d'eau au café: à la discrétion du patron* –, X n'est autre qu'un associé sémantique du thème (/ topique) développé dans l'article. D'ailleurs, comme permet de le constater les relevés effectués sur la quasi-intégralité des articles desquels sont issus les extraits établis plus haut sous (136) et (111), il existe un large déséquilibre entre la part de texte consacrée à R . X (zone de texte surlignée) et celle qui destinée au traitement de R . W (zone de texte non surlignée).

(136 bis) Seul l'usage veut que le verre d'eau soit gratuit dans les cafés de France... à part à Mayotte, rappelle la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), saisie chaque été par des consommateurs qui considèrent, à tort, ce service comme une obligation du cafetier. S'il n'existe en la matière «aucune obligation de nature législative ou réglementaire», le verre d'eau gratuit relève d'un usage «quasi-unaniment respecté par la profession», relève la DGCCRF. Celui qui veut faire payer l'eau du robinet doit «informer clairement et précisément la clientèle sur le prix auquel il

³¹⁶ Et les exemples mentionnés plus haut sous (97) et (98) d'être rattachés à cette série malgré le fait pour eux de vérifier la sélection d'un élément donné pour X.

³¹⁷ Nous rappellerons également que, ici, les prédicats doivent indifféremment pouvoir être prédiqués de chacun des éléments listés.

entend servir un verre d'eau, conformément aux dispositions de l'arrêté du 27 mars 1987 relatif à l'affichage des prix dans les établissements servant des repas, denrées ou boissons à consommer sur place».

En outre, souligne la DGCCRF, le cafetier «ne peut imposer un verre d'eau payant en sus d'une autre consommation (un café ou une glace, par exemple) [...]». Mayotte fait exception, puisque le code de la santé publique y oblige le cafetier à «servir gratuitement de l'eau potable et fraîche dans tous les débits de boissons à consommer sur place et dans les restaurants», dans le cadre de la lutte contre l'alcoolisme.

En ce qui concerne les sanitaires, le cafetier peut aussi décider d'en restreindre l'usage aux seuls consommateurs payants, «sous réserve que cette contrainte soit portée préalablement à la connaissance de tout client, même potentiel, sous une forme lisible, visible et explicite», c'est-à-dire par voie d'affichage.

En définitive, note la DGCCRF, «c'est bien à chaque professionnel qu'il appartient, individuellement, de mesurer le risque de mécontenter sa clientèle par des initiatives qui pourraient s'avérer préjudiciables à son activité commerciale». (*Op. cit.*)

(111 bis) PARIS (AFP) - Paris va lancer en janvier 2004 une nouvelle campagne de prévention et de dépistage du sida, à l'occasion de la journée mondiale contre le sida le 1er décembre, a indiqué jeudi l'adjoint au maire à la santé Alain Lhostis au cours d'une conférence de presse.

Même si le nombre de cas de sida diagnostiqués à Paris diminue régulièrement, Paris reste la capitale française, voire européenne, du sida, avec en 2002 encore 226 cas (1.118 cas il y a dix ans). En Ile-de-France, la contamination la plus forte, a rappelé M. Lhostis, est observée chez les migrants principalement venant d'Afrique sub-saharienne.

Pour ce qui est de la siphylis, le nombre de cas a sensiblement baissé depuis la mise en place d'un dispositif de dépistage anonyme et gratuit en juillet 2002, de 314 cas en 2002 à 116 à la mi-novembre 2003.

Après une campagne 2002 sur le thème «à Paris, on meurt encore du sida», celle de cette année tournera sur les thèmes «Paris incite à l'amour, Paris incite au dépistage». Au cours de l'été, elle sera déclinée «sur un ton plus léger et plus ludique», a dit M. Lhostis. [...]

Accordée sous conditions de ressources (moins de 562 euros par mois), l'AME permet à quelque 180.000 bénéficiaires d'être soignés gratuitement. (*Op. cit.*)

Conclusion

Avant de préciser les principaux résultats de notre analyse, il n'est sans doute pas inutile de rappeler dans les grandes lignes la problématique élaborée dans notre introduction et les méthodes adoptées pour son traitement.

Tandis que la position selon laquelle l'emploi détaché en tête de construction segmentée de l'élément *en/ pour ce qui concerne* – et par analogie de tous ceux qui, comme lui, impliquent dans leur construction une subordonnée – s'attache une valeur différentielle respectivement à ses emplois post-verbal et intra-propositionnel – laquelle valeur différentielle se situerait sur le plan pragmatico-discursif (ou textuel) – fait à présent l'objet d'un consensus, la question du rôle joué par cet élément (vs. les autres éléments qui composent la catégorie des E.I.C.S. du français contemporain, *i.e.* à *propos de*, *quant à*, *s'agissant de*, etc.) est en revanche nettement moins consensuelle. Aussi, notre première préoccupation a été de préciser la nature des relations mises en œuvre autour de l'emploi comme E.I.C.S. de ce qui dans un premier temps ne pouvait être désigné autrement que par la dénomination « les formes de type *en/ pour ce qui ...* » – bien que par la suite, il nous a été donné de montrer que la dénomination « les formes de type *en/ pour ce qui concerne* » était plus appropriée concernant les éléments étudiés ici – avec, comme principal objectif de définir le rôle joué par ces dernières à la fois sur le plan phrastique et discursif. Par ailleurs, il nous importait de savoir si l'homologie morphologique qui sous-tend les éléments sélectionnés ici pour examen trouvait des échos aux plans syntaxique, sémantique et pragmatico-énonciatif, sans quoi, malgré l'existence d'une valeur différentielle qui distinguerait l'ensemble des éléments sélectionnés ici pour examen des autres principales E.I.C.S., l'attribution du statut de micro-famille (ensemble homogène) à l'intérieur de la catégorie des E.I.C.S. du français contemporain serait compromise.

En vue du traitement de la question du rôle joué par l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne*, nous avons réalisé toute une série de relevés d'occurrences, lesquels étaient essentiellement destinés à faire apparaître les principales caractéristiques morphologiques, syntaxiques et sémantiques des éléments concernés par notre étude dans

la période de français contemporain mais également tout au long de leur évolution dans l'histoire de la langue.

Dans la perspective de l'examen de la thèse d'une fonction d'ordre pragmatico-discursif (/textuel) pour l'emploi comme E.I.C.S. des éléments sélectionnés ici pour examen, nous avons pris l'initiative de retracer le parcours historique de l'introduction de la thèse d'une fonction d'ordre textuel s'agissant de l'emploi comme E.I.C.S. de *en/ pour ce qui concerne*. Après quoi, nous avons passé au crible celle des thèses qui consiste à attribuer une fonction d'aide au démarrage d'un thème textuel pour l'emploi comme E.I.C.S. des formes de type *en/ pour ce qui concerne*. Une fois les incohérences de cette dernière mises en évidence, notamment à partir de l'application du modèle d'évaluation du type d'information donnée combiné avec l'application du modèle théorique des progressions thématiques conçu par Daneš (*op. cit.*), nous avons entrepris d'approfondir la question de l'intégration de la construction segmentée introduite par une forme de type *en/ pour ce qui concerne* dans le cadre plus étendu du discours.

La problématique et les méthodes adoptées pour son traitement ayant été précisés, nous pouvons à présent inventorier les principaux résultats de notre recherche.

Dans la partie de notre étude qui est consacrée à l'évaluation de la pertinence de l'hypothèse pré-théorique selon laquelle les éléments sélectionnés ici pour examen formeraient un ensemble homogène sur la base d'un faisceau de caractéristiques communes (morphologiques, syntaxiques et sémantiques), les relevés d'occurrences ont permis d'établir l'existence de nombreux points de rencontre entre les éléments sélectionnés ici pour examen : alternance *en/ pour* avec sur-représentation des formes en *en* pour ceux des éléments qui sont construits à l'aide des verbes *concerner*, *toucher* et *regarder*, degré de figement morphologique élevé, etc.

La partie de nos relevés qui introduit des éléments de diachronie a également largement contribué à améliorer la connaissance des éléments sélectionnés ici pour examen. Elle a notamment montré que nous pouvions envisager l'intégration de *pour ce qui est de* dans la famille des formes de type *en/ pour ce qui ...* plutôt que de considérer ce dernier comme une forme développée de la préposition *pour*, laquelle position est encore largement représentée, notamment dans le domaine des ouvrages grammaticaux. Les éléments de diachronie ont par ailleurs permis de situer le rattachement à la catégorie des loc. prép. de *pour ce qui est de*, *pour ce qui concerne*, *pour ce qui touche* et *pour ce qui regarde* à partir du

second tiers du XVII^e siècle concernant leur emploi comme E.I.C.S. – lequel statut n’a vraisemblablement pas été acquis avant le milieu du XIX^e siècle s’agissant de leurs contreparties en *en* – et, à la fin de la même période pour les autres types d’emplois de ces mêmes éléments.

De l’examen des données recueillies dans notre étude, il est par ailleurs ressorti une série de résultats plus généraux, lesquels participent également de la connaissance des éléments sélectionnés ici pour examen. Nous référons ici aux éléments de réponses apportés à l’égard de (i) l’absence de contrepartie en *en* pour celui des éléments qui est construit à l’aide de l’emploi transitif indirect du verbe *être* (avec la préposition *de*), (ii) l’origine de la sur-représentation des formes en *en* pour ceux des éléments qui sont construits avec les verbes *concerner*, *toucher* et *regarder*, (iii) les écarts observés dans la représentation des éléments sélectionnés ici pour examen dans les productions de français contemporain (sur-représentation de *en/ pour ce qui concerne* vs. quasi-absence de réalisation de *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde*) ; aussi, nous ne manquerons pas de faire part à ce sujet de l’éventualité d’un appauvrissement de la langue avec la disparition des expressions *en/ pour ce qui touche* et *en/ pour ce qui regarde* du lexique de la langue française.

Pour les questions relatives à l’attachement d’une valeur différentielle par rapport aux autres principales E.I.C.S. en usage dans la période de français contemporain, nous avons pu constater que, cantonnée dans le cadre phrastique, l’analyse des formes de type *en/ pour ce qui concerne*, donne effectivement fort peu de résultats et que, comme l’a établi Fløttum (2003), les principales avancées se situent sur le plan textuel. Néanmoins, grâce à l’application du modèle d’évaluation du type d’information donnée – ce à quoi s’ajoute le modèle théorique des progressions thématiques conçu par Daneš (*op. cit.*) – sur des exemples attestés (travail sur corpus), nous avons pu montrer que la thèse d’une fonction d’aide au démarrage d’un thème textuel (telle que la présente Fløttum, *op. cit.*) rencontre trop de difficultés pour être maintenue en l’état. Aussi, nous maintenons pour notre part que l’emploi détaché en tête de construction segmentée des éléments sélectionnés ici pour examen remplit d’abord (fonction de base) un rôle instructionnel. Il s’agit en l’occurrence de rendre explicite le fait que l’énoncé incident au segment [loc. prép. X] – en tant qu’il est connecté à X – ne doit pas être comprise isolément mais qu’il est réalisé en tant que (n^{ième}) partie constitutive du développement d’un réquisit discursif qui, en cas de sur-guidage linguistique

se trouve verbalisé dans le contexte linguistique en amont de {Pø} mais qui, le plus souvent demande à être reconstruit à partir d'un énoncé (ou portion d'énoncé ou situation de discours) établi dans le contexte linguistique en amont de la phrase-hôte ; l'accès à cet élément étant indiqué par X. Aussi, en cas d'absence d'énoncé permettant la reconstruction d'un réquisit discursif dans le contexte linguistique en amont de la phrase-hôte, l'emploi comme E.I.C.S des formes de type *en/ pour ce qui concerne* constitue un dispositif linguistique de cohésion destiné à assurer l'enchaînement des idées.

Si, comme en attestent les données exposées ci-avant, notre étude a permis de faire avancer la connaissance de l'emploi comme E.I.C.S. des éléments sélectionnés ici pour examen, l'intervalle temporel qui sépare le moment de l'élaboration de notre projet et l'achèvement de notre étude nous a permis de réaliser que des améliorations pourraient être apportées. Ces dernières sont de deux ordres. Il y a d'une part les points qu'il aurait été intéressant d'explorer mais qui, faute de moyens suffisants en termes de délais, ont été portés sur la liste de nos prochains chantiers, et d'autre part ceux (plus regrettables) qui touchent à l'organisation même de notre étude.

S'agissant des points restés inexplorés figurent notamment l'élargissement de la perspective comparative aux participes présents à valeur prépositionnelle *concernant*, *touchant*, *s'agissant de* et à la locution adverbiale *relativement à*, ou encore l'ouverture au domaine de l'oral (discours politiques, journal télévisé, théâtre, animation d'émissions télévisuelles monologiques, etc.). La perspective typologique avec notamment à ce sujet le caractère *a priori* translinguistiques du phénomène de double possibilité prépositionnelle (*as/ so far as ... is concerned* pour l'anglais, *per/ in quanto riguarda* pour l'italien)¹ nous paraît également mériter quelque attention.

S'agissant des améliorations pouvant être apportées sur l'organisation de notre étude, nous regrettons notamment le fait de n'avoir pas consacré davantage d'espace au traitement de la question de la spécificité de la position détachée à l'initiale. Nous aurions ainsi pu faire plus distinctement la part des choses entre ce qui revient aux éléments étudiés ici et ce qui revient au positionnement en tête de construction segmentée. Par ailleurs, il aurait probablement été

¹ Cf. également la concurrence opérée sur l'élément verbal dans différentes langues (*as concerns / as regards* vs. * *as touches* pour l'anglais ; *per (/ in) quanto riguarda / per (/ in) quanto concerne* vs. * *per (/ in) quanto tocca*).

utile de développer davantage la question des rapports entre distinguabilité, mise en série et homomorphie.

Pour finir, nous ferons observer que seule une étude détaillée des autres principales E.I.C.S. attestées dans la période de français contemporain permettra de faire apparaître toutes les facettes d'une problématique qui constitue un champ d'étude particulièrement riche, dont nous n'avons abordé ici qu'une infime partie.

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

Références bibliographiques

I DICTIONNAIRES, GRAMMAIRES ET OUVRAGES ENCYCLOPEDIQUES

1.1 DICTIONNAIRES

ACADÉMIE 1932 *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Librairie Hachette, [2 volumes].

ACADÉMIE 1694 *Le dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, [2 volumes].

ACADÉMIE 2001 *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Librairie Hachette, [2 volumes].

Dictionnaire actuel de la langue française, 1985, Paris, Flammarion.

Dictionnaire bilingue allemand/ français français / allemand, 1994, Paris, Librairie Générale française [coll. précis].

Dictionnaire culturel en langue française, 2005, Paris, Le Robert.

Dictionnaire des synonymes, des nuances et contraires, 2005, Paris, Le Robert (coll. Les Usuels)

Dictionnaire encyclopédique Larousse en 1 volume [1979], 1986, Paris, Larousse.

FURETIERE ([1690] 1978) *Dictionnaire de Furetière*, Paris, Le Robert.

Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle (1865-1890), Paris, Larousse [17 volumes]

Harrap's Shorter Dictionnaire Anglais-Français / FrançaisAnglais ([1987] 1991), Malesherbes, Harrap Books Limited.

HATZFELD, A. ; DARMESTETER, A. (1890), *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Librairie Delagrave [2 volumes] [réimpression: Delagrave, 1964].

Le Dictionnaire Plus – De l'idée aux mots, 2002, Paris, Sélection du Reader's Digest (eds.)

Le Nouveau Littré, 2004, Paris, Garnier.

Le Petit Larousse illustré, 2005, Paris, Larousse.

Le Petit Robert 1 - Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (1992), Paris, De Boeck [2 volumes].

Le Robert & Signorelli - dictionnaire français-italien / italien-français, [1981, 1988] 1993, Paris, Le Robert.

Lexis - Dictionnaire de la langue française, 1999, Paris, Larousse.

QUILLET *Dictionnaire Quillet de la langue française*, [1964] 1975, Paris, A. Quillet (eds.) [10 volumes].

LITTRÉ, É. (1863), *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Librairie de L. Hachette et Cie.

ROBERT, P. (1995) *Le Robert - Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert

Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et XXe siècle [T.L.F.], 1971-1994, Paris, CNRS et Klincksieck, puis Gallimard [16 volumes].

1.2- Grammaires

ARRIVE, M. GADET, F. ? & GALMICHE, M. (1986) *La grammaire aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.

ASLANIDES, S. (2001) *Grammaire* JOUETTE, A. (1993) *Dictionnaire d'orthographe et d'expression écrite*, Paris, coll. *Les Usuels*.

- DUBOIS, J. ([1986] 1987) *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- FRONTIER A. (1997) *La grammaire du français*, Paris, Belin.
- GREVISSE, M. (1988) [12^e éd.] *Le bon usage*, Paris, Duculot
- GREVISSE, M. (1993) *Le bon usage* [13^e éd.], Gembloux, Duculot
- LE GOFFIC, P. (1993) *Grammaire de la langue française*, Paris, Hachette.
- MOIGNET, G. (1976) *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck (Série Initiation à la linguistique).
- MOIGNET, G. (1988) [1973] *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.
- RIEGEL, M., PELLET, J.C., RIOUL, R. [1994] 2001 *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SOUESME, J.-C. (1992), *Grammaire anglaise en contexte*, Paris, Ophrys.
- TOGEBY, K. (1974) *Précis historique de grammaire française*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- WILMET, M. (1986) *La détermination nominale*, Paris, PUF.
- WILMET, M. (1997) *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette-Duculot.

1.3 Ouvrages encyclopédiques

The encyclopædia of language and linguistics, (1994), Oxford, Pergamon Press
[10 volumes].

II OUVRAGES ET ARTICLES DE REVUES

- ADAM, J.-M. (2005) *La linguistique textuelle - Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.
- ADLER, S. (2001) « Les locutions prépositives : Questions de méthodologie et de définition » in *Travaux de linguistique* 42-43, pp. 157-170.
- ANSCOMBRE, J.-C. & ZACCARIA, G. (éds.) (1990) *Fonctionnalisme et pragmatique*, Milano, Unicopli.
- BALLY, Ch. (1965 [1932]) *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BARNES, B. (1985) *The pragmatics of left detachment in spoken standard French*, Amsterdam, Benjamins.
- BEAULIEU-MASSON, A. (2002) « Quels marqueurs pour parasiter le discours ? » in *Cahiers de Linguistique française* 24, pp. 45-71.
- BERRENDONNER, A. (1991) « Pour une macro-syntaxe », in Willems, D. (ed.) *Données orales et théories linguistiques*, Paris- Louvain, Duculot, pp. 25-31.
- BERTHOUD, A.-C. (1990) « Deixis, thématisation et détermination », in *Paris Première* Prépublication du Colloque sur la Deixis (Sorbonne, 8-9 juin 1990), pp. 409-422.
- BERTHOUD, A.-C. (1996) *Paroles à propos. Approche énonciative et interactive du topic*, Paris, Ophrys.
- BERTHOUD, A.-C. (1999) « De la thématisation des objets de discours à la thématisation des actes de discours » in, GUIMIER, C. (éds.), *La thématisation dans les langues*, Berne, Peter Lang, pp. 379-392.
- BERTHOUD, A.-C., & MONDADA, L. (1995) « Traitement du topic, processus énonciatifs et séquences conversationnelles », in *Cahiers de Linguistique française* 17, 205-228.
- BLANCHE BENVENISTE, C., (1990) *Le français parlé - Etudes grammaticales*. Paris, édition CNRS.

- BLACO-DULBECCO, M. (1999) *Les dislocations en français contemporain - Etude syntaxique*, Paris, INaLF- Champion.
- BLASCO-DULBECCO, M. & SAINT-GERAND, J.P. (2003) « Ordre et distinction ou opacification, désordres et dislocation ? » in Combettes, B. ; Schnedecker, C. & Theissen, A. (éds), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris, Champion, pp. 43-67.
- BLINKENBERG, A. (1928) *L'ordre des mots en français moderne*, 2 vol., Copenhague.
- BONNARD, H. (1972) article « Détachement », *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse.
- BROWN, G. & YULE, G. (1983) *Discourse Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CADIOT, P. (1978) « Où t'as ta femme ? » in *Semantikos* 2 (2-3), pp. 1-20.
- CADIOT, P. (1988) « Le thème comme synecdoque », in Cadot P. & Fradin B. (eds.) *Le thème en perspective*, Paris, Larousse, pp. 9-25.
- CADIOT, P. & FRADIN, B. (1990), « 'Pour' et la thématization », in ANSCOMBRE, J.C. & ZACCARIA, G. (eds), *Fonctionnalisme et pragmatique, A propos de la notion de thème*, Unicopli, Milan, pp. 197-252.
- CAMPRUBI, M. (1997) « Les locutions prépositives dans une approche contrastive » in *Faits de langues* 9, pp. 185-192.
- CAPPEAU, P. & DEULOFEU, J. (2001) « Partition et topicalisation ; il y en a « stabilisateur » de sujets et de topiques indéfinis » in *Cahiers de praxématique* 37, pp. 45-82.
- CARON, B. & MOHAMADOU, A. (1999) « La spécification du terme topique en haoussa et en peul : vers une caractérisation contrastive de la thématization et de la focalisation » in Guimier, C. (éds.), *La thématization dans les langues*, Berne, Peter Lang, pp. 65-80.

- CHAFE, W.L. (1976) « Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics, and points of view » in Li C. N. (ed.) *Subject and Topic*, New York, Academic Press, pp.25-55.
- CHAFE, W.L. (1980) « The Deployment of Consciousness in the Production of a Narrative » , in CHAFE, W.L. (éd.), pp. 9-50.
- CHAFE, W.L. (1987) « Cognitive constraints on information flow » , in TOMLIN (eds.), pp. 21-51.
- CHAFE, W.-L. (1994) *Discourse, Consciousness and Time. The flow and Displacement of Conscious Experience in Speaking and Writing*, Chicago, University Press of Chicago.
- CHAROLLES, M. (1990) « L'anaphore associative, problèmes de délimitation » in *Verbum* 13, N°3, pp. 119-184.
- CHAROLLES, M. (1995) « Cohésion, cohérence et pertinence du discours » in *Travaux de linguistique* 29, pp. 125-151.
- CHAROLLES, M. (1997) « L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces », in *Cahier de Recherche Linguistique* 6, pp.1-73.
- CHOI-JONIN, I. (2003) «Ordre syntaxique et ordre référentiel : emplois de la locution prépositive *Quant à* », in Combettes, B. ; Schnedecker, C. & Theissen, A. (éds), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris, Champion, pp. 133-147.
- CINQUE, G. (1977) « The movement nature of left dislocation » in *Linguistic Inquiry* 8 (2), pp. 397-412.
- COMBETTES, B. (1977) « Ordre des éléments dans la phrase et linguistique du texte », in *Pratiques* 13, pp. 91-101.
- COMBETTES, B. (1983) *Pour une grammaire textuelle*, Bruxelles, De Boeck.
- COMBETTES, B. (1992) *L'organisation du texte*, Coll. Didactique des textes, Université de Metz.

- COMBETTES, B. (1992) « Hiérarchie des référents et connaissance partagée : les degrés dans l'opposition connu/ nouveau » in *L'information grammaticale* 54, pp. 11-14.
- COMBETTES, B. (1995) « Approche diachronique des adverbiaux contextuels » in *LINX* 32, pp. 33-50.
- COMBETTES, B. (1996) « Facteurs textuels et facteurs sémantiques dans la problématique de l'ordre des mots : le cas des constructions détachées » in *Langue française* 111, pp. 83-96.
- COMBETTES, B. (1998a) *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- COMBETTES, B. (1998b) « Thématisation, topicalisation et éléments non-référentiels », in *Cahiers de praxématique* 30, pp. 133-159.
- COMBETTES, B. (1999a) « Intégration des constituants topicalisés dans la structure de la phrase en français pré-classique », in *La Licorne* 42, pp. 29-40.
- COMBETTES, B. (1999b) « Thématisation et topicalisation : leur rôle respectif dans l'évolution de la langue », in Guimier, C. (éds.), *La thématisation dans les langues*, Berne, Peter Lang, pp. 231-245.
- COMBETTES, B. (1999c) « Les marqueurs de topicalisation dans l'Histoire d'un voyage en terre de Brésil de Jean de Léry », in NEVEU, F.(éds), *Phrases : syntaxe, rythme, cohésion du texte*, Paris, Sedes, pp. 25-40.
- COMBETTES, B. (2001) « Un cas de grammaticalisation en français : *en ce qui regarde / pour ce qui regarde* » in *Mélanges Riegel*, Strasbourg, presses universitaires, pp. 111-126.
- COMBETTES, B. (2002) en coll. avec S. Prévost, « Texte argumentatif et topicalisation d'une proposition : approche diachronique », in *Scolia*, 16, pp. 63-75.
- COMBETTES, B. (2003a) « Les marqueurs de topicalisation en français : un cas de grammaticalisation » in Combettes, B. ; Schnedecker, C. & Theissen, A. (éds), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris, Champion, pp. 149-167.

- COMBETTES, B. (2003b) « Grammaticalisation et marqueurs de topicalisation en français » in *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica* / coord. par [Fernando Sánchez Miret](#), Vol. 2, Tomo 1, pp. 249-256.
- COMBETTES, B. (2003c) « Le topique comme constituant périphérique : aspects diachroniques » in *Travaux de linguistique* 47, pp. 137-162.
- COMBETTES, B. (2003d) « Aspects diachroniques des constructions à détachement » in *Cahiers de Praxématique* 40, pp. 71-96.
- COMBETTES, B. & TOMASSONNE, R. (1988) *Le texte informatif - Aspects linguistiques*, Bruxelles, De Boeck.
- COMBETTES, B. & PRÉVOST, S. (2001) « Evolution des marqueurs de topicalisation », in *Cahiers de praxématique* 37, pp. 103-124.
- CROW, B.R. (1983) «Topic Shifts in Couples' Conversations», in CRAIG, R.T. & TRACY, K. (éds) *Conversational Coherence*, Beverly Hill, Sage, pp. 136-156.
- DANEŠ, F. (1974) « Functional Sentence Perspective and the Organization of the Text», in DANES, F. (éd.) *Papers on Functional Sentence Perspective*, Prague, Mouton, pp. 106-128.
- DANON-BOILEAU, L. & MOREL, M.-A., (1997), « Question, point de vue, genre, style : les noms prépositionnels en français contemporain », in *Faits de langue*, 9, pp. 193-200.
- DEBAISIEUX, J.-M. (2001) « Contraintes syntaxiques et discursives des emplois de *quant à* et *en ce qui concerne*», in *Cahiers de praxématique* 37, pp. 125-146.
- DEULOFEU, J. (1979) « Les énoncés à constituant lexical détaché - Les limites de l'organisation grammaticale et de l'organisation discursive dans les énoncés », in *Recherches sur le français parlé*, GARS n°2, pp. 75-107.
- DIK, S. C. (1977) « Inductive generalisations in semantic change », in HOPPER, pp.283-300.

- DIK, S. C. (1978) *Functional Grammar*, London, Academic Press.
- DIK, S. C. (1989) *The theory of Functional Grammar. part I: The structure of the clause*. Dordrecht, Foris.
- DUBOIS, J. & al. (1974) « topicalisation, topique », in *Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du langage*, Paris, pp. 489-490.
- DUPRÉ, P. (1972), *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, Paris, Éditions du Trévise, Paris [3 tomes].
- EMONDS, J.-E. (1976) *A Transformational Approach to English Syntax*, Academic Press (trad. 1981, Seuil).
- FÉRON, C. (2003) « Polysémie et évolution sémantico-syntaxique : l'exemple des adverbiaux *sans faille* et *sans faute* (français médiéval et français du XVI^e siècle) », in *Romania* t.121, pp. 217-256.
- FEUILLET, J. (1988) *Introduction à la morphosyntaxe*, Paris, PUF.
- FIRBAS, J. (1964) « On Defining the theme in Functional Sentence Analysis », in *Travaux linguistiques de Prague* 1, pp. 267-280.
- FIRBAS (1974) « Some aspects of the Czechoslovak Approach to Problems of Functional Sentence Perspective », in DANEŠ, F. (ed.) *Papers on Functional Sentence Perspective*, Prague, Mouton, pp. 11-37.
- FIRBAS, J. (1992) *Functional Sentence Perspective in Written and Spoken Communication*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FLØTTUM, K. (1999) « Quant à- Thématisateur et focalisateur », in Guimier, C. (éds.) *La thématization dans les langues*, Berne, Peter Lang, pp. 135-149.
- FLØTTUM, K. (2003) « A propos de *QUANT A* et *EN CE QUI CONCERNE* » in Combettes, B. ; Schnedecker, C. & Theissen, A. (éds), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris, Champion, pp. 185-202.
- FLØTTUM, K. (2004) « Thèmes et topiques dans les articles scientifiques français : la présence des personnes », in *Scolia* 18, pp. 167-201.

- FORNEL (de), M. (1986) « Remarques sur l'organisation thématique et les séquences d'action dans la conversation », in *Lexique* 5, pp. 15-36.
- FORNEL (de), M. (1988) « Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation » in *Langue française* 78, pp. 101-123.
- FRADIN, B. (1988) « Approche des constructions à détachement : la reprise interne », in *Langue française* 78, pp. 26-56.
- FRADIN, B. (1990) « Approche des constructions à détachement : inventaire », in *Revue Romane* 25, pp. 3-34.
- FRADIN, B. & CADIOT, P. (1988) « Présentation : Une crise en thème ? », in *Langue française* 78, pp. 3-8.
- FURUKAWA, N. (2003) « Les éléments initiaux détachés et la thématisation » in *Cahiers de praxématique* 40, pp. 127-148.
- GALMICHE, M. (1986) « Réréférence indéfinie, événements, propriétés et pertinence » in David, Kleiber (eds), *Déterminants : syntaxe et sémantique*, Klincksieck, pp. 41-71.
- GELUYKENS, R. (1992) *From discourse process to grammatical construction - On left-dislocation in English*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins.
- GIVÓN, T. (1983) *Topic Continuity in Discourse*, Amsterdam, John-Benjamins.
- GIVÓN, T. (1990) *Syntax: A functional-typological introduction*. [vol. I], Amsterdam, John Benjamins.
- GIVÓN, T. (1992) « The grammar of referential coherence as mental processing instructions » in *Linguistics* 30, pp. 5-55.
- GOMEZ-GONZALEZ, M.-A. (2001) *The Theme-Topic Interface. Evidence from English*, Amsterdam/ Philadelphia, Benjamins.
- GREIMAS, A.-J. (1966) *Sémantique structurale*, Paris, Larousse.

- GROBET, A. (1999) « L'organisation informationnelle du discours dialogique : la thématisation comme phénomène d'ancrage », in Guimier, C. (éds.) *La thématisation dans les langues*, Berne, Peter Lang, pp. 405-420.
- GROBET, A. (2000) *L'identification des topiques dans les dialogues*, Thèse de doctorat, Université de Genève.
- GROSS, G. (1996) « Sur le statut des locutions prépositives », in *Modèles linguistiques* XXVII-I (vol. 53), pp. 35-50.
- GUIMIER, C. (1993), *1001 circonstants*, Caen, PUC.
- GUIMIER, C. (1999) *Avant-propos*, in Guimier, C. (éds.) *La thématisation dans les langues*, Berne, Peter Lang, pp.9-14.
- GUNDEL, J.K. (1974) *Role of Topic and Comment in Linguistic theory*, Thèse de doctorat, Ohio State University, Indiana University Linguistics Club, 1977.
- HALLIDAY, M.-A.-K., (1964) *The linguistic sciences and language teaching*, London, University Park Press.
- HALLIDAY, M.-A.-K., (1967) «Notes on Transitivity and Theme in English» in *Journal of Linguistics* 3, pp. 199-244.
- HALLIDAY, M.A.K. ([1985]1994]) *An introduction to functional grammar*, London, Edward Arnold.
- HALLIDAY, M.A.K. & HASAN, R. (1976) *Cohésion in English*, London, Longman.
- HÄRMÄ, J. (1990) *Les constructions disloquées en ancien français : problèmes de définition et de délimitation*, in Kleiber G. et Tyvaert J.-E. (eds.), pp. 160-183.
- HIRSCHBÜLER, P. (1973) « La dislocation à gauche en français », in *Le langage et l'homme* 23, pp. 19-25.
- HIRSCHBÜLER, P. (1974) « La dislocation à gauche comme construction basique du français », in ROHER, CHR. & RUWET, N. (éds), *Actes du colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle I. Etudes de syntaxe*, Tübingen, pp. 9-17.

- HIRSCHBÜLER, P. (1975) « On the source of lefthand NPs in French », in *Linguistic inquiry*, 6 (1), pp. 155-165.
- HUTCHINS, W.-J. (1975) « Subjects, themes and case grammars » in *Lingua* 35 (2), pp.101-133.
- JAEGGI, A. (1956) *Le rôle de la locution prépositive dans les rapports abstraits en français moderne*, thèse de doctorat, Zurich.
- KEENAN, E. O. & SCHIEFFLIN, B. B. (1976) « Topic as a Discourse Notion : a Study of Topic in the Conversations of Children and Adults », in Li, C. N. *Subject and Topic*, New-York Academic Press, pp. 335-384.
- KLEIBER, G. (2001) *L'anaphore associative*, Paris, P.U.F.
- LACHERET, A. & FRANCOIS, J. (2003) « De la notion de détachement topical à celle de constituant thématique extrapositionnel », in *Cahiers de praxématique* 40, pp. 167-198.
- LAMBRECHT, K. (1981) *Topic, Antitopic and Verb Agreement in Non-Standard French*, Amsterdam, John Benjamins.
- LAMBRECHT, K. (1994) *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus and the Mental Representations of Discourse Referents*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LAMBRECHT, K. (2001) « Dislocation », in HASPELMATH, M. & al. (éds.) *Typology and Language Universals. Series Handbücher zur Sprach-und Kommunikationswissenschaft*, Berlin, de Gruyter.
- LANDRAGIN, F. (2004) « Saillance physique et saillance cognitive » in *CORELA* 2, vol.2
[document internet disponible sur :
www.linguist.jussieu.fr/~flandragn/public/04_CORELA.ps]
- LARSSON, E. (1979) *La dislocation en français. Etude de syntaxe générative*, Gleerup, Lund.

- LE BIDOIS, G. & LE BIDOIS, R. ([1967] 1971) *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, Picard.
- LE GAL, E. (1932) *Cent manières d'accommoder le français*, Paris, Guy Le Prat.
- LE QUERLER, N. (1998) «Le marquage syntaxique de la thématization de l'objet dans *La pluie d'été de Marguerite Duras*», in *Cahiers de praxématique* 30, pp. 113-131.
- LE QUERLER, N. (1999) «Dislocation et thématization en français », in Guimier, C. (éds.) *La thématization dans les langues*, Berne, Peter Lang, pp. 263-276.
- LE QUERLER, N. (2003) « Le nominativus pendens en français » in *Cahiers de praxématique* 40, pp. 149-166.
- LI, Ch.N. & THOMPSON, S.A. (1976) « Subject and topic : a new typology of language » in *Subject and topic*, Li, Ch. N (ed.), 1976, New York Academic Press, pp. 459-489.
- LUNDQUIST, L. (1980) *La cohérence textuelle*, Copenhague, Nyt Nordisk Forlag.
- MARCHELLO-NIZIA, Ch. (1979) *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan.
- MARCHELLO-NIZIA, Ch. (1998) « Dislocations en ancien français : thématization ou rhématization ? » in *Cahiers de praxématique* 30, pp. 161-178.
- MARTIN, R. (1981) « Thème et thématization de l'énoncé », in *Travaux de linguistiques de Gand*, pp. 27-48.
- MARTIN, R. (1997) « Sur les facteurs du figement lexical » , in MARTINS-BALTAR, M. (eds.) *La locution, entre langue et usages*, Fontenay-aux-Roses : ENS éd., pp. 291-305.
- MARTINIE, B. & SITRI, F. (1999) « Insertion des deux-points dans des structures bisegmentales : les limites de la thématization, in Guimier, C. (éds.) *La thématization dans les langues*, Berne, Peter Lang, pp. 151-168.
- MARTINET, A. (1985) *Syntaxe générale*, Paris, Colin.

- MAYNARD, S. K., (1986) «Interactional Aspects of Thematic Progression in English Casual Conversation», in *Text* 6, pp. 73-105.
- MEJRI, S. (2003) « Le Figement lexical » in *Cahiers de lexicologie* 82, pp.23-39.
- MILNER, J.-Cl. (1978) *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil. Ruwet, N.
- MOLINIER, C. (2003) « Personnellement, un marqueur de singularité », in Combettes, B. ; Schnedecker, C. & Theissen, A (éds), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris, Champion, pp. 357-371.
- MOLINIER, C. & LEVRIER, F. (1999) *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Genève, Droz.
- MOREL, M.-A. (1992) « L'opposition thème/ rhème dans la structuration des dialogues oraux », in *Journal of French language Studies* 2, pp. 61-47.
- MOREL, M.-A. & DANON-BOILEAU, L. (1999) « Thème, préambule et paragraphe dans l'oral spontané en français », in Guimier, C. (éds.) *La thématization dans les langues*, Berne, Peter Lang, pp. 359-377.
- MULLER, C. (1999) « La thématization des indéfinis en français : un paradoxe apparent », in Guimier, C. (éds.) *La thématization dans les langues*, Berne, Peter Lang, pp. 185-200.
- NØJGAARD, M. (1995) *Les adverbes français – Essai de description* [t.3], Videnskabernes, Selskab.
- NØLKE, H. (1994) *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain-Paris, Peeters-S.I.G..
- NØLKE, H. (1997) « Note sur la dislocation du sujet : thématization ou focalisation ? », in KLEIBER G. & RIEGEL, M. (éds.), *Les formes du sens*, Louvain-la-Neuve, Duculot, pp. 281-294.
- OCHS-KEENAN, E. & SCHIEFFELIN, B. (1976) « Topic as a Discourse Notion (...) », in Li Ch.N. (ed.), pp. 337-384.

- PARIS, M.-C. (1999) « Ordre des mots, topique et focus en chinois contemporain », in Guimier, C. (éds.) *La thématisation dans les langues*, Berne, Peter Lang, pp. 201-216.
- PEETERS, J. (1999) « Thématisation et focalisation : deux principes distincts et complémentaires de la construction du sens », in Guimier, C. (éds.) *La thématisation dans les langues*, Berne, Peter Lang, pp. 34-45.
- PERY-WOODLEY, M.-P. (2000) « Cadrer ou centrer son discours ? Introduceurs de cadre et centrage » in *Verbum* 22 (1), pp. 59-78.
- POLLARD, C. & A. SAG, I (1994) *Head-Driven Phrase Structure Grammar*, U.S.A, The University of Chicago Press.
- PORHIEL, S. (1998) *Les indicateurs d'intérêt*. Thèse de doctorat, Paris XIII- Diffusion Presses du Septentrion, Sparck Jones (2 vol.).
- POSTAL, P. (1971) *Cross-Over Phenomena*, New York, Holt, Rinehart & Winston.
- PREVOST, S. (1997) Les énoncés à sujet postverbal en français aux XV^e et XVI^e siècles. Analyse sémantico-pragmatique, Thèse de doctorat, Paris 7 Denis Diderot.
- PREVOST, S. (1998) « La notion de thème : flou terminologique et conceptuel », in *Cahiers de praxématique* 30, pp. 13-35.
- PREVOST, S. (2003a), «Quant à : analyse pragmatique de l'évolution diachronique (14^e-16^e siècles) », in Combettes, B.; Schnedecker, C. & Theissen, A. (éds), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris, Champion, pp. 443-459
- PREVOST, S. (2003b), «Les compléments spatiaux : du topique au focus en passant par les cadres », in *Travaux de linguistique* 47, pp 51-78.
- PREVOST, S. (2003c), «Détachement et topicalisation : des niveaux d'analyse différents », in *Cahiers de praxématique* 40, pp 97-126.

- PRINCE, E.F. (1981) « Towards a Taxonomy of Given-New Information », in COLE, P. (éd.) *Radical Pragmatics*, New York, New York Academic Press, pp. 223-255.
- PRINCE, E.F. (1984) « Topicalization and left-dislocation : A functional analysis» in White S.-J. & Teller, V. (eds) *'LVFRXUVHV LQ UHDGLQJ DQG OLQJXLVWLFV* [Annals of the New York Academy of Sciences 433], New York: New York Academy of Sciences, pp. 213-225.
- PUSCH, C.-D. (1999) « La phrase principale affirmative en gascon : un cas de figement ? » in Guimier, C. (éds.) *La thématisation dans les langues*, Berne, Peter Lang, pp. 107-120.
- RASTIER, (1987) *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- RASTIER, (1996) « La sémantique des textes - concepts et applications », in *Hermès* 16, pp. 15-37.
- REBOUL, A. & MOESCHLER, J. (1998) *Pragmatique du discours – De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin.
- RODMAN, R. (1974) « On left dislocation », in *Papers in Linguistics* 7, pp. 437-466.
- ROSS, J.-R. (1967) *Constraints on Variables in Syntax*, Thèse de doctorat, MIT.
- SANDFELD, K. (1928) *Syntaxe du français contemporain*, Paris, Champion.
- SCHLOBINSKY, P. & SCHÜTZE-COBURN, S. (1992) « On the Topic and Topic Continuity», in *Linguistics* 30, pp. 89-121.
- SCHNEDECKER, C. ; CHAROLLES, M. ; KLEIBER, G. & DAVID, G. (1994) *L'anaphore associative (aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)*, Paris, Klincksieck.
- SCHNEDECKER, C. & THEISSEN, A. (2001), « Présentation», in *Cahiers de praxématique* 37, pp.7-20.

- SCHÜLTZ, V. (2004) « Contribution à la caractérisation de *en/ pour ce qui concerne* » in *Scolia* 18, pp. 149-166.
- SERBAT, (1988) «Le nominativus pendens», *Cuadernos de filología clásica (CFC)* 21, pp. 359-366.
- SGALL, P.; HAJICOVA, E. & PANENOVA, J. (1986) *The meaning of the Sentence in its Semantic and Pragmatic Aspects*, Dordrecht, Reidel D. Publishing Company.
- SIBLOT, P. (1998) « Nommer, c'est déjà prédiquer », in *Cahiers de praxématique* 30, pp. 13-35.
- SKÅRUP, P. (1975) *Les Premières Zones de la Proposition en Ancien Français-Essai de syntaxe de position*, Danemark, Statens Trykningskontor.
- SÖRES, A. (1999) « Topique, focus et ordre des mots en hongrois » in Guimier, C. (éds.) *La thématisation dans les langues*, Berne, Peter Lang, pp. 201-216.
- STARK, E. (1999), « Antéposition et marquage du thème (topic) dans les dialogues spontanés », in Guimier, C. (éds.) *La thématisation dans les langues*, Berne, Peter Lang, pp. 337-358.
- SWAN, M. (1995) *Practical English Usage*, Oxford, Oxford University Press.
- TAINE-CHEIKH, C. (1999) « Topicalisation, thématisation et anaphore en arabe », in Guimier, C. (éds.), *La thématisation dans les langues*, Berne, Peter Lang, pp. 247-262.
- TAMBA-MECZ, I. (1988) *La sémantique*, Paris, PUF [Que sais-je ? n°655].
- THEISSEN, A. (2001), « Petite incursion dans la jungle topicale », *Cahiers de praxématique* 37, pp. 27-44.
- TRAVNICEK, F. (1962) « O tak zvaní aktualním členení větám » [« on so-called functional sentence perspective »], in *Slovo a slovesnost* 22, Prague, pp. 163-171.

TSCHIDA, A. (1995) *Kontinuitat und Progression. Entwurf einer Typologie sprachlicher Information am Beispiel des Französischen*, Wilhelmsfeld, Egert.

WITTGENSTEIN (1953) *Philosophical investigations*, in Anscombe, G.E.M., Oxford, Basil Blackwell.

ZINK, G. (1990) *Le moyen français*, Paris, P.U.F [Que sais-je ? 1086].

ZRIBI-HERTZ, A. (1996) *L'anaphore et les pronoms, une introduction à la syntaxe générative*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.

ZRIBI-HERTZ, A. (1990) « La relation Thème-Propos dans la phrase et dans le discours », *Fonctionnalisme et pragmatique. A propos de la notion de thème*, ANSCOMBRE, J.-Cl. et ZACCARIA, G. (eds), pp. 175-193, Milan, Unicopli.

Frantext (XVI^e- XX^e siècles)

(3773 textes)

en/ pour ce qui (me/ te/ etc.) concerne

	Σ			THÉMATIQUES		RHÉMATIQUES	
	<i>en</i>	<i>pour</i>		<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
XVI ^e s.	4	0		0		4	0
XVII ^e s.	20	15		0	9	20	6
XVIII ^e s.	13	17		0	9	13	8
XIX ^e s.	245	61		59	16	186	45
XX ^e s.	2748	264		871	52	1877	212

	THEMATIQUES													
	.		;		:		-		(.) et (,)		(.) <i>mais</i> (,)		autres	
	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
XVI ^e s.	0													
XVII ^e s.	0	3	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	3
XVIII ^e s.	0	5	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	1
XIX ^e s.	45	7	0	0	0	0	1	0	1	3	6	1	6	5
XX ^e s.	701	46	16	1	10	0	50	2	15	1	45	1	34	1

pour(/ en) ce qui est de

	Σ			THÉMATIQUES		RHÉMATIQUES	
	<i>en</i>	<i>pour</i>		<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
XVI ^e s.	0	1		0	1	0	
XVII ^e s.	78	442		26	423	52	19
XVIII ^e s.	0	185		0	149	0	36
XIX ^e s.	10	174		8	118	2	56
XX ^e s.	3	437		1	271	2	166

	THEMATIQUES													
	.		;		:		-		(.) et (,)		(.) <i>mais</i> (,)		autres	
	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
XVI ^e s.	0	1	0											
XVII ^e s.	18	258	2	2	0	4	0	1	3	80	3	39	52	39
XVIII ^e s.	0	118	0	9	0	1	0	1	0	14	0	6	0	0
XIX ^e s.	4	86	0	7	0	3	1	9	1	5	2	8	2	56
XX ^e s.	0	180	0	2	0	3	0	18	0	37	0	31	1	0

en/ pour ce qui (me/ te/ etc.) touche

	Σ			THÉMATIQUES		RHÉMATIQUES	
	<i>en</i>	<i>pour</i>		<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
XVI ^e s.	68	25		7	7	61	18
XVII ^e s.	70	13		16	4	54	9
XVIII ^e s.	2	4		0	1	2	3
XIX ^e s.	24	36		4	19	20	17
XX ^e s.	0	1		0		0	1

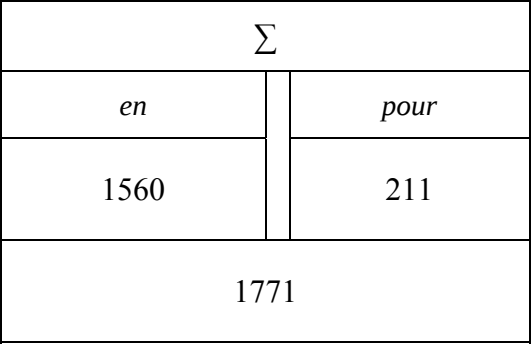
	THEMATIQUES													
	.		;		:		-		(.) et (,)		(.) <i>mais</i> (,)		autres	
	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
XVI ^e s.	0													
XVII ^e s.	0	5	0	0	0	0	0	0	0	4	2	3	2	7
XVIII ^e s.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
XIX ^e s.	12	30	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	0
XX ^e s.	11	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	2	5	2

en/ pour ce qui (me/ te/ etc.) regarde

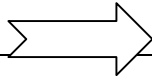
	Σ			THÉMATIQUES		RHÉMATIQUES	
	<i>en</i>	<i>pour</i>		<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
XVI ^e s.	0			0			
XVII ^e s.	78	139		6	70	72	69
XVIII ^e s.	13	72		2	49	11	61
XIX ^e s.	24	47		5	24	19	23
XX ^e s.	89	22		27	13	62	9

	THEMATIQUES													
	.		;		:		-		(.) <i>et</i> (,)		(.) <i>mais</i> (,)		autres	
	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
XVI ^e s.	0													
XVII ^e s.	3	41	0	0	0	1	0	3	1	8	1	8	1	9
XVIII ^e s.	0	34	0	0	0	0	0	1	0	7	0	4	2	3
XIX ^e s.	5	15	0	2	0	0	0	0	0	2	0	1	0	4
XX ^e s.	12	9	0	0	Frantext [1950-1999] (652 textes)					2	1	1	11	1

en/ pour ce qui (me/ te/ etc.) concerne



Thématiques													
•		;		:		-		(.) et (,)		(.) mais (,)		autres	
<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
415	34	12	1	6						16	0	15	1
Frantext [1950-1999] (652 textes)													
<i>pour (/ en) ce qui est de</i>													

			
Σ			
<i>en</i>		<i>pour</i>	
00		301	
301			

thématiques		rhématiques	
<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
0	161	0	140
161		140	

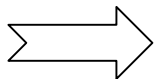
Frantext [1950-1999]

(652 textes)

en/ pour ce qui (me/ te/ etc.) touche

Thématiques

•		;		:		-		(.) et (,)		(.) mais (,)		autres	
<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
0	97	0	1	0		0	8	0	23	0	25	0	7

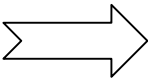


Σ		
<i>en</i>		<i>pour</i>
7		6
13		

thématiques		rhématiques	
<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
3	2	7	9
5		16	

Frantext [1950-1999]
(652 textes)

en/ pour ce qui (me/ te/ etc.) regarde



thématiques		rhématiques	
<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
5	3	2	3
8		5	

Thématiques													
•		;		:		-		(.) et (,)		(.) mais (,)		autres	
<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
2	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	2	1

Frantext (XVI^e- XX^e siècles)

(3773 textes)

en/ pour ce qui (me/ te/ etc.) concerne

	Σ			THÉMATIQUES		RHÉMATIQUES	
	<i>en</i>	<i>pour</i>		<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
XVI ^e s.	4	0		0		4	0
XVII ^e s.	20	15		0	9	20	6
XVIII ^e s.	13	17		0	9	13	8
XIX ^e s.	245	61		59	16	186	45
XX ^e s.	2748	264		871	52	1877	212

	THEMATIQUES													
	.		;		:		-		(.) et (,)		(.) <i>mais</i> (,)		autres	
	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
XVI ^e s.	0													
XVII ^e s.	0	3	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	3
XVIII ^e s.	0	5	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	1
XIX ^e s.	45	7	0	0	0	0	1	0	1	3	6	1	6	5
XX ^e s.	701	46	16	1	10	0	50	2	15	1	45	1	34	1

pour(/ en) ce qui est de

	Σ			THÉMATIQUES		RHÉMATIQUES	
	<i>en</i>	<i>pour</i>		<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
XVI ^e s.	0	1		0	1	0	
XVII ^e s.	78	442		26	423	52	19
XVIII ^e s.	0	185		0	149	0	36
XIX ^e s.	10	174		8	118	2	56
XX ^e s.	3	437		1	271	2	166

	THEMATIQUES
--	-------------

XVI ^e s.	0													
XVII ^e s.	0	5	0	0	0	0	0	0	0	4	2	3	2	7
XVIII ^e s.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
XIX ^e s.	12	30	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	0
XX ^e s.	11	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	2	5	2

en/ pour ce qui (me/ te/ etc.) regarde

	Σ			THÉMATIQUES		RHÉMATIQUES	
	<i>en</i>	<i>pour</i>		<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
XVI ^e s.	0			0			
XVII ^e s.	78	139		6	70	72	69
XVIII ^e s.	13	72		2	49	11	61
XIX ^e s.	24	47		5	24	19	23
XX ^e s.	89	22		27	13	62	9

	THEMATIQUES													
	.		;		:		-		(.) et (,)		(.) <i>mais</i> (,)		autres	
	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>	<i>en</i>	<i>pour</i>
XVI ^e s.	0													

XVII ^e s.	3	41	0	0	0	1	0	3	1	8	1	8	1	9
XVIII ^e s.	0	34	0	0	0	0	0	1	0	7	0	4	2	3
XIX ^e s.	5	15	0	2	0	0	0	0	0	2	0	1	0	4
XX ^e s.	12	9	0	0	0	0	0	0	3	2	1	1	11	1

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

- Volume 1 -

Avant-propos	00
Abréviations et symboles	01
Sommaire	02
 INTRODUCTION	 04
 PREMIERE PARTIE : Plus qu'un simple homomorphisme	 14
 Chapitre 1 Propriétés morpho-syntaxiques	 17
1.1 Composition morphologique	17
1.1.1 Point de départ	17
1.1.1.1 Première ligne de faille	18
1.1.1.2 Deuxième ligne de faille	22
1.1.1.3 Troisième ligne de faille	24
1.1.2 Fondement(s) de la variance prépositionnelle	27
1.1.2.1 Thèse de l'opposition texte littéraire / texte non littéraire	28
1.1.2.2 Autre piste de travail	34
1.1.2.3 Historique de l'alternance <i>en/ pour</i>	37
1.1.3 Contre-arguments à l'écartement de <i>pour ce qui est de</i>	45
1.1.3.1 Attestation d'une contrepartie en <i>en</i>	45
1.1.3.2 Progression de l'unicité prépositionnelle	48

1.2 Nature et fonction grammaticales	53
1.2.1 Catégorie grammaticale d'appartenance	53
1.2.1.1 Dans les grammaires	54
1.2.1.2 Dans les dictionnaires	55
1.2.1.3 Etude en diachronie	63
1.2.1.4 Elargissement du cadre des analyses	66
1.2.2 Fonction(s) grammaticale(s)	71
1.3 Degré de figement morphologique	74
1.3.1 Recueil de données	75
1.3.1.1 Modificateurs de l'élément verbal	75
1.3.1.2 Modifieur de la proforme <i>ce</i>	77
1.3.1.3 Etude en diachronie	79
1.3.2 Interprétation des résultats	84
1.3.2.1 Quel statut pour <i>en ce qui touche/ regarde</i> et <i>pour ce qui touche/ regarde</i> ?	85
1.3.2.2 Principales étapes du processus de lexicalisation	92
1.4 Bilan transitoire	102
Chapitre 2 Propriétés sémantico-référentielles	104
2.1 Description et analyse des éléments sélectionnés pour examen	105
2.1.1 Opacité et non-compositionnalité sémantiques	105
2.1.1.1 Opacité sémantique	106
2.1.1.2 Non-compositionnalité sémantique	106

2.1.2 Définition du sens	110
2.1.2.1 Etude des définitions de dictionnaires	110
2.1.2.2 Difficultés	113
2.1.2.3 Bilan transitoire	118
2.1.3 Variance prépositionnelle	120
2.1.3.1 Etude critique de la proposition de Jaeggi	120
2.1.3.2 Autre piste de travail	123
2.1.3.3 Bilan	127
2.1.4 Fondement du phénomène de variance verbale	129
2.1.4.1 Recueil de données	130
2.1.4.2 Analyses de données	134
2.1.4.3 Perspective diachronique	142
2.1.4.4 Bilan	153
2.2 Description et analyse de X et EiX	156
2.2.1 Caractérisation de X	156
2.2.1.1 Caractéristiques sémantico-référentielles	156
2.2.1.2 Caractérisation en termes de traits	160
2.2.2 Caractérisation de EiX	162
2.3 Bilan de la première partie	167

DEUXIEME PARTIE : Fonction(s) remplie(s) par l'emploi comme	
E.I.C.S. des formes de type <i>en/ pour ce qui concerne</i>	169
 Chapitre 3 Au niveau phrastique	 170
3.1 Approche syntaxico-sémantique	170
3.1.1 Evolution du cadre des analyses	171
3.1.1.1 Travaux sur la dislocation	171
3.1.1.2 Limites	178
3.1.2 Examen des différents cas de « reprise » et de « non-reprise » de X sous P'	182
3.1.2.1 Description des différents cas de réapparition de RX sous P'	182
3.1.2.2 Description des différents cas d'absence de réapparition de RX sous P'	184
3.1.3 Bilan transitoire	189
3.2 Approche pragmatico-informationnelle	190
3.2.1 Thèses en concurrence	191
3.2.1.1 <i>Instruments, introducteurs, indicateurs, etc.</i>	191
3.2.1.2 <i>Thématisateurs, focaliseurs et topicalisateurs</i>	194
3.2.2 <i>Thème / topique/ focus</i> et leurs corollaires : mise au point terminologique	197
3.2.2.1 <i>Thème et thématization</i>	197
3.2.2.2 <i>Focus et focalisation</i>	203
3.2.2.3 <i>Topique et topicalisation</i>	205

3.2.3 Analyse des différentes propositions	211
3.2.3.1 <i>Marqueurs de thématisation</i>	211
3.2.3.2 <i>Marqueurs de focalisation</i>	212
3.2.3.3 <i>Marqueurs de topicalisation</i>	213
3.2.4 Bilan	216
Chapitre 4 Au niveau discursif	217
4.1 Etude du corpus en quête d'indices d'une fonction discursive	219
4.1.1 Récupération d'un élément en relation de co-partie avec X	219
4.1.2 Marques typographiques et phénomènes d'anaphores	223
4.1.3 Présence d'un connecteur	225
4.2 Thèses en concurrence	229
4.2.1 En grammaire	230
4.2.2 En linguistique	231
4.2.2.1 Cadres théoriques de la thèse défendue par Fløttum	231
4.2.2.2 Présentation de la thèse élaborée par Fløttum	232
4.3 Discussion	235
4.3.1 Marquage d'une rupture dans le déroulement d'un texte	235
4.3.2 Aide à l'introduction d'un thème textuel	240
4.3.2.1 Premier niveau de difficultés	241
4.3.2.2 Deuxième niveau de difficultés	244
4.3.3 Bilan	249

Chapitre 5 Approfondissements	251
5.1 Définition des enjeux, des cadres théoriques et conventions d'écriture	251
5.1.1 Définition des enjeux	251
5.1.2 Cadres théoriques	252
5.1.3 Conventions d'écriture	256
5.2 Etude détaillée des exemples du corpus	256
5.2.1 Etude du contexte linguistique en amont	256
5.2.2 Etude du contexte linguistique en aval	272
5.2.3 Nombre d'éléments et position de X dans la liste	279
5.3 Interprétation des résultats	282
5.3.1 Anaphores conceptuelles et homomorphisme	282
5.3.2 X un élément nécessairement pris dans une série, généralement « donné » ou « inférable »	287
5.3.2.1 X un élément nécessairement pris dans une série	287
5.3.2.2 X un élément généralement « donné » ou « inférable »	290
5.3.3 Bilan	295
CONCLUSION	300
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	306

ANNEXES	326
A Tableaux de données (1950-1999)	327
A1 <i>en/ pour ce qui concerne</i>	328
A2 <i>pour ce qui est de</i>	329
A3 <i>en/ pour ce qui touche</i>	330
A4 <i>en/ pour ce qui regarde</i>	331
B Tableaux de données (XVI ^e - XX ^e siècles)	332
B1 <i>en/ pour ce qui concerne</i>	333
B2 <i>pour ce qui est de</i>	334
B3 <i>en/ pour ce qui touche</i>	335
B4 <i>en/ pour ce qui regarde</i>	336
C Représentations graphiques de certaines données	337
C1 Evolution de l'emploi comme E.I.C.S. des expressions <i>en/ pour ce qui concerne</i> , (<i>en/</i>) <i>pour ce qui est de</i> , <i>en/ pour ce qui touche</i> et <i>en/ pour ce qui regarde</i> entre le XVII ^e et le XX ^e siècle.	338
C2 Evolution de l'emploi du verbe <i>concerner</i> , de l'expression <i>en/ pour ce qui concerne</i> (emploi comme E.I.C.S. [en/ pr. ccne 1] / ensemble des emplois [en/ pr. ccne 2]) entre le XVII ^e et le XX ^e siècle	339
C3 Part de représentation de l'emploi comme E.I.C.S. des expressions <i>en/ pour ce qui concerne</i> , (<i>en/</i>) <i>pour ce qui est de</i> , <i>en/ pour ce qui touche</i> et <i>en/ pour ce qui regarde</i> aux XVII ^e et XX ^e siècles	340

- Volume 2 -

Sommaire	01
CORPUS	02
VOLET n°1 <i>en/ pour ce qui concerne</i>	03
VOLET n°2 <i>(en/) pour ce qui est de</i>	192
VOLET n°3 <i>en/ pour ce qui touche et en/ pour ce qui regarde</i>	278
VOLET n°4 Série d'emplois	336
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES POUR LE CORPUS	385
TABLE DES MATIERES DETAILLEE	401